LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 220 | Généralement ensoleillé. Max.: 16 **(détail page 19)** | Montréal, vendredi 21 septembre 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 45 cents; Nouveau-Brunswick: 50 cents; Îles-de-la-Madeleine: 90 cents | **35 CENTS**

Chemisier A Tailleur
Habit, chemise et blouse sur mesure
2075 rue University Suite 007 844-6623

Des ambulanciers viennent en aide à un marine américain blessé dans un attentat à la voiture piégée à l'annexe de l'ambassade des États-Unis à Beyrouth. Vingt-quatre personnes ont été tuées, une soixantaine d'autres blessées. (Téléphoto AP)

BEYROUTH

■ Un attentat-suicide fait 23 morts à l'ambassade US

BEYROUTH (AFP, Reuter) — Un attentat à la voiture piégée, revendiqué par l'organisation Djihad islamique, contre l'annexe de l'ambassade des États-Unis à Beyrouth a tué 23 personnes, dont deux Américains, hier matin.

L'ambassadeur des États-Unis au Liban, Reginald Bartholomew, et 59 autres personnes ont été blessés. Le diplomate américain n'a reçu que « quelques coupures » et a pu s'entretenir au téléphone avec le président Ronald Reagan quelques heures après l'attentat. Il y aurait une vingtaine d'autres blessés américains, dont quatre ou cinq grièvement. Les deux Americains tués sont un civil chargé de la sécurité et un marine.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne, David Miers, qui était venu rendre visite à son homologue américain, est sorti indemne de l'explosion et a pu aider aux secours des victimes.

Il était un peu moins de 9 heures (heure locale) quand une camionette bourrée d'explosifs et portant une plaque d'immatriculation diplomatique non américaine a réussi à franchir plusieurs barrages situés devant l'enceinte de l'annexe à Awkar (à 5 km au nord de Beyrouth, en zone chrétienne) — même si des gardes ont ouvert le feu dans sa direction, a-t-on indiqué de sources policières.

L'explosion a laissé un cratère de six mètres de long et de deux mètres de profondeur à l'entrée du bâtiment. Selon un spécialiste en explosifs, la voiture-suicide contenait des fusées « Grad » recouvertes chacune d'une enveloppe métallique.

Juste après l'explosion, un interlocuteur anonyme se réclamant du Djihad (« Guerre sainte ») islamique a téléphoné au bureau de l'AFP à Beyrouth. Cette opération « contre un complexe où résident les fonctionnaires de l'ambassade américaine prouve que nous tenons la promesse que nous avions faite qu'il ne restera aucun Américain sur la terre libanaise », a-t-il dit.

Le Djihad islamique a déjà revendiqué deux attentats anti-américains au Liban : l'un contre l'ambassade à Beyrouth-Ouest, en avril 1983, qui avait fait 63 morts, et l'autre contre le quartier général des marines de la force multinationale, en octobre 1983,

Voir page 12: Beyrouth

Michael Wilson édulcore les promesses du PC

PAULE des RIVIÈRES

Ottawa— Le gouvernement libéral a dissimulé la vérité sur l'état réel des finances du pays rendant beaucoup plus problématique la réalisation intégrale des promesses énoncées tout au long de la campagne électorale par les ténors conservateurs.

C'est du moins ce qu'a indiqué hier le nouveau ministre des à sa sortie de la réunion du comité des priorités du cabinet, regroupant 13 ministres sénior.

Voir page 12: Wilson édulcore

UN APPEL À LA PAIX

MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Il n'avait pas encore quitté le Canada que déjà Jean-Paul II manifestait le désir de revenir au pays y rencontrer les autochtones de Fort Simpson.

A la cérémonie d'adieu à l'aéroport militaire d'Ottawa, le chef de l'Eglise catholique s'est dit « sincèrement déçu » d'avoir été obligé d'annuler, mardi, la partie de son voyage dans les Territoires du Nord-Ouest.

« Je réitère ma sincère déception de ne pas avoir pu visiter les Inuit et les Amérindiens de Fort Simpson. Depuis les tout débuts des préparatifs de ma visite pastorale au Canada, j'ai accordé beaucoup d'importance à cette rencontre.

« A tous, je renouvelle mon expression d'amour fraternel et d'estime que je leur communiquais dans mon message. J'espère que la Providence me donnera une autre occasion de les rencontrer », a dit Jean-Paul II, qui avait ajouté ces quelques mots à son discours officiel.

Par ces paroles, le pape, en tant que chef d'État, a réalisé qu'il venait de s'inviter à revenir au pays. Et il a alors ajouté: « Excusez-moi de m'inviter une autre fois ».

Cette remarque improvisée a soulevé les applaudissements de l'assistance, qui venait d'être témoin d'une autre légère entorse de Jean-Paul II au protocole.

L'invitation est déjà acceptée puisque le premier ministre Brian Mulroney a dit au Saint-Père, en lui serrant la main pour la dernière fois près de l'avion d'Air Canada: « On va se revoir la deuxième fois ».

Cette autre visite du pape au Canada pourrait survenir l'an prochain lors de la tournée de Jean-Paul II sur

Voir page 12: Le pape

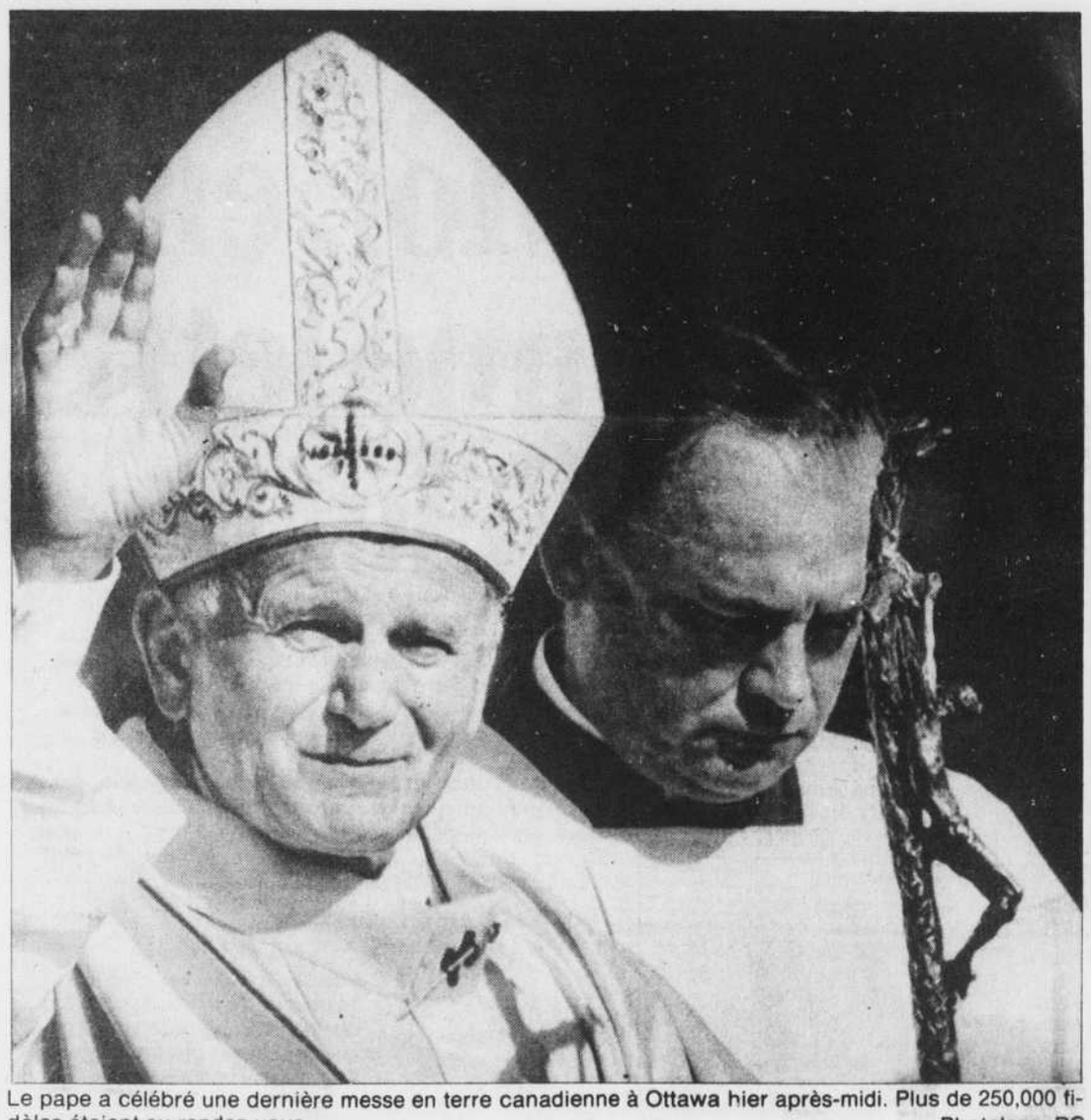

Le pape a célébré une dernière messe en terre canadienne à Ottawa hier après-midi. Plus de 250,000 fidèles étaient au rendez-vous. Photolaser PC

CTCUM: le passage passera à 90 cents

ALAIN DUHAMEL

Les usagers du transport en commun dans l'île de Montréal feront seuls les frais de l'augmentation des coûts d'exploitation de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) l'an prochain.

Au moment où les commissaires de la CTCUM mettent la dernière main à leurs prévisions budgétaires pour l'année 1985, tout concoure à une augmentation des tarifs du transport en commun supérieure à la progression de l'indice des prix à la consommation.

Le gouvernement québécois poursuit sa politique de réduction de sa contribution au financement de l'exploitation des réseaux de transport en commun et les villes de la CUM n'ont pas l'intention d'accroître la leur. Les passagers de la CTCUM prendront donc à leur compte, par une augmentation des tarifs, toute hausse des coûts d'exploitation et le manque à gagner relatif imputable à la diminution des rendements des autres sources de financement.

La croissance des dépenses de la CTCUM en 1985 devrait atteindre environ 5 %. La politique de la CTCUM, énoncée dans son plan directeur 1984-86, consiste à accroître la part de ses passagers de 40 % en 1983 à

Voir page 12: CTCUM

DEMAIN

Entrevue exclusive avec Robert Bourassa

Demain, dans LE DEVOIR, le chef du Parti libéral du Québec traite des qualités qu'il recherche chez ses futurs candidats et explique pourquoi il ne siège pas à l'Assemblée nationale. Dans une entrevue à MM. Jean-Louis Roy, Jean Francoeur et Gilles Lesage, M. Robert Bourassa élabore sur ses priorités en vue de « rebâtir le Québec », estime que M. René Lévesque ferait preuve d'un « opportunisme gluant » s'il entreprenait des négociations constitutionnelles avec M. Brian Mulroney. Il prévoit que les élections générales auront lieu au printemps, que M. Lévesque et lui-même se feront alors face pour la quatrième fois depuis 1970.

Tandis que le parti mobilise pour la souveraineté

Lévesque invite à ne pas alimenter le débat sur la résolution «référendaire»

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Tandis que le Parti québécois, conformément au programme et aux mandats issus du congrès plénier de juin dernier, mobilise en faveur de la souveraineté du Québec, le premier ministre confirme qu'il a invité ses ministres à ne pas alimenter le débat sur ce sujet névralgique et à vivre avec la résolution selon laquelle « un vote pour le PQ signifiera un vote pour la souveraineté du Québec ».

M. René Lévesque dit qu'il n'a pas donné de consigne du silence à ses collègues et il estime que les journalistes dramatisent le moratoire qu'il a imposé sur l'enjeu principal des prochaines élections. Puis il admet que les opinions sont partagées à cet égard au conseil des ministres, qui n'a pas encore fait la réflexion qui s'impose.

« Il est plus sage dans l'intérêt du parti et de notre option politique de ne plus en parler et de vivre avec la motion », ajoute le président du PQ, interrogé à la volée par les journalistes, hier, à Québec.

Même si le premier ministre s'emploie à minimiser les tiraillements, il est notoire depuis le congrès que le conseil des ministres est loin d''être unanime avec la démarche du parti. D'ailleurs, seulement neuf d'entre eux avaient appuyé la fameuse résolution, tous les autres, y compris M. Lévesque, s'en tenant à leur décision du 4 février dernier, selon laquelle la souveraineté devrait être l'enjeu principal

Voir page 12: Lévesque

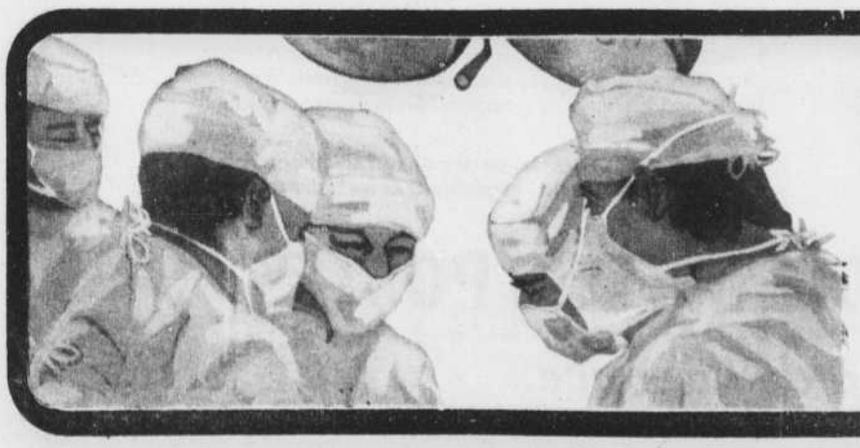

GILLES BEAUCHAMP m.d. chirurgien

LA CHIRURGIE ET VOUS

Préface du Dr PIERRE GRONDIN

CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR AVANT L'OPÉRATION

Stanké

les Editions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

La dernière homélie du pape au Canada

Le Saint-Père rappelle que le chemin de la paix passe par la justice

« La conscience morale de l'humanité découvre, par des voies diverses, le lien qui existe entre la justice et la paix. Il faut accomplir tous les efforts nécessaires pour que cette conscience retrouvée au prix d'énormes sacrifices depuis la dernière guerre mondiale, ne se trouve pas submergée à nouveau par le développement de la violence ».

C'est le message qu'a lancé hier Jean-Paul II sur les plaines Lebreton, au cours de sa dernière homélie prononcée en terre canadienne. Cinq minutes avant la messe, de lourds nuages noirs déversaient des trombes d'eau sur la foule mais sitôt le sacrifice commencé, un soleil radieux s'est mis à luire sur Ottawa. Le voyage du Sant-Père s'est ainsi terminé dans le beau temps, comme il avait débuté à Québec il y a 11 jours.

En présentant cette homélie comme « la synthèse finale » de sa mission pastorale, le pape, tout en commentant les Béatitudes, l'a entièrement consacrée au thème de la paix et de la justice. « Le chemin de la paix, a insisté le pape, passe par la justice. C'est pourquoi ceux qui ont sincèrement faim et soif de justice sont en même temps des artisans de paix ».

Le pape, fidèle à son habitude de centrer son message sur Dieu, a expliqué alors que « le point de départ des voies qui conduisent à la justice et à la paix se trouve dans la Rédemption du monde que le Christ a accomplie par la puissance de la Croix et de la Résurrection ».

Ce fait, a-t-il dit, est de « première importance en notre époque où l'homme, les nations et toute l'humanité cherchent désespérément les voies de la paix. (...)L'homme vit de sagesse, de culture, de moralité. La violence contredit complètement une telle vie. La violence fait naître aussi la juste nécessité de la défense. Et au même moment, la violence menace de destruction ce dont vit l'humanité. Elle menace de mort non

seulement des hommes, des millions d'hommes, mais elle menace de mort tout ce qui est humain ».

Jean-Paul II a ensuite renouvelé son appel en faveur de la paix car, a-t-il dit, « nous savons qu'après la guerre mondiale les tensions et les affrontements n'ont pas cessé, qu'ils provoquent des guerres, localisées mais non moins meurtrières. Et nous savons que les sources de conflits se trouvent partout où l'injustice meurtrit, où la dignité de trop d'hommes est bafouée. Pour bâtir la paix, il nous faut établir la justice ».

Jean-Paul II s'est demandé alors quelle conscience morale pourrait se résigner aux disparités entre les riches et les pauvres, « aux arrangements superficiels qui masquent l'injustice », « à la spirale vertigineuse des arments présentée comme au service de la paix ».

« Notre devoir demeure urgent, a enchaîné le pape. Nous serons artisans de paix si notre conscience nous rend lucides sur les dangers, énergiques pour faire prévaloir le dialogue et le partage, attentifs à respecter le point de vue de l'autre au moment même où nous défendons nos droits, fidèles à l'amour de l'homme, accueillants au don de Dieu ».

« On ne peut permettre, a prévenu le pape, que la conscience morale de l'humanité cède à la violence. Il faut maintenir ce lien étroit qui unit la paix et la justice, la paix et la défennse ds droits de l'homme et des nations ».

« Il faut défendre de la mort les hommes, des millions d'hommes, de la mort nucléaire et de la mort de la faim! Il faut défendre de la mort tout ce qui est humain ». « Que proclame en définitive l'Évangile des huit béatitudes? a demandé le pape en conclusion.

Le pape met les évêques en garde contre l'absolution collective

Le pape a fraternellement rappelé les évêques du Canada à l'ordre hier matin au sujet de la pratique de l'absolution collective.

« Notre communion avec l'Église universelle, leur a-t-il dit, demande que l'on respecte la discipline de toute l'Église telle qu'elle a été précisée par la Congrégation pour la doctrine de la foi qui a souligné son lien avec le précepte divin ».

En de nombreux diocèses du Canada, la pratique de l'absolution collective des péchés s'est largement répandue depuis une dizaine d'année. Or le document de 1972 auquel le pape s'est explicitement référé hier ne permet cette pratique que s'il manque de prêtres. Plusieurs évêques et curés de paroisse interprètent largement cette disposition d'exception. Pourtant, il y a une dizaine d'années, le secrétaire de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le père Jérome Hamer, avait écrit au président de la Conférence des évêques du Canada pour exprimer le désaccord du Vatican avec l'interprétation généreuse de certains évêques canadiens.

Dans une interview au journal *Le Monde*,l'archevêque d'Ottawa, Mgr Joseph-Aurèle Plourde, explique cette semaine qu'il a écrit un document public pour justifier théologiquement la pratique actuelle et que son document a rapidement pris le chemin de Rome par la voie du prononce apostolique.

Pour sa part, Jean-Paul II a dit hier matin aux évêques que « le dernier synode romain (de 1983) a bien mis en relief la nécessité absolue de la pénitence: de l'esprit de pénitence, du sens du péché, et de la demande de pardon dans le sacrement de pénitence avec l'accusation personnelle de ses péchés au prêtre ».

Tout en louant les efforts accomplis pour mettre en lumière l'aspect commnunautaire de la pénitence, Jean-Paul II a prévenu les évêques que « ce renouveau communautaire ne doit jamais faire délaisser la démarche personnelle du pénitent et l'absolution pesonnelle. C'est le droit de chaque pénitent, et on peut même dire que c'est le droit du Christ à l'égard de chaque homme qu'il a racheté, afin de pouvoir lui dire par son ministre: *Tes péchés te sont remis* ».

« Je me suis permis d'insister longuement sur ce point, a dit le pape, mais je sais que plusieurs d'entre vous, tout en gardant le bénéfice d'une préparation communautaire, ont déjà cherché au cours de cette année comment réagir à cette crise de la demande personnelle du pardon ».

En conférence de presse, en début d'après-midi, Mgr Bernard Hubert a déclaré ne pas voir « de conflit » entre la position des évêques et celle du pape, tout en précisant n'avoir pas eu le temps de lire le texte du pape dont il a simplement entendu la lecture. De toute façon, il attend les conclusions du synode romain de 1983 qui a largement débattu de la question.

Incidemment, le sondage que publiait il y a deux semaines LE DEVOIR a révélé que 38 % des catholiques du Québec ont dit s'être confessés au cours des douze derniers mois précédant le sondage.

Pour le reste, le discours aux évêques ne contenait pas de surprises. Tout comme il l'avait fait aux prêtres québécois à l'Oratoire Saint-Joseph il y 10 jours, Jean-Paul II a simplement rappelé aux évêques du Canada leur devoir d'état. En langage biblique, il a « affermi les évêques dans leur mission ».

L'ensemble des évêques du Canada s'étaient réunis au couvent des soeurs Grises d'Ottawa. Le pape leur a d'abord parlé, après quoi les présidents des principales commissions de la Conférence des évêques lui ont fait un bref rapport de leurs activités.

L'allocution du pape a pris la forme d'un exposé pastoral et doctrinal puisé aux sources du concile Vatican II.

Aux évêques « hérauts de la foi », Jean-Paul II a expliqué que « toutes les réflexions éthiques et les questions que nous pouvons et devons susciter comme pasteurs devant les problèmes humains, sociaux, culturels de notre temps sont subordonnés à l'annonce du salut en Jésus-Christ. Dans ce sens, a-t-il demandé faites que votre peuple chrétien s'abreuve à la Source vive elle-même ».

Aux évêques « guides des consciences », le pape a dit qu'il comprenait et «approuvait» leur préoccupation de répondre aux fidèles en tenant compte des « nouvelles questions posées par les sciences, la technologie, le développement parfois inquétant de la biologie humaine. Vous voulez, leur a-t-il dit, éviter une rupture entre la doctrine chrétienne et la vie, entre l'Évangile et la culture, entre la foi et la justice ».

À cet égard, le pape a repris les questions de morale conjugale et de l'avortement mais il a aussi parlé de la nécesssité de « l'éducation à la pauvreté, à la simplicité de vie », rendue difficile par la « société de consommation ».

Aux évêques « éducateurs de la prière », Jean-Paul II a rappelé l'importance de l'assembleé eucharistique dominicale que la majorité déserte: 36 % des adultes québécois pratiquent chaque dimanche.

« Nous devons tout faire, a dit le pape aux évêques, pour redonner le sens au jour du Seigneur et de l'Eucharistie, et pour que nos liturgies, soigneusement préparées, brillent par la participation active des fidèles et la dignité de la prière ». C'est à ce moment précisément que le pape a bordé la question du sacrement de pénitence et de l'absolution collective.

Aux évêques soutiens des prêtres, le pape a dit que ceux-ci « ont surtout besoin d'être fortifiés dans une théologie bien équilibrée, et dans des orientations pastorales très claires, en conformité avec le nouveau droit canonique ».

Aux évêques « rassembleurs du peuple de Dieu », le pape a demandé »de faire en sorte que toutes les brebis suivent la marche, sans que certaines se sentent délaisseés ou méprisées parce qi'elles ont plus de dificultés à comprendre le rythme des réformes. Nous sommes les gardiens de l'unité, les promoteurs de l'accueil fraternel, les éducateurs de la tolérance entre sensibilités diverses, les témoins de la miséricorde pour les frères plus sensibles au scandale, et parfois non sans raison ».

Le pape a loué ici « l'effort merveilleux » de l'Église du Canada pour aider les laïcs à prendre leurs responsabilités de baptisés et de confirmés ».

Un établissement de 1,125 lits

Des syndiqués demandent la mise en tutelle du centre hospitalier de Joliette

CAROLE BEAULIEU

Les bébés y risquent l'asphyxie à l'oxyde de carbone, la salle d'urgence y accueille trois fois plus de patients que prévus, les médecins y dénoncent le manque grave de personnel infirmier.

Après les urgences surchargées de Montréal et les hôpitaux en manque de médecins des régions périphériques, c'est au tour du centre hospitalier régional de Joliette de tirer la sonnette d'alarme.

En dénonçant la mauvaise gestion du Centre hospitalier régional de Lanaudière, quelque 400 infirmières syndiqués ont demandé hier la mise en tutelle de cet établissement de 1,125 lits.

« Planifié dans les années 1960 en fonction des besoins des années 1970, le centre hospitalier est loin de répondre aux besoins des années 1980, » de dénoncer un infirmier de l'établissement, M. Richard Rondeau.

Le ministre des Affaires Sociales, M. Camille Laurin, n'a pas encore commenté la demande de tutelle déposée mardi par le Syndicat professionnel des infirmiers et infirmières de Montréal (SPIIM) auquel sont affiliées les infirmières du CHDRL.

Selon la présidente du SPIIM, Mme Hélène Girard, les syndiqués ont vainement tenté au cours des dernières années d'alerter la direction de leur établissement aux graves problèmes de manque de personnel, de détérioriation des soins et de locaux inadéquats que connait le seul établissement hospitalier de la région de Lanaudière.

«On nous dit de patienter. Cela fait quatre ans que nous patientons et la situation ne s'améliore pas. La vie de nos patients et la réputation de nos infirmières est en jeu,» de dire Mme Girard.

Au cours des deux dernières années, 46 plaintes professionnelles ont été déposées contre des infirmières du CHDRL, plaintes que le syndicat attribue au fait que ses membres doivent travailler dans des «conditions impossibles qui multiplient les risques d'erreurs».

Avec un taux de 9.5 lits pour patients chroniques par mille habitants, la région de Joliette est de loin la moins bien nantie du réseau des affaires sociales.

Le directeur des services professionnels du CHDRL, le Dr Jules Martin, confirme que ce manque de ressources pour personnes âgées et malades chroniques est l'une des causes principales des problèmes du CHDRL.

Actuellement près de 30% des lits de soins aigus (adultes) de l'établissement sont occupés par des patients en attente de placement.

« Nous avons en vain tenté de faire comprendre le problème aux autorités. En dépit des mesures temporaires nous arrivons aujourd'hui au point d'éclatement, » de dire le Dr Martin.

Même le conseil d'administration de l'établissement a reconnu cet été qu'il était impuissant à régler le problème et a recommandé à la population «lasse d'attendre dans les corridors» de faire des pressions politiques.

guérin
l'éditeur qui édite
Maintenant disponible
Mon nouveau programme d'études en histoire générale
Par: Francoeur/Jeannotte/Savoie
ISBN 2-7601-1267-5 — 6,96$
En vente dans toutes les librairies

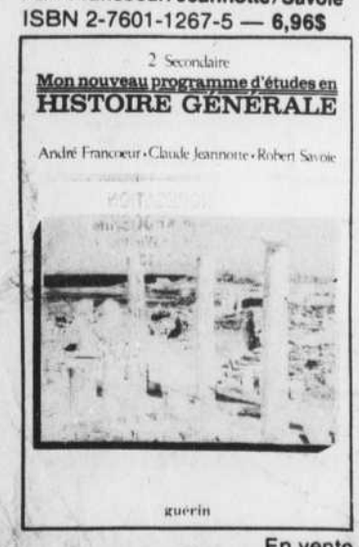

Cahier d'activités
(2e secondaire)
Ouvrage conforme au nouveau programme d'études « Histoire générale », 2e secondaire, formation générale et professionnelle.

CONTENU:
1- L'histoire et ses matériaux
2- La préhistoire et les premières civilisations
3- Athènes et Rome dans l'Antiquité
4- La société médiévale en Europe occidentale
5- Renaissance et expansion européenne en Amérique
6- L'ère des révolutions en Occident
7- Le siècle actuel

guérin ltée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

LE DEVOIR
VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

Moi, envoyer une lettre par l'électronique?

Oui, vous! Pourquoi pas? Si, à l'occasion, vous désirez un service rapide comme l'éclair, vous aussi, vous pouvez faire appel à la poste électronique.

Les nouvelles technologies et les demandes des usagers nous ont porté à élargir l'éventail de nos services.

Voici donc un aide-mémoire, bref et précis, des services postaux que vous pouvez utiliser tous les jours ou seulement dans les cas spéciaux.

1. Quand on a besoin du service ordinaire.

Courrier de 1re Classe
Pour la correspondance régulière. Livraison en 1 à 3 jours (selon la distance et le fuseau horaire). Pratiques enveloppes préaffranchies en vente à votre bureau de poste.

2. Quand on veut la preuve que ça s'est rendu.

Poste certifiée
Preuve de réception: la signature du destinataire est automatiquement renvoyée à l'expéditeur. Un double est conservé au bureau de poste. Les ensembles Poste certifiée sont vendus au bureau de poste. Le délai de livraison varie selon la classe de courrier utilisée, plus rapide avec Livraison exprès.

3. Quand on veut une preuve que ç'a été envoyé.

Courrier recommandé
Preuve juridique d'expédition: la signature du destinataire est conservée dans nos dossiers durant 24 mois. Très sécuritaire: l'article est surveillé durant tout l'acheminement. (Assurance pour 100 $ comprise; possibilité d'augmenter la couverture jusqu'à 1 000 $.) Livraison comme pour le Courrier de 1re Classe, plus vite avec Livraison exprès.

4. Quand on veut qu'une lettre se déplace rapidement.

Livraison exprès
Livraison 7 jours par semaine, 12 heures par jour dans les grands centres. (Ailleurs, le destinataire est averti par téléphone de passer prendre son envoi.) Peut s'associer à la Poste certifiée ou au Courrier recommandé. Livraison en 1 ou 2 jours selon la distance et le fuseau horaire. Le même jour avec Telepost ou Intelpost.

Messageries Poste prioritaire
Service offert à partir de plusieurs bureaux de poste au pays. Service de ramassage offert dans certaines villes. Preuve d'expédition, signature sur réception et assurance, comprises dans le tarif. Poids maximum: 20 kg. Livraison le lendemain dans la plupart des villes canadiennes. Aux États-Unis, en 24 à 48 heures. Service international, en 48 à 72 heures.

Telepost
Copie de votre message livrée le lendemain dans les grands centres du Canada. Le jour même avec la Livraison exprès. Votre message peut être remis au comptoir ou dicté au téléphone à un bureau CNCP.

INTELPOST

Intelpost
Un fac-similé (une photocopie de très bonne qualité) de votre document peut être expédié en quelques minutes dans l'une des 25 villes au Canada, ou l'un des 22 pays, qui font partie du réseau. Apportez votre document à l'un des centres Intelpost, situés dans les bureaux de poste des grandes villes. Format maximum: 21,5 cm sur 35,5 (8½ po sur 14). Livraison le jour même si l'expédition se fait avant 17 h et par Livraison exprès. Sinon, le lendemain. Ramassage au bureau de poste également offert.

Et n'oubliez pas de mettre un affranchissement suffisant, l'adresse de l'expéditeur et les bons codes postaux.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

On prend de l'avance.

Devant les partenaires de Corvée-Habitation

Lévesque propose pour créer des emplois une sorte de «Corvée-Jeunesse»

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC - La société du Québec devrait s'inspirer de l'exemple de Corvée-Habitation pour résoudre les problèmes de l'emploi des jeunes: le gouvernement du Québec suscitera donc bientôt une nouvelle formule de concertation pour tenter de créer une solidarité en faveur des jeunes et du développement économique.

«Il faut qu'il y ait une sorte de «Corvée-jeunesse» au Québec. Entre interlocuteurs qui peuvent se sentir concernés, on s'en reparlera bientôt et Corvée-Habitation servira d'inspiration», a déclaré hier midi le premier ministre, M. René Lévesque, devant les partenaires du programme concerté «Corvée-Habitation».

Il n'est cependant pas question de reprendre la formule traditionnelle des «sommets» socio-économiques. «Il y a danger que, devant le public et les caméras, chacun reprenne ses positions traditionnelles. Il faudra peut-être trouver d'autres formules (de concertation)», a précisé M. Lévesque aux journalistes.

Lors de la conférence de presse clôturant les travaux du Conseil des ministres spécial de Fort-Prével le 31 août, il avait déjà été question de la nécessaire solidarité de tous les Québécois pour augmenter les emplois des jeunes. M. Lévesque avait alors laissé entendre que les idées et les projets venant du gouvernement devraient nécessairement recevoir l'appui des partenaires socio-économiques. Ces nouveaux projets ne sont pas encore connus.

Hier, M. Lévesque a répété que les trois mesures prises pour augmenter «l'employabilité» des jeunes (retour aux études, stages en entreprises et travaux communautaires) ne suffiront pas: «Il faudra aller plus loin et pas mal plus vite». Auparavant, M. Lévesque avait tiré comme leçons de la réussite de Corvée-Habitation que «l'État seul ne peut s'attaquer à la construction de l'avenir». Aussi, estime-t-il que les Québécois doivent travailler ensemble à intensifier le développement économique, qui créera automatiquement des emplois pour les jeunes.

La concertation a peut-être commencé hier midi autour de la table d'honneur, où l'on semblait discuter ferme. Outre M. Lévesque et son ministre de l'Habitation, M. Guy Tardif, se trouvaient là des présidents de centrales syndicales (Louis Laberge, FTQ, et Jean-Paul Hétu, CSD), des représentants patronaux (Claude Rodrigue, président de la Fédération de la construction et Edouard Deslauriers, de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation), des maires (MM. André Asselin, président de l'Union des municipalités régionales de comté, et Pierre Bernier, maire de Charlesbourg), enfin des représentants d'institutions financières (Yvon Julien, président de la Société d'hypothèques Banque nationale).

Par ailleurs, une des motions d'urgence, qui sera présentée dimanche au Conseil national du Parti québécois, propose la tenue dès cet automne d'un débat public de type «Sommet national» portant sur l'emploi des jeunes. Un des membres de l'exécutif national et porte-parole du Mouvement d'alliance des jeunes indépendantistes du Québec (Majiq), M. Martin Brault, défendra cette motion. «Syndicats, patronat, corporations professionnelles, groupes communautaires et groupes de jeunes seront invités à s'impliquer dans l'élaboration de solutions permanentes face aux problèmes de l'accès à l'emploi», précise cette motion.

Trudeau au travail

Maintenant que Pierre Trudeau s'est joint à l'étude montréalaise Heenan, Blaikie, Jolin, Potvin, Trépanier, Cobbett, il parle de lui comme ayant été un premier ministre modeste. C'est en tout cas ce qu'il a dit, hier matin, au journaliste qui lui faisait remarquer qu'il se retrouvait derrière une table de travail probablement beaucoup plus petite que celle dont il disposait au Parlement. «Vous savez, j'étais un premier ministre modeste. Ma table était toute petite.» M. Trudeau s'est présenté à 9 h 40 au 14e étage de l'édifice Eterna, à l'angle du boulevard de Maisonneuve et de la rue Mansfield, pour y exercer ses nouvelles fonctions d'avocat-conseil. Il a dit avoir marché au bureau depuis sa résidence de l'avenue des Pins. Sa première journée de travail a été consacrée à recevoir des journalistes. L'un d'eux lui a demandé de dédicacer son livre sur le fédéralisme, ce que M. Trudeau a fait. (Photolaser CP)

Biron lance la promotion «Octobre, mois du restaurant»

QUÉBEC (PC) — Octobre, mois de la restauration au Québec, doit être l'occasion pour les restaurateurs de remercier la clientèle qui fréquente assidûment leur établissement et de souligner la fidélité des employés.

C'est le souhait qu'a exprimé jeudi le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, en lançant officiellement à Québec la promotion «Octobre, mois du restaurant».

Le mois de la restauration a lieu pour la troisième année consécutive. À chaque occasion, en plus d'honorer la restauration, on choisit un thème plus particulier pour le mois.

En 1984, la pomme sera à l'honneur. Les restaurateurs seront donc invités à cuisiner davantage avec la pomme et à la servir comme breuvage, nature, sauce, dessert ou fruit accompagnant les viandes.

La CSN demande à Mulroney de réviser ses propos sur le «grossissement des armements»

CLÉMENT TRUDEL

Dans son discours de rentrée, en inaugurant le Conseil confédéral de la CSN qui s'ouvrait hier à Montréal, le président Gérald Larose a lancé un message au premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, pour que ce dernier « revise ses propos sur le grossissement des armements ».

Pour le chef syndical, la droite conservatrice, « la plus crétine », celle qui gravite autour de Reagan aux États-Unis, se colle à une industrie de guerre qui « perturbe l'emploi », c'est là une attitude se situanmt aux antipodes du choix de société déjà fait par la CSN. M. Larose souhaite que les dirigeants canadiens tiennent compte des 85% de Canadiens qui souhaitenent le désarmement, de la jeunesse surtout qui s'inquiète beaucoup du nucléaire et de l'armement.

Au moins, a souligné M. Larose, le conservateur Mulroney a formulé deux promesses auxquelles l'on ne peut qu'acquiescer: ne pas « scrapper » les programmes sociaux et rééquilibrer la fiscalité.

(Presque simultanément, à la Fédération des Travailleurs du Québec, une conférence de presse portait sur la « Caravane de la Paix » et sur un blitz de signatures de la pétition en faveur de la paix qui s'achèvera le 20 octobre. Mardi prochain, à la sortie des travailleurs de Pratt & Whitney, à Longueuil, le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, se tiendra à la grille pour recueillir les signatures de ces travailleurs reliés à un consortium américain, McDonnell Douglas, réalisant jusqu'à 90% de son chiffre d'affaires dans les usines reliées à la défense).

Le président de la CSN a rendu hommage aux nombreux groupes de syndiqués qui vivent une grève ou subissent un lock-out, citant leur combativité comme un « avertissement au patronat » dont il fustige la rigidité face aux demandes de réduction du temps de travail, notamment.

Ce discours inaugural a donné l'occasion à la CSN de réaffirmer son originalité comme centrale et de redire sa détermination à rester une force active dans l'industrie de la construction, malgré le triple échec (gouvernemental, patronal, syndical) que ses leaders diagnostiquent en alléguant qu'il « s'est joué là une partie qui n'est peut-être pas très noble ». La CSN soutient que la FTQ ne rend pas service à la classe ouvrière en visant le monopole sur certains secteurs de représentation, dans la construction notamment; elle met en garde le ministre québécois du Travail qui pourrait avoir « l'ombre d'une idée de bafouer une organisation syndicale démocratique » (la CSN) dans les réformes à venir touchant cette industrie-clef.

Sur le changement de régime intervenu le 4 septembre, de par la volonté du peuple canadien qui s'est « peut-être fâché un peu trop fort », M. Larose approuve la répudiation de l'équipe Trudeau menée par un chef politique qui se retrouve dans l'étude légale « la plus antisyndicale que nous connaissons » (les qualificatifs pleuvent drus dans la bouche du chef syndical pour vilipender les exploiteurs, les dominateurs, les arrogants, les *baveux* qui deviennent les compagnons de travail de l'ex-chef libéral).

Le conseil confédéral de la CSN, qui siège jusqu'à demain, consacrera une part importante de ses débats à la nouvelle loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et au rôle qu'elle se trace au cours des audiences de la Commission consultative sur le travail — la CSN, a rappelé M. Larose, applaudit à la démission du « caporal » Châtillon — dont le nouveau président confère un peu plus de crédibilité et de sérieux à ce groupe chargé de repenser le Code du Travail.

Outre ces points, le leader syndical a touché la question de « la proportionnelle », écorchant en passant le parti Libéral du Québec qui n'approuve pas ce type de représentation propre à dégager l'Assemblée Nationale de l'emprise exclusive des « partis dominants ». La CSN, par son président, a dit enfin sa volonté de ne pas se laisser piéger dans un semblant de débat autour des négociations dans le secteur public, de ne participer qu'aux « forums où nous sommes respectés ».

Ces trois jours de session du Conseil confédéral verront notamment l'élection des membres du comité d'orientation de la centrale — un congrès spécial est prévu au printemps sur l'orientation de la CSN — ainsi qu'au comité confédéral de santé et de sécurité.

À travers leurs préoccupations de gestionnaires, les membres de ce Conseil disent ne pas quitter de vue l'objectif de voir un jour le Canada déclaré zone libre d'armes nucléaires et qu'il participe activement à la désescalade des armements, contrairement à ce qu'annonce le programme du gouvernement nouvellement élu à Ottawa.

LES FEMMES «SANS PEUR»

La manifestation n'aura pas lieu à Montréal mais en banlieue ce soir

CAROLE BEAULIEU

Non, il n'y aura pas ce soir de manifestation à Montréal.

Les femmes «sans peur» devront déserter les rues de de la métropole cette année pour «reprendre possession de la nuit et dénoncer la violence faite aux femmes».

C'est ce qu'a fait savoir hier le comité provincial de coordination de la manifestation «La nuit, les femmes sans peur», manifestation qui depuis quatre ans réunissait chaque automne un nombre croissant de montréalaises.

L'an dernier une quinzaine de ville du Québec et près de 40 villes canadiennes y avaient pris part, comparativement à une dizaine à ses débuts en 1980.

Aucun groupe de femmes de la métropole n'ayant pris l'initiative d'organiser la marche, c'est en banlieue que les montréalaises désireures de «reprendre, sans protecteur, possession de la nuit» devront aller dire leur désir de changement.

Le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, qui coordonne l'événement au niveau provincial, les invite en effet à se joindre aux manifestations qui se tiendront à Longueuil et à Châteauguay,

En dépit d'un temps maussade, près de 2,000 Montréalaises étaient descendues dans la rue le 23 septembre 1983 pour dénoncer le viol, l'inceste et le harcèlement sexuel.

Une quinzaine de villes ont annoncé cette année leur intention de tenir de telles manifestations.

De Rimouski à Baie Comeau, en passant par Sept-Îles, Val d'Or et Rouyn-Noranda, jusqu'au 3e rang d'Aston Junction (près de Nicolet), les organisatrices prévoient que plusieurs milliers de femmes «reprendront possession de la nuit.»

Selon un porte-parole du Mouvement contre le viol, l'abandon de la manifestation à Montréal n'est nullement le signe d'un remise en question de sa pertinence mais bien plutôt un problème de manque d'énergies.

« Aucun groupe de femmes n'avait les resssources et les énergies nécessaires pour l'organiser, » de dire Diane Yaros.

Un porte-parole de la Riposte, un service de consultation aux victimes d'agression sexuelle, a dit souhaiter que cette absence serve d'incitation à d'autres femmes pour qu'elles s'impliquent dans l'organisation de la manifestation 1985.

Pour plus de détails sur les manifestations qui se tiendront à Châteauguay et Longueuil, on peut communiquer au 691-8258 ou au 676-7761.

Quand l'aide vient du ciel c'est souvent sur Les Ailes de l'Espérance

SAUVEZ DES VIES AVEC NOUS!

Votre générosité nous a permis l'an dernier d'effectuer au Pérou, plus de 1,500 vols d'urgence et de développement communautaire dans un territoire vaste comme le tiers du Québec.
Pour 250,000 nativos que nous desservons, une minute de vol équivaut à une journée de marche dans la chaleur tropicale. Les Ailes de l'Espérance, pour continuer d'aider ces démunis, ont besoin de vos dons. Donnez aux Ailes de l'Espérance... Por favor!

COUPON RETOUR

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
CONTRIBUTION .....

Adressez à:
Les Ailes de L'Espérance
3702, rue Ste-Famille
Montréal, Québec. H2X 2L4
Tél.: (514) 843-4946

UN REÇU POUR FIN D'IMPÔT VOUS SERA RETOURNE

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:
☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél.: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

OFFICES DES FÊTES RELIGIEUSES
dans les Synagogues affiliées au
CONSEIL DES SYNAGOGUES DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

ROCH HACHANAH	Mercredi soir, 26 septembre Jeudi, 27 septembre Vendredi, 28 septembre
YOM KIPPOUR	Vendredi soir, 5 octobre Samedi, 6 octobre

CONGREGATION ADATH ISRAEL
223 Harrow Crescent
Hampstead
Ducharme à l'angle de Dollard
Outremont
482-4252
Rabbin émérite
Charles Bender
Rabbin Michael Kramer
Cantor Benjamin Hass
Rév. Nuchim Benjamison

CONGRÉGATION BETH AARON
8125 avenue Stuart
279-7414
Rabbin Myer Schecter

CONGRÉGATION BETH EL
1000 Chemin Lucerne
738-4766
Rabbin
Dr. Allan M. Langner
Cantor Hyman Gisser
Rév. William Finer

BETH HAMEDRASH HAGADOL TIFERETH ISRAEL
4605 rue MacKenzie
(à l'angle de Lavoie)
733-5356
Rabbin Yonah Rosner
Cantor éminent de Jérusalem
(Des offices parallèles sont données dans la chapelle)

CONGRÉTATION BETH HILLEL
6230 avenue Coolbrook
(à l'angle de Van Horne)
731-8708
Rabbin Meyer Kizelnik
Cantor Bill Aronson

CONGRÉTATION BETH ORA
2600 rue Badeaux
St-Laurent
748-6559
Rabbin Jérome B. Wolicki
Cantor Sholem Kleinlerer
adjoint au Cantor Alexander Munitz
Cantor émérite
Abraham Kenner
(Des offices parallèles se tiendront dans l'Auditorium et le Hall de Talmud Torah)
2205 rue Church

CONGRÉGATION BETH TIKVAH
136 Boul. Westpark
Dollard des Ormeaux
683-5610
Rabbin
Dr. Mordecai E. Zeitz
Cantor Israel Meller

CONGRÉGATION SHAAR SHALOM
4880 Notre-Dame
Chomedey, Laval
688-8100
Cantor David Zuckerman

CONGRÉGATION BETH ZION
5740 avenue Hudson
489-8411
Rabbin Sidney Shoham
Rabbin Gilbert Shoham
Rabbin Michael M. Spiro
Cantor Tibor Holczer
Cantor Moshe Kraus
(Des offices parallèles se tiendront dans l'Auditorium Albert Spector)

SYNAGOGUE CHEVRA KADISHA B'NAI JACOB
5237 Avenue Clanranald
482-3366
Rabbin Benjamin Hauer
Cantor Zeev Toren
Rév. Benjamin Even-Hen

CHEVRA SHAAS ADATH JESHURUN HADRATH KODESH
5855 rue Lavoie
(à l'angle de Bourret)
739-2448
Rabbin Israel L. Hausman
Cantor Jacob Haimovici
(Des offices parallèles se tiendront dans la chapelle)

SYNAGOGUE HUNGARIAN MEMORIAL
3910 avenue de Courtrai
733-8007 **731-9014**
Rabbin Miklos Schnurmacher
Cantor Shimon Aviel

CONGRÉGATION SHAAR HASHOMAYIM
450 avenue Kensington
Westmount
937-9471
Rabbin Dr. Wilfred Shuchat
Adjoint Rabbin Alan Nadler
Cantor Joseph Gross
Adjoint au Cantor Rév. Herman Muller
(Des offices parallèles se tiendront dans la chapelle de l'avenue Metcalfe)
425 avenue Metcalfe

CONGRÉGATION SHAARE ZEDEK
5305 avenue Rosedale
484-1122
Rabbin Dr. A. Bernard Leffell
Cantor Mendel Fogel
(Des offices se tiendront dans la salle de réception)
Rabbin Dr. Neil Gillman
Cantor Morton Garvis
Dr. Bruce Mazer

CONGRÉGATION SHAARE ZION
5575 Chemin Côte St-Luc
481-7727
Rabbin Dr. Maurice S. Cohen
Cantor Solomon S. Gisser
(Des offices parallèles se tiendront dans la chapelle)

CONGRÉGATION SHOMRIM LABOKER BETH YEHUDAH SHAARE TEFILLAH
6410 avenue Westbury
731-6831
Rabbin Dr. Chaim N. Denburg
Cantor Yaacov Motzen

TEMPLE EMANU-EL/BETH SHOLOM
4100 Ouest, rue Sherbrooke
937-3575
Rabbin Dr. Kenneth I. Segel
Cantor Barry Abelson

CONGRÉGATION RODEPH SHALOM
96 Boul. Fredmir
Dollard des Ormeaux
626-2173
Rabbin Michael Stevens
Cantor Gerald Peters
Offices du matin 10:30
Offices du soir 20:15
Selihot 21:00
Tashlikh 14:45
Kol Nidre 18:15

CONGRÉGATION ANSHEI OZEROFF
5380 Bourret St.
738-2012
Rabbin M. Rubin
Cantor Bercovici

TIFERETH BETH DAVID JERUSALEM TIFERETH JERUSALEM - BETH DAVID BETH YITZCHOK - KEHAL YESHURIN
6519 Chemin Baily
489-3841
Rabbin Joshua H. Shmidman
Cantor S. Hamerman
(Des offices parallèles se tiendront dans la salle de réception)

YOUNG ISRAEL DE CHODEMEY
1025 Boul. Elizabeth
Chomedey
681-2571
Rabbin Dr. Solomon J. Spiro
Cantor Avner Sobel
(Des offices parallèles se tiendront dans la salle de réception)

YOUNG ISRAEL DE MONTRÉAL
6235 Chemin Hillsdale
737-6589
Rabbin Harry J. Kaufman
Cantor Jacob Erblich
de Los Angeles, Cal.
Cantor R. Meller
(Des offices parallèles se tiendront à la salle de réception)

CONGRÉGATION ZICHRON KEDOSHIM
5215 avenue Westbury
735-2113
Rabbin Jacob J. Zlotnick
Cantor Yitschok Rackovsky
(Des offices parallèles se tiendront dans l'Auditorium Baron)

CONSEIL DES SYNAGOGUES DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
MOE SEIDMAN, PRÉSIDENT
RABBIN ROBERT STERNBERG, DIRECTEUR

Les dispositions pour fins de cotisation et de réservation de sièges peuvent se faire aux synagogues ci-dessus mentionnées respectivement
En semaine: 19:00 - 22:00
Les dimanches: 10:00 - 13:00

AFFILIEZ-VOUS À LA SYNAGOGUE DE VOTRE CHOIX

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Alors que les démineurs occidentaux quittent la région

Une explosion secoue un navire dans le canal de Suez

LE CAIRE (Reuter, AFP) — Le capitaine d'un cargo saoudien, le *Belkis*, a signalé hier une explosion sous-marine dans la partie nord du golfe de Suez, rapportent des agents maritimes à Suez.

Cette explosion est la première signalée en mer Rouge depuis plus d'un mois.

À Londres, le service de renseignements des assureurs Lloyd's a confirmé que le *Belkis*, a été endommagé par une explosion au sud du port de Suez alors qu'il se dirigeait vers Djeddah (Arabie saoudite) pour y embarquer des pélerins égyptiens. Le navire, de 3,114 tonnes de jauge brute, est immobilisé, ses machines étant en panne, mais il n'y a pas de voie d'eau, indique-t-on de même source.

Le *Belkis* se trouve à présent à Ain Soukhna, à l'extrémité sud du canal de Suez. On ignore s'il a gagné le port par ses propres moyens ou s'il a dû être remorqué.

Cette explosion se serait produite alors qu'une campagne internationale de déminage des eaux de mer Rouge et du golfe de Suez paraît sur le point de prendre fin avec le départ de dragueurs de mines français, américains, italiens et britanniques.

Cette campagne, qui a duré un mois, n'a rien donné. Un démineur britannique a toutefois repêché un objet suspect qui fait présentement l'objet d'une étude. (Une mine allemande datant de la Deuxième Guerre mondiale a également été retrouvée, de même qu'un engin soviétique datant de la Guerre du Kippour en 1973.)

La dernière explosion signalée en mer Rouge avait été le 15 août. Dix-sept bateaux au moins ont été endommagés par des explosions mystérieuses en mer Rouge et dans le golfe de Suez en juillet et août.

De fait, les quatre hélicoptères et le navire océanographique américain *Harkness*, qui avaient participé aux opérations de déminage dans le golfe de Suez, ont déjà quitté l'Égypte, a-t-on appris hier matin de sources sûres au Caire.

La date exacte de leur départ a été tenue secrète. Le porte-hélicoptère *Shreveport*, ayant à son bord les quatre hélicoptères, dont deux dragueurs et deux chasseurs de mines, aurait franchi le canal de Suez il y a plus de 36 heures vers une destination inconnue, selon les mêmes sources.

Le *Shreveport* était venu le 15 août d'Espagne où il avait embarqué les quatre hélicoptères, transportés partiellement démontés des États-Unis à bord d'avions géants Galaxy. Le *Harkness* était sur place un peu plus tôt, dès le début du mois d'août. Les démineurs américains n'avaient trouvé aucune mine.

À Paris, le ministre français de la Défense, Charles Hernu, a annoncé hier devant la Commission de la défense de l'Assemblée nationale, que l'aide française à l'Égypte dans les actions de déminage en mer Rouge « se termine ».

L'aide à l'Arabie saoudite, a-t-il précisé, a pris fin le 17 septembre. « Je pense qu'il y a peu de chances que des mines posées pendant l'été puissent encore être trouvées car il n'est pas impossible que ces mines aient été dotées d'un système d'autodestruction qui a fonctionné à date fixée », a estimé le ministre.

La France, a rappelé M. Hernu, avait passé des accords avec l'Arabie saoudite et l'Égypte. Elle était chargée par l'Arabie de « vérifier les chenaux d'accès à Djeddah puis à Jizan », et par l'Égypte d'examiner « le détroit de Jubal au sud du golfe de Suez ».

« Les chasseurs de mines français ont vérifié l'absence de mines dans le canal de Suez (...). L'exploration conduite n'a pas permis de trouver des mines récentes, a noté M. Hernu. L'aide à l'Arabie saoudite s'est terminée, pour la France, le 17 septembre. Aucune mine n'a été trouvée par quiconque sur les côtes saoudiennes », a-t-il souligné avant d'ajouter « qu'à notre connaissance, parmi les explosions survenues en mer Rouge cet été, seize sont imputables à des mines ».

Le PCF met le holà à l'union de la gauche

PARIS (Reuter) — La réunion du comité central du Parti communiste français (PCF), qui a pris fin mercredi soir à Paris, a renforcé la position du secrétaire général, Georges Marchais, tout en prônant un retour à l'orthodoxie du parti à travers un nouveau rassemblement populaire.

Au terme de trois jours de débat, marqués par une discussion profonde, le parti a adopté à l'unanimité moins une abstention le rapport de M. Marchais, qui sonne le glas de l'union au sommet entre le PCF et le Parti socialiste, tout en n'excluant pas une union à la base.

La réunion du comité central se situait dans une période particulièrement critique pour le parti, victime d'une désaffection électorale croissante illustrée par une nette défaite lors des élections européennes de juin, où le PCF, avec 11 % des suffrages n'a pas pu faire mieux que le Front national de Jean-Marie Le Pen (extrême-droite).

Dans la première partie de son rapport, retenu comme document de travail pour le 25e congrès du PCF en février prochain, long de 20 pages et publié intégralement dans l'organe du part, *L'Humanité*, M. Marchais se livre à une attaque en règle de la politique de rigueur suivie par le gouvernement socialiste.

Tout en rappelant les acquis non négligeables de la première année de gouvernement de la gauche, auquel quatre ministres communistes ont participé jusqu'en juillet dernier, le secrétaire général concentre son tir sur la politique d'austérité décidée, selon M. Marchais, par le président François Mitterrand dès l'été 1982.

M. Marchais dénonce à cet égard sous le vocable de la rigueur la démarche qui consiste à privilégier le financement du capital en espérant que le gonflement des profits entraînerait une relance des investissements.

Parallèlement, M. Marchais s'interroge rétrospectivement sur le bien-fondé de la présence communiste au gouvernement: « Nous avons répété aux gens depuis 25 ans qu'un programme commun et un gouvernement de gauche avec des communistes résoudraient les problèmes ... Ce qui n'est manifestement pas le cas. »

Le « numéro un » du Parti communiste va plus loin et remet en cause l'union de la gauche qui a été, selon lui, source d'illusion, de confusion, de recul.

Cette forme d'union contenait en germe, dès l'origine, les obstacles, les handicaps, les graves difficultés qui ont peu à peu surgi, jusqu'à aboutir à la situation que nous connaissons aujourd'hui, indique M. Marchais.

Par ailleurs, tout en reconnaissant que le parti a subi les conséquences négatives de la détérioration de l'image des pays de l'Est aux yeux des Français, le secrétaire général fustige les militants du parti qui souhaitent couper la chaîne attachant le PCF au boulet des pays socialistes.

Une telle démarche est profondément erronée, dit M. Marchais, qui estime que le salut de la France se trouve dans une société socialiste, avec pour fer de lance le Parti communiste, le parti révolutionnaire d'aujourd'hui, s'appuyant sur le centralisme démocratique.

La presse française d'hier insistait dans son ensemble sur le retour aux sources du parti.

Rappelant que le rapport Marchais doit contribuer au développement des différentes actions populaires qu'exige la situation, *Le Figaro* (opposition) estime dans son éditorial que le parti a choisi la solitude à l'abri du dogme.

Pour *Libération* (gauche non conformiste), les rénovateurs déclarent forfait : la direction a réussi à faire passer l'essentiel de la ligne conservatrice face aux rénovateurs qui ne sont pas entrés en dissidence, écrit le journal.

Le milieu politique a pour l'instant assez peu réagi aux conclusions de la réunion, se donnant le temps d'analyser en profondeur le texte Marchais.

Jean Poperen, secrétaire national du Parti socialiste, a déclaré que les options prises manquaient de clarté : rien n'est clair dans le rapport, a dit M. Poperen en faisant remarquer que le PC fuit ses responsabilités après trois ans tout en annonçant que le prochain congrès va approfondir et enrichir la politique des précédents congrès. « Alors, on change ou on continue ? », demande-t-il.

Georges Marchais

Le premier ministre Rama Rao triomphe de Gandhi

NEW DELHI (AFP) — Nandamuri Rama Rao, un acteur de 61 ans, a confirmé hier son éclatante victoire sur la toute puissante administration du premier ministre indien Indira Gandhi, en étant réinvesti avec une large majorité par l'Assemblée locale de l'Andhra Pradesh, comme premier ministre de cet État du sud de l'Inde.

M. Rama Rao, « NRR » comme l'appellent les fidèles spectateurs des plus de 300 films dont il a été le héros, a réussi, bien que néophyte en politique, le plus retentissant retour de l'histoire politique récente de l'Inde.

Élu premier ministre d'Andhra Pradesh il y a 20 mois, après une écrasante victoire sur le Parti du Congrès-I (Indira) de Mme Gandhi, M. Rama Rao avait été démis de ses fonctions le 16 août dernier par le gouverneur de l'État, nommé par New Delhi, qui avait pris prétexte de la démission de quatre ministres locaux pour affirmer qu'il avait perdu la majorité.

M. Rama Rao qui affirmait sans relâche depuis son éviction qu'il conservait la confiance de la majorité des députés d'Andhra Pradesh l'a amplement démontré en étant réinstallé par 171 voix sur les 294 que compte l'Assemblée locale.

Le vote de confiance hier a donné lieu à des scènes de violence : des députés se sont battus, des micros ont été arrachés, et incapable de se faire entendre, l'opposition a quitté la salle, permettant ainsi à M. Rama Rao de se faire investir à l'unanimité des députés fidèles présents.

Cette victoire est considérée par les milieux politiques à New Delhi comme d'une extrême importance à moins de quatre mois des élections générales prévues début 1985, le 6 janvier étant la date la plus couramment avancée.

Elle a démontré à une opposition divisée en 14 partis (de la droite aux communistes) que Mme Gandhi, dont on vante généralement le sens politique, n'était pas invincible pour peu que ses adversaires soient unis et déterminés.

Mme Gandhi a commis dans cette affaire une erreur politique, estiment les analystes. Après deux succès faciles au Sikkim en mai, et au Cachemire en juillet, où elle avait réussi à faire démettre des gouvernements locaux d'opposition, pourtant majoritaires, elle a tenté de poursuivre cette tactique d'élimination de l'opposition dans les 22 États de l'union indienne. En cas de succès, elle obtenait le contrôle des opérations électorales sur l'ensemble du territoire indien.

Selon les observateurs, Mme Gandhi a sous-estimé en Andhra Pradesh la force du particularisme du peuple telegu. Cet État avait été le premier à obtenir de Nehru, père de la « dame de fer » indienne, la délimitation de ses frontières en fonction d'une ethnie et d'une langue.

Les particularismes régionaux, multiples en Inde, pourraient ébranler le pouvoir de Mme Gandhi qui s'est aliénée successivement les Cachemiris musulmans, les Sikhs du Pendjab, les Telegus, et les autonomistes de l'est du pays qui vivent pratiquement sous un régime d'exception.

Les Bengalais de l'est, et les Tamouls du sud ont aussi à se plaindre du gouvernement central qui s'appuie essentiellement pour gouverner sur la majorité hindoue surtout puissante au centre du pays.

Le premier ministre Rama Rao

ONU : escarmouches sur l'ordre du jour

NATIONS UNIES (AFP) — L'examen de l'ordre du jour de la 39e Assemblée générale de l'ONU a donné lieu mercredi à de premières escarmouches entre pays membres, notamment sur les questions du Kampuchéa et de l'Afghanistan.

À l'exception de la situation au Timor oriental dont l'examen a été ajourné à l'an prochain — ce qui représente une nouvelle victoire diplomatique pour l'Indonésie qui avait déjà obtenu une décision semblable l'an dernier —, tous les points inscrits à l'ordre du jour, au total 141, ont été approuvés par le bureau de l'Assemblée.

L'URSS, appuyée par Cuba et la Bulgarie, s'est opposée à l'inscription de la question cambodgienne, assurant que cette ingérence « inadmissible » dans les affaires intérieures du régime de Phnom Penh ne ferait que servir les intérêts de ceux qui cherchent à exacerber la situation en Asie du Sud-Est.

Zain Azrai, le représentant de la Malaisie, a répondu que l'intervention et l'occupation du Cambodge par des forces étrangères étaient l'obstacle majeur à la restauration de la paix dans la région. Il a rappelé que le sujet avait figuré à l'ordre du jour des sessions précédentes et déclaré qu'il devait y rester. Cet avis, soutenu par la Chine, a été suivi par le bureau.

Même scénario pour le conflit afghan, dont l'URSS, l'Afghanistan et la Bulgarie ont demandé le retrait de l'ordre du jour. L'inscription de cette question serait une ingérence dans les affaires intérieures d'un État, ont affirmé les représentants de ces pays. Un débat à l'Assemblée générale ne saurait faciliter la recherche d'un règlement de la crise afghane, ont-ils ajouté.

Alors que l'Est et l'Ouest s'entendent sur la guerre écologique, Moscou accepte la vérification de ses réacteurs atomiques

GENÈVE (Reuter) — Oubliant pour un temps leurs profonds désaccords dans les négociations sur le désarmement, le bloc soviétique et les pays occidentaux sont parvenus hier à Genève à s'entendre sur un compromis en matière de guerre écologique, ont déclaré des sources proches de la conférence.

Au terme de dix jours de discussions sans passion, la conférence devait approuver hier un compromis affirmant que les signataires de la convention de 1977 sur la modification de l'environnement ne voient aucune nécessité de modifier celle-ci.

Pour une fois, le compromis n'a pas été la conséquence des querelles habituelles entre l'Est et l'Ouest, mais a répondu à une demande de la Suède, l'une des 45 parties à la convention, qui réclamait que le document ait une portée plus large.

Le délégué américain, Thomas Etzold, a dit qu'il ne voyait pas de raison de changer une convention qui donne satisfaction.

Son homologue soviétique, Viktor Issraelyan, a également fait part de la satisfaction de son pays à l'égard de la présente convention, negociée en grande partie suite à l'inquiétude suscitée pendant la guerre du Vietnam par l'utilisation de défoliants américains.

La Suède demandait aussi que l'interdiction de la guerre écologique ne s'applique pas seulement aux signataires du traité, comme c'est le cas actuellement, mais au monde entier.

Les autres délégations ayant estimé qu'il n'était pas possible au plan pratique d'étendre la portée de la convention, la conférence est finalement tombée d'accord sur un projet de déclaration suffisamment modifié pour pouvoir être accepté par la Suède, présenté par la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Finlande, la Norvège et la Grande-Bretagne.

La convention, telle qu'elle a été rédigée en 1977, déclare que les techniques de modification de l'environnement doivent avoir des effets « durables, sévères et étendus » pour être interdits.

D'autre part, l'Union soviétique a accepté hier le principe d'une inspection internationale de ses réacteurs atomiques civils, apparemment en signe de bonne volonté avant la rencontre, la semaine prochaine à Washington, entre le président Ronald Reagan et le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko, dit-on de sources diplomatiques.

Le projet d'accord, tout à fait comparable à ceux déjà conclus avec d'autres pays nucléaires, intervient dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne, et couronne deux années de négociations.

Il prévoit que les réacteurs civils de l'Union soviétique seront placés sous les « sauvegardes » de l'AIEA.

Aux termes de ces sauvegardes, les inspecteurs de l'agence effectuent des visites sur place pour contrôler le cycle du fuel nucléaire et s'assurer que celui-ci n'est pas détourné à des fins militaires. Les inspections concernent uniquement les installations civiles.

Les membres de l'AIEA ne possédant pas d'armements atomiques sont obligés de se soumettre à ces sauvegardes, mais non pas les pays nucléaires. Cependant, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont déjà négocié des accords par lesquels ils acceptent volontairement les sauvegardes.

La décision de Moscou peut avoir par ailleurs des effets positifs dans la lutte contre l'armement nucléaire, estiment les diplomates occidentaux, en encourageant les adhésions au Traité de non-prolifération nucléaire (NPT), qui a trait spécifiquement aux armes nucléaires.

Les sauvegardes de l'AIEA sont en effet un important soutien du NPT, conclu en 1970. Les pays de l'agence sont invités à y adhérer et à s'engager à ne pas se doter d'armes nucléaires,

Radio-Moscou a rapporté hier que les entretiens soviétiques sur les « sauvegardes » avaient pris fin à Vienne, et que l'Union soviétique placerait « plusieurs réacteurs nucléaires sous le contrôle de l'AIEA ».

Elle a ajouté que cela montrait la « bonne volonté de l'Union soviétique et son désir de renforcer la confiance entre les nations ». Radio-Moscou n'a pas dit à combien de réacteurs l'accord s'appliquerait, sur une quarantaine de réacteurs existants. Le texte du projet d'accord est confidentiel.

L'accord va nécessiter de nombreuses relectures juridiques avant de pouvoir être appliqué. Il sera aussi soumis au Conseil exécutif de l'AIEA, ces diverses procédures pouvant prendre un an ou plus.

Par ailleurs, les *Izvestia*, organe du gouvernement soviétique, écrivaient hier dans un commentaire en première page que l'énergie nucléaire est « exceptionnellement écologique », produisant peu de déchets.

L'article semble vouloir souligner la confiance des autorités soviétiques dans l'énergie nucléaire.

TYPOGRAPHIE ET CONCEPTION GRAPHIQUE
Optima INC
861-4517 1434, ouest rue Ste-Catherine, suite 315

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
134715 CANADA INC. Boulangerie Charcuterie Annie 3401, Ontario est Montréal	1 épicerie	3401, Ontario est Montréal
LES TAVERNES ET BRASSERIES ALAIN ST-LOUIS INC. Taverne Marinier 804, Ste-Catherine est Montréal	Autorisation danse et spectacles dans une taverne	804, Ste-Catherine est Montréal
GESTION LYMPIDE INC. Le Soleil du Parc 4535, Thibault, Local 7 St-Hubert	Changement de capacité d'un bar	4535, Thibault, Local 7 St-Hubert
ALMEIDA, Maria Odilia Restaurant Penalvence Enr. 156, Roy Montréal	1 restaurant	156, Roy Montréal
LE CHÂTEAU DU PAIN INC. Le Château du Pain Inc. 2525, Provost Lachine	1 épicerie	2525, Provost Lachine
ENRICO ROCCO COMPIERCHIO & FELICE COMPIERCHIO Pâtisserie et Charcuterie Licio Enr. 10352, St-Michel Montréal-Nord	1 épicerie Demande corrigée	10352, St-Michel Montréal-Nord
LAPOINTE, Huguette Faucher Dépanneur Huguette Faucher Enr. 1230, Curé-Poirier Longueuil	1 épicerie	1230, Curé-Poirier Longueuil
ANGELIVICI, Erika Casse-Croûte Mi-Lou Enr. 2487, Rachel est Montréal	1 bar Erratum	2487, Rachel est Montréal
RESTAURANT MICHEL LANGELO & PEPPINO INC. Restaurant Michel Langelo & Peppino Inc. 8250, Maurice Duplessis Montréal	1 restaurant	8250, Maurice Duplessis Montréal
BALDOMERO, Maria Dépanneur des Laurentides 1090, Des Laurentides Laval	1 épicerie	1090, Des Laurentides Laval
ÉPICERIE LA MAISON SAIGON (AU COIN DARLINGTON) INC. Épicerie La Maison Saigon (Au Coin Darlington) Inc. 2868, Goyer Montréal	1 épicerie	2868, Goyer Montréal
PANAGAKOS, Demetre Restaurant Cinquième Avenue Enr. 3412, ave du Parc Montréal	Permis additionnel 1 bar danse et spectacles	3412, ave du Parc Montréal
CLUB SPORTIF MONTRÉAL PORTUGAIS INC. Club Sportif Montréal Portugais Inc. 366, Faillon est Montréal	1 club	366, Faillon est Montréal
PÂTISSERIE-CHARCUTERIE A LA REGALADE INC. Pâtisserie-Charcuterie A La Regalade Inc. 6767 A, ch. de la Côte-des-Neiges Montréal	1 restaurant	6767A, ch. de la Côte-des-Neiges Montréal
ROSE-MARIE RENAUD & PIERRE RENAUD La Renaudière 94, bd Ste-Rose Laval	1 restaurant	94, bd Ste-Rose Laval
ALIE, Serge Alie Fruits & Légumes 5393, Des Laurentides Laval	1 épicerie	5393, Des Laurentides Laval
VIZZI, Assunta S. Dansethèque Tropicana Enr. 307, Ste-Catherine ouest, Suite 201 Montréal	1 bar danse	307, Ste-Catherine ouest Suite 201 Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:
À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Mobutu se dit prêt à retirer les troupes zaïroises du Tchad

PARIS (Reuter) — Le maréchal Mobutu Sese Seko, président du Zaïre, arrivé la veille à Paris, a été reçu hier à l'Élysée par le président François Mitterrand avec lequel il s'est entretenu de l'accord franco-libyen de retrait de leurs troupes du Tchad, où se trouvent aussi quelque 2,000 soldats zaïrois, à partir de mardi prochain.

« Mes troupes ne sont pas là pour y rester éternellement », a déclaré M. Mobutu après trois-quarts d'heure d'entretiens avec M. Mitterrand, qui lui a donné des précisions sur l'accord franco-libyen.

M. Mobutu a déclaré que l'accord entre Paris et Tripoli était « une très bonne chose » et a déclaré qu'il aimerait rencontrer le dirigeant tchadien Hissène Habré à N'Djamena la semaine prochaine afin de discuter de l'avenir du contingent zaïrois.

« Mes troupes sont là à la demande expresse de M. Hissène Habré. Pour leur retrait je dois donc le voir », a ajouté M. Mobutu.

D'autre part, Ibrahim Gambari, ministre des Affaires étrangères du Nigeria, a déclaré que son pays avait été contacté pour jouer un rôle dans la supervision du retrait des troupes. Mais il a indiqué que Lagos n'avait pas l'intention d'envoyer des soldats au Tchad.

« Nous sommes prêts à tout faire pour aider à l'effort de paix au Tchad. Mais la demande de la France ne concerne aucun engagement militaire de notre part », a déclaré M. Gambari.

Devant l'Assemblée nationale, Charles Hernu, ministre de la Défense, a précisé que les observateurs chargés de superviser le retrait ne feraient pas office de « force-tampon » et ne devraient pas s'ingérer dans les affaires intérieures tchadiennes.

Toujours à Paris, où il a fait escale entre Alger et les Nations unies, Gouara Lassou, ministre tchadien des Affaires étrangères, a émis une nouvelle fois des doutes sur la sincérité de la Libye. « En ce qui concerne le retrait bilatéral des troupes, peut-être que le gouvernement français se trompe », a-t-il dit.

À N'Djamena, le général Jeannou Lacaze, chef d'état-major interarmes a déclaré que le retrait des forces françaises du Tchad débutera comme prévu mardi prochain en dépit des modalités pratiques qui n'ont toujours pas été réglées.

Le général Lacaze, qui devait inspecter hier le contingent « Manta » avant de regagner Paris, a ajouté que l'accord de coopération militaire franco-tchadien de 1976 n'était pas « mis en cause par la décision française de retirer ses troupes du Tchad. »

« La France pourrait toujours faire jouer cet accord en cas de nouvelle situation », a-t-il dit aux journalistes. L'accord de 1976 permet à Paris d'envoyer des armements et des conseillers à N'Djamena si ce dernier en fait la demande.

L'officier estime que l'accord franco-libyen du 16 septembre avait ouvert la voie à un règlement politique de la guerre civile sans que les troupes françaises soient engagées sur le terrain.

Le maréchal Mobutu

L'assistance technique française sera maintenue conformément aux souhaits de Paris et de N'Djamena, a-t-il précisé.

LE MONDE EN BREF

■ *L'Iraq attaque un terminal pétrolier iranien*

MANAMA (AFP) — L'Irak a affirmé avoir bombardé hier « à titre d'avertissement » les installations du terminal pétrolier iranien de Kharg (nord-est du Golfe) par lequel transitent près de 90 % des exportations de pétrole brut iranien. Selon l'agence irakienne d'information INA, citant un porte-parole militaire irakien, ce bombardement a été effectué en représailles de l'attaque iranienne de dimanche dernier contre les installations des ports irakiens de Abkar et al-Amiq, a précisé le porte-parole. « L'Irak est capable d'asséner des coups destructeurs aux installations pétrolières et autres, d'intérêt économique, si l'Iran ne met pas un terme à son agression », a-t-il ajouté. L'intervention de l'aviation irakienne a été confirmée par des sources maritimes indépendantes dans la région. Celles-ci ont déclaré avoir capté hier de multiples conversations radio en persan dans la zone de Kharg, des contacts de ce type se multipliant habituellement lors d'opérations aériennes irakiennes. Selon les observateurs à Manama, les termes du communiqué irakien laissent supposer que l'attaque a été limitée à certaines installations déterminées, en dépit des récentes menaces de Bagdad d'une destruction totale du terminal pour asphyxier l'économie iranienne. En limitant l'envergure de l'opération, notent les observateurs, Bagdad tenterait de ménager les pays arabes membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG, Arabie saoudite, Koweït, Émirats, Qatar, Bahreïn, Oman) qui ont décidé mercredi de créer une « force de dissuasion » dans le cadre d'un plan de défense commune à long terme.

■ *Rencontre « secrète » Arafat-Kadhafi*

AMMAN (AFP) — Yasser Arafat, chef du comité exécutif de l'Organisation pour la libération de la Palestine, a rencontré lundi en secret le colonel Mouammar Kadhafi, chef de l'État libyen, à la frontière entre la Tunisie et la Libye, affirmait hier le journal jordanien *Saout el-Chaab*. L'entretien a porté sur les relations entre l'OLP et la Libye ainsi que sur la situation dans le monde arabe, précise le journal. La rencontre Kadhafi-Arafat, si elle est confirmée, constituera le premier contact entre les deux hommes depuis l'évacuation des Palestiniens de Beyrouth, en 1982. Le dirigeant libyen observe depuis une attitude critique envers le chef de l'OLP et fournit une assistance aux groupes dissidents du Fatah. Cette rencontre a suivi la visite en Syrie, lundi dernier, du président de la République démocratique du Yémen, Ali Nasser Mohammed, qui a tenté de réduire les points de divergence entre l'OLP et la Syrie auprès des dirigeants de Damas, précise le journal.

■ *Mitterrand et Kohl ont rendez-vous*

VERDUN (Reuter) — Le président français François Mitterrand et le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl participeront demain à une cérémonie à la mémoire des victimes des guerres entre leurs deux pays. Celle-ci est considérée comme une compensation à la non-participation de Bonn aux célébrations de l'anniversaire du débarquement de Normandie. En après-midi, les deux chefs d'État déposeront plusieurs gerbes et se recueilleront dans les cimetières militaires où sont notamment inhumés les quelque 500,000 soldats morts dans la bataille de Verdun, en 1916. Les autorités françaises ont cependant pris soin de souligner que les cérémonies étaient organisées en mémoire des victimes des deux guerres mondiales. Bonn n'avait pas été invité à participer à la commémoration du débarquement de juin 1944. Bien que Paris et Bonn aient plusieurs fois démenti qu'il se soit agi là d'un camouflet à la RFA, les commentateurs considèrent les cérémonies de demain comme une compensation visant à ne pas froisser les Allemands. Elles avaient été annoncées en mai, à l'issue de deux jours d'entretiens entre MM. Kohl et Mitterrand.

■ *Mont-Louis : 17 fûts ramenés à Dunkerque*

OSTENDE, Belgique (Reuter) — Le ponton géant *Titan-8* sur lequel ont été déposés les 17 fûts d'hexafluorure d'uranium déjà retirés de l'épave du cargo français *Mont-Louis* au large d'Ostende, est arrivé hier matin à Dunkerque où il a été remorqué, a annoncé un porte-parole du ministère belge de l'Environnement. Il a précisé que le voyage long de 14 heures s'est déroulé sans incidents, sous escorte de bâtiments de la marine. Il reste treize fûts pleins à bord du *Mont-Louis*, mais les opérations de récupération n'ont pas encore recommencé à cause d'une forte houle.

Venezuela : un étudiant est tué dans une manifestation

CARACAS (AFP, Reuter) — Un étudiant a été tué par balles hier à Caracas au cours d'affrontement entre manifestants étudiants et forces de l'ordre près de l'Université centrale du Venezuela, a indiqué la police.

Grièvement atteint, le jeune homme est mort peu après son hospitalisation. Il participait à une manifestation de protestation contre l'incident survenu la veille entre la Garde nationale (gendarmerie) et des étudiants à l'entrée de Caracas.

Un présumé échange de coups de feu avait fait, selon une source officielle, seize blessés chez les étudiants et quatre chez les Gardes nationaux.

La tragédie s'est produite lorsque les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur cinq autocars transportant 200 étudiants vers le lieu d'une manifestation, a-t-on annoncé officiellement.

Les Gardes ont ouvert le feu lorsque les véhicules ont tenté de quitter un poste de contrôle sans autorisation.

On ignore encore la manière dont ont été blessés les Gardes civils. Selon certaines informations parues dans la presse, des civils à bord de deux voitures, qui accompagnaient les cars, ont tiré sur les Gardes.

Les étudiants voulaient manifester sur le campus de l'Université centrale du Venezuela pour protester contre l'augmentation des frais de scolarité et la réduction des bourses. Le recteur de l'université, Eduardo Chirinos, avait demandé au ministère de l'Intérieur d'interdire la manifestation.

Pour sa part, le président du Venezuela, Jaime Lusinchi, a déclaré à la presse qu'il déplorait ce premier incident grave entre les étudiants et les forces de l'ordre depuis son arrivée au pouvoir, en février dernier, mais a toutefois précisé qu'il avait l'intention de se montrer ferme avec les fauteurs de troubles. Le gouvernement a demandé une enquête sur l'incident et a suspendu les cours jusqu'à lundi.

Meese est acquitté

WASHINGTON (Reuter) — Un procureur indépendant ad hoc a acquitté hier Edwin Meese, conseiller de la Maison-Blanche désigné par le président Ronald Reagan pour le poste de ministre de la Justice, qui était accusé de fraude fiscale et malversations financières.

Par son rapport de 385 pages, le procureur Jacob Stein met fin à l'enquête entamée il y a cinq mois sur les accusations selon lesquelles M. Meese aurait offert des postes gouvernementaux à des amis en échange de prêts accordés à lui-même ou à son épouse.

Toutefois, le Sénat a d'ores et déjà fait savoir qu'il reporterait la nomination de M. Meese au poste de ministre de la Justice au moins jusqu'à l'année prochaine, pour éviter que l'affaire n'affecte les élections présidentielles.

Le président Reagan a soutenu son ami tout le long, malgré les objections des démocrates.

M. Meese a rejeté les accusations portées contre lui, affirmant qu'il n'y avait aucun lien entre les prêts qu'il avait reçu et l'attribution ultérieure de postes gouvernementaux.

Pik Botha accuse la CEE d'ingérence

LE CAP (Reuter) — Pik Botha, ministre sud-africain des Affaires étrangères, a accusé hier la Communauté économique européenne de s'être immiscée dans les affaires intérieures de son pays, en exprimant son inquiétude devant la flambée de violence qui a fait suite aux élections des nouvelles Chambres parlementaires ouvertes aux métis et aux Indiens.

Dans une déclaration publiée le 11 septembre, les ministres des Affaires étrangères des Dix avaient souligné que la violence, qui a fait une quarantaine de morts, était une preuve de la nécessité de mettre fin à la politique d'apartheid.

Dans sa réponse publiée au Cap, M. Botha rappelle que le gouvernement de Pretoria a créé les bantoustans indépendants pour les Noirs et ajoute : « Qu'il plaise au monde ou non, il y a des années qu'un important pourcentage de Noirs d'Afrique du Sud ont opté pour l'indépendance. »

Une nouvelle guérilla voit le jour au Pérou

LIMA (AFP) — De nouveaux guérilleros, les « tupacamarus » ont fait irruption ces derniers jours sur la scène de la lutte armée au Pérou, où la guerre déclenchée en 1980 par les maoïstes du Sentier lumineux contre le régime du président Fernando Belaunde Terry se solde déjà par quelque 5,000 morts.

À l'inverse des « sentiéristes », que la presse péruvienne a baptisé « Soldats de l'ombre » ou « Fantômes d'Ayacucho », les « tupacamarus » sont entrés en action à grand renfort de publicité et en revendiquant une douzaine d'attentats dans Lima et ses bidonvilles.

L'AFP a reçu cette semaine, comme plusieurs organes de presse de la capitale, les premiers tracts du MRTA — Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru — sur lesquels s'inscrit dans un grand cercle le « V » de Venceremos (« Nous vaincrons »), suivi de la formule « Pour les causes des pauvres, avec les masses et les armes ».

La reproduction du visage du héros inca Tupac Amaru, écartelé par les Espagnols pour s'être rebellé contre la Couronne en 1780, se détache dans les tracts du MRTA dans le blanc du drapeau bicolore péruvien (rouge, blanc, rouge), mais sans son chapeau à large bord, sans doute considéré comme un attribut bourgeois.

Dans les années 1960, les guérilleros uruguayens, pionniers de la guérilla urbaine en Amérique latine après l'échec du *foco* — foyer de guérilla rurale — d'Ernesto « Che » Guevara, s'étaient baptisés Tupamaros, également en souvenir du légendaire Indien.

Dans son premier communiqué, le MRTA a ainsi revendiqué les attaques contre les commissariats des banlieues populaires de Lima, Villa del Salvador, et Villa Maria del Triunfo, et contre la résidence de l'ex-ministre de l'Économie et des Finances, Carlos Rodriguez Pastor, attaques qui n'ont fait que peu de dégâts et pas de victimes.

Ce seraient également les « tupacamarus » et non les « sentiéristes » qui auraient déposé des cartouches de dynamite qui n'ont jamais explosé devant la porte de l'ambassade des États-Unis, et déployé à plusieurs reprises des drapeaux rouges frappés de la faucille et du marteau sur des édifices de la capitale.

Le ministre de l'Intérieur, Luis Percovich, est convaincu qu'il n'existe aucune nouvelle organisation clandestine et a déclaré à la presse qu'il s'agissait d'une « manoeuvre de diversion » montée par le Sentier lumineux pour dérouter les services secrets.

Par contre, l'hebdomadaire *Oiga* de Lima affirme cette semaine que les « tupacamarus » sont en fait les anciens guérilleros du MIR-Venceremos (« Mouvement de la gauche révolutionnaire-Nous vaincrons ») qui, dans les années 60, avaient combattu le premier gouvernement du président Belaunde, et que les autorités péruviennes vont avoir à faire face à « un deuxième front » de guérilla.

Pour avoir longtemps milité dans des groupes d'extrême-gauche et participé à de multiples réunions semi-clandestines depuis 1980, en particulier dans les universités liméniennes, les chefs présumés du MRTA semblent, aux dires du journal, déjà connus non seulement de la police mais encore des observateurs de la capitale.

Le « camarade Turco », Marco Antonio Turkaowsky, idéologiquement très proche du « numéro un » cubain, Fidel Castro, selon *Oiga*, serait le chef du bureau politique et Ernesto Montes Aliaja le coordinateur général, notamment chargé des finances.

Les « tupacamarus » auraient également commencé à recueillir des fonds en faisant pression, affirme l'hebdomadaire, sur des commerçants fraudant le fisc et des trafiquants de drogue, à la manière du Sentier lumineux.

Si les actions menées à Lima paraissent seulement répondre à un besoin de publicité, le MRTA aurait préparé ses opérations principales dans les provinces de Cajamarca et de Lambayeque, anciens fiefs du MIR-Venceremos, situés dans le nord du pays, près de la frontière équatorienne, entre la côte du Pacifique et l'Amazone.

Depuis trois ans environ, le MRTA aurait préparé son entrée en action en répartissant ses hommes d'abord à l'échelon local dans des zones rurales, puis à l'échelon régional, et les aurait entraînés militairement dans des camps comme celui que la PIP — Police d'investigation du Pérou — aurait découvert, il y a deux ans dans la province de Jaen.

À l'occasion de ces opérations, la police aurait saisi des munitions, des cartouches de dynamite, des explosifs à la nitroglycérine et au nitrate d'ammonium, du matériel servant à la fabrication de cocktails molotov, du soufre, du phosphore, des mèches.

Pendant ce temps, dans la sierra d'Ayacucho — au sud-est de Lima —, les morts se multiplient à un rythme toujours plus rapide. Les civils, les *campesinos* — paysans de la sierra — payent un lourd tribut à la guerre que se mènent le Sentier lumineux et l'armée péruvienne. Car ce sont eux qui sont l'enjeu de cette guerre civile : c'est de leur choix en faveur ou contre les « sentiéristes » que dépendra le sort final de l'insurrection, estiment les observateurs péruviens.

Le cabinet Thatcher donne son appui à l'entente sino-britannique sur la décolonisation de Hong-Kong

LONDRES (Reuter, AFP) — Margaret Thatcher, premier ministre britannique, a obtenu hier l'aval de son cabinet au projet d'accord sino-britannique sur la souveraineté de Hong Kong, a-t-on appris hier de source officielle.

Les ministres de Mme Thatcher ont accepté le projet d'accord, qui devrait être paraphé à Pékin la semaine prochaine, déclare un communiqué du bureau du premier ministre.

Londres a annoncé mercredi l'aboutissement de deux ans de négociations avec la Chine et de source officielle, on précisait que l'accord serait paraphé mardi prochain.

Le gouvernement britannique n'a pour l'instant donné aucune précision sur les dispositions de l'accord, qui doit préserver l'avenir des 5.3 millions d'habitants de l'ancienne colonie britannique, qui reviendra sous souveraineté chinoise au 1er juillet 1997.

Les détails de l'accord seront publiés lors du paraphe et soumis à l'avis de la population de Hong Kong. L'accord sera ensuite examiné par le Parlement de Londres et l'Assemblée nationale populaire de Pékin avant d'être définitivement entériné, signé et ratifié.

D'autre part, la presse chinoise a totalement passé sous silence hier le projet d'accord sino-britannique sur l'avenir de Hong Kong après 1997, pourtant annoncé la veille à Pékin.

Seul le quotidien de langue anglaise, le *China Daily*, réservé aux étrangers, annonce l'information en première page et reproduit la brève déclaration du département de l'Information du ministère chinois des Affaires étrangères.

Selon cette déclaration, le projet de texte « a été soumis pour examen aux gouvernements des deux pays » et sera paraphé « avant la fin du mois ».

Mais, ni la télévision chinoise mercredi soir, ni la presse écrite d'hier matin ne mentionnent cette annonce officielle faite devant les journalistes à l'occasion de la réunion de presse organisée chaque mercredi par le ministère.

Margaret Thatcher

Ce film d'une grande pudeur au niveau des sentiments, finit par atteindre DES MOMENTS D'ÉMOTION INOUBLIABLES.
Luc PERRAULT - La Presse.

SUPERBE, ce dimanche à la campagne. Il en résulte un climat beau et sensible qui pénètre totalement le spectateur.
Richard GUAY - Le Devoir.

CE QUE BERTRAND TAVERNIER A FAIT DE PLUS ACCOMPLI.
Le Matin.

Un film qui est une flambée de vie! UN DÉLICE.
Le Figaro.

UN FILM UNIQUE, TAVERNIER! UN MAITRE.
Le Parisien.

ADMIRABLE PETIT CHEF-D'OEUVRE!
Paris-Match.

DU TRÈS GRAND ART.
Le Quotidien - Paris.

UN ENCHANTEMENT CONSTANT.
L'Humanité.

FILM INCLASSABLE, Dieu merci.
V.S.D.

... UN RÉGAL!
Les Echos.

UNE OEUVRE LIMPIDE ET RARE.
L'Express.

LA QUARANTAINE EN FINESSES.
L'Observateur.

UNE VRAIE MERVEILLE.
Le Figaro - Magazine.

un film de
BERTRAND TAVERNIER
POUR TOUS

Prix de la mise en scène
"CANNES 84"

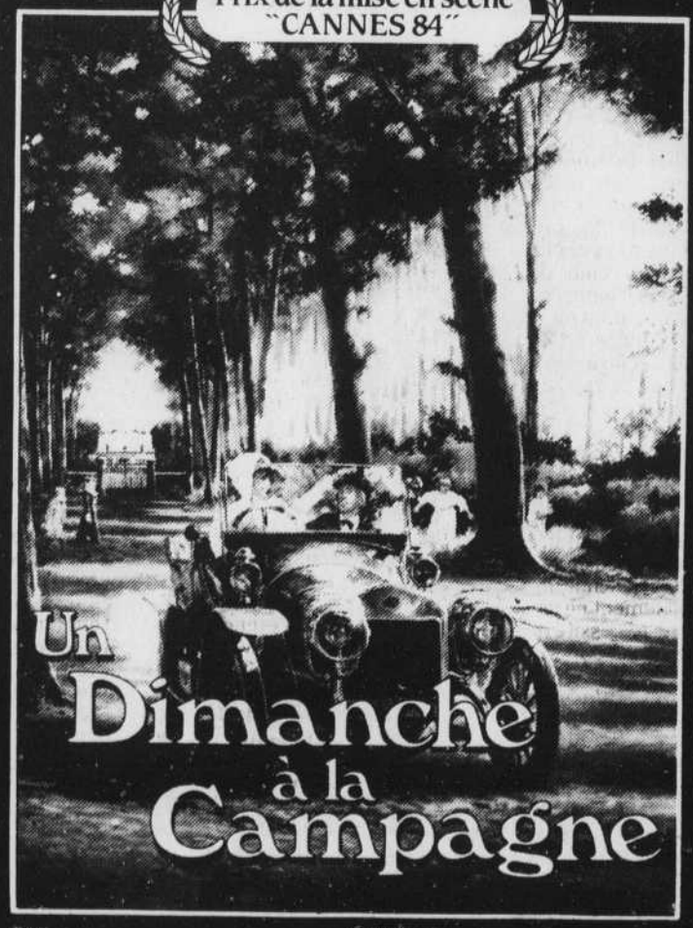

avec
Louis Ducreux - Sabine Azéma
scénario
Colo Tavernier - Bertrand Tavernier

LE DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à Ven.: 7:30 - 9:30
Sam. Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

ARTS ET SPECTACLES

La Place des Arts prend le chemin des écoliers . . .

ROBERT LÉVESQUE

La Place des Arts prend, à petits pas, le chemin des écoliers. C'est ce qu'annonçait, hier midi, le président de la Société de la Place des Arts, M. Guy Joron, en expliquant que dès cette saison, avec la collaboration de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), la PdA présentera dans différentes écoles secondaires quatre Concerts-midi et trois séances de l'Art du mouvement.

Pour Henri Barras, directeur artistique de la PdA, cette première initiative s'inscrit dans les efforts de démocratisation de l'organisme culturel. « Le public vient en grand nombre à la Place des Arts, et à chaque année on dénombre un pourcentage grandissant de spectateurs qui y mettent les pieds pour la première fois. Depuis longtemps on a fait la preuve de la caducité de ce vieux slogan (« la Place des autres »), et maintenant il faut que la PdA à son tour aille vers le public, en particulier le jeune public ».

MM. Joron et Barras dressaient un bilan positif des programmes d'animation et de la saison du Café de la Place, devant la presse et plusieurs artistes. Environ 26,000 spectateurs ont participé, en 83-84, aux 58 activités des Heures de la Place, soit les Sons et Brioches, les conférences Courvoisier sur l'art, les Concerts-midi et l'Art du mouvement. Pour sa part, le Café de la Place a accueilli près de 19,000 clients pour ses cinq productions, soit une fréquentation de 81.4%.

Dévoilant la composition de la saison 84-85, au chapitre de l'animation de la Place, M. Barras a souligné que toutes les activités des Heures de la Place demeuraient au calendrier. Il y aura 14 concerts Sons et Brioches à 11 h le dimanche au Piano Nobile, présentés par Edgar Fruitier. On présentera 12 conférences Courvoisier sur l'art le dimanche à 11 heures au Théâtre Maisonneuve, avec le professeur Jean-Claude Planchard qui décrira quelques-unes des plus belles villes du monde, dont Jérusalem, Rome, Florence, Chicago et Neuville-sur-Saint-Laurent au Québec.

Il y aura 16 Concerts-midi, le mercredi au Piano Nobile, dont le premier mettra en vedette Mario Duschenes, flûtiste, qui jouera Bach avec Denise Lupien, violoniste, Richard Gagnon, bassoniste et Geneviève Soly, claveciniste, le 17 octobre. M. Duschenes est l'animateur de ces concerts où l'on peut prendre le lunch. Enfin 16 séances de l'Art du mouvement, commentées par Henri Barras, auront lieu le jeudi midi au Piano Nobile. Le 18 octobre les Grands Ballets Canadiens inaugurent cette série.

Dans son volet animation la PDA présente également des expositions de peinture, et l'on verra entre autres, dans le hall de la salle Wilfrid-Pelletier, une rétrospective des oeuvres de Sindon Gécin (du 26 novembre au 13 janvier) et *60 ans de peinture*, les tableaux d'Yvonne Bolduc (1905-1983), une exposition organisée par le Musée Laure-Conan de La Malbaie.

Quant au Café de la Place, dont M. Barras conserve la direction malgré sa nomination à la direction artistique de l'ensemble de la PdA, la saison 84-85 précise les caractéristiques de ce petit théâtre voué aux textes contemporains, un théâtre littéraire défendu par les meilleurs des acteurs montréalais. On y verra cette année les Louise Marleau, Monique Miller, Andrée Lachapelle, Gilles Renaud, Hughette Oligny, Hélène Loiselle.

Après *Godot* qui a ouvert la saison, on pourra voir *Le fauteuil à bascule* de Jean-Claude Brisville mis en scène par Daniel Roussel, puis *La manoeuvre* de Lewis John Carlino dans une mise en scène de Lorraine Pintal, *Je t'embrasse, Sylvia* de Rose Leiman Goldenberg mise en scène par Michelle Rossignol et *Trio* de Kado Kostzer dans une mise en scène d'Alexandre Hausvater.

De nouvelles galeries à Montréal

GILLES DAIGNEAULT

Sur la lancée du succès obtenu par son installation qui apostrophait le thème du dernier Congrès international d'esthétique, *Les oeuvres d'art : défi à la philosophie*, la galerie(rit ?) Mo(t)bile récidive avec une deuxième installation critique, intitulée *Bougereau, le SIDA et Madame Putiphar*, qui veut souligner la fin de la grande exposition du Musée des beaux-arts.

L'oeuvre ne sera visible que les 22 et 23 septembre, de 14 h à 18 h, devant les portes de garage du 3580, rue Vendôme à Montréal, « beau temps mauvais temps comme pour le show de Michael Jackson au stade », dit le communiqué qui ajoute que le 120 millième visiteur de l'installation se verra offrir par la galerie « un voyage aller-retour à Drummondville par autobus Voyageur (arrêt facultatif à Saint-Hyacinthe), un abonnement perpétuel à *Vers Demain* et une visite guidée au Musée de Cire de Montréal ».

Cette nouvelle galerie a beau prétendre qu'elle est « mobile dans le temps, mobile dans l'espace, mobile quant aux objets », on n'en reste pas moins perplexe devant son nouveau projet . . .

★

En même temps, un autre communiqué nous informe de l'ouverture prochaine de PRAGMA, une galerie éphémère (sic) « qui présentera EXCLUSIVEMENT de l'art expérimental ». Située au septième étage du 1180, rue Drummond, la galerie accueillera « régulièrement des invités de marque dans le but d'animer ce débat qui doit avoir lieu sur des questions d'importance en art actuel ». Les oeuvres récentes de François Jolly et de Jean Robillard inaugureront bientôt cet espace qui profite de la générosité de la Compagnie générale de gestion immobilière.

★

Enfin, une autre galerie ouvre ses portes cette semaine au huitième étage du 3981, boul. Saint-Laurent, dans un quartier qui est décidément devenu, au cours des deux ou trois dernières années, le plus fourni en la matière. Il s'agit de la galerie Skol dont la programmation, également fournie, ne prévoit pas moins de sept expositions d'ici Noël, en général de jeunes artistes qui louent eux-mêmes le local.

L'espace est agréable mais relativement petit, et il faut éviter de le surcharger comme l'a peut-être fait Pierre Bellemare dont les « faits sculpturaux », qui en sont les premiers occupants jusqu'au 29 septembre, ne sont pourtant pas antipathiques. Une histoire à suivre.

★

Toutes les personnes qui oeuvrent dans le monde du graphisme ont jusqu'au vendredi 28 septembre pour soumettre des pièces, réalisées entre le 31 juillet 1982 et le 28 septembre 1984, au jury international qui sélectionnera les meilleures dans 16 catégories et leur décernera le Certificat d'Excellence « Graphisme Québec 84 ».

Les pièces gagnantes seront exposées pour le grand public, entre le 19 et le 22 novembre, au Centre Sheraton de Montréal, avant d'être regroupées dans un catalogue, le printemps prochain. La Société des graphistes du Québec parrainera pour la troisième fois ce concours « Graphisme Québec » et, à l'occasion de son 10e anniversaire, organisera une exposition spéciale des travaux graphiques québécois qui ont reçu une reconnaissance internationale, en plus d'accueillir deux expositions américaines de rapports annuels et de brochures sélectionnés par la compagnie de papier Mead. (Pour tous renseignements : 845-6165).

★

Au seuil de sa cinquième saison, le Centre Dazibao vient d'aménager — lui aussi ! — au 4060, boul. Saint-Laurent et présente, ce soir et demain soir à 20 h 30, un défilé de mode bénéfice de huit des meilleurs couturiers montréalais (Bakanou, Claire Belzil, Alex Espinosa, Yves Guilbo, Michèle Hamel, Georges Lévesque, Jac Mat et Christiane Tessier), dont les profits aideront à payer les coûts d'aménagement dans le nouveau local, mieux situé et plus spacieux.

L'événement est le résultat du travail d'une cinquantaine de bénévoles de diverses spécialités qui tenaient à ce que ce dynamique centre d'animation et d'exposition photographique entreprenne sa nouvelle saison du bon pied. On peut se procurer des billets au coût de $ 10 en téléphonant à la coordinatrice du projet, Diane Poirier, au 845-0063.

★

À l'occasion de la fermeture de l'exposition *Montréal-tout-terrain*, il y aura, demain soir à 20 h, un spectacle de musique et de performance avec, dans l'ordre, Denis Farley, Piki Soul, Jenny Sigrun and the Blues Burgers, Ray Condo and the Gunners et Fats.

Légendes du monde à R.- C.

MONTREAL (PC) — Pour le producteur Daniel Bertolino, l'avenir est au troc aussi bien avec le cinéma que d'autres produits et cela accommode même les pays moins fortunés. La série *Légendes du Monde*, qui commence cette semaine à la télévision de Radio-Canada, illustre cette tendance.

Pour tourner les 26 épisodes, M. Bertolino et ses partenaires occidentaux (Radio-Canada, Télélfilm Canada, Société générale du cinéma, l'Unesco et la chaîne française A-2) ont apporté les fonds ($2 millions), l'expertise et l'équipement.

Les pays (par exemple Argentine, Venezuela, Portugal, Algérie, Porto-Rico, Pologne, autochtones du Québec) qui ont accueilli les équipes de tournage ont fourni les interprètes et figurants, la matière première que représentent leurs légendes ainsi que des services d'accueil.

Les producteurs ont également cédé à ces pays les droits d'exploitation à perpétuité des épisodes tournés chez eux, a signalé M. Bertolino. Pour toute la série, ils ont droit à trois diffusions gratuites en cinq ans.

Cet arrangement permet à des pays qui n'en auraient pas les moyens autrement d'acheter des films dont le contenu les touche et aussi de faire connaître leur culture à l'étranger.

10 DERNIERS JOURS pour acheter la CINÉ-CARTE du cinéma OUTREMONT et de L'AUTRE CINÉMA
15 FILMS POUR $25.

LE BAL

Dir.: Roué-Doudou Boicel Le Maître du DELTA BLUES
TAJ MAHAL
Ce soir
Spectacles séparés vend.
OBO ADDY & KUKRUDU du Ghana 22 sept.
286 Ste-Catherine O. Métro Place des Arts 861-0657

Un film sur la nostalgie des souvenirs, sur la mémoire, sur le temps, sur les amours anciennes...
14 ANS
VERSION FRANÇAISE INTEGRALE
SERGIO LEONE / ROBERT DeNIRO
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE

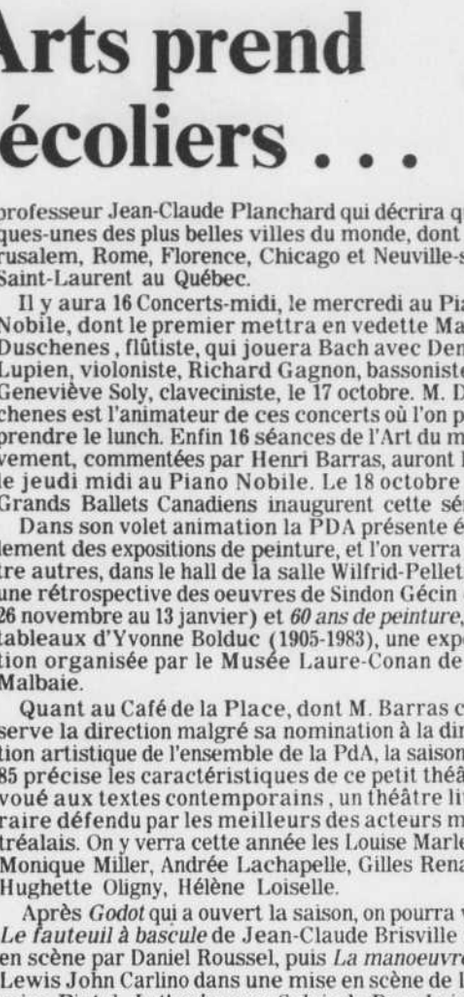

ADULTES..... 5,50$
ADOLESCENTS (14-17 ans)..... 5,00$
ÂGE D'OR CINÉMAS UNIS..... 2,25$
TOUS LES JOURS À 2:00 & 8:00 P.M.
Le PARISIEN 1
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

«LE MEILLEUR FILM DE 1984»
—Richard Corliss, TIME MAGAZINE
«La plus grande création»
—Vincent Canby, THE NEW YORK TIMES
POUR TOUS

Un film de Ingmar Bergman
APRÈS LA RÉPÉTITION
En complément de Programme "CHER MONSIEUR L'AVIATEUR"
ELYSÉE: SAM. DIM.: 1:05, 3:05, 5:05, 7:05, 9:05, SEM. 7:05, 9:05
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

"L'AMOUR JALOUX ET OBSESSIF DE SWANN, L'ANTISÉMITISME DE L'ÉPOQUE, L'HOMOSEXUALITÉ À PEINE VOILÉE DE CHARLUS, LE MONDE FERMÉ DE L'ARISTOCRATIE DONT NOUS N'AVONS PLUS D'IDÉE AUJOURD'HUI... VOLKER SCHLONDORFF A FAIT UN FILM INTELLIGENT, UN BEAU FILM, QU'IL FAUT REGARDER ATTENTIVEMENT. APRÈS LE SUCCÈS DU "TAMBOUR", IL A OSÉ CE QUE N'AVAIENT RÉUSSI NI VISCONTI, NI LOSEY.
Serge Dussault (La Presse)
14 ANS

d'après le roman de MARCEL PROUST
Un film de VOLKER SCHLONDORFF
JEREMY IRONS — ORNELLA MUTI
MARIE-CHRISTINE BARRAULT
FANNY ARDANT — ALAIN DELON
Le PARISIEN 3
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
PARISIEN: 1:00, 3:05, 5:15, 7:15, 9:25, SAM. DERNIER SPECTACLE: 11:30.

RENÉ MALO PRÉSENTE
«ARCAND est un grand acteur!»
Manon Péclet DIMANCHE MATIN
«Ce que j'ai vu de meilleur du côté québécois cette année au festival. J'ai aimé dans ce film le portrait d'un homme québécois éloigné du modèle traditionnel.»
Luc Perrault LA PRESSE
14 ANS

DENYS ARCAND ROGER LEMELIN
GABRIEL ARCAND ANNE LETOURNEAU JEAN CARMET VÉRONIQUE JANNOT DONALD PILON
PIERRE CURZI JULIETTE HUOT DENISE FILIATRAULT SERGE DUPIRE
ROGER LEMELIN DENYS ARCAND OLIVIER DASSAULT
DENIS HÉROUX JOHN KEMENY JUSTINE HÉROUX ICC
Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
LAVAL 5
CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3
PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 3
PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

cinémasplus présente
Une femme met son cœur aux enchères, quatre personnes se disputent la mise, seule la Pirate connaît l'enjeu.
JANE BIRKIN • PHILIPPE LÉOTARD
MARUSCHKA DETMERS • LAURE MARSAC
18 ANS Adultes
la pirate
Sélection officielle CANNES 84

un film de JACQUES DOILLON
Tous les jours: 1:45 - 3:35 - 5:15 - 7:05 - 8:50
BERRI 3
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

ACCLAMÉS ET APPLAUDIS PAR LE PUBLIC ET LA CRITIQUE, LES 2 GRANDS FILMS DU FESTIVAL DE MONTRÉAL.
JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent

★★★★ "UNE OEUVRE MAÎTRESSE. Le meilleur film américain depuis longtemps. Drame, humour, poésie . . . il vous saisit par ses caractères humains et fascinants." —Roger Ebert, CHICAGO SUN-TIMES
"BRILLANT ET FASCINANT. Un film qui vous absorbe, vous enrichit et vous séduit par ses images "hallucinantes". Je vous le recommande sans hésitation." —Janet Maslin, NEW YORK TIMES
★★★★ "D'UNE INTENSE ÉMOTION. Une fresque qui touche par sa sensibilité. Allez voir EL NORTE, un film d'une chaleur intérieure qui allie le récit humain à la super-production." —Kathleen Carroll, N.Y. DAILY NEWS
"UNE ÉPOPÉE AMÉRICAINE. Éblouissante, sensible, étonnante, intelligente, généreuse." —Judith Crist, WOR-TV
"SUCCÈS SANS CONTESTE. C'est EL NORTE qui a — de très loin — battu tous les records d'affluence au Festival de Cannes." —Colette Bilard, FILM FRANÇAIS

avec ZAIDE SILVIA GUTTIERREZ et DAVID VILLALPANDO
produit par ANNA THOMAS • réalisé par GREGORY NAVA
ELYSÉE: (Version Originale, S.T. Français), SAM. DIM. 1:30, 4:00, 6:45, 9:20, SEM. 6:45, 9:20
V.O. sous-titres FRANÇAIS
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
PLACE VILLE-MARIE 1.00, 3:40, 7:00, 9:35
V.O. sous-titres ANGLAIS
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-0689

GRAND PRIX DU JURY FESTIVAL DE MONTRÉAL '84
18 ANS Adultes

avec VALÉRIE KAPRISKY et FRANCIS HUSTER
"UN FILM TROUBLANT D'UNE VIRTUOSITÉ DÉCONCERTANTE. Valérie Kaprisky passe de l'état de victime écrasée sous la domination des hommes à celui de femme forte et déterminée. Le film bouge comme ses hanches et ses seins, en saccades. Zulawski vous remue l'âme et le corps, comment ne pas brûler d'impatience (pour voir son film)?" —Minou Petrowski, CLIN D'OEIL
"UN MATISSE DÉCHAÎNÉ. Kaprisky est poussée à bout et réduite à ses seuls réflexes . . . elle fait passer le nu au sens où un peintre verrait soudain son modèle s'animer." —S.D., LIBERATION
"LA SEXUALITÉ SUBLIMÉE PAR L'ART. Zulawski vise haut. Il est habité par une telle force, un tel talent visionnaire que l'on reste fasciné par son regard sordide et illuminé." —Jean-Luc Douin, TÉLÉRAMA
"UN FILM ÉBLOUISSANT. Les images déboulent, splendides, sans une seconde de répit. Kaprisky est stupéfiante de beauté, de sauvagerie vitale." —Colette Godard, LE MONDE
PARISIEN: 12:40, 2:55, 5:10, 7:25, 9:40, SAM. DERNIER SPECTACLE 11:50.
LAVAL: SAM. DIM. 12:50, 3:00, 5:05, 7:20, 9:35, SEM. 7:20, 9:35, SAM. DERNIER SPECTACLE: 11:35
VERSAILLES: SAM. DIM. 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10, SEM.: 7:10, 9:10.
P.V.MARIE: (Version Originale, S.T. Angl.) 12:25, 2:35, 4:45, 6:55, 9:05.
Le PARISIEN 4
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
LAVAL 4
CENTRE LAVAL 688-7776
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866-0689
VERSAILLES 2
PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

BRAVO ROHMER
IRRÉSISTIBLEMENT DRÔLE ET INFINIMENT SÉDUISANT.
Les Nuits de la pleine lune nous sert avec esprit des vérités qui seraient cruelles dites par quelqu'un d'autre, mais qui nous charment sans nous atteindre parce que Rohmer s'adresse avant tout à l'intelligence du spectateur.
—Francine Laurendeau, Le Devoir
LE SUCCÈS D'UN GRAND CLASSIQUE.
. . . joué selon les canons de la perfection rohmérienne, vous n'avez pas à hésiter une seconde.
—Le Matin, 6 sept '84
VIVAFILM

LION D'OR VENISE '84
Meilleure actrice: Pascale Ogier
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE

ERIC ROHMER
POUR TOUS
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE: PARFAIT.
Le dialogue est délicieux, drôle et percutant. Il aurait au moins fallu 10 dialoguistes français pour arriver à un tel résultat.
—France Soir, 5 sept '84
Rohmer, plus personne ne le nie, restera l'ethnologue numéro un de la société française de son temps.
—La libération, 4 sept '84
MEILLEURE COMÉDIE DE ROHMER.
Les meilleures comédies de Rohmer ont cette précision du détail visuel, verbal et psychologique qu'aucun autre réalisateur contemporain n'a réussi à trouver dans leur oeuvre.
—New York Times, 7 sept '84
Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
PARISIEN: 1:45, 3:50, 5:50, 7:55, 10:00, SAM. DERNIER SPECTACLE: 11:55

ARTS ET SPECTACLES

Les Four Stars

Une caricature décevante

JEAN ROYER

★ **Au fil des étoiles avec les Four Stars.** Mise en mots de Pierre Guénette d'après une idée d'Élise Guèvremont et Mario Rodrigue; mise en musique d'André Lacoste; mise en scène de Louis Léveillé; avec Johanne Garneau, Elise Guèvremont, Richard Lalancette, Benoit Paiement et Mario Rodrigue. Au café-théâtre La Licorne.

L'idée était belle. Prendre comme sujet des personnages de la musique populaire et les suivre à travers différentes époques, de la mode des Platters jusqu'à celle du disco. De 1958 à 1984, les groupes musicaux sont passés sur la scène populaire comme des étoiles filantes. Les quatre étoiles de ce spectacle de Guénette-Lacoste à La Licorne restent sur scène durant plus de deux heures pour traverser les vagues de la chanson populaire et pour raconter le mélodrame des vedettariats éphémères ou ratés.

Les Fours Stars évoluent en effet dans des parodies de rengaines populaires et de complaintes hippy ou western. Entre ces morceaux de rire, les spectateurs sont invités à un triste théâtre : celui de la vie privée de ces artistes, une vie banale à pleurer. Finalement, c'est le spectacle lui-même qui devient banal.

Bien sûr, les comédiens réussissent à nous faire rire dans les imitations de différents groupes et interprètes populaires connus. Mais cela ne va pas plus loin que la parodie et n'évite pas de glisser jusqu'à la caricature. Justement, c'est dans sa distance au sujet que le spectacle se perd. Ce qui reste drôle dans les parodies chantées devient mélo dans les scènes de ce théâtre pseudo-rétro. On ne croit plus aux personnages. De fait, on n'y a jamais cru: ils chantent à travers les tics des vedettes connues et ils vivent les scènes les plus romantico-ordinaires déjà vues dans quelque photo-roman ou « journal artistique ». De sorte qu'on croirait assister à des scènes d'une espèce d'*Aurore, enfant martyre* du monde du spectacle. Les auteurs de *Fours Stars* ont bien observé les tics des artistes de la scène mais n'ont pas su atteindre l'humain qui habite ces drôles de personnages.

Dans son ensemble, la production reste assez brillante, surtout du côté des comédiens, même si elle manque de rythme et tombe dans l'ennui parfait entre les chansons. Voilà beaucoup de talents réunis pour si peu de succès. Mais peut-être aussi que cette idée d'un spectacle sur le monde du spectacle ne valait pas mieux que les acrobaties du serpent qui se mord la queue.

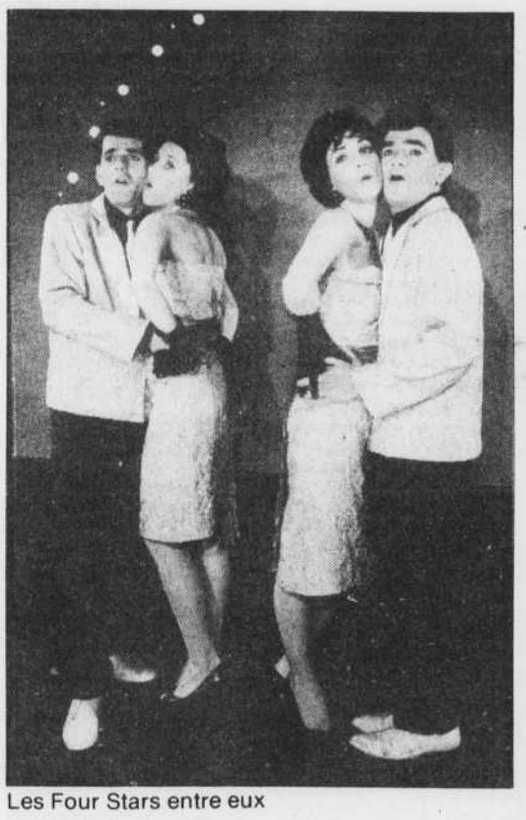

Les Four Stars entre eux

GAGNANT DU GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 1984
GAGNANT DU PRIX D'EXCELLENCE AU FESTIVAL DES FESTIVALS DE TORONTO /84

LA FEMME DE L'HOTEL

POUR TOUS

BERRI 2
ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1:30 - 3:20 - 5:10 - 7:00 - 9:05

René Malo présente

VOUS RAPPELEZ-VOUS DES ANNÉES 60?

Des années chargées d'émotions pour toute une génération...

14 ANS

Les Années de Rêves

Un film de JEAN-CLAUDE LABRECQUE

avec GILBERT SICOTTE • ANNE-MARIE PROVENCHER
et MONIQUE MERCURE • AMULETTE GARNEAU • CARMEN TREMBLAY • ROGER LEBEL • JOHN WILDMAN

Scénario et dialogues: ROBERT GURIK Directeur de la photographie: ALAIN DOSTIE
Une production de CLAUDE BONIN, FRANÇOIS LABONTÉ pour LES FILMS VISION 4

Berri: Tous les jours: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:40
BERRI 1 · ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
CARTIER-LAVAL · 226 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124
CARTIER-LAVAL: Lun. à Ven.: 7:30 - 9:20 Sam. Dim.: 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

RENÉ MALO présente

Le grand gagnant des césars 84!
5 CESARS DONT MEILLEUR ACTEUR

«**COLUCHE** apparait transfiguré; **ANCONINA**, fébrile, impatient, nerveux, laisse croire à son personnage.»
Franco Nuovo LE JOURNAL DE MONTRÉAL

«...**COLUCHE** compose dans TCHAO PANTIN un personnage qui crève l'écran»
Richard Gay LE DEVOIR

«...Deux performances exceptionnelles bien appuyées par celles d'Agnès Soral et Philippe Léotard.»
Serge Chaillé ÉCHOS VEDETTE

«**TCHAO PANTIN**... le film à voir...»
Pierre Brousseau BON DIMANCHE

14 ANS

TCHAO PANTIN

COLUCHE - RICHARD ANCONINA

Un film de CLAUDE BERRI
Avec AGNÈS SORAL ET PHILIPPE LÉOTARD
Adaptation et dialogues CLAUDE BERRI ET ALAIN PAGE
Images BRUNO NUYTTEN Musique CHARLÉLIE COUTURE
Production RENN PRODUCTIONS

BERRI 4
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1:40 - 3:30 - 5:25 - 7:20 - 9:15

cinémasplus présente

VIVA LA VIE
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

Le même jour, à la même heure, dans les mêmes circonstances, dans des lieux différents, un homme et une femme qui ne se connaissent pas, disparaissent. Fugue? enlèvement? suicide? la police enquête.

Locale au début, l'affaire prend soudain une dimension mondiale. Alors l'incroyable histoire de VIVA LA VIE commence...

POUR TOUS

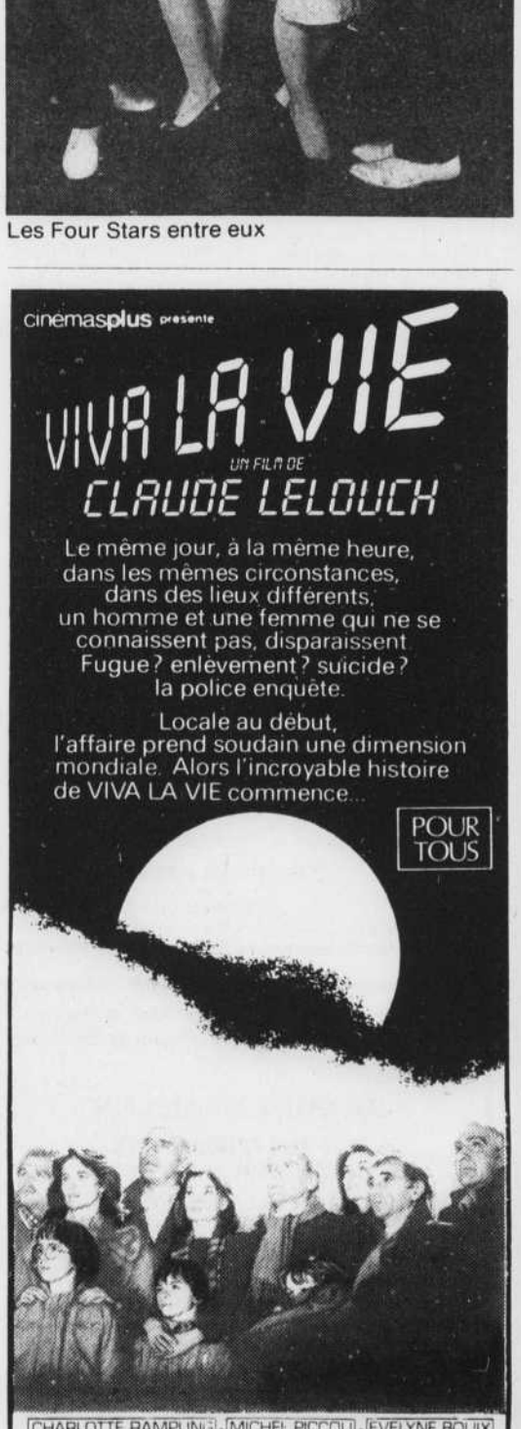

CHARLOTTE RAMPLING · MICHEL PICCOLI · EVELYNE BOUIX
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT · CHARLES AZNAVOUR
LAURENT MALET · TANYA LOPERT · RAYMOND PELLEGRIN · CHARLES GERARD · ANOUK AIMEE

DOLBY STEREO™ Arrivez à l'heure

CRÉMAZIE
ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
Lun. à Ven.: 7:15 - 9:25
Sam. Dim.: 12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:15 - 9:25

POUR TOUS

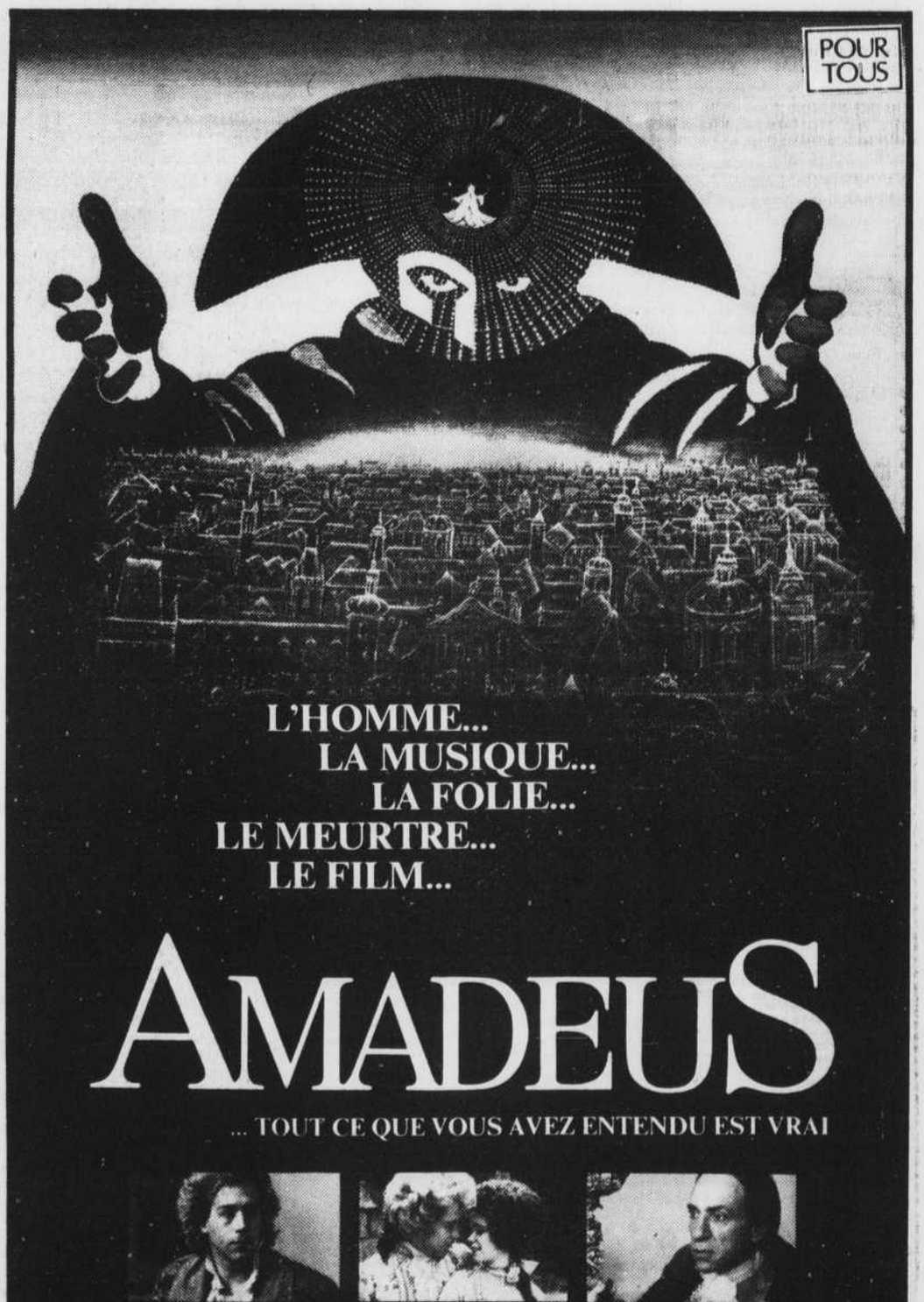

L'HOMME...
LA MUSIQUE...
LA FOLIE...
LE MEURTRE...
LE FILM...

AMADEUS

... TOUT CE QUE VOUS AVEZ ENTENDU EST VRAI

The SAUL ZAENTZ Company Presents PETER SHAFFER'S AMADEUS A MILOS FORMAN Film
F. MURRAY ABRAHAM TOM HULCE ELIZABETH BERRIDGE
SIMON CALLOW ROY DOTRICE CHRISTINE EBERSOLE JEFFREY JONES CHARLES KAY
Executive Producers MICHAEL HAUSMAN and BERTIL OHLSSON Director of Photography MIROSLAV ONDRICEK
Music Conducted and Supervised by NEVILLE MARRINER Production Designer PATRIZIA VON BRANDENSTEIN Choreographer TWYLA THARP
Screenplay and original stage play by PETER SHAFFER Produced by SAUL ZAENTZ Directed by MILOS FORMAN

An ORION PICTURES Release
©1984 THE SAUL ZAENTZ COMPANY. ALL RIGHTS RESERVED
Filmed in PANAVISION® Prints by TECHNICOLOR®
70 mm DOLBY STEREO® SELECTED THEATRES
ORIGINAL SOUNDTRACK ALBUM AVAILABLE ON FANTASY RECORDS AND TAPES

LAISSEZ PASSER NON-ACCEPTÉ
6 TRACK 70MM DOLBY STEREO
Adultes 5.50 $ Moins de 14 ans 3.00 $
Étudiants 14-17 ans 5.00 $ Age d'or 3.00 $

À L'AFFICHE
PLAZA ALEXIS NIHON 1
NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4246
13.15 - 16.10 19.00 - 21.45
cinémas ODÉON

AVIS PUBLICS

Le Conseil des ministre de l'Éducation (Canada) demande qu'on lui présente des propositions relatives à la création et à l'administration d'une base de données pour exploitation en ligne, donnant des renseignements sur les didacticiels. Pour obtenir de la documentation, s'adresser à:

Mlle Marilyn Mazurek
Secrétariat du CMEC
252, rue Bloor Ouest,
Bureaux 5-200
Toronto, Ontario
M5S 1V5
Tél.: (416) 964-2551

Les propositions doivent parvenir au secrétariat au plus tard le 15 octobre 1984.

PRENEZ AVIS QUE, DIXON VAN LINES MONTRÉAL LTÉE, détentrice du permis M-300335, avise la Commission des Transports du Québec qu'il s'est produit au sein de son organisation un changement de contrôle et le rachat de certaines actions par la corporation et elle demande qu'à l'occasion de ces transactions, le permis soit renouvelé.
Elle invoque l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke est, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: le 20 septembre 1984
2ième publication: le 21 septembre 1984
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
Par: Adrien R. Paquette/Procureur

PRENEZ AVIS QUE, JACQUES ST-JACQUES INC., 1018 Principale, Pointe-au-Chêne, Québec, J0V 1T0, demande à la Commission des Transports du Québec le permis spécial suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — CITERNE.
De Montréal à Lachute et Calumet, pour le transport de produits pétrolifères par véhicules citernes, pour le compte de PÉTROLES CHARLEBOIS INC., du 15 octobre 1984 au 30 avril 1985.
RESTRICTION:
La requérante utilisera les remorques citernes de l'expéditrice.
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qc, H2L 1K2.
1ère publication: le 20 septembre 1984
2ième publication: le 21 septembre 1984
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
Par:
Adrien R. Paquette/PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 505-41-000064-84-2

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC ART. 139 C.P.C.

À: MADAME GINETTE GAUMOND
Considérant la demande formulée par la requête en date du 14 septembre 1984, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au Greffe du Tribunal de la Jeunesse situé au 201 Place Charles Lemoyne à Longueuil, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé sous réserve des restrictions légales prescrites de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi et pour prendre copie d'une déclaration le concernant.

PATRICK PLANTE,
greffier

BERNIER, ARCHAMBAULT & GAGNON
Procureurs du Directeur de la Protection de la jeunesse du Centre de services sociaux Richelieu

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-031892-842

XEROX CANADA INC.,
Partie demanderesse
-c-
VERVILLE & BURCHMORE INC., faisant affaires sous les nom et raison sociale de LES ENTREPRISES SÉKURITEC ENR.,
-et-
LES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ INCENDEX INC.,
Parties défenderesse

ORDONNANCE

À: VERVILLE & BURCHMORE INC., faisant affaires sous les nom et raison sociale de LES ENTREPRISES SÉKURITEC ENR.
Partie défenderesse

ORDRE EST DONNÉ à VERVILLE ET BURCHMORE INC., faisant affaires sous les nom et raison sociale de LES ENTREPRISES SÉKURITEC ENR., de comparaître dans un délai de TRENTE (30) jours de la publication de la présente ordonnance.
PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration ont été déposées à votre attention au Greffe de la Cour Provinciale du district de Montréal. Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la demanderesse pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.
ET VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 14 septembre 1984
(S) Marcelle Aubry, p.a.
Protonotaire-adjoint

MARTINEAU WALKER
Procureurs de la demanderesse
800 Place Victoria
Suite 3400
Montréal, Québec
H4Z 1E9

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PORTE SEPT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 7ème jour de septembre 1984, sous le numéro 3513770.
Ce 13ème jour de septembre 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-136918-848

PABLO ALBERTO LOPEZ
Requérant
-vs-
PATRICIA RUIZ
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée Dame Patricia Ruiz est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 13 septembre 1984
(s) Me Marcelle Aubry
Protonotaire adjoint

MÉS LESTAGE & RHÉAUME
794, rue Fréchette
Suite 110
Longueuil, Québec
Tél.: 670-7372

AVIS

PRENEZ AVIS, que la requérante LES TRANSPORTS MONTREX LIMITÉE, détentrice du permis M-305155 des dossiers de la Commission des Transports du Québec, s'adressera à cette dernière afin qu'elle maintienne en vigueur le permis par elle détenue suite au changement de contrôle survenue en son sein:
— anciens actionnaires:
LES ENTREPRISES ROBERT
PELLERIN INC. 60 actions
GÉRALD SABOURIN: 30 actions
— nouveaux actionnaires:
GESTION MALETTE & OUELLETTE INC. 90 actions
actionnaires de GESTION MALETTE & OUELLETTE INC.
RAYMOND OUELLETTE 50%
NORMAND MALETTE 50%
La requérante demande au surplis l'application de l'article 85 des règles de pratique afin que la décision devienne en vigueur immédiatement.
DURÉE MAX.: 364 JOURS.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, au 505, rue Sherbrooke est, Montréal (Québec).
1ère publiation: vendredi le 21 septembre 1984
2ème publication: vendredi le 22 septembre 1984
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: Me Céline Trudeau
200, rue St-Jacques Ouest
Suite 900
Montréal (Québec)
H2Y 1M1

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES INVESTISSEMENTS F.Y.M. INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 7ème jour de septembre 1984, sous le numéro 3513772.
Ce 13ème jour de septembre 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO.: 500-02-032013-844

LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
— vs —
126445 CANADA INC.
Partie défenderesse

La défenderesse, 126445 CANADA INC., d'adresse inconnue, est par la présente requis de comapraître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 19 septembre 1984
DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire adjoint

Comm. des Normes du travail
Me Guy Poirier
Complexe Desjardins, # 2420
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ,
Requérante;
— vs —
DOMINIQUE ROUILLER,
Défenderesse-intimée;
— et —
AMEUBLEMENTS DUFFERIN INC.,
Mise-en-cause;

PAR ORDRE DE CETTE COUR:
La défenderesse, DOMINIQUE ROUILLER, d'adresse inconnue, est par les présentes requises de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref de saisie avant-jugement, affidavit et déclaration ont été laissée à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice à Montréal au: 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, dans ledit district.
Faute par la défenderesse, DOMINIQUE ROUILLER, de comapraître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire adjoint

Me GRÉGOIRE PERRON
Avocat
84, rue Notre-Dame ouest,
5e étage,
MONTRÉAL (Québec)
H2Y 1S6
Tél.: 285-6441

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-136989-849

BERYL KIGER
Requérante
-c-
RALPH VERNON KIGER
Intimé

AVIS

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de cette publication. Une copie de la Requête en divorce a été laissée au Greffe des Divorces. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut un jugement de divorce.
LECHTER & SEGAL
1440 Ste-Catherine ouest,
suite 804
Montréal (Québec) H3G 1N6
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des divorces)

NO: 500-12-136793-845

M. MICHAEL BURKE,
Requérant
— vs —
DAME ENA GRACE BAILEY,
Intimée
— et —
LE CURATEUR PUBLIC,
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intmée, ENA GRACE BAILEY, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 12 septembre 1984
(S) MARCELLE AUBRY, P.A.
BIBEAU & FAUTEUX
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO.: 500-02-032206-844

VILLE DE MONTRÉAL,
demanderesse
— c. —
JEAN-MARC ROY,
défendeur
— et —
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
mis-en-cause

Il est enjoint à la partie défenderesse, JEAN-MARC ROY, à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Mes PÉLOQUIN, ALLARD ET LACROIX
275, rue Notre-Dame est,
Montréal, Qc
Procureurs de la demanderesse

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES COMMUNICATIONS ORBITEL LTÉE/ORBITEL COMMUNICATIONS LTD. faisant affaire sous la raison sociale CENTRE DE VIDÉO CIVIQUE ENRG./CIVIC VIDEO CENTRE REG'D a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4 jour de septembre 1984, sous le numéro 3512510.
Ce 12 jour de septembre 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR PROVINCIALE

NO: 700-02-002411-842

ALEX BREMNER LTÉE,
demanderesse
-c.-
STAR DRILLING LTD.,
défenderesse

ORDONNANCE

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention de la défenderesse.
Saint-Jérôme, ce 17 septembre 1984
A. Brunet,
greffier-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 505-41-000065-84-9

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC ART. 139 C.P.C.

À: MONSIEUR JOCELYN DEMONNE
Considérant la demande formulée par la requête en date du 14 septembre 1984, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au Greffe du Tribunal de la Jeunesse situé au 201 Place Charles Lemoyne à Longueuil, dans un délai de (dix (10) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé sous réserve des restrictions légales prescrites de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi et pour prendre copie d'une déclaration le concernant.

PATRICK PLANTE,
greffier

BERNIER, ARCHAMBAULT & GAGNON
Procureurs du Directeur de la Protection de la jeunesse du Centre de services sociaux Richelieu

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 505-41-000064-84-2

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC ART. 139 C.P.C.

À: MONSIEUR JOCELYN DEMONNE
Considérant la demande formulée par la requête en date du 14 septembre 1984, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au Greffe du Tribunal de la Jeunesse situé au 201 Place Charles Lemoyne à Longueuil, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé sous réserve des restrictions légales prescrites de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi et pour prendre copie d'une déclaration le concernant.

PATRICK PLANTE,
greffier

BERNIER, ARCHAMBAULT & GAGNON
Procureurs du Directeur de la Protection de la jeunesse du Centre de Services sociaux Richelieu

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est donné que Jacqueline McKeaveney, sans emploi, résidant et domiciliée au 0234, Bergevin, appartement 1, Lasalle, district de Montréal, s'adressera au ministère de la Justice pour obtenir un certificat afin que son nom soit désormais Jacqueline WALKER.
LACHINE, ce 11 septembre 1984
BARRIÈRE, NEUER et ASS.
Procureurs de la requérante

AVIS

Avis est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. 1977, c.p. 16) que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque de nantissement et degage consenti par LES ALIMENTS CADO LTÉE en faveur de CANADA PERMANENT TRUSTCOMPANY, reçu devant Me Ernest Rashkovan, notaire, le 12 mars 1981 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3155563 et suivi d'un acte de fiducie supplémentaire reçu avant le même notaire et enregistré au même endroit sous le numéro 3208360, est devenue exécutoire.
CANADA PERMANENT TRUST COMPANY,
ès-qualité de fiduciaire pour les détenteurs d'obligations de Les Aliments Cado Ltée.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 505-41-000063-84-4

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC ART. 139 C.P.C.

À: MADAME GINETTE GAUMOND
Considérant la demande formulée par la requête en date du 14 septembre 1984, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au Greffe du Tribunal de la jeunesse situé au 201 Place Charles Lemoyne à Longueuil, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé sous réserve des restrictions légales prescrites de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi et pour prendre copie d'une déclaration le concernant.

PATRICK PLANTE,
greffier

BERNIER, ARCHAMBAULT & GAGNON
Procureurs du Directeur de la Protection de la jeunesse du Centre de services sociaux Richelieu

---

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

DAME FLORILDA GAGNON LALONDE ALIAS "LYNDA"
requérante

AVIS

À QUI DE DROIT:
RE: DAME FLORILDA GAGNON LALONDE ALIAS "LYNDA", domiciliée et résidant au 12 rue Linda, à St-Eustache;
PRENEZ avis que Dame Florilda Gagnon Lalonde alias "LYNDA" présente à l'Honorable Ministre de la Justice de la province de Québec une requête pour changement de nom et veuillez agir en conséquence.
ST-EUSTACHE, ce 11 novembre 1983
Dame Florilda Gagnon-Lalonde Alias "LYNDA"
AVIS est donné que Dame Florilda Gagnon Lalonde alias "LYNDA" domiciliée au 12 rue Linda, à St-Eustache, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Florilda Linda Gagnon-Lalonde, ce changement n'affectue que la requérante.
ST-EUSTACHE, ce 11 novembre 1983
BLOUIN, SAULNIER & ASS.
Avocats de la requérante

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PARNELLI JUNIORS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24ième jour d'août 1984, sous le numéro 3510096.
Ce 10ième jour de septembre 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LION RUBBER & PLASTICS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24ième jour d'août 1984, sous le numéro 3510095.
Ce 10ième jour de septembre 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que MAURICE THIBAULT LTÉE, de Duparquet, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer et maintenir les permis M-501291 001, 003, 004, 005, 006, 007, 008, 009, 010 et 011, région 8, en faveur de CONSTRUCTION TEKNOR INC., de Val d'Or, PQ. Tout intéresse peut y faire opposition ou intervention dans les 5 jours de la deuxième parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, est, Montréal, PQ.

LOUIS, LAVOIE, avocat
1ère parution: 21 septembre 1984
2ème parution: 22 septembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 505-41-000063-84-4

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC ART. 139 C.P.C.

À: MONSIEUR JOCELYN DEMONNE
Considérant la demande formulée par la requête en date du 14 septembre 1984, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au Greffe du Tribunal de la Jeunesse situé au 201 Place Charles Lemoyne à Longueuil, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé sous réserve des restrictions légales prescrites de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi et pour prendre copie d'une déclaration le concernant.

PATRICK PLANTE,
greffier

BERNIER, ARCHAMBAULT & GAGNON
Procureurs du Directeur de la Protection de la jeunesse du Centre de services sociaux Richelieu

---

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 80 (4))

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:
INTERLINK REG'D, société ayant sa principale place d'affaires au 1522 ouest, rue Sherbrooke, suite 29, en la cité de Montréal, et VARUN KHURANA, résidant au 500, rue François, #408, en la cité d'Île des Soeurs-Verdun, et SUZANNE LAMANQUE, résidant au 4605, rue Plamondon, appartement 7, en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une proposition le 11ème jour de septembre 1984, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27ème jour de septembre 1984, à 1:30 heures de l'après-midi au bureau du syndic sous-signé, au 2 Complexe Desjardins, bureau 2600, en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

JEAN-PIERRE PELLERIN, c.a.,
Syndic

DE
MAHEU NOISEUX INC.
2, Complexe Desjardins,
bureau 2600
C.P. 153, Succ. Desjardins
Montréal, Québec (H5B 1E8)
Tél.: (514) 281-1565

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 août 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PARNELLI JUNIORS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24ième jour d'août 1984, sous le numéro 3510096.
Ce 10ième jour de septembre 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 200-27-4023-825. YVON MARCOUX PERCEPTEUR, partie demanderesse, -vs- MICHEL TREMBLAY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1 octobre 1984 à 14:00 heures au 405 Chambly #127 Longueuil district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL TREMBLAY, saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur 20" RCA, Camera vidéo et acc. RCA 2 hauts-parleurs. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: BENOIT BOURGEOIS, huissier, 677-3734. RICHARD FORGET Huissier.

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE DE DELSON. No.: 99-84, 83-84. LA REINE, partie demanderesse, -vs- MICHEL ARCHAMBAULT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1 octobre 1984 à 13:00 heures au 1455 Thierry Ville Lasalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL ARCHAMBAULT, saisis en cette cause, consistant en: Vaisselier bois brun et acc., 1 laveuse à vaisselle Viking. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: BENOIT BOURGEOIS, huissier, 677-3734. RICHARD FORGET huissier.

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE DE BROSSARD. No.: 121 B 83-6397, 121 B 83-6338, 121 B 83-5600, 121 B 83-6317. VILLE DE BROSSARD, partie demanderesse, -vs- JEAN MÉNARD ENR., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1 octobre 1984 à 15:00 heures au 476 Bienville Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN MÉNARD ENR., saisis en cette cause, consistant en: Acc. de bureau, fillière, chaises, dactylo IBM, réfrigérateur, poêle, réservoir eau chaude, équipement de plombier, etc., Camion Ford. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: BENOIT BOURGEOIS, huissier, 677-3734. RICHARD FORGET huissier.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE
HARVARD HOLDING CORPORATION

AVIS est par les présentes donné que la compagnie HARVARD HOLDING CORPORATION, constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
DATÉ à Montréal, ce 30ième jour d'août 1984.
FEINSTEIN & TRUDEAU
PROCUREURS DE LA COMPAGNIE

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le no. 3510099, la BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE (ci-après appelée "la Banque") a rétrocédé et transféré de nouveau à PARNELLI JUNIORS INC. (ci-après appelé "Le Client"), 8280, boul. St-Laurent, Bureau 140, Montréal, Québec, tout droit, titre et intérêt de La Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 24 octobre 1974 et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le no. 2558541.
FAIT CE 10ième JOUR
DE SEPTEMBRE 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 505-41-000065-84-9

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC ART. 139 C.P.C.

À: MADAME GINETTE GAUMOND
Considérant la demande formulée par la requête en date du 14 septembre 1984, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au Greffe du Tribunal de la Jeunesse situé au 201 Place Charles Lemoyne à Longueuil, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé sous réserve des restrictions légales prescrites de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi et pour prendre copie d'une déclaration le concernant.

PATRICK PLANTE,
greffier

BERNIER, ARCHAMBAULT & GAGNON
Procureurs du Directeur de la Protection de la jeunesse du Centre de services sociaux Richelieu

---

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Capitale Nationale, Travaux publics Canada, L'Esplanade Laurier, tour de l'Est, 16e étage, 140, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0M3, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à la même adresse que ci-dessus, numéro de téléphone 992-6433, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

NO: 106785 — Pour Agriculture Canada — Modifications et addition aux bâtiments 901 et 902, Centre de Recherche Zootechniques, Avenue Woodroffe, Ottawa, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des associations de la construction d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: mardi le 16 octobre 1984

Dépôt: 50,00 dollars

Bureau dépositaire des soumissions: les sous-traitants pour construction électrique et mécanique, doivent présenter leur soumissions par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions, 196, Avenue Bronson, Ottawa, Ontario, au plus tard à 15 heures, vendredi, le 12 octobre 1984, conformément aux dispositions du document intitulé les règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral) en date du 7 août 1981.

NO: 107236 — Pour Chambre des Communes — Rénovations à la cuisine cafétéria, Édifice Ouest du Parlement, Chambre des Communes, Ottawa, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des associations de la construction d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: mardi, le 9 octobre 1984

Dépôt: 250,00 dollars

Bureau dépositaire des soumissions: les sous-traitants pour construction électrique, mécanique et pour travaux de plafond acoustique, doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions, 196, Avenue Bronson, Ottawa, Ontario, au plus tard à 15 heures, le 4 octobre 1984, conformément aux dispositions du document intitulé les règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral) en date du 7 août 1981.

NO: 106712 — Réparations à l'extérieur et peinturage, bâtiments No. 88 et 90, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de soumission aux bureaux des associations de la construction d'Ottawa Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: mardi, le 9 octobre 1984

Dépôt: 50,00 dollars

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général pour le Canada. Il sera remboursés sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumission.

Canada

---

la fierté a une ville

montréal

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Ville lance un appel d'offres pour les travaux suivants:

Contrat 562/Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterains dans la rue St-Antoine, entre le boulevard St-Laurent et la rue McGill.

Fourniture du dossier:

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents de soumission à la commission des services électriques, bureau 900, 110, boulevard Crémazie Ouest, Montréal, contre le dépôt d'un chèque visé de 50 dollars garantissant le retour des pièces.

Ouverture des soumissions:

Les soumissions devront parvenir, sous pli cacheté dans les enveloppes fournies à cette fin, à l'hôtel de ville, au secrétariat administratif, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 415,

au plus tard le mercredi 3 octobre 1984 à 12:00, heure locale.

et seront ouvertes par le Greffier en séance publique, au bureau 120, immédiatement après cette heure fixée pour la clôture des soumissions.

LE GREFFIER,
Maurice Brunet

Le 21 septembre 1984

AVIS DE RACHAT

aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée

"5% Sinking Fund Debentures for Metro Lines Construction, due November 1, 2004"
(ci-après appelées "Obligations") de la

VILLE DE MONTRÉAL
PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera **POUR FINS D'AMORTISSEMENT** le 1er novembre 1984, conformément aux dispositions des Obligatons, les Obligations suivantes (ou partie de ces Obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des Obligations entièrement immatriculées portant le préfixe RE, rachetables le 1er novembre 1984 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis les numéros suivants:

0010	25 000 $	0196	5 000 $	0453	581 000 $
0016	62 000 $	0366	20 000 $	0479	3 000 $
0017	62 000 $	0373	94 000 $	0489	1 000 $
0018	25 000 $	0391	64 000 $	0493	4 000 $
0026	1 000 $	0412	65 000 $	0496	3 000 $
0049	1 000 $	0420	5 000 $	0505	3 000 $
0054	3 000 $	0436	2 000 $	0508	8 000 $
0060	6 000 $	0438	12 000 $	0531	375 000 $
0063	12 000 $	0446	4 000 $	0536	7 000 $
0090	8 000 $	0447	5 000 $	0542	11 000 $
0128	3 000 $	0449	1 000 $	0544	15 000 $

Numéros des Obligations à coupons de 1 000 $ chacune, portant le préfixe E, rachetables le 1er novembre 1984:

375142 375144 375233 375237

Les Obligations (ou partie de ces Obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaies d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company ou de The Royal Bank of Canada Trust Company, Borough of Manhattan, Ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des Obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, et dans le cas d'Obligations à coupons, avec tous les coupons échéant après le 1er novembre 1984 attachés.

Les Obligations entièrement immatriculées et les Obligations à coupons immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les Obligations entièrement immatriculées représentant la partie non rachetée de toute Obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les Obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les Obligations remises, sauf avis contraire.

AVIS PUBLIC EST AUSSI PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'intérêt sur le montant en principal des Obligations (ou partie de ces Obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître à partir du 1er novembre 1984.

VILLE DE MONTRÉAL
FERNAND DENIS, c.a.
Directeur des finances

DATÉ À MONTRÉAL, ce quatrième jour de septembre

Ville de Montréal

Avis de présentation d'un projet de loi d'intérêt privé

AVIS est, par les présentes, donné que la Ville de Montréal s'adressera à l'Assemblée nationale, à sa prochaine session, afin d'obtenir l'adoption d'une loi aux fins suivantes:

1.- Prévoir spécifiquement le pouvoir de la Ville d'autoriser les occupants d'immeubles de certains secteurs à stationner leurs véhicules en priorité ou en exclusivité dans les rues;
2.- Ratifier les règlements relatifs aux nouveaux régimes de rentes de ses employés;
3.- Ratifier les ententes relatives à la liquidation de ses engagements à l'égard des régimes de rentes.

Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur ce projet de loi doit en informer le Directeur de la législation, bureau 126, Hôtel du Parlement, Québec, G1A 1A4.

PELOQUIN, ALLARD et LACROIX
Procureurs de la Ville de Montréal.

Gouvernement du Canada | Government of Canada

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRANT NO 12-1942" relativement

REMISE EN ÉTAT DES BERGES DU CANAL ÉCLUSE DE ST-LAMBERT NO. 1 (1984) VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 312, Éclu

Gaétan Boucher entend conserver le 1er rang

(PC) — Le patineur Gaétan Boucher, double médaillé d'or aux Jeux olympiques de Sarajevo et champion du monde de sprint, n'a pas chaussé les patins depuis le mois de mars et il lui tarde de reprendre l'entraînement sur patins.

Après ses nombreux succès, Boucher n'a pas l'intention de se reposer sur ses lauriers. Certes la saison 1984-85 n'offrira pas les mêmes possibilités que l'an dernier, mais l'athlète de Ste-Foy désire maintenir sa position sur la scène internationale.

« L'entraînement sur glace de l'équipe canadienne débute dans deux semaines en Allemagne de l'Ouest et j'ai très hâte, a confié Boucher, qui agissait hier à titre d'invité spécial lors d'une conférence de presse pour annoncer la campagne de financement de la Société pour les enfants handicapés du Québec. Les premières courses auront lieu début novembre et nous poursuivrons par la suite notre entraînement à Lake Placid. »

Malgré les promesses des gouvernements de construire une piste artificielle afin de permettre aux patineurs canadiens de s'entraîner ici, les athlètes attendent toujours un geste concret en ce sens.

« Le gouvernement du Québec avait d'abord parlé de 1985 et il a maintenant retardé l'échéance à 1986 », note Boucher qui constate que ses succès seuls n'auront pas suffit à faire bouger les choses.

C'est pour cette raison que dans son allocution devant quelque dizaine de jeunes enfants handicapés, il a dit que la détermination est la clé pour arriver à quelque chose dans la vie.

A la veille de cette nouvelle saison, Boucher ne ressent pas de pression particulière. Il est même très confiant. Il estime être en mesure de faire aussi bien, sinon mieux.

« Je suis très confiant car d'après l'évaluation que j'ai reçue la semaine dernière, je suis dans une forme supérieure à celle de l'an dernier à pareille date. »

Cette saison, Boucher participera à environ 25 courses internationales, y compris les deux championnats du monde.

« Je devrais normallement participer aux championnats du monde de sprint en Hollande et à ceux de longue distance en Norvège. Tout dépend de mes résultats. »

Boucher s'attend à affronter les mêmes patineurs que l'an dernier puisque d'une saison à l'autre il n'y a pas tellement de changement, à moins bien sûr qu'un athlète prenne sa retraite.

Ce qui n'est pas l'intention de Boucher dans l'immédiat. « J'aimerais participer aux Jeux de Calgary en 1988, mais pour l'instant je préfère prendre les saisons une à la fois. Lorsque mes résultats ne seront plus compétitifs, je tirerai ma révérence. »

Patrick Roy et Moffett devant la cage du Canadien

GUY ROBILLARD

(PC) — Patrick Roy n'avait que six ans quand Guy Lafleur a fait ses débuts avec le Canadien en 1971.

Samedi et dimanche, à Edmonton et Winnipeg, il sera de la formation pour affronter les Oilers et les Jets lors des deux premiers matches présaison du Canadien. L'entraîneur Jacques Lemaire a en effet désigné Greg Moffett et Roy comme gardiens pour ces deux matches. Lafleur ne sera pas l'un des 22 joueurs du voyage.

Lemaire a décidé de tester dès le début les deux gardiens étiquetés numéros trois et quatre.

« Je sais ce que Penney peut faire, a-t-il dit hier, alors aussi bien surveiller les autres ».

« C'est ce que je voulais, a déclaré Roy. Le Canadien a manifesté sa confiance en moi en me repêchant puis en me gardant avec l'équipe. C'est à moi maintenant de montrer ce que je peux faire. Et plus je verrai d'action, plus j'aurai l'occasion de me mettre en valeur ».

Roy est confiant sans arrogance. Il croit en ses chances autant qu'en celles de Mark Holden et Greg Moffett pour seconder Penney. Il convient cependant que son inexpérience pourra jouer contre lui.

En six matches inter-équipe au cours desquels il a partagé le travail avec Penney, le gardien repêché des Bisons de Granby a accusé 11 buts.

« C'a même été mieux que prévu, a-t-il dit. J'aurais cru que l'adaptation aurait été plus difficile. J'avais un petit complexe, j'étais intimidé un peu de me retrouver devant tous ces vétérans, et je pense que c'est normal, à mon âge ».

Ce que le jeune homme, qui aura 19 ans le 5 octobre, a trouvé le plus différent du hockey junior fut la rapidité d'exécution.

« Il est plus facile de s'adapter aux lancers plus puissants; la différence n'est quand même pas si grande », ajoute-t-il.

Roy admet qu'il est un peu prompt à se jeter par terre et que c'est le principal défaut à corriger.

Est-il surpris de ses succès jusqu'ici?

« J'aurais plutôt été surpris de mal faire, répond-il sans prétention. J'ai toujours bien fait sous pression ».

Un facteur cependant pourrait nuire aux chances du gardien de 6' et 164 lives: si Penney s'affirme nettement comme numéro un, l'organisation du Canadien ne voudra pas laisser poireauter sur le banc un jeune gardien qui a surtout besoin de jouer pour s'améliorer.

ÉCHOS — Jacques Lemaire a réduit à 34 le nombre de joueurs encore avec l'équipe. Il a retourné 24 joueurs aux mineures, cédé neuf autres à leur équipe junior, et en a congédié deux. Ainsi Norman Baron, l'ex-Monsieur Montréal, et Alain Héroux, premier choix du Canadien en 1982, ont été cédés au Canadien de Sherbrooke. Sergio Momesso, Todd Francis, John Kordic et Scott Morrison ont été retournés chez les juniors.

Sylvie Bernier: une vie différente

MARC DELBÈS

(PC) — Sylvie Bernier jure que sa médaille d'or remportée au concours de plongeon des Jeux olympiques de Los Angeles n'a pas modifié sa personnalité. Elle admet toutefois que sa vie, elle, a changé.

« C'est amusant lorsque j'examine ma vie avant et après les Jeux olympiques, a-t-elle expliqué hier lors du dîner mensuel du club de la médaille d'or. Les années qui ont précédé les Jeux, personne ne me connaissaît. J'étais toujours à la bourre.

« Aujourd'hui, ma vie est toujours aussi trépidante mais pas pour les mêmes raisons. J'ai d'ailleurs été obligée d'engager un agent (Pierre Lacroix) pour s'occuper de mes affaires. Maintenant, impossible de passer inaperçu. »

Sylvie a raison. Sa vie a peut-être changé mais elle est demeurée la même. Toujours aussi affable.

Depuis son retour à Montréal, la plongeuse a eu peu de temps pour faire le point et se fixer de nouveaux objectifs. Elle a passé beaucoup de temps avec les politiciens et les hommes d'affaires et, hier, elle a voulu leur passer un message dans son discours.

« Ce n'est plus moi qui ait besoin d'aide financière mais les autres, les jeunes qui désirent s'imposer. Ce n'est pas moi toute seule qui peut aider tous ces jeunes », a-t-elle expliqué.

Sylvie Bernier n'a pas encore de plans définis pour l'avenir. Elle va continuer à s'entraîner et poursuivre ses études dès le mois de janvier. Mais c'est tout ce qu'elle sait pour le moment.

Outre Bernier, qui a reçu une plaque gravée du poème « La passion de l'albatros » de l'écrivain Paul Ohl, le club de la médaille d'or a tenu à honorer tous les médaillés québécois aux Jeux de Los Angeles.

C'est ainsi que l'haltérophile Jacques Demers et les kayakistes Aylwyn Morris et Lucie Guay ont reçu chacun un trophée pour leur performance.

Roger Mondor, le président du club de la médaille d'or, était satisfait de voir une foule aussi imposante pour honorer quatre athlètes amateurs.

« Habituellement, il fallait absolument inviter un joueur professionnel pour attirer les gens, a noté Mondor. Aujourd'hui (hier), avec des athlètes exclusivement amateur, nous avons enregistré notre plus grande foule. »

Les Expos perdent: 3-2 cette fois

BERNARD CYR
de la Presse canadienne

ST- LOUIS — Steve Rogers l'avait souligné avant le match: tout semble indiquer que l'irrégularité de l'attaque a été le problème majeur des Expos en 1984.

Les Expos l'ont une fois de plus démontré hier soir à St. Louis, dans une défaite de 3-2 aux mains des Cards de St. Louis.

Il s'agissait de la 36e défaite par un point des Expos cette saison, ce qui leur permettait d'égaler leur record d'équipe, établi en 1978, et de s'approcher à six du record de la Ligue nationale, appartenant aux Astros de Houston depuis 1971.

Les lanceurs ont encore une fois été victimes de ce manque de productivité, Bill Gullickson (11-8) subissant sa huitième défaite de la saison, même s'il a limité les Cards à trois points mérités et sept coups sûrs en six manches.

Dès la première manche, Tim Raines a accueilli le lanceur gaucher Dave LaPoint avec un triple, prolongeant à 13 sa série de matches avec au moins un coup sûr. La plus longue série du genre pour Raines cette saison fut de 14 matches.

Raines a ensuite marqué le premier point du match sur le simple de Doug Flynn, qui effectuait son premier départ en cinq rencontres en raison de la présence d'un lanceur gaucher pour les Cards.

Le seul autre point des Expos a été le résultat du cinquième circuit de Jim Wohlford, contre l'excellent releveur Bruce Sutter, en huitième manche.

Un circuit de deux points d'Andy Van Slyke contre Gullickson, après deux retraits en deuxième moitié de première manche, avait donné les devants aux porte-couleurs locaux.

Les Cards ont ajouté un point à leur avance en troisième manche. Après avoir réussi un simple, Willie McGee a volé le deuxième but et est passé au troisième sur le coup retenu sacrifice d'Ozzie Smith.

Il a croisé le marbre en vertu du double de Terry Pendleton. Ce dernier, un joueur de troisième but recrue, a été le meilleur des siens en attaque, avec quatre coups sûrs en autant de présencs au bâton.

D'autre part, lorsque McGee a volé son 42e but de la saison, les Cards ont établi une nouvelle marque d'équipe en réussissant au moins 200 buts volés trois années de suite.

Dans l'histoire du baseball, seulement neuf équipes avaient précédemment réalisé cet exploit.

Les Expos, eux, ont volé au moins 200 buts deux années consécutives, en 1979 et 1980, établissant leur record d'équipe de 237 en '80.

La victoire est allée à Dave LaPoint (12-10), qui n'a permis que cinq coups sûrs et un point aux Expos, en sept manches de travail.

Sutter a quant à lui protégé sa 43e victoire, améliorant de nouveau le record de la Ligue nationale.

Ce soir, les Expos, qui ont subi hier leur 77e défaite contre 74 victoires, amorceront leur dernière série de la saison à l'étranger, en rendant visite aux Mets de New York au Shea Stadium.

CHRONIQUE SPORTIVE

Claude Chapleau « rides again . . . »

RICHARD MILO

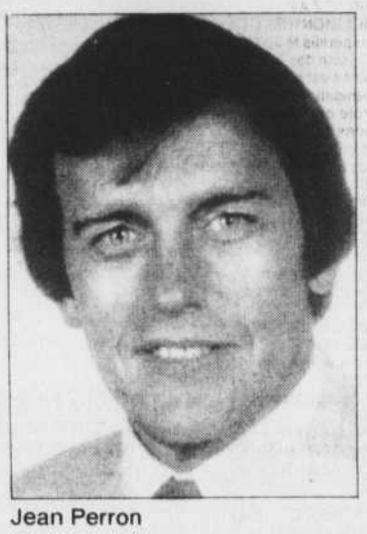
Jean Perron

Vu au Forum, hier: Claude Chapleau, docteur en éducation physique, celui qu'on a fait poiroter pendant quelques mois, l'an dernier.

Chapleau est en effet de retour au Forum. Et il y est pour y rester, même s'il n'est pas à l'emploi du Canadien. Le professeur de l'Université de Montréal a reçu le mandat de procéder à trois évaluations physiques au cours de la saison 1984-85.

Une trentaine de joueurs participeront à la première séance à l'Université de Montréal, lundi après-midi. Les titulaires y retourneront à la mi-saison et à la veille des éliminatoires.

La proposition vient d'en-haut, de Serge Savard, plus précisément. Le directeur général a en effet consenti un budget d'une dizaine de milliers de dollars, redonnant en quelque sorte une nouvelle vie au projet qui n'avait jamais franchi l'étape de la première évaluation l'an dernier.

Las d'attendre qu'on lui accorde la possibilité d'effectuer la deuxième évaluation, Chapleau avait alors choisi de se retirer du dossier.

« Je sais, certains diront qu'il s'agit d'une bonne façon de plaire aux gens. Mais je pense que la direction de l'équipe est consciente de la nécessité d'améliorer l'entraînement, dit Chapleau.

« On ne se limite plus à ce qu'on avait appris, comme le *stop and go*, par exemple. Au contraire, le hockey s'ouvre de plus en plus à de nouveaux exercices, recréant de véritables situations de jeu », ajoute-t-il.

Cet été, à la demande de la direction, Chapleau a d'abord offert à tous les joueurs un programme d'entraînement d'une durée de 12 semaines. Ces exercices, axés sur la puissance, l'endurance et l'agilité, ont été conçus par ordinateur en fonction des besoins et des caractéristiques de chaque joueur.

Quelques joueurs, dont le jeune Alfie Turcotte, se sont d'ailleurs empressés de saluer « leur professeur » à la sortie du vestiaire, hier matin. Turcotte, qui accusait une bonne vingtaine de livres en trop l'an dernier, est un de ceux qui ont suivi à la lettre le programme d'entraînement conçu par Chapleau. Il y a bien un exercice qu'il a trouvé « trop dur », comme Mario Tremblay par ailleurs, mais dans l'ensemble, il a bien apprécié.

« Aujourd'hui, les joueurs réalisent qu'ils doivent être en forme dès le début de la saison alors qu'auparavant, ils croyaient qu'ils suffisait de jouer pour se mettre en forme », explique le professeur de l'UdeM.

Chapleau affirme que les exercices hors glace sont essentiels à la bonne forme physique des hockeyeurs. Il regrette d'ailleurs que les équipes professionnelles n'exigent pas de leurs joueurs de s'entraîner « systématiquement » en gymnase.

Il reste que le Canadien s'ouvre à ces idées nouvelles. L'engagement de Jean Perron, à titre d'adjoint de Jacques Lemaire, reflète bien le nouvel esprit qui anime le deuxième étage.

Détenteur d'une maîtrise en éducation physique de l'Université du Michigan, Perron ajoute un cachet « international » à l'organisation, ayant vécu le tournoi olympique de Sarajevo à titre d'entraîneur-adjoint.

Perron a déjà proposé de nouveaux exercices de jeu. Et il y a tout lieu de croire que son influence se fera grandissante au fur et à mesure qu'il prendra de l'assurance dans ses nouvelles fonctions. Il y a tant à faire.

Un exemple: les exercices d'assouplissement auxquels les joueurs du Canadien doivent maintenant effectuer à la fin de chaque séance d'entraînement.

« Ces exercices d'étirement au niveau des articulations sont plus profitables lorsqu'ils sont effectués après les entraînements, plutôt qu'avant », explique Chapleau.

Le but est de permettre aux muscles de se relâcher, de donner une meilleure amplitude de mouvement et ainsi réduire les risques de blessures aux articulations.

Quant aux tests d'évaluation, ils servent à mesurer l'endurance cardio-vasculaire, la résistance, la flexibilité et la puissance musculaire, ainsi que le pourcentage de graisse, la donnée la plus importante aux yeux des joueurs.

☆☆☆

Per Thomas Rundqvist. Retenez-ce nom. Le Suédois, le 206e choix du dernier repêchage des joueurs amateurs, impressionne au point que Jacques Lemaire songe à lui confier un poste. L'entraîneur du Canadien a confié à Claude Mailhot que le joueur de 23 ans pourrait bien remplacer Guy Carbonneau dans un rôle défensif, libérant ainsi « Carbo » pour l'offensive.

Le Canadien doit s'améliorer à l'offensive. Et Carbonneau sait marquer des buts.

Dans le même ordre d'idée, la possibilité d'une importante transaction n'est pas à écarter en raison d'une surabondance de joueurs. Et puisque les Blues de St. Louis viennent d'accepter de céder Wayne Babich aux Oilers d'Edmonton, pourquoi le Canadien ne se tournerait-il pas vers . . . Bernie Federko, par exemple.

AVIS PUBLICS

AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie MANUFACTURE D'HABITS AMIENS MONTRÉAL INC. constituée en vertu de Loi des compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
MONTRÉAL, le 14 septembre 1984
LECHTER & SEGAL
Procureurs de la compagnie

WILLIAM BLOBSTEIN
Avis est par les présentes donné que WILLIAM BLOBSTEIN, citoyen canadien, homme d'affaires, majeur, domicilié et résidant à 112, Woodlawn Drive, Dollard des Ormeaux, district de Montréal, province de Québec, avec le consentement de sa femme, SYLVIE BER, s'adressera au ministre de la Justice du Québec pour obtenir un décret lui permettant de changer son nom et ceux de ses enfants mineurs, NOMI BLOBSTEIN, ADY BLOBSTEIN et OREN BLOBSTEIN, et celui de sa femme, SYLVIE BER, en ceux de WILLIAM STEEN, NOMI STEEN, ADY STEEN, OREN STEEN, et SYLVIE STEEN, respectivement.
MONTRÉAL, ce 18 septembre 1984.
WOLOSHEN & AXELROD
Les procureurs de requérat.

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le no. 3510462, INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. (ci-après appelée "Affacturers") a rétrocédé et transféré de nouveau à LION RUBBER & PLASTIC LTD. (ci-après appelé "Le Client"), 140, rue Clément, Ville LaSalle, Québec, tout droit, titre et intérêt de La Compagnie d'Affacturage en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 9 septembre 1980 et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le no. 3110567.
FAIT CE 10ième JOUR
DE SEPTEMBRE 1984
LA BANQUE TORONTO DOMINION

PRENEZ AVIS que monsieur YOKE CHEW JEW, résidant et domicilié au 1392 Bernie, LaSalle, district de Montréal, a fait application au Ministre de la Justice demandant que son nom soit changé de YOKE CHEW JEW à JASON JEW.
Daté à LaSalle, ce 7ième jour de septembre 1984.
FRANK CIAMPINI
Procureur de OKE CHEW JEW

AVIS
PRENEZ avis que la compagnie ALTMAN, BERNSTEIN, FREEDMAN & ASSOCIÉS LTÉE demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL (Québec) ce 17e jour de septembre 1984.
GOLFMAN, LEHRER et GERYCH
par: Les procureurs de la compagnie

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 juillet 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BOJOU LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 7ème jour de septembre 1984, sous le numéro 3513774.
Ce 13ème jour de septembre 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

ANDREA GOZSY
AVIS est par les présentes donné que ANDREA GOZSY, étudiante, (connue sous le nom de Andrea Corwin), résidant et domiciliée au 385, rue Corot à Verdun, district judiciaire de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de ANDREA CORWIN.
VERDUN, ce 18 septembre 1984
BIBEAU & FAUTEUX,
Procureurs de la requérante

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 juillet 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 130809 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 7ème jour de septembre 1984, sous le numéro 3513773.
Ce 13ème jour de septembre 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

LES INVESTISSEMENTS KLARA INC.
AVIS est par les présentes donné que la compagnie LES INVESTISSEMENTS KLARA INC., constituée en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies de la Province de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal demandera sa dissolution à l'inspecteur général des institutions financières conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.
MONTRÉAL, ce 18 septembre 1984.
LAPIN STEINBERG MAUER
Procureurs de Les Investissements Klara Inc.

Avis est donné que THÉRÈSE PÉPIN COALLIER, ex-qualité exécuteur testamentaire et/ou légataire universelle s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenr l'autorisation de transférer la moitié indivise du permis No. M-501768 D-001 région 06 antérieurement détenu par feu Gérard Coallier demeurant au 8404, Marie-Victorin, à Brossard, Qué., en faveur de la succession Gérard Coallier laquelle demande également à transférer le ou les permis No. M-501768 D-001 en faveur de 126377 Canada Inc., demeurant et domicilié au 6, St-Joseph Sud, à St-Philippe de Laprairie, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
1ère parution: 21 septembre 1984
2ème parution: 22 septembre 1984

PRENEZ AVIS que la requérante, TRANSIT P.M. INC., détentrice du permis M-303518, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.
TRANSPORT SUPPLÉTIF
La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Services Pétroliers Gazexpert Inc., dans le cadre du permis M-306690 de cette dernière.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec
JOCELYN LECLERC,
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requérante
1ère parution: 20 septembre 1984
2ème parution: 21 septembre 1984

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi
St. Louis 1, Montréal 0
Pittsburgh 11, Chicago 6
Phila'phie 13, New York 5
Cincinnati 4, Atlanta 2
L. Angeles 3, Houston 1
S. Diego 5, S. Francisco 4
Hier
Pittsburgh à Chicago
S. Francisco à S. Diego
L. Angeles à Houston
Cincinnati à Atlanta
Montréal à St. Louis
Aujourd'hui
Montréal, Palmer (6-3) à New York, Fernandez (4-6), 20 h 05
Philadelphie, Koosman (14-13) à Pittsburgh, Candelaria (11-11), 19 h 35
Chicago, Trout (12-7) à St. Louis, Kepshire (4-5), 20 h 35
Cincinnati, Soto (15-7) à Houston, LaCoss (7-4), 20 h 35
Atlanta, Mahler (12-10) à San Diego, Thurmond (13-8), 22 h 05
Los Angeles, Valenzuela (12-15) à San Francisco, Laskey (8-13), 23 h 05

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	557	162	103	25	.291
Dawson	501	125	82	16	.250
Dilone	163	45	10	1	.276
Driessen	133	31	22	13	.233
Flynn	361	86	16	0	.238
Francona	214	74	18	1	.346
Fuentes	1	1	0	0	1.000
Gonzales	18	6	1	0	.333
R.Johnson	16	4	2	1	.250
W.Johnson	20	5	4	0	.250
Lawless	6	0	0	0	.000
Little	248	61	7	0	.246
Raines	577	180	57	8	.312
Ramos	83	16	5	2	.193
Ramsey	69	15	3	0	.217
Salazar	160	24	11	0	.150
Scott	69	18	5	0	.261
Shines	7	1	0	0	.143
Stenhouse	169	32	16	4	.189
Venable	62	16	7	2	.258
Wallach	544	140	72	18	.257
Wohlford	190	54	26	4	.284

Buts volés: Raines 71; Dilone 26; Dawson, 13; Wohlford, 2; Carter; Wal lach, Venable, Scott, 1 chacun.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Bargar	0-1	6.0	6	1	9.00
Grapenthin	1-2	18.0	8	7	4.00
Gullickson	11-7	208.0	78	96	3.38
Hesketh	1-1	29.2	7	20	2.13
James	6-5	89.2	34	83	3.31
Lea	15-10	224.1	68	121	2.89
Lucas	0-3	52.2	16	41	2.73
Palmer	6-3	91.1	40	57	3.94
Reardon	6-7	81.2	28	74	3.09
Rogers	6-15	161.0	81	60	4.53
St.Claire	0-0	4.0	1	1	2.25
Schatzeder	7-5	123.0	33	77	2.41
Smith	11-12	176.1	61	99	3.11

Victoires préservées: Reardon 21; James, 10; Lucas, 8; Grapenthin 2; Hesketh, 1; Schatzeder, 1.

Ligue Américaine

Mercredi
Oakland 8, Texas 7
Detroit 4, Milwaukee 2
Boston 10, Toronto 4
New York 6, Baltimore 5
Chicago 7, Minnesota 3
Californie 4, Kansas City 3
Seattle 4, Cleveland 3
Hier
Chicago au Minnesota
Milwaukee à Toronto
Boston à Baltimore
Kansas City en Californie
Aujourd'hui
Milwaukee, Sutton (13-11) à Toronto, Stieb (14-7), 19 h 35
Boston, Nipper (10-5) à (12-9), 20 h 35
Texas, Darwin (8-11) en Californie, Romanick (11-12), 22 h 30
Baltimore, Flanagan (12-13), 20 h 05
New York, Montefusco (3-3) à Detroit, Wilcox (17-7), 19 h 35
Seattle, Beattie (11-15) à Chicago, Dotson (13-14), 20 h 30

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	90	61	.596	—
NEW YORK	83	70	.542	8
PHILADELPHIE	81	72	.529	10
ST.LOUIS	79	72	.523	11
MONTRÉAL	**74**	**76**	**.493**	**15 ½**
PITTSBURGH	67	85	.441	23 ½

Section Ouest

SAN DIEGO	85	66	.563	—
HOUSTON	76	76	.500	9 ½
ATLANTA	75	77	.493	10 ½
LOS ANGELES	74	78	.487	11 ½
CINCINNATI	64	88	.421	21 ½
SAN FRANCISCO	62	89	.411	23

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

x-DETROIT	98	54	.645	—
TORONTO	84	68	.553	14
NEW YORK	82	69	.543	15 ½
BALTIMORE	80	70	.533	17
BOSTON	80	71	.530	17 ½
CLEVELAND	69	84	.451	29 ½
MILWAUKEE	62	89	.411	35 ½

Section Ouest

KANSAS CITY	78	73	.517	—
CALIFORNIE	76	74	.507	1 ½
MINNESOTA	76	75	.503	2
OAKLAND	71	82	.464	8
CHICAGO	70	81	.464	8
SEATTLE	69	84	.451	10
TEXAS	65	86	.430	13

HOCKEY

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Laval 8, Granby 4
T.-Rivières 4, Chicoutimi 3
Ce soir
Hull à Chicoutimi
Québec à Drummondville
Verdun à Granby
T.-Rivières à Shawinigan
Laval à St-Jean

Ligue Collégiale

Ce soir
St-Hyacinthe à St-Laurent
Victor'ville à Sherbrooke
St-Jérôme à Lévis
Thetford à St-Georges

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	3	3	0	0	26	8	6
HULL	2	1	0	1	11	6	3
SAINT-JEAN	3	1	1	1	9	10	3
VERDUN	2	1	1	0	10	12	2
LONGUEUIL	3	1	2	0	14	17	2
PLATTSBURGH	2	0	1	1	6	20	1

Section Frank Dilio

TROIS-RIVIÈRES	3	2	0	1	15	12	5
CHICOUTIMI	3	1	2	0	9	9	4
DRUMMONDVILLE	3	1	1	1	14	14	3
GRANBY	2	1	1	0	6	9	2
QUÉBEC	2	0	1	1	7	7	2
SHAWINIGAN	2	0	2	0	7	10	0

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Ce soir
Edmonton à Ottawa
Samedi
Winnipeg à Montréal
Saskatchewan à C.-B.
Dimanche
Calgary à Hamilton

Ligue Nationale

Dimanche
Houston à Atlanta
Rams LA à Cincinnati
Minnesota à Detroit
Jets NY à Buffalo
Pittsburgh à Cleveland
St-Louis à N.-Orléans
S. Francisco à Phila'phie
Wash'ton à N.-Ang'terre
Chicago à Seattle
Indianapolis à Miami
Green Bay à Dallas
Kansas City à Denver
Tampa à Giants NY
Lundi
San Diego à Randers LA

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	11	7	4	0	348	244	14
MONTRÉAL	**10**	**4**	**6**	**0**	**253**	**275**	**8**
OTTAWA	11	3	8	0	252	371	6
HAMILTON	11	2	8	1	227	343	5

Section Ouest

WINNIPEG	11	9	2	0	411	225	18
C.-BRITANNIQUE	10	8	2	0	265	158	16
EDMONTON	10	6	4	0	289	290	12
CALGARY	11	5	6	0	226	248	10
SASKATCHEWAN	11	3	7	1	235	329	7

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

TÉMOIN DE L'ESPÉRANCE

EN SE RÉVÉLANT à nous avec intensité, Jean-Paul II, « témoin de l'espérance », nous aura aussi révélés à nous-mêmes, d'une manière profonde et bouleversante. Inattendu et riche, tel est le premier effet de la rencontre des Canadiens avec cet homme habité par Dieu.

Pasteur, père et frère : cette trilogie retenue par le pape lui-même pour définir le sens du lien créé dans toutes les régions du pays et auprès des communautés et des humanités les plus diverses composant nos sociétés, cette trilogie est vite apparue comme une source inépuisable d'énergie et d'espoir. La richesse de ses messages sera longtemps avec nous. Mais nos esprits et nos consciences seront aussi pour toujours habités par la mémoire du messager lui-même.

Messager et message ont été accueillis partout avec ferveur et joie, l'un et l'autre inséparables, l'un et l'autre confondus.

★

Le message a d'abord été celui de l'Évangile. Jean-Paul II s'est constamment présenté à nous comme le fiduciaire privilégié de l'Alliance, d'une Alliance dont les termes clairs sont déposés à jamais dans les textes de l'Ancien et du Nouveau Testaments. Le pape est d'abord venu chez nous proclamer la Parole de Dieu, témoigner de sa pertinence et de sa primauté sur tout autre discours et toute autre alliance. À chaque étape de son extraordinaire traversée du Canada, sa voix a répercuté cette Parole avec abondance et force. Jamais avions-nous entendu une parole aussi constamment inspirée des textes bibliques, cités au point de départ de chaque intervention, insérés constamment dans les discours et repris en guise de conclusion.

Cette prééminence de la parole sacrée sur tout autre message constitue le fait dominant du séjour de Jean-Paul II parmi nous. C'est d'abord un pasteur qui est venu à notre rencontre, un pasteur qui s'est adressé à nous sans ambiguïté sur le fond des choses : « Ma parole vous offrira la lumière et la force de la foi en Jésus-Christ, proclamée par Pierre lui-même en Galilée. » Cet engagement, pris à l'arrivée à Québec, a été scrupuleusement respecté.

Mais ce message de l'Évangile s'est constamment développé en exhortation adaptée à notre temps. Rien de ce qui fait la joie et la crainte de l'humanité, celle de la grande communauté des peuples, celle de notre pays, celle aussi des rassemblement régionaux, culturels, ethniques et sociaux convoqués à l'occasion du passage du pape, rien n'a été exclu. Au contraire, la compassion, la charité et l'intelligence conjuguées ont comme enveloppé tous ces mondes en attente de sens et d'unité.

Les cultures ont été célébrées comme les premiers lieux de l'Homme; les expériences historiques même les plus douloureuses, accueillies et comme transfigurées; les particularismes, inventoriés comme de précieuses richesses; les groupes d'âge, invités à tenir leur promesse; les plus faibles d'entre nous, conviés à la plénitude de l'existence. Tous ont été appelés à construire une cité et un monde où les valeurs humaines, les droits, les richesses latentes contenues dans toutes les personnes auraient préséance.

Jean-Paul II n'a pas craint d'identifier concrètement les tâches qui sollicitent les hommes et les femmes de ce temps : déséquilibre Nord-Sud, croissance continue des armements, usage des technologies et allégeance de ceux qui les construisent, négation des droits, glissement dans le respect de la vie humaine. Il n'a pas craint non plus de nommer les tâches qui, plus directement, sollicitent les Canadiens : droits des peuples autochtones, protection et service pour les plus démunis, attitudes et politiques privilégiant le développement des plus faibles, respect des droits de tous. Tel fut le message du leader spirituel, du père.

Mais le message, ce fut aussi le messager, sa parole et ses gestes quand il s'est présenté à nous comme un frère. Que tant de force spirituelle et physique alimente soudain et constamment les gestes d'affection et de tendresse; qu'une telle conscience des drames de ce temps — ceux de l'humanité et ceux vécus par les personnes singulières — se conjugue avec une joie simple et directe, ce fait aura bouleversé des millions de Canadiens.

D'où vient donc cette immense réserve d'humanité ? Cette aptitude hors du commun à être soudain attentif aux personnes singulières, à créer dans la multitude un lien unique ? D'où vient donc cette compréhension évidente de la souffrance et de l'espérance de chacun ?

Dès son arrivée chez nous, Jean-Paul II a évoqué la joie de croire en Jésus-Christ qui rend le croyant dépositaire de l'espérance et crée chez lui l'obligation du partage. Telle est apparemment la source de cette fraternité bouleversante dont nous avons été les témoins privilégiés. « Je suis votre frère en humanité. » Nous savons désormais ce que recelait de richesses cette formule qui aurait pu n'être que de circonstance.

★

Le séjour du pape au Canada a constitué une véritable « visitation », selon l'heureuse expression du gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé. Elle aura aussi été une révélation de la diversité et de la richesse de nos héritages, de l'exceptionnelle disponibilité des communautés canadiennes à accueillir un message spirituellement, socialement et politiquement exigeant.

Un témoin de l'espérance est passé parmi nous. En se révélant avec intensité et humanité, il nous a révélés à nous-mêmes, plus riches et plus sensibles que nous nous percevions, plus attentifs à des valeurs qui appellent témoignage, compassion et action.

Nous savons désormais, d'une connaissance neuve, que « rien n'est indifférent à la charité du croyant, à son amour de la personne ». Car Jean-Paul II ne s'est pas contenté de nous le dire : il nous a fait vivre une expérience unique et inoubliable.

— JEAN-LOUIS ROY

La loi de la terreur

DEUX ÉVÉNEMENTS sanglants viennent de raviver la crise du Proche-Orient. Un commando-suicide de la *Guerre sainte islamique* a porté un troisième coup spectaculaire contre la présence des États-Unis à Beyrouth. Et à Sohmor, une douzaine de civils auraient été massacrés par des soldats de l'« Armée du Liban-Sud », troupe auxiliaire des forces d'occupation israéliennes dans le pays.

Après l'attentat du 23 octobre 1983 qui fit périr 241 *marines* au camp fortifié de l'aéroport de Beyrouth, des mesures de sécurité extrêmes avaient été implantées, partout dans le monde, pour protéger les délégations américaines. Au Liban même, la nouvelle *annexe* de l'ambassade des Etats-Unis, érigée en zone « chrétienne », était censée être à l'abri de ces attaques. Dans le rampart imprenable, la « Jihad » a creusé une brèche béante.

Si le président Reagan a déjà dû retirer ses *marines*, céder devant la Syrie, renoncer à jouer un rôle prépondérant dans la création d'un gouvernement à Beyrouth, par contre, aucune administration américaine ne va quitter le Liban, quelle que soit la forme ou la force des pressions.

Au contraire, le moment approche où, passant de la défensive à l'attaque, Washington pourrait à son tour porter des coups non moins spectaculaires, aux dépens du « terrorisme international ».

Après les autres attentats, en effet, on n'a pas seulement pris des mesures protectrices, comme celles qui viennent de prouver leur tragique insuffisance. Des plans de « contre-mesures », offensives et « préventives », allant du bombardement à l'assassinat sélectif, ont été mis au point au Pentagone. La rumeur voulait aussi que la CIA, l'agence à qui on imputait le manque d'information sur les attentats, soit en désaccord avec un tel programme, dangereux et pas nécessairement plus efficace.

Or les partisans de la ligne dure, les terroristes du contre-terrorisme, auront gagné du terrain hier à Washington. Le candidat à la présidence, M. Walter Mondale, l'ancien vice-président humilié avec Jimmy Carter en Iran, a vite affiché sa position. Il est prêt à appuyer M. Reagan si celui-ci réussit à identifier les coupables et va les frapper !

Le problème qui se pose dans la lutte contre le terrorisme au Proche-Orient, berceau de cette forme de guerre, c'est que la terreur n'est pas le fait seulement des nouveaux *kamikaze*, mais d'abord d'organisations et d'États qui en font un des instruments de leur politique.

La commission d'enquête du Pentagone sur la destruction du quartier-général des *marines* au Liban proposait d'élargir la définition du terrorisme et d'aviser aux moyens — militaires, et politiques ou diplomatiques — d'y faire face. Mais le remède reste aussi problématique que le mal.

Il ne fait pas de doute que les groupes qui frappent sous la bannière de la *Guerre sainte islamique* le font à la connaissance des services secrets de Damas et de Téhéran, notamment, et avec le concours de *spécialistes* des opérations du genre. On ne saurait en conclure pour autant qu'ils ne sont que des exécutants, ni que les gouvernements qui les tolèrent ou les utilisent pourraient facilement les arrêter.

Car les luttes de pouvoir continuent dans la région et il reste dangereux de tenter d'y freiner les agissements des *martyrs*.

Au reste, la terreur n'est le monopole d'aucune tendance religieuse, d'aucune capitale islamique : les « représailles » israéliennes, tolérées à Washington et souvent exercées avec des armes américaines, ne sont pas une mince contribution à la violence, au désarroi et à la méfiance qui ont miné, à ce jour, tous les efforts de règlement politique.

D'autres raids, américains, dans des camps d'entraînement « terroristes » pourraient freiner le développement des commandos-suicide. Mais ce ne serait qu'au prix d'une plus grande haine à l'égard de l'Amérique, et d'un plus grand pouvoir aux mains des extrémistes.

Les États-Unis restent coincés au Moyen-Orient. Cela ne tient pas seulement aux intérêts et aux régimes qu'ils y défendent, ni aux menées de l'Union soviétique (qu'ils étaient censées avoir évincée d'Égypte, d'Iran et du Liban).

Cela tient à leur position irréaliste sur la question palestinienne, sur le problème intérieur libanais et, de façon générale, sur la montée des forces nationalistes et religieuses dans la région.

Washington a préféré armer des « alliés » et refuser les ouvertures de négociations globales, oubliant qu'on ne peut à la fois prendre partie dans le conflit et y jouer les médiateurs.

Entre-temps, un nouveau massacre, rappelant Sabra et Chatila, se serait produit au Sud. De quelque groupe de « miliciens » qu'il provienne, le crime montre la précarité de la « paix » intérieure du Liban.

En confiant la police et l'armée à de tels assassins, Israël montre aussi que certains de ses amis et alliés, chrétiens ou musulmans, sont aussi instables et dangereux que les terroristes d'en face, à qui on impute la crise de la région.

Quand donc le Canada tentera-t-il de faire revivre, avec un rapprochement entre Washington et Moscou, l'idée d'une conférence internationale de paix ? Quand les nations du Proche-Orient et les grandes puissances conviendront d'un règlement politique, aucun groupe de fanatiques ne pourra plus imposer la loi du sang, de la terreur et du massacre.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le génie en conserve

BILLET

ALBERT BRIE

SI NOUS n'y prenons garde, les grands esprits nous passeront sous le nez, ignorés, comme ils ont presque toujours échappé à l'entendement de leurs contemporains. On connaît la négligence de l'humanité oublieuse qui consiste à laisser croupir ses grands génies.

Que l'on songe à Shakespeare, dont on demande s'il n'a pas vécu sous quelque déguisement; à Molière en qui certains malins flairent le mystificateur; à Mozart qui, selon un musicologue, « arriva seul au cimetière » (sic). Je pourrais aligner des dizaines de noms de grands méconnus, aujourd'hui glorieux, qui condamnent plus qu'ils n'illustrent leur temps. Avons-nous, de nos jours l'excuse de nous rendre coupable de pareilles méprises ?

Nous y sommes pourtant exposés. On n'a pas encore percé le secret du chef-d'oeuvre. Si celui-ci est ce que nous exhumons de l'oubli après 50 ans, comment pouvons-nous être sûrs que Claude Vivier, Dali et Günter Grass ne sont pas des faiseurs. Il y a plus d'esprits avertis, mais il y a, par ailleurs, de faux voyants.

Voilà pourquoi je soupçonne que vivent parmi nous, ignorés, des Schubert et des Modigliani qui nous laissent des monuments que demain l'on vénérera.

Le moyen de ne pas être dupes ? Il est tout simple. Nous l'avons à la portée de l'index : la technologie nous en gratifie. Il n'y a qu'à se servir des instruments inventés pour perpétuer l'image, l'écriture et le son. Voici par quels procédés, il nous serait loisible de ne rien perdre.

Un jour, vous avez la révélation certaine qu'un grand esprit va naître dans votre famille. Vous en serez ravi, je crois, à moins que cette éventualité vous désespère, car l'être supérieur n'a que rarement fait la vie facile à son entourage. Quoi qu'il en soit, à partir du moment où cette créature d'exception sera parmi vous, vous ne voulez pas perdre l'occasion de saisir et de préserver pour la postérité tout ce qu'un tel prodige sécrétera.

Pour ce faire, les techniques ne nous manquent pas. Vous cueillerez sa voix, ses propos, ses musiques sur rubans magnétoscopiques; l'oeil de votre ciné-caméra ne le perdra pas de vue. Vous vous arrangerez pour que rien ne se perde de son travail, de ses jeux, de ses lumières comme de ses ombres. Ainsi, dans 100, 500 ans d'ici, grâce à vos soins inquisiteurs, on saura tout de l'oeuvre et de l'homme. Il n'y aura plus de malentendus possibles, plus de légendes, de mensonges.

Imaginez un instant que ces appareils magiques aient existé dans la Grèce des lumières. On aurait tout de Socrate comme pas un mot de Jean-Paul II ne s'effacera. Je vois Platon faisant son travail de cinéaste à l'insu du maître. Que penseriez-vous d'un ONF qui aurait filmé Beethoven emporté dans une de ses improvisations, que certains ont dit plus géniales que ses oeuvres travaillées ?

Cette curiosité fouineuse de nos petits *Big Brothers* sera encore demain rendue plus facile, plus subtilement indiscrète. Avec une minicaméra enchâssée dans un bouton de gilet et un micro-caméléon dérobé dans une bague, le génial individu rendra innocemment tout son jus. On le lui ravira sans le spolier.

Ici une difficulté se lève. Ne sachant comment déceler à coup sûr l'homme ou la femme touché de la grâce des Muses, comment faire pour percevoir la dynamique mystérieuse des dons particuliers dévolus à un être d'apparence quelconque ? Le courir, ce risque. Il coûtera si peu et rapporterait tant.

Dès qu'un nouveau-né ouvre les yeux à la vie, ouvrez le vôtre. Un psychologue vous aidera à distinguer entre l'appétit de ses instincts et les lueurs de son intelligence. Au premier signe d'une dilection pour des amusettes artistiques, commencez à l'immortaliser sur des bandes, fils et pellicules. Avec le temps, vous apprendrez à ne retenir que l'essentiel des expressions de son génie.

Quand on voit les efforts inouïs gaspillés pour tenter d'inventer le passé d'un esprit éclatant à partir de lambeaux d'oeuvres ou de petits faits controuvés, on se rend compte que la majeure partie des colifichets qui restent, pour établir la valeur d'une civilisation à travers ses phares, n'ont qu'un faible poids d'enseignement pour le perfectionnement de l'espèce humaine, laquelle se flatte stupidement, à chaque génération, de recommencer le monde.

Si les vivants, mettant de côté leur orgueilleuse prétention, pouvaient se donner le spectacle quotidien d'un passé dont ils sont la suite et de la vie de ces esprits, de qui ils tiennent toute leur science, ils prendraient peut-être conscience de leur légère signifiance et de la nécessité où ils sont de ne pas se prendre pour le nombril des nombrils du monde.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Des propos passéistes ?*

Lettre adressée à Nathalie Petrowski.

VOTRE ARTICLE, « Mon cher Jean-Paul », paru dans LE DEVOIR ... À LOISIR du samedi 15 septembre, ne pouvait évidemment pas passer inaperçu. Il laisse filtrer un rayon d'authentique sympathie et un sentiment non déguisé d'admiration pour l'homme Jean-Paul II. Sentiment toutefois mitigé de nombreuss réticences.

Assez tôt, vous passez, si l'on peut dire, aux aveux et admettez franchement : « Je ne comprends rien à votre langage ... Quand vous citez de longs passages de l'Évangile, c'est comme si vous parliez en charabia. » L'expression est forte et ne peut être excusée qu'à la faveur d'un style familier. Vous tombez volontiers d'accord que la faute n'en incombe pas à Jean-Paul II : « Je suis peut-être une illettrée dans le domaine, concédez-vous franchement. Je n'ai jamais lu l'Évangile et me suis empressée d'oublier tous les manuels de catéchisme que les professeurs m'ont fait apprendre par coeur. » Ici, le cercle de votre sympathie s'ouvre généreusement à la situation de ceux qui vous ont précédée et où, de fait, il a malheureusement pu arriver que les « anciens militants martyrs », comme vous les appelez, « aient eu à avaler de force et à coup de règle sur les doigts les paroles de l'Évangile ».

Pourtant, disait l'abbé Brémond, « il n'y a rien de pire que de souder l'idée d'ennui avec celle de religion ». Mais, sauf erreur, ce n'a, en tout cas, pas été le sort imposé aux deux générations qui nous précèdent.

Jean-Paul II aurait, à votre sens, prononcé des « propos passéistes ». Il serait éclairant de savoir ce que vous entendez par là : « Prosternez-vous devant Dieu » et « Dieu est celui qui est » seraient-ils du nombre de ces propos rétro ?

Quelque chose me dit que votre âge doit, en effet, vous faire joyeusement basculer bien des choses dans le passé. Si bien que, lorsque vous évoquez de prétendus « textes (de Jean-Paul II) abstraits et ampoulés », à première vue « complètement déconnectés du réel », la question qui se pose serait plutôt : « Qui est en meilleure position pour en juger : les centaines de millions de catholiques, d'orthodoxes et de protestants qui lisent et s'efforcent d'incarner l'Évangile, ou ceux qui se tiennent délibérément sur le seuil du parvis et, n'entendant de la prédication que quelques bribes, concluent rapidement à leur « passéisme » et à leur inefficacité ?

« Comme l'apôtre saint Thomas, reconnaissez-vous, j'ai besoin de voir pour croire : s'il est vrai que la foi déplace les montagnes, moi je veux voir les montagnes bouger ! » Pour cela, il faut ouvrir les yeux et voir ce que bien des gens voient clairement depuis longtemps. Mais le prix à payer est de rompre avec un dilettantisme facile.

Là où vous vous montrez vraiment fille de votre siècle, et consciente plus encore de la vanité de notre époque que de son parti pris d'engagement, c'est lorsque vous affirmez que « notre époque est vouée à l'éphémère et que les dogmes y ont de moins en moins de prise sur la vitesse de la lumière et des images ... ». Comme si cette prémisse était irréfutable, n'en arrivez-vous pas à une vue déformée et appauvrissante des choses ? Tout se passe, en effet, pour vous comme si Jean-Paul II n'insistait jamais longtemps sur un thème pour la simple raison que « l'époque est vouée à l'éphémère ». Or la vérité est qu'il y a plus en l'homme qu'il n'y paraît.

Complaisante et un instant doucement impertinente, vous admettez que « la résistance de Jean-Paul II n'a d'égale que celle de Superman » (!). Vous admettez que Jean-Paul II a « lancé un message sur la mer déchaînée de l'information » et que, comme tous les autres messages, il sait « sans doute qu'il risque de disparaître avec celui qui l'a lancé ».

Pareil scepticisme et pareille méfiance de la vie se verront, de jour en jour, contredits parce que, jour après jour, des chrétiens émergent des catacombes et affrontent le grand jour où le Royaume de Dieu se bâtit en pleine lumière; car, dit saint Irénée, « la gloire de Dieu est l'homme vivant ».

— ANDRÉ PARENTEAU, f.i.c.

Oka, 16 septembre.

■ *L'accueil du pape*

Lettre adressée à madame Jeanne Sauvé.

PERMETTEZ QUE je vous exprime mon admiration et mes remerciements les plus sincères pour le chaleureux accueil que vous avez réservé au pape Jean-Pau II lors de son arrivée sur le sol canadien dimanche le 9 septembre dernier.

Vos paroles simples autant qu'émouvantes, respectueuses autant que nobles, ont magnifiquement exprimé les émotions ressenties par la majorité des Canadiens et Canadiennes à l'occasion de cet événement unique dans notre istoire.

Les opinions de la majorité silencieuse sont malheureusement trop souvent absentes des tribunes publiques alors que certains mouvements féministes expriment leur hostilité et leur désaccord avec les vues du Saint-Père ont reçu une publicité que je qualifierais d'abondante; c'est surtout en tant que femme que j'ai été touchée par votre allocution qui a su donner un si bel envol à la tournée pastorale de Jean-Paul. Votre Excellence, par vos premières paroles d'accueil, au Québec et probablement au Canada tout entier, vous avez rassuré un grand nombre de femmes qui se sentaient mal à l'aise suite à une hostilité à peine voilée et exprimée publiquement. Je désire aussi exprimer mes remerciements aux membres de la presse écrite et parlée qui ont réussi le tour de force de nous faire partager la tournée papale. Je remercie spécialement le journal LE DEVOIR qui a publié, à notre grande joie, le texte intégral de votre allocution le 11 septembre.

Madame Sauvé, vous représentez pour beaucoup de personnes la plénitude féminine, veuillez accepter nos hommages, nos salutations et nos remerciements; vous avez su démontrer beaucoup de chaleur dans la dignité, de la dignité dans le respect des valeurs et même beaucoup de beauté dans une sobre maturité.

Votre Excellence, nous sommes vraiment tous/toutes gagnant(e)s par votre représentation, vive une VRAIE FEMME de notre pays. Bravo à vous, bonne santé et longue vie.

— PAULINE-B. BEAUDOIN

North-Hatley, 17 septembre.

■ *Pour la paix en Amérique centrale*

À LA SUITE de son assemblée générale, tenue le 8 septembre dernier, le Réseau québécois de solidarité avec l'Amérique centrale voudrait exprimer son opinion à l'occasion de la visite du pape Jean-Paul II au Canada.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les conséquences des visites et discours du pape relativement à l'Amérique centrale. En effet,

— la condamnation de la violence révolutionnaire, mise sur le même pied que la violence institutionnelle des régimes en place depuis des générations et que la violence, brutale et sanguinaire, des dictatures qui prétendent agir au nom des « valeurs chrétiennes »;

— l'appui aux processus électoraux, en particulier au Salvador, comme formule de rechange à la situation de crise;

— l'appel lancé ux prêtres engagés socialement avec le peuple de se tenir en dehors de la politique et, en particulier, aux prêtres nicaraguayens de démissionner de leurs fonctions au sein du gouvernement sandiniste;

— le refus de bénir les photos de jeunes Nicaraguayens morts suite aux attaques des *contras*, ceci à l'occasion de la messe célébrée à Managua;

— l'appui tacite donné à l'épiscopat nicaraguayen dans sa lutte contre le régime sandiniste;

— la condamnation par le Vatican de la « théologie de la libération » qui constitue, pour les chrétiens latino-américains, un désaveu de toute pratique d'engagement dans les processus de libération de leurs peuples :

Tous ces faits nous semblent en contradiction avec le désir exprimé par Jean-Paul II d'oeuvrer pour la paix en Amérique centrale. Au contraire, nous croyons qu'ils constituent un appui certain à la politique de Reagan dans cette région du monde, politique qui, à l'heure actuelle, constitue le principal obstacle à la paix et au développement de ces peuples.

Toute personne, toute groupe, toute institution qui veut travailler activement pour la paix en Amérique centrale doit dénoncer l'intervention croissante des États-Unis; réclamer le retrait des troupes étrangères de la région; reconnaître la représentativité des forces révolutionnaires et leur droit à participer directement à l'élaboration des solutions politiques et négociées. Nous invitons Jean-Paul II à s'inscrire parmi ces forces qui, ici comme ailleurs dans le monde, recherchent la paix en Amérique centrale.

— LORRAINE GUAY
Réseau québécois de solidarité avec l'Amérique centrale.

Montréal, 13 septembre.

LES FUSILS DU POUVOIR EN URSS

I — L'armée et le parti vivent en symbiose totale

JACQUES LAURENT

L'auteur est un officier général de l'Armée de terre française.

L'URSS n'est pas un pays comme les autres. L'armée soviétique n'est pas une armée comme les autres. Dans quel autre pays pourrait-on voir annoncer le « départ » du chef d'état-major des forces armées, le plus haut responsable militaire, sans que soient précisées les raisons de ce changement et la nouvelle position de l'intéressé ? Le fait ne devrait cependant pas nous surprendre.

Le maréchal Ogarkov était lui-même chef d'état-major depuis 1977. Sur ses sept prédécesseurs, deux sont morts à la tâche, le troisième a été ministre, un quatrième est passé à l'inspection générale, mais les trois derniers se sont vu attribuer des fonctions d'un rang inférieur à celui qu'ils détenaient. La péripétie qui vient de se produire amène une fois de plus à s'interroger sur ces hommes qui se voient confier la mise sur pied et l'emploi de la plus puissante armée de tous les temps.

Il faut d'abord avouer que nous les connaissons mal. Un voile d'ombre couvre le personnel militaire comme le reste. Aucune liste d'officiers n'est jamais publiée, aucun organigramme fourni, et ce n'est que par bribes (apparition de noms et fonctions dans les articles de presse notamment) que peut être reconstituée en partie la structure du commandement. Si la structure administrative (hauts commandements des cinq types de forces — l'équivalent de nos chefs d'état-major terre, air, mer, auxquels les Soviétiques ajoutent les fusées stratégiques et la défense aérienne — et leurs principaux adjoints) est connue, il n'en est pas de même de la structure opérationnelle, en place dès le temps de paix. Certaines fonctions ne sont jamais mentionnées, celles des commandants de théâtre d'opération par exemple. Sans doute, leur divulgation risquerait-elle de trahir le secret de l'organisation des forces.

Les règles qui président aux promotions et aux mutations sont également très mal connues. Nous ne pouvons que constater *a posteriori* le cursus des hommes en place quand ils sont officialisés de leur vivant par une courte chronique dans l'encyclopédie militaire. Ou des défunts quand apparaît leur article nécrologique. Certaines lois peuvent être ainsi dégagées, des pronostics avancés sur les perspectives d'avenir de tel ou tel, mais les cas aberrants restent nombreux.

Soixante-neuf ans en moyenne

Au sommet, le ministre de la Défense est entouré de 15 vice-ministres (1) dont la caractéristique principale est la longévité. Leur âge va de 61 à 82 ans, avec une moyenne de 69 ans, autrement dit la gérontocratie est très comparable à celle des hautes sphères civiles du parti.

Les mêmes occupent leur poste actuel en moyenne depuis 12 ans, le record bien connu étant celui de l'amiral Gorchkov, nommé il y a 28 ans commandant en chef de la marine de guerre. Ils croulent sous les privilèges, mais leurs fonctions ne sont pas qu'honorifiques. Les décisions concernant la doctrine et la préparation des forces sont prises en dernier ressort par eux. La mort ou la déchéance peuvent seules les contraindre à quitter leur poste, et la génération montante n'en finit pas d'attendre. Au cours des six dernières années, une seule relève a été notée, celle du commandant en chef des forces terrestres, dont a bénéficié, en 1980, le général (maintenant maréchal) Petrov . . . et il avait déjà alors 63 ans. La relève des vieux se fait par les moins vieux, comme dans la hiérarchie civile.

Vingt mille promus par an

Les autres, désabusés, n'attendent plus; c'est la masse importante des officiers-généraux (généraux d'armée et généraux-colonels, l'équivalent de nos généraux de corps d'armée) qui, faute de pouvoir arriver au sommet, viseront les postes de responsabilité opérationnelle : commandants de régions militaires, de groupes de forces, de théâtres d'opérations, les postes d'adjoints des ministres, bien placés pour influer sur les grandes décisions et éventuellement prendre, par la suite, les postes de chef de direction dans les grands états-majors centraux. À chacun de ces postes correspond un rang, un degré dans l'échelle des privilèges, à l'image de la *nomenklatura* civile. Mais il est vraisemblable que la rétrogradation dans cette échelle est plus courante chez les militaires que dans les milieux civils : l'insécurité de l'emploi est un bon stimulant. Aux moins ambitieux ou aux moins conformistes sont ouvertes les carrières professorales dans les nombreuses écoles ou académies militaires.

En examinant le cursus des actuels hauts responsables de l'armée, on peut retracer les étapes que devra presque obligatoirement franchir, s'il veut atteindre les sommets, le jeune officier de 24 ans sortant de l'école, l'un parmi les vingt mille que forment chaque année la centaine d'académies et d'écoles militaires réparties dans toute l'URSS. Il devra aller vite, alternant commandement de troupes et responsabilités d'état-major pour avoir, dès l'âge de 40 ans, et souvent avec le grade de colonel, commandé une division, avant de se faire admettre à l'école militaire de l'état-major général Vorochilov, point de passage obligé des futurs officiers généraux.

Après un nouveau poste d'état major de haut niveau, il pourra se voir confier entre 45 et 50 ans un grand commandement : région militaire, groupe de forces opérationnelles, dernière épreuve qui semble obligatoire pour pouvoir prétendre aux plus hautes responsabilités. Tel n'est cependant pas le cas du nouveau chef d'état-major général, le maréchal Akhromeev, qui n'a jamais assumé, d'après sa biographie officielle, un grand commandement.

C'est là le plus récent exemple de la souplesse des règles d'avancement dans l'armée soviétique — ou ce qui nous semble souplesse, car nous en ignorons les critères cachés. Une des règles, évidente, nous choque, habitués que nous sommes à ce que le plus ancien dans le grade le plus élevé ait le pas sur les autres, moins anciens que lui. En URSS, la fonction prime le grade. Un chef désigné a couramment sous ses ordres des officiers d'un grade et d'une ancienneté plus élevés que les siens. Le supérieur d'aujourd'hui peut se retrouver demain sous les ordres de celui qui était son subordonné.

Les critères de choix ne peuvent être qu'imaginés, à la lumière de ce que nous connaissons des ressorts cachés de la société soviétique, et sachant que l'armée reproduit les qualités et les défauts de cette société. Pour réussir la carrière décrite précédemment, il faudra que l'officier satisfasse aux conditions suivantes : être ambitieux et habile, être un bon communiste, c'est-à-dire faire étalage dans son discours, ses actes et son comportement d'un conformisme total aux contraintes de l'idéologie; faire preuve — éventuellement en trichant — de compétences techniques et d'efficacité dans ses responsabilités; avoir le don du commandement, mais éviter de dévoiler une trop forte personnalité; enfin, savoir user d'influences, en choisissant avec discernement ses protecteurs militaires ou civils.

« Le parti en uniforme »

Car les civils sont étroitement associés à tout ce qui touche au haut commandement militaire. On a souvent tendance — à tort — à opposer l'armée et le parti. Il nous est difficile de concevoir que la symbiose est totale, absolue. L'armée est une armée politique, l'armée du parti, et la direction des forces armées par le parti constitue la base même de l'organisation militaire du pays. 93 % des officiers sont membres du parti, qu'ils soient convaincus ou opportunistes, et c'est là l'illustration du fait que l'armée est le parti en uniforme. Plutôt que d'opposer armée et parti, il conviendrait mieux de parler des membres civils et des membres militaires du parti.

Le courant entre les uns et les autres passe dans les deux sens : les militaires sont présents dans les instances du parti à tous les niveaux. Ils sont au Politburo représentés par leur ministre. Ils sont 35 au comité central (2), les sièges étant attribués *de facto* aux détenteurs de certaines fonctions de haut commandement (le ministre et ses 15 adjoints dont il a déjà été parlé, les commandants des plus importantes régions militaires et des flottes, etc.). Ils sont 56 sur les bancs du soviet suprême (3), car les fonctions donnent le droit, pour ne pas dire l'obligation, de se porter candidat . . ., et donc d'être élus dans des conditions sensiblement identiques à celles de l'admission au comité central. Les militaires députés sont associés aux tâches d'administration civile. Les chefs militaires participent au travail des instances locales du parti et du gouvernement dans les garnisons où ils sont stationnés.

Dans l'autre sens, l'influence directe du parti sur l'armée se fait sentir continûment et de multiples façons :

1) Par le travail des organisations du parti et des jeunesses communistes (*Komsomols*) présentes à tous les niveaux et dirigées par les officiers de la hiérarchie du commandement, membres du parti.

2) Par le travail également à tous les niveaux de la hiérarchie des officiers politiques adjoints du commandement. Ce corps de spécialistes est chargé d'animer les organisations du parti, d'assurer l'éducation politique des personnels et, éventuellement, le contrôle politique des cadres de commandement. À sa tête, se trouve la direction politique principale dirigée par le général d'armée Épichev, un autre bel exemple de continuité (en place depuis 1962), et qui reçoit ses ordres du comité central du parti (la direction politique principale des forces armées a le statut de « service » du comité central, tout en étant conjointement une des grandes directions du ministère de la Défense).

3) Par la participation des responsables civils du parti aux différents conseils militaires tenus notamment aux échelons élevés de la hiérarchie (types de forces, régions militaires, flottes, etc.), instances chargées à leur niveau de la prise de décisions concernant essentiellement la préparation des forces.

4) Enfin et surtout au sommet, par l'existence d'un système de prise de décisions, de coordination et de contrôle où se côtoient responsables civils et militaires : le comité d'État de la défense, organe suprême de décision dirigé par le secrétaire général du parti et dont la composition reste secrète. Autour du secrétaire général, on peut supposer que se retrouvent le président du conseil des ministres, le ministre de la Défense, le chef du KGB, le ministre des Affaires étrangères, le président du *Gosplan*, le chef de l'état-major général, et autres responsables civils et militaires, à la demande. Par ailleurs, un service du comité central dit des « organes administratifs », dirigé depuis 16 ans par le même fonctionnaire, M. Savinkine, est chargé de suivre en permanence les problèmes touchant au domaine militaire — et aussi policier — et d'assurer le contrôle général de l'exécution des décisions.

Il est bien dificile de porter un jugement de valeur sur le haut commandement soviétique. La pratique seule pourrait apporter une réponse sur l'efficacité de ce système, cohérent mais lourd, très centralisé malgré des velléités d'assouplissement. Mais un système de commandement ne vaut que par les hommes qui l'animent. Derrière le groupe stable des 15 grands décideurs vieillissants, image de continuité mais également de sclérose inévitable, il y a cette foule d'officiers généraux que nous connaissons mal, aux débuts de carrière fulgurants et qui attendent, encore impatients, ou déjà blasés et satisfaits de leurs privilèges. Nous les connaissons mal comme ils nous connaissent mal. Leur tare majeure est sans doute la méconnaissance qu'ils ont de l'Occident et de ses mentalités, leur absence de culture universelle due à la formation bornée qu'ils ont reçue dans les écoles militaires, leur ignorance des réalités extérieures à l'Union soviétique. Tare qui deviendra danger quand ils seront à leur tour — même très tard — devenus les grands décideurs.

Les dirigeants soviétiques se succèdent, mais la vieille garde stalinienne survit.

(1) Chef d'état-major général, commandant en chef des forces du Pacte de Varsovie, commandant en chef des types de forces, inspecteur principal, chef des arrières, chef de la défense civile, directeur des personnels, etc.

(2) Il s'agit de l'effectif élu lors du dernier congrès de 1981, et qui se répartissait alors entre 23 membres de plein droit et 12 suppléants, soit un pourcentage de 7.2 et 7.9 respectivement.

(3) Soit 3.7 % du total des députés élus en 1979.

— (Reproduit du Monde)

IL ÉTAIT PARMI NOUS

«Bury my heart at Fort Simpson»

GUY MÉNARD

TOUT, jusque-là, avait été parfait. Un véritable triomphe, en fait. Sauf la température, peut-être — mais la pluie lancinante, dans l'Est, et le vent glacial de l'Ouest n'avaient au fond que rendu plus éloquent encore l'immense désir de le voir qui le précédait partout dans ce pays. Les Québécois, qui ne vont plus guère à la messe, et les *Canadians*, que l'on dit flegmatiques, avaient — littéralement par millions — massé leur enthousiasme le long de son parcours, prêté une oreille émue à ses propos, applaudi à tout rompre ses accolades chaleureuses. La colombe, sur son passage, avait vraiment réussi à livrer son message. Et plus encore, peut-être : à gagner, comme on dit, les coeurs des hommes et des femmes de ce pays. Combien d'intellectuels sceptiques, d'homosexuels en colère, de féministes qui l'attendaient de pied ferme en avaient avalé leur grogne ou leur analyse, rangé leurs pancartes, ébranlés eux aussi, touchés — presque malgré eux ! — par la magie de cet homme. Il est vrai que ses discours, plus spirituels que moralisateurs, avaient évité de braquer ses auditeurs autour de questions « délicates », passant parfois même prudemment à l'anglais, au Québec, et au français, ailleurs, pour aborder certains aspects plus « controversés » de la morale, de l'économie ou de la discipline ecclésiastique. Mais les deux ou trois froncements de sourcils de Bay Street et les quelques centaines d'apostasies féministes avaient l'air bien chenu à côté de l'émotion des foules qui, sans avoir lu Mac Luhan, avaient parfaitement compris que le message, c'est d'abord le medium.

Et puis, il y a eu un petit pépin. L'avant-veille de son départ, les brumes automnales du Grand-Nord ont empêché son *Boeing* de se poser au village de Fort Simpson où l'attendaient, depuis plusieurs jours, des milliers d'Amérindiens et d'Inuit venus parfois de très loin, à pied, avec leurs vieillards et leurs malades, pour rencontrer celui en qui ils avaient mis leur espoir. Ces hommes, ces femmes et ces enfants, dans la fumée, la méditation et les chants de leurs bivouacs, avaient peut-être plus que quiconque « habillé leur coeur » pour sa venue. Il le savait. Et cela paraissait dans sa voix lorsqu'il a répondu, au vol, à la question du journaliste de Radio-Canada : « Je suis déçu, profondément déçu » . . . Tellement qu'il leur a même promis d'alourdir encore davantage son horaire déjà surchargé du lendemain pour tenter un nouveau détour par Fort Simpson sur le chemin d'Ottawa. Compréhensifs, les autochtones ont, bien sûr, accepté d'entretenir leur feu une autre nuit. En attendant — et au cas où ? — il leur a même enregistré un *video-clip* du message d'appui qu'il voulait leur transmettre. Le lendemain matin — presque miraculeusement en cette saison, et dans ce voyage ! — il faisait beau. Pourtant, il n'est pas allé à Fort Simpson. Ses conseillers, il faut croire — concédons-leur tout de même de s'être probablement arraché quelques cheveux —, ont estimé qu'il ne pouvait pas faire attendre les moniales de Hull, la gondole du canal Rideau, le *party* chic de Rideau Hall où l'attendait, avec un *brand new* premier ministre, tout le gratin de ce pays. Embarrassé, on a quand même offert en hâte aux autochtones quelques cartons d'invitation pour la réception de Mme Sauvé . . .

Alors ce peuple, taciturne et poli, patient depuis des millénaires, a lui aussi été « profondément déçu ». Et avec lui bien d'autres — y compris des missionnaires qui n'étaient pas très fiers, ce jour-là, d'être des prêtres catholiques. Floué depuis des siècles par les « Blancs à la langue fourchue », trahi par leurs traités, parqué dans leurs réserves, chassé — parfois pendu — par leurs polices montées, ce peuple de palabre et de parole sacrée, ce peuple qui ne *trippe* pas — encore ? — sur les *video-clips* et qui a l'air d'un albatros dans les *partys* de Rideau Hall, ce peuple dont la terre, encore vivante, aurait permis à Jean-Paul II d'embrasser autre chose que le béton des pistes d'atterrissage, ce peuple, blessé, a compris que l'évêque de Rome n'était, lui aussi, qu'un homme blanc.

« Adieu à vous aussi, frères et soeurs de Fort Simpson . . . »
(Photolaser CP)

Les Soviétiques et la guerre nucléaire

LU

JOCELYN COULON

★ Maréchal Sokolovsky, **Stratégie militaire soviétique**, Éditions de l'Herne, 1984, 520 pages.

PUBLIÉ pour la première fois en 1962, il aura fallu attendre 22 ans avant que le public de langue française puisse prendre connaissance des écrits théoriques soviétiques concernant la stratégie militaire et, principalement, de sa doctrine d'emploi des armes nucléaires.

Cet ouvrage, qui reproduit ingéralement la troisième édition revue et complétée de 1968, a été rédigé par un collectif d'officiers généraux et supérieurs sous la direction du maréchal V.D. Sokolovsky.

On y retrouve principalement des exposés généraux sur la stratégie militaire, le développement de la structure militaire soviétique, les méthodes de conduite de la guerre et la préparation d'un pays pour repousser une agression. Un chapitre est consacré à la stratégie militaire des pays « impérialistes » et leur préparation à de nouvelles guerres. Pour l'URSS, notre potentiel militaire est offensif et agressif alors que le sien est strictement défensif. Les généraux occidentaux pensent tout à fait le contraire. Ces oppositions ne doivent pas être interprétées comme de la mauvaise foi de la part des deux parties en présence. En effet, l'ennemi a toujours des armes offensives et cette vision des choses mène souvent les négociations sur le contrôle des armements à l'enlisement, sinon à l'échec.

Ce qu'il y a de plus important dans ce livre du maréchal Sokolovsky, c'est la définition soviétique de la guerre nucléaire. Jamais auparavant l'Occident n'avait été en mesure de connaître les véritables intentions de l'URSS dans ce domaine. Il est vrai que jusqu'en 1960, Moscou n'avait que très peu d'armes nucléaires et que, de ce fait, leurs doctrines d'emploi étaient pratiquement inexistantes. Cependant, contrairement aux Américains, les Soviétiques n'ont pas, du moins publiquement, élaboré de concepts multiples et raffinés pour l'utilisation de leur arsenal en constante progression. Pour eux, l'arme atomique est une arme comme une autre et, advenant un conflit avec l'Ouest, à utiliser massivement. Selon l'auteur, la troisième guerre mondiale sera nécessairement nucléaire, d'une extrême violence et elle fera appel à l'action de vastes armées. L'Union soviétique doit donc se préparer à mener et à gagner un conflit nucléaire. Pour ce faire, la période initiale de la guerre est d'une grande importance car elle déterminera son résultat.

À entendre les dirigeants soviétiques d'aujourd'hui, le livre du maréchal Sokolovsky n'est plus à la mode en URSS. Le Kremlin a mis en sourdine ses concepts sur la guerre nucléaire « victorieuse » et prêche à qui veut l'entendre que ce sont les doctrines actuelles des États-Unis qui sont dangereuses pour la paix. Le message passe bien, surtout auprès des pacifistes. Toutefois, pour l'observateur averti, ces déclarations masquent mal le fait que l'Union soviétique a maintenant, plus que jamais, la capacité de rendre les théories du maréchal opérationnelles.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Lévesque

des prochaines élections, sans plus. Mais le congrès est allé plus loin, beaucoup trop loin, au gré de la majorité des ministres, certains voulant que le gouvernement se commette et fasse la mise au point requise. Mais M. Lévesque refuse d'ouvrir ce qu'il a appelé la « canne de vers ».

Entre-temps, pour le parti lui-même et les militants, ce débat est clos et ils marchent sur la lancée du congrès de juin. « D'ici 18 mois, tout au plus, nous devons dégager de la population une majorité de voix en faveur de la souveraineté du Québec. »

Tels sont en effet les premiers mots du projet de plan d'action qui est soumis aux membres du conseil national — instance suprême entre les congrès — du Parti québécois, qui tient sa réunion trimestrielle demain et dimanche, à Québec. Ce plan est l'un des principaux points à l'ordre du jour, avec l'adoption du budget annuel et l'étude d'un rapport prévoyant les modalités d'élection au suffrage universel du président ou de la présidente du PQ, après le départ de M. Lévesque.

« Mieux que jamais, lit-on dans le plan d'action, la souveraineté apparaît comme le moyen par excellence d'atteindre notre plein développement, de dégager une solidarité essentielle à notre société et de marcher résolument vers la prospérité et le plein emploi. » Faisant référence au programme issu du congrès et au manifeste intitulé « Face à un monde nouveau », le document ajoute: « Notre programme, étoffé et modernisé, contraste avec le quasi-vide qui règne à ce chapitre chez les libéraux de M. Bourassa. Les grandes balises de notre prochaine plate-forme électorale sont déjà posées. »

Parmi ces balises, citons les suivantes:

■ conformément à son programme, le PQ fera porter la prochaine campagne électorale principalement sur la souveraineté, « moyen indispensable au développement et à la maîtrise des changements qu'apporte le passage à la société post-industrielle »;

■ un vote pour le PQ signifiera un vote pour la souveraineté du Québec;

■ toutes les instances du parti doivent mettre en marche un programme d'éducation politique des membres, un programme national de publicité et des colloques portant spécifiquement sur l'indépendance, sujet principal de l'élection, « afin que d'ici deux ans, une majorité de Québécoises et de Québécois soient convaincus que la souveraineté nationale est la seule voie d'émancipation pour le Québec ».

Le plan d'action propose d'approfondir et d'élargir l'enracinement du PQ, « en organisant, en mobilisant, en faisant croître notre membership et en agissant davantage sur le terrain ». Dès maintenant, ajoute-t-on, tout doit être mis en oeuvre pour que le PQ redevienne le lieu de solidarité, en renforçant et complétant le réseau de communication et la structure d'organisation, en rejoignant le plus grand nombre d'électeurs, en réalisant » des campagnes de publicité restreintes, dans des médias visant des publics spécifiques, où nous pourrons particulariser notre message de promotion », surtout auprès des jeunes, et le reste.

Aucune proposition ne remet en cause les décisions du congrès de juin. Bien au contraire, le comté d'Orford propose que le conseil national « demande une meilleure coordination entre les prises de position des députés, d'une part, et les décisions du parti, d'autre part; que les dissidents s'abstiennent le plus possible de penser tout haut et respectent les règles de dissidence prévues aux règlements du parti ».

La région Mauricie-Bois-Francs va plus loin et propose que « la commission permanente du programme fasse une étude des principaux cas de législation et de prises de position où il y a désaccord entre les gestes du gouvernement et le programme du parti ». La même région propose un vote de blâme à l'endroit des instances du parti qui n'ont pas suivi la ligne politique, fixée par le congrès concernant l'appui au Parti nationaliste, et rappelée par la vice-présidente, dans une lettre du 5 juillet. Les mêmes militants veulent que toute discussion sur le PN soit faite à huis clos. En revanche, sur le mode de l'humour, le comté d'Orford félicite les dirigeants du PQ « pour leur action réussie dans la défaite des libéraux fédéraux ».

Etant donné le faible appui au PN et les prises de position du premier ministre, il y aura certes des discussions de couloir, mais il est peu probable qu'un vote de blâme soit adopté contre les dissidents, trop nombreux par ailleurs. Et ce, même si le chef intérimaire refuse de saborder le PN, M. Denis Monière expliquant que « le manque de succès n'est rien en regard d'une conscience tranquille ».

D'autre part, trois propositions soumises au conseil national battent en brèche la réforme du mode de scrutin privilégiée par le ministre responsable, M. Marc-André Bédard, à savoir la représentation proportionnelle régionale modérée. L'une en appelle au consensus de la population à cet égard; une seconde suggère de reporter toute réforme après les élections; la troisième propose de concentrer les efforts sur une formule compensatoire, telle que mise de l'avant par le PQ lui-même. Un comité tripartite (ministres, députés, militants) fera rapport à cet égard, en vue de la commission parlementaire de la mi-octobre.

Parmi les propositions d'urgence, M. Martin Brault, membre de l'exécutif national, propose au gouvernement de tenir sans délai un sommet national portant sur un nouveau contrat social et la recherche de solutions permanentes aux problèmes des jeunes.

◆ CTCUM

44 % en 1986 en additionnant à l'indice des prix à la consommation une augmentation supplémentaire d'au moins 1 %.

Parmi les hypothèses de tarification les plus examinées, se trouve celle qui fera passer le prix du passage payé en espèces de $0.85 à $0.90 et le prix de la carte mensuelle autobus-métro de $24 à $25.50 ou plus, compte tenu de la volonté de la CTCUM de réduire l'écart entre le tarif régulier et les tarifs préférentiels. Les hausses de tarifs toucheront donc davantage les détenteurs d'une carte et les usagers à tarifs réduits (personnes âgées et étudiants). En janvier dernier, les tarifs avaient augmenté de 8.5 %.

Les commissaires de la CTCUM attendaient cette semaine les dernières instructions du comité exécutif de la CUM avant de recommander au conseil de la CUM, qui doit l'adopter en novembre, une nouvelle grille tarifaire.

Le président du comité exécutif, M. Pierre Des Marais II, parle d'un blocage de la contribution municipale, équivalente en 1984 à 22 % des revenus de la CTCUM ou un peu plus de $100 millions dans un budget d'exploitation établi à $458.5 millions. En principe, la CUM n'a aucune autorité dans la confection du budget de la CTCUM mais, depuis plusieurs années, elle intervient en informant la CTCUM de l'humeur des administrations municipales lesquelles prennent en charge le déficit d'exploitation, une fois le revenu des voyageurs et les contributions québécoises comptabilisés...une humeur constante et généralement mauvaise depuis plusieurs années.

En 1985, pour la première fois, la CTCUM ne pourra retourner aux villes de la CUM tout écart favorable de ses prévisions budgétaires de l'année 1984. Les pressions du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) auprès du gouvernement québécois l'ont incité à amender l'an dernier la loi de la CTCUM afin qu'elle verse à son budget de l'année suivante toutes les sommes perçues en trop. Cette année, par exemple, la CTCUM a retourné aux villes une somme de $10,5 millions perçue en trop en 1983 auprès de celles-ci sur la foi de ses prévisions de déficit d'exploitation.

L'attitude des villes de la CUM a ses répercussions sur la contribution du gouvernement québécois puisque la subvention au fonctionnement (en principe 40 % des revenus autogénérés) plafonne en 1985 à 95 % de la contribution municipale. En outre, le gouvernement québécois ne rembourse plus 110 % de l'escompte consenti sur la carte mensuelle, mais 100 %. L'escompte de la carte, équivalent à 30 % sur le prix de 50 passages par mois en 1982, a diminué à 28 % en 1984 et diminuera à 26 % en 1985. Dans ce contexte, une hausse de 6 % du tarif de base peut faire grimper le prix d'une carte mensuelle à plus de $27 si aucune pondération ne vient modifier la structure tarifaire.

En 1984, la contribution du gouvernement québécois équivalait à 37 % des revenus de la CTCUM, ou $165.8 millions.

Les prévisions de revenus de la CTCUM dépendent en outre de l'achalandage, très sensible aux interruptions de service attribuables à des conflits de travail. En 1981, la CTCUM a transporté 335.8 millions de passagers, un niveau record qu'elle n'a pas atteint en 1982 (330.5 millions de passagers) et en 1983 (311.9 millions de passagers) à cause, entre autres, de plusieurs arrêts de travail. Le transport en commun dans l'île de Montréal se trouve à nouveau cet automne menacé d'un conflit de travail puisque la Fraternité des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de métro proposera à ses 4,000 membres un vote de grève le 26 septembre. Une interruption de service ou une réduction substantielle aura des répercussions sur les revenus de la CTCUM en 1984 et, selon la qualité du règlement à intervenir, sur ses dépenses en 1985.

◆ Wilson édulcore

Le nouveau gouvernement n'ayant pas encore en mains tous les détails sur la situation économique, il ne veut rien dire sur ses projets de relance de l'économie.

Et dans ce contexte, il ne sait pas si le gouvernement pourra tenir ses engagements électoraux, frisant les $500 millions pour la première année de son mandat.

« C'est une décision que nous n'avons pas encore prise. Nous n'avons pas encore suffisamment de détails sur la situation économique », a dit M. Wilson, en rappelant que « nous ne sommes en place que depuis trois jours ».

Le ministre des Finances ne veut pas dire non plus s'il laissera entrer en vigueur la taxe spéciale de relance, prévue le premier octobre par les libéraux. Ces derniers avaient prévu une hausse de 1% de la taxe fédérale de vente jusqu'en 1988,pour financer leur programme de relance. Les conservateurs ont à maintes reprises dénoncé cette taxe parce qu'elle freinait la relance mais ils pourraient bien changer leur discours dans les prochaines heures.

Pour l'instant, les conservateurs gagnent du temps. M.Wilson réserve ses commentaires, se contentant de dire, comme il l'avait fait la veille à Toronto et comme le premier ministre, M. Brian Mulroney, l'avait dit, que les finances du pays sont dans un état plus sérieux que ne l'avaient laissé entendre les libéraux.

« Je ne dirais pas qu'ils (les libéraux) ont trafiqué les chiffres mais ils n'ont pas donné une idée exacte de la situation durant la campagne »,a poursuivi le ministre.

En guise d'exemple, M. Wilson a parlé des états financiers pour l'année se terminant le 31 mars, rendus publics dans les jours qui ont suivi la déconfiture électorale du gouvernement libéral le 4 septembre.

Ces états financiers préliminaires prévoient un déficit record et plutôt troublant de $32,35 milliards pour 1983-84.

« Les chiffres ont peu à voir avec ce qu'on nous avait laissé entendre en février dernier », a fait valoir le ministre. Le chiffre donné à ce moment par son prédécesseur, M. Marc Lalonde, était moins élevé de $904 millions.

« Ils (les libéraux) ont retenu des informations », a déclaré le ministre conservateur hier. Etait-ce pour éviter des surprises désagréables durant la campagne électorale? « Tirez vos propres conclusions »,a-t-il dit.

Ces commentaires répétés sur le piteux état de l'économie laissent penser que les conservateurs préparent les Canadiens à des mauvaises surprises. Mais ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement qui prend le pouvoir fait des découvertes de ce genre. L'ex-premier ministre Joe Clark avait lui aussi, en 1979, dénoncé l'état dans lequel les libéraux avaient laissé le pays s'enliser.

Hier matin,tous les ministres présents à la réunion, qui a duré près de trois heures, ont fait montre d'une discrétion uniforme, disant tous qu'il était trop tôt pour annoncer une ligne de conduite.

« Pour le moment nous devons faire une étude approfondie, chacun dans nos ministères respectifs. Il y a une foule de dossiers à regarder, item par item, ministère par ministère, programme par programme »,a pour sa part dit le président du Conseil du trésor, M. Robert de Cotret.

Le Conseil du trésor,dont le rôle était plus effacé ces dernières années, sera en plein coeur de l'action avec le projet conservateur de passer tous les programmes au peigne fin.

D'ailleurs, le ministre responsable du Conseil du trésor travaillera avec M. Erik Nielsen,vice-premier ministre, qui préside un groupe de travail chargé de recueillir les données sur l'état des ministères et d'établir la liste des programmes destinés à disparaître. Le ministre de Finances et le ministre de la Justice, M.John Crosbie, font aussi partie du groupe de travail. Les fonctionnaires du conseil privé collaboreront aussi aux travaux du groupe.

Il est difficile de savoir à quel moment le nouveau gouvernement ouvrira son jeu. Le ministre des Finances livrera une déclaration sur l'état de l'économie, vraisemblablement avant l'ouverture de la session parlementaire et avant le budget. Mais avant,il pourrait annoncer quelques mesures pour combattre le chômage,qui dépasse les 11 %.

En sortant de la réunion hier, M. Wilson a déclaré un peu solennellement que « le chômage est notre première priorité ».

« Nous devons voir à ce qu'il y ait création d'emplois; création d'emplois dans le secteur privé et aussi création directe d'emplois ». Ce fut là le seul indice sur les intentions du gouvernement. Mais ce dernier devra faire savoir assez vite s'il poursuit ou non les programmes fédéraux de création d'emplois, dont la saison forte est l'hiver.

Il a répété aussi que la relance de l'économie et la baisse du chômage passaient par la baisse du déficit.

TEXTE INTÉGRAL DU MESSAGE D'ADIEU DU PAPE AUX CANADIENS

OTTAWA (PC) — **Voici le texte intégral du message d'adieu du pape Jean-Paul II hier à l'aéroport d'Uplands à Ottawa:**

Voici pour moi le moment de quitter cette terre canadienne et de prendre congé de vous. Ce n'est pas sans regret, après qu'il m'ait été donné de visiter tant d'hommes et de femmes dans votre immense pays en tant de lieux divers et attachants. C'est cependant la joie qui m'habite à présent, car j'ai le sentiment d'avoir vécu avec vous des moments de grâce.

Parmi vous, je salue amicalament mes frères dans l'épiscopat, qui m'avaient invité, qui ont prépapé avec grand soin ce pélerinage, qui m'ont accueilli en votre nom à tous et m'ont accompagné. Je leur renouvelle à tous ma vive reconnaissance.

A travers vous, qui représentez ici toute la communauté canadienne, je remercie les prêtres, les religieux et les religieuses, les laics, pour l'amabilité et le sérieux de leur accueil, le témoignage de leur foi et leur esprit de service dans l'Eglise.

Et je voudrais saluer tout particulièrment les autres communautés chrétiennes avec qui je suis heureux d'avoir pu prendre plusieurs contacts, dont j'ai pu mieux connaître l'ardeur à avancer dans l'unité.

Je me tourne aussi vers les autorités civiles qui ont pris une si large part à l'organisation de mon voyage et ont témoigné d'une si vive attention au sens pastoral de ma démarche. Je les remercie d'avoir eu la délicatesse de venir jusqu'ici prendre congé de moi. Je garde un vif souvenir de nos rencontres, notamment à mon arrivée à Québec et tout dernièrement, à mon arrivée à Ottawa.

J'exprime toute ma gratitude à Madame le Gouverneur général, à monsieur le Premier ministre du Canada, aux hauts magistrats des institutions judiciaires, à messieurs les présidents et aux membres des deux Parlements, à messieurs les premiers ministres des provinces, ainsi qu'aux membres du Corps diplomatique qui ont tenu à se joindre ici aux dignitaires et aux responsables de la société civile canadienne.

Avec tous ces responsables, je remercie tous ceux qui, formant de nouveaux groupes de travail, leur ont apporté depuis de longs mois leur collaboration efficace, courtoise, et souvent dans la discrétion, participant aux multiples services d'organisation, de sécurité, de déplacements, que requérait ce long voyage.

Le périple que je viens d'accomplir me permet de mieux connaître la beauté et la diversité de votre pays, les qualités d'accueil de votre peuple. Sachez que j'ai apprécié l'expérience de nos rencontres, grâce à la franchise et à l'ardeur qui vous caractérisent. Je ne puis évoquer maintenant tout ce que je garderai dans mon coeur, souvent cela dépasse en intensité ce que quelques paroles peuvent exprimer.

Permettez-moi de dire seulement qu'au fil des étapes, j'ai été frappé par la richesse et la vivacité présente de tout ce que vous ont transmis vos devanciers, les Amérindiens et les Inuit, les Européens de France, du Royaume-Uni, d'Allemagne, d'Italie, de Pologne et de bien d'autres pays, sans oublier tous ceux qui sont venus de nombreuses régions d'Amérique latine, d'Orient et d'Extrême-Orient.

Il me semble que l'heureuse association de tant d'éléments de votre héritage dans un peuple libre et entreprenant le dispose particulièrement à rester ouvert à tous les appels du monde, à favoriser la paix, à vivre activement une solidarité généreuse à l'égard des plus démunis de nos frères et soeurs et de ceux sur qui pèsent de dures contraintes.

Au moment de mon départ, je souhaite au peuple canadien un avenir heureux, l'épanouissement de ses qualités, une vie harmonieuse dans le respect de ses différences culturelles et spirituelles. Cela est facilité, je m'en rends compte, par les institutions de ce pays.

Vous avez devant vous beaucoup de tâches exaltantes, à la fois pour affronter les difficultés internes qui demeurent, notamment du fait de la crise économique, et pour développer votre contribution positive à la vie internationale. Que la conscience de ces devoirs vous conduise à les accomplir avec le courage, la noblesse et le désintéressement de ceux qui trouvent leur joie dans le service de leurs frères.

A vous, les membres du peuple de Dieu dans ce pays, je confie ce qui sera un des meilleurs souvenirs des étapes de ce pélerinage: avec vous nous avons pu vivre une expérience marquante de la foi qui nous unit. J'ai bien conscience que la sympathie que vous m'avez manifestée exprime, au-delà de ma personne, vos liens réels avec l'Eglise universelle, avec l'Eglise enracinée dans la foi des apôtres depuis la Résurrection du Seigneur et l'envoi missionnaire de la Pentecôte.

En me rendant dans vos communautés, j'ai constaté avec joie que vous continuez ce qu'ont entrepris vos grands fondateurs tant honorés parmi vous. Ils ont porté ici l'Evangile, parfois au prix de leur vie, ils ont construit un édifice qui continue d'être vivace à travers les difficultés et les mutations de notre temps.

Soyez fidèles à l'inspiration des saints, connus et inconnus, qui ont jeté dans cette terre le grain appelé à fructifier.

Nous avons célébré ensemble, nous avons prié le Seigneur, nous avons communié à sa présence, nous avons écouté sa Parole. Votre ardeur est le signe que le message du successeur de Pierre, venu en témoin de Jésus-Christ, rencontrait des hommes et des femmes disposés à oeuvrer pour un monde nouveau. C'est le signe que les chrétiens de ce pays sont habités par l'Esprit Saint qui met dans nos coeurs l'amour de Dieu, fortifie en nous l'espérance et donne sa plénitude à la foi.

Puisse mon pélerinage dans les sanctuaires du peuple de Dieu marquer une étape positive pour vous tous sur la longue route qui mène à l'épanouissement fraternel de l'humanité renouvelée par le don de Dieu, sur la route de la sainteté.

Je continuerai de prier pour vous et avec vous. Aujourd'hui je demande au Père de tout amour, au fils qui habite par nous, à l'esprit de force et de lumière, de vous combler de toute bénédiction.

A vous tous, et dans la joie, je redis ma gratitude, et je renouvelle du fond du coeur mes voeux à tout le peuple du Canada.

◆ Le pape

la côte ouest américaine. Le Saint-Père a de plus invité à Rome les chefs autochtones qu'il n'a pu rencontrer à Fort Simpson.

C'est d'ailleurs sur une note un peu politique que le pape a mis un terme hier à la dernière partie, plus officielle, de son voyage au Canada.

A son départ de l'aéroport militaire d'Ottawa, où il a été accompagné par les hautes dignitaires politiques du pays, le chef de l'Eglise catholique a souhaité au peuple canadien « un avenir heureux, l'épanouissement de ses qualités, une vie harmonieuse dans le respect de ses différences culturelles et spirituelles ».

Puis, Jean-Paul II a ajouté: « Cela est facilité, je m'en rends compte, par les institutions de ce pays. Vous avez devant vous beaucoup de tâches exaltantes, à la fois pour affronter les difficultés internes qui demeurent, notamment du fait de la crise économique, et pour développer votre contribution positive à la vie internationale. »

Cette 12e journée de Jean-Paul II a été un peu différente du reste de sa tournée canadienne. Sa visite dans la capitale fédérale lui a permis de renouveler son appel à la paix et de souligner l'effort du Canada dans ce domaine.

Dans une rencontre avec l'épiscopat canadien, il a résumé certains thèmes de sa visite: le sacerdoce des prêtres, l'avortement et le mariage.

Les 27 heures dans la région de la capitale fédérale se sont terminées sur une note aussi éclatante que le reste de la tournée. Comme partout ailleurs au pays, des dizaines de milliers de personnes se sont alignées le long des trajets de la papemobile.

Une foule de plus de 200,000 personnes a assisté à la dernière célébration eucharistique de Jean-Paul II au Canada, qui a parlé de la paix.

Avant son départ pour Rome, le pape Jean-Paul II avait de nouveau plaidé pour la paix dans le monde à sa dernière homélie en terre canadienne.

« Pour bâtir la paix, il nous faut établir la justice », a lancé solennellement Jean-Paul II, qui renouvelait son appel en faveur de la paix lançé à sa première intervention à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), le 2 octobre 1979 à New York.

Pour cette dernière célébration eucharistique, le beau temps s'est finalement mis de la partie, après un orage qui a éclaté avant l'arrivée du Jean-Paul II en papemobile.

Et le foule de plus de 200,000 personnes a permis au Saint-Père de terminer en beauté sa visite au Canada entreprise il y a 12 jours.

« Nous savons qu'après la guerre mondiale les tensions et les affrontements n'ont pas cessé, qu'ils provoquent des guerres, localisées mais non moins meurtrières.

« Et nous savons que les sources de conflits se trouvent partout où l'injustice meurtrit, où la dignité de trop d'hommes est bafouée », a dit le chef de l'Eglise catholique du haut de l'autel construite sur les plaines Le Breton, à la frontière entre la capitale fédérale et Hull.

Pour Jean-Paul II, il y a urgence à instaurer la paix. « Il faut défendre de la mort les hommes — des millions d'hommes — de la mort nucléaire et de la mort de la faim. Il faut défendre de la mort tout ce qui est humain ».

Puis, il a fait ressortir le sophisme de la course aux armements que se livrent les grandes puissances.

« Serons-nous des artisans de paix et des affamés de justice, si nous consentons sans réagir à ce que la spirale vertigineuse des armements soit présentée comme au service de la paix alors que la course aux armements est une réelle menace de mort et que son coût économique prive tant de pays des moyens effectifs de leur développement? », a-t-il demandé.

Pour le chef de l'Eglise catholique, la paix se construira par une vigilance de tous les instants devant les dangers, par le dialogue et le partage ainsi que le respect des droits des autres.

« L'homme vit de sagesse, de culture, de moralité », dit Jean-PaulII. Donc, la violence entre en contradiction avec cette vie et il faut la combattre parce qu'elle «menace de destruction ce dont vit l'humanité; elle menace de mort non seulement des hommes, des millions d'hommes, mais elle menace de mort tout ce qui est humain ».

Pour la première fois depuis sa tournée canadienne, Jean-Paul II était en avance sur son horaire de 20 minutes. A son départ, il s'est permis de nouveau un bain de foule avant de se rendre à sa dernière activité officielle, à l'aéroport d'Ottawa où il a été salué par Madame le gouverneur général Jeanne Sauvé.

◆ Beyrouth

qui avait tué 241 marines.

L'attaque d'hier est la première contre une mission diplomatique en zone chrétienne depuis le début de la guerre il y a dix ans.

Le gouvernement d'union nationale, réuni pour la quatrième journée de suite en conseil au village natal du président Amine Gemayel, à Bikfaya, qui surplombe le lieu de l'attentat, a suspendu ses travaux en apprenant la nouvelle.

(Le sang a aussi coulé dans le sud du pays, où des miliciens de l'Armée du Sud-Liban (pro-israélienne), qui désiraient venger la mort de quatre des leurs, ont tué dans la matinée 13 civils désarmés et en ont blessé 22 autres dans le village de Sohmor, à l'est de Djezzine. Les miliciens de l'Armée du Sud-Liban, apparemment des druzes, ont ouvert le feu sans discernement dans ce village où quatre des leurs avaient été tués et trois autres blessés mercredi soir dans une embuscade. Ces exécutions sommaires portent un coup sévère aux efforts du tout nouveau gouvernement israélien, qui désire retirer le plus tôt possible ses troupes postées au Sud-Liban.)

(L'armée israélienne a bouclé le secteur, décrété un couvre-feu et évacué les blessés vers des hôpitaux nord-israéliens. Israël arme, entraîne et finance l'Armée du Sud-Liban. Cette milice, à dominante chrétienne, a été créée en 1978 et placée sous le commandement du major Saad Haddad.)

Le président Reagan a exprimé « sa colère et sa douleur » après l'attentat meurtrier contre l'ambassade américaine à Beyrouth et a assuré que les États-Unis ne cèderont pas.

Avant d'entamer un discours électoral à Cedar Rapids (Iowa), le président a indiqué qu'il venait de s'entretenir depuis son avion avec l'ambassadeur américain à Beyrouth, M. Bartolomew.

« Nous devons continuer, nous ne pouvons pas nous retirer face à ce genre de terrorisme », a déclaré le président américain après avoir exprimé, la fierté qu'il éprouve à l'égard des « courageux Américains qui servent la cause de la paix dans le monde. »

M. Reagan a dénoncé le « lâche acte de terrorisme », qui, a-t-il ajouté, « constitue un rappel douloureux de la menace persistante du terrorisme dans le monde. »

Au cours d'un bref échange avec les journalistes avant de monter dans son avion, le président avait par ailleurs écarté une suggestion selon laquelle l'attentat rappelerait aux électeurs l'échec de sa politique au Liban.

« Non, a-t-il répondu, nous savons que les Américains sont menacés partout où ils se trouvent dans le monde parce que ces groupes terroristes sont le plus souvent opposés à tout ce que nous défendons. »

Le candidat démocrate aux présidentielles américaines, Walter Mondale, a apporté au président Reagan son « soutien total » pour toutes les « contre-mesures appropriées » qu'il pourrait prendre contre les auteurs de l'attentat. M. Mondale, qui fait actuellement campagne dans l'ouest des États-Unis, s'est déclaré « choqué » et « outragé » par cette attaque contre le personnel diplomatique américain. « Si les auteurs de cet acte peuvent être identifiés, a-t-il déclaré, je veux que le président Reagan sache qu'il a mon soutien total pour (prendre) les mesures appropriées. »

« Cette attaque souligne de nouveau l'importance des efforts que nous entreprenons pour combattre le terrorisme de dimension internationale », a déclaré pour sa part le secrétaire d'État George Shultz.

Le secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar, a lui aussi déploré l'attaque.

L'attentat de Beyrouth intervient alors que le Liban était loin des préoccupations américaines, le gouvernement Reagan s'efforçant, en pleine campagne électorale, de tirer un trait sur ses récents déboires dans ce pays, relèvent les observateurs à Washington.

L'affaire pourrait embarrasser le président au milieu de la campagne électorale si le nombre de morts américains devait se révéler plus important, ce qui pourrait ranimer le souvenir de l'échec de la politique des États-Unis au Liban, l'an passé. Les observateurs sont toutefois divisés sur les possibles répercussions politiques de cet attentat.

Les précédents attentats à Beyrouth — contre l'ambassade des États-Unis, le 18 avril 1983, et le quartier général des marines, le 23 octobre — avaient profondément marqué l'opinion. Mais les Américains s'étaient montré solidaires du président, notamment après l'attentat contre les marines et, à en croire les sondages, l'opinion a semblé jusqu'à présent n'éprouver aucune rancoeur ou amertume à l'égard de la politique de M. Reagan au Liban. En février dernier, cette politique se soldait par un départ jugé humiliant des marines de Beyrouth et par un renforcement de l'influence syrienne dans ce pays — ce que Washington avait cherché à tout prix à éviter. Enfin, le gouvernement libanais abrogeait l'accord du 17 mai 1983, laborieusement mis sur pied par la diplomatie américaine afin de normaliser les relations entre Israël et le Liban.

Depuis, la question libanaise était relativement absente du débat politique aux États-Unis. M. Mondale l'évoque toutefois régulièrement pour dénoncer « l'aventurisme » de sa politique au Proche-Orient et souligner que la mort de quelques 260 marines au Liban avait été inutile.

Il y a quelques jours, les États-Unis avaient été violemment critiqués dans le monde arabe et notamment par le gouvernement libanais pour avoir opposé leur veto au Conseil de sécurité des Nations unies à un projet de résolution dénonçant les activités israéliennes au Sud-Liban. Le projet avait été présenté à la demande du Liban.

Le département d'État avait jugé que ce le texte était « déséquilibré » parce qu'il n'évoquait que la question du Sud-Liban, non l'ensemble des problèmes du pays. Le département d'État avait rappelé que l'objectif des États-Unis au Liban était de permettre à ce pays de « recouvrer son intégrité et sa souveraineté territoriale » par des « moyens réalistes ».

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, vendredi 21 septembre 1984

Le gouvernement ne considère pas l'amiante comme un secteur « fini » et il y réinvestira

D'ici 2 mois, des projets miniers totalisant plus de $150 millions s'ajouteront aux $550 millions déjà annoncés

— Yves Duhaime

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC - Le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Duhaime, estime que d'ici deux mois $150 à $200 millions de nouveaux projets d'investissements miniers s'ajouteront aux $550 millions annoncés depuis seize mois par des compagnies, à la suite de la volonté gouvernemental d'accélérer la réalisation des projets miniers.

C'est ce programme gouvernemental qui, en février dernier, a valu au ministre Duhaime les commentaires élogieux de la «bible» de l'industrie minière, l'hebdomadaire « The Northern Miner ».

Déjà demandeur de crédits importants pour l'exploration minière (environ $90 millions cette année: un record) et pour cette accélération des investissements miniers ($94 millions d'aide déjà promise), M. Duhaime défendra prochainement devant son collègue des Finances, puis devant le Conseil des ministres, un futur programme de dépenses d'investissements dans les mines d'amiante, qu'elles soient ou non filiales de la Société nationale de l'amiante (SNA).

Car, selon M. Duhaime, malgré la conjoncture très difficile dans l'amiante, des investissements sont nécessaires pour préparer l'exploitation de nouveaux gisements et surtout pour moderniser les mines. Dans le dossier de l'amiante, le ministre québécois espère obtenir enfin l'aide du gouvernement fédéral, à la suite particulièrement du changement de gouvernement à Ottawa.

A l'instar de l'amiante, la situation n'est pas rose dans les mines de métaux du Québec. Le minerai de fer est très loin d'être concurrentiel avec le minerai brésilien, notamment celui de la nouvelle mine de Carajas. Le cuivre québécois est si peu concurrentiel que les usines d'affinage de Rouyn et de Murdochville ne l'utilisent qu'à 30%. En outre, on ne connaît plus de réserves de cuivre économiquement exploitables. Quant à l'or, son prix est tombé à environ $335 US, ce qui diminue la rentabilité de certains projets.

Le ministre Yves Duhaime.

Dans une entrevue accordée cette semaine au DEVOIR ÉCONOMIQUE, M. Duhaime reconnaît d'emblée que l'industrie minière québécoise est en crise: les exportations québécoises de fer, de cuivre et de fibre d'amiante ont fortement chuté ces dernières années. « C'est devenu une crise car c'est un repositionnement des activités minières », explique-t-il.

Mais il n'en demeure pas moins confiant dans l'avenir des mines québécoises, à deux conditions cependant. Premièrement, le Québec doit consacrer davantage d'argent à l'exploration minière, pour mesurer son potentiel minéral économiquement exploitable. Dans bien des coins du Québec, et pas seulement dans la Fosse du Labrador, on ne sait pratiquement rien des filons exploitables avec la technologie et dans le contexte économique de 1984.

Deuxièmement, il ne lui semble pas possible actuellement d'abandonner brutalement trois des quatres piliers traditionnels de l'industrie minière québécoise, le cuivre, le fer et l'amiante, même si ces piliers ne soutiennent quasiment plus l'économie du Québec.

M. Duhaime refuse donc de fermer l'un ou l'autre des secteurs miniers: «On n'a pas le choix: par exemple on n'a pas de bauxite au Québec. Il faut se spécialiser en fonction de la ressource que nous avons. Si on abandonne le cuivre, si on abandonne le fer, si on abandonne l'amiante, parce qu'à court terme la conjoncture sur le marché international y'est mauvaise, mon Dieu, il va nous rester quoi?», lance le ministre.

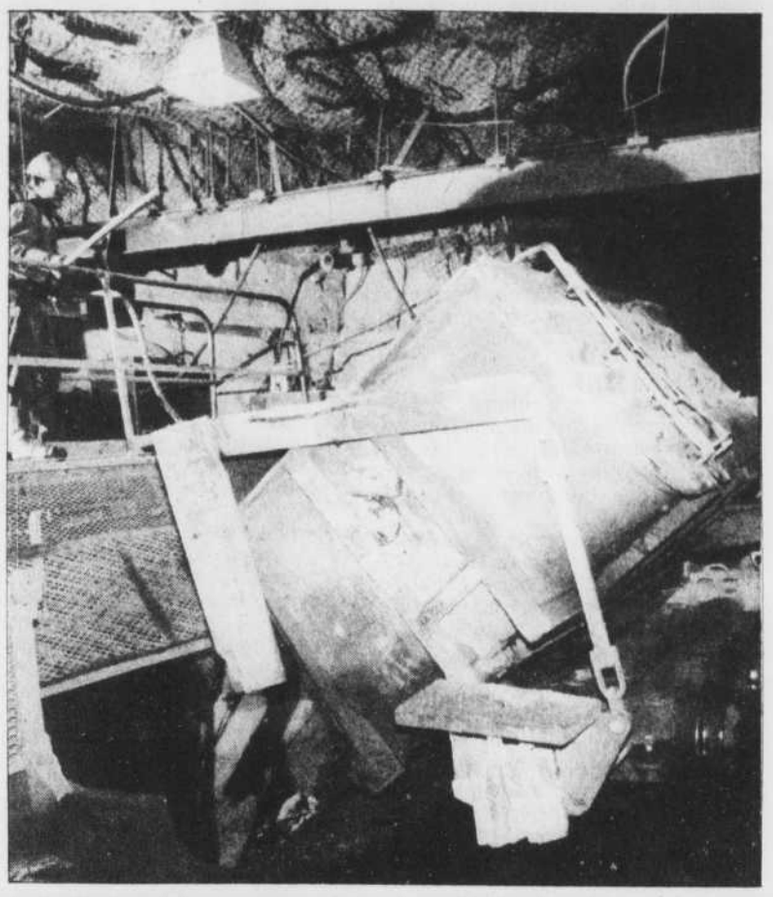

L'industrie minière au Québec

Autres informations en pages 15, 19, 20, 21, 22, 23 et 24.

Les secteurs

• **Fer** — Aucune décision n'a encore été officiellement prise dans le dossier de Sidbec-Normines, précise M. Duhaime. Les discussions continuent avec les partenaires industriels et financiers. «Le ministère de l'Énergie et des Ressources ne peut pas bouger dans le secteur du fer tant que la décision du gouvernement au sujet de Normines n'a pas été prise», ajoute le ministre.

«Bouger» signifiera: «voir avec Iron Ore Company, Québec Cartier, Québec Fer et Titane, et éventellement ce qui resterait de Normines, quelles décisions prendre pour l'avenir de l'extraction», précise M. Duhaime. «Mais, quelle que soit la quantité de minerai que l'on décidera d'extraire, ce sera très difficile car il faudra toujours enrichir le minerai québécois, contrairement au minerai brésilien», dit-il. Il n'est cependant

Voir page 14 : Mines

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Mobil rachète Superior*

Les actionnaires de Superior Oil Co ont approuvé hier à une très forte majorité le projet de rachat de la société, par Mobil Oil Co. Le rachat deviendra donc effectif le 28 septembre.

Une offre publique d'achat amicale de $5.7 milliards US avait été lancée par Mobil Oil le 11 mars dernier. Celle-ci prévoyait le rachat des actions de Superior Oil Co sur la base de $45 US l'unité.

Mobil Oil Co est la seconde société pétrolière aux États-Unis. La transaction conclue hier aura pour effet d'augmenter ses réserves de pétrole de 18 %.

Mobil a réalisé un chiffre d'affaires de $54.6 milliards US et un bénéfice de 1.5 milliard, l'an dernier. Pour sa part, Superior Oil Co a affiché un bénéfice de 241.8 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 1.8 milliard.

■ *Kodak s'associe à Canon*

Eastman Kodak Co a annoncé jeudi à Rochester N.Y. la signature d'un accord de coopération avec le fabricant japonais de photocopieurs Canon Inc pour développer en commun des photocopieurs à papier ordinaire.

Selon cet accord, Canon fabriquera pour Kodak des photocopieurs de moyenne capacité, portant la marque Kodak, et employant de nouveaux matériaux photoconducteurs. Ces appareils mettront en oeuvre la technologie de chacune des deux firmes.

La coopération entre les deux firmes, a précisé Kodak, pourrait s'étendre à d'autres produits. Canon est le premier fabricant mondial pour le nombre de photocopieurs de petite et moyenne capacité. Kodak, de son côté, fabrique des photocopieurs de forte capacité.

■ *Accord entre Phillips Pete et Reynolds*

La société Phillips Petroleum Co a annoncé hier la conclusion d'un accord définitif prévoyant le rachat des activités énergétiques du groupe R.J. Reynolds pour $1.7 milliard comptant.

Ces activités se sont traduites l'an dernier par un chiffre d'affaires de $1.2 milliard. Elles sont exercées essentiellement par les sociétés Aminoil, une compagnie pétrolière, et Geysers Geothermal Co qui produit de l'électricité en Californie à partir de sources chaudes.

Le groupe R.J. Reynolds a indiqué son intention d'utiliser une partie du produit de la vente de ces actifs au rachat d'un certain nombre de ses actions.

■ *La Caisse obtient 8 % de Bow Valley*

La Caisse de dépôt et de placement du Québec a augmenté sa participation dans Bow Valley Industries de 6.87 % à 8 %.

Un rapport déposé à la Securities Exchange Commission montre en effet que le gestionnaire de fonds publics détient maintenant 3.1 million d'actions ordinaires de l'entreprise. Près d'un demi million de ces parts ont été acquises du 22 août au 11 septembre à des prix se situant entre $22.81 et $23.08.

Bow Valley Industries est la société-mère américaine de Bow Valley Resources Services Ltd de Calgary.

■ *Golden Tiger à la Bourse de Montréal*

Les actions ordinaires et les bons de souscription de la société d'exploration minière Golden Tiger Inc. seront inscrits et admis à la cote de la Bourse de Montréal à l'ouverture des affaires aujourd'hui. Le titre apparaîtra à la section des petites entreprises de ressources.

Golden Tiger a complété récemment une offre d'unités de capital-asctions se chiffrant à $800,000.

La croissance ralentit fortement aux USA

NEW YORK (AFP) — La confirmation officielle mardi d'une forte réduction du taux de la croissance économique aux États-Unis ainsi qu'une attitude apparemment un peu plus accomodante de la part de la Réserve fédérale devraient conforter, au moins pour le moment, la légère détente récente des taux d'intérêt américains hors banque, estime-t-on généralement jeudi dans les milieux financiers.

Le département du Commerce a annoncé en effet que, selon ses premières estimations, le PNB américain ne fera ressortir qu'une augmentation de 3.6 pc en rythme annuel au troisième trimestre contre respectivement 10.1 et 7.1 pc aux premier et second trimestres.

Il est possible toutefois, estiment certains économistes que le rythme de croissance du PNB se redresse quelque peu d'ici la fin de l'année.

Le secrétaire au Trésor, M. Regan, a indiqué pour sa part que le gouvernement maintenait inchangée pour l'instant sa prévision d'un taux de croissance de 4.5 pc au dernier trimestre de l'année.

La Fed de son côté a injecté à nouveau ces derniers jours des liquidités dans le système financier ce qui, selon les spécialistes, traduirait son souci de mettre à profit le ralentissement de la croissance pour favoriser une détente sur le loyer de l'argent et partant endiguer la forte hausse du dollar.

Les mêmes spécialistes ajoutent que la Fed peut se permettre d'être un peu plus accomodante étant donné que la demande de crédits industriels et commerciaux s'est légèrement tassée en août et que le taux global de l'inflation a encore reculé au troisième trimestre (2.9 pc l'an contre 3.3 pc au second trimestre).

Une détente prochaine sur le front des taux d'intérêt et celui du dollar rendrait plus aisée la position des Etats-Unis lors de la réunion annuelle du Fonds monétaire et de la Banque mondiale qui s'ouvre lundi à Washington, notent par ailleurs certains commentateurs américains.

A la veille de cette réunion qui regroupera les ministres des Finances de 147 pays, le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, a ouvertement exprimé l'espoir que le ralentissement de la croissance américaine va entraîner une baisse des taux d'intérêt américains.

Certains économistes estiment toutefois avec M. Henry Kaufman, le gourou de Wall Street, que l'on ne peut sans doute guère escompter plus qu'un "répit" sur le front du loyer de l'argent. Ils continuent de prédire en conséquence que le prime rate ou taux privilégié des banques atteindra vraisemblablement 13.5 pc en fin d'année contre 13 pc actuellement.

Leurs prévisions tablent en particulier sur une vigueur de l'économie plus forte que ne le révèlent à prime abord les statistiques officielles.

Ces économistes soulignent à cet égard que l'activité économique au troisième trimestre a été affectée, comme chaque année, par les congés d'été ainsi que par la réduction de la production et des ventes d'automobiles à la veille du changement de modèles.

En outre, ajoutent-ils, si la demande des consommateurs paraît se tasser (les ventes au détail ont baissé de 2 pc en juillet et de 0.8 pc en août), les investissements industriels et commerciaux continuent à être très élevés et à peser sur la demande de crédits.

Selon la Citibank, première banque des Etats-Unis, ces investissements s'inscriront cette année en hausse de 16 pc en termes réels, soit plus que les dernières prévisions gouvernementales (plus 13.3 pc).

Le taux d'escompte régresse de 10 centièmes

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a régressé de 12.38 à 12.28 pour cent, jeudi. Voilà un élément d'information qui devrait réjouir le nouveau gouvernement conservateur.

Mais de l'avis des spécialistes, la baisse est probablement insuffisante pour inciter les banques de dépôt à réduire leur taux de prêt privilégié, qui se trouve à 13 pc. Par contre, les taux de prêt à la consommation et hypothécaires, plus volatiles en raison de la concurrence entre banques pour attirer le client, pourraient continuer de fléchir.

Une autre bonne nouvelle parvenue au gouvernement cette semaine, est un rapport de Statistique Canada. Il révèle que l'inflation en août était à son plus bas depuis 13 ans, soit 3.7 pc.

Pourtant, le ministre des Finances Michael Wilson a paru soucieux en s'entretenant avec les journalistes, plus tôt dans la journée d'hier. Il leur a expliqué que la situation économique et financière dont les Tories ont hérité le 4 septembre était plus grave que prévue, et il se pourrait que le gouvernement ne puisse remplir cette année ses promesses, chiffrées entre $300 et $500 millions, faites durant la campagne électorale.

Le grand argentier s'est bien défendu de vouloir exagérer la gravité de la situation pour dénigrer l'ancien gouvernement libéral, et permettre aux Conservateurs de manquer à leurs promesses électorales.

« Nous n'avons pas besoin de faire passer les Libéraux pour mauvais. Ils le paraissent déjà », a dit M. Wilson.

Selon les cambistes, les Conservateurs ne peuvent s'attribuer le mérite de la baisse du taux d'escompte qui, à leur avis, découle de signes venus des Etats-Unis.

Il y a des signes que l'économie américaine, qui progressait bien depuis des mois, finit par ralentir son rythme. La Fed (banque centrale US), sentant que la croissance économique n'était pas une bonne chose, avait tenté de maîtriser l'économie en suivant une politique de resserrement monétaire et de taux d'intérêt élevés.

Un ralentissement permettrait aux taux de se détendre. Le Canada suivant généralement l'initiative américaine en matière de taux d'intérêt, les baisses aux Etats-Unis se répercuteraient sur le Canada.

S'il faut en croire les cambistes, les chiffres révélant une diminution des ventes au détail et des mises en chantier de logements aux Etats-Unis, indiquent que la croissance de l'économie américaine a ralenti. Les chiffres du Produit national brut (PNB) publiés jeudi à Washington ont confirmé les soupçons, affirment les cambistes.

Ces chiffres montrent que le PNB, qui est le baromètre de la santé économique d'un pays, a progressé à un rythme annuel de 3.6 pc de juillet jusqu'à septembre. Ce qui marque un recul prononcé par rapport au rythme de 10.1 pc soutenu durant les trois premiers mois de cette année, et de 7.1 pc estimé pour le deuxième trimestre.

Les cambistes s'attendent aussi que le taux d'escompte de la Banque du Canada va continuer de baisser au cours des prochaines semaines.

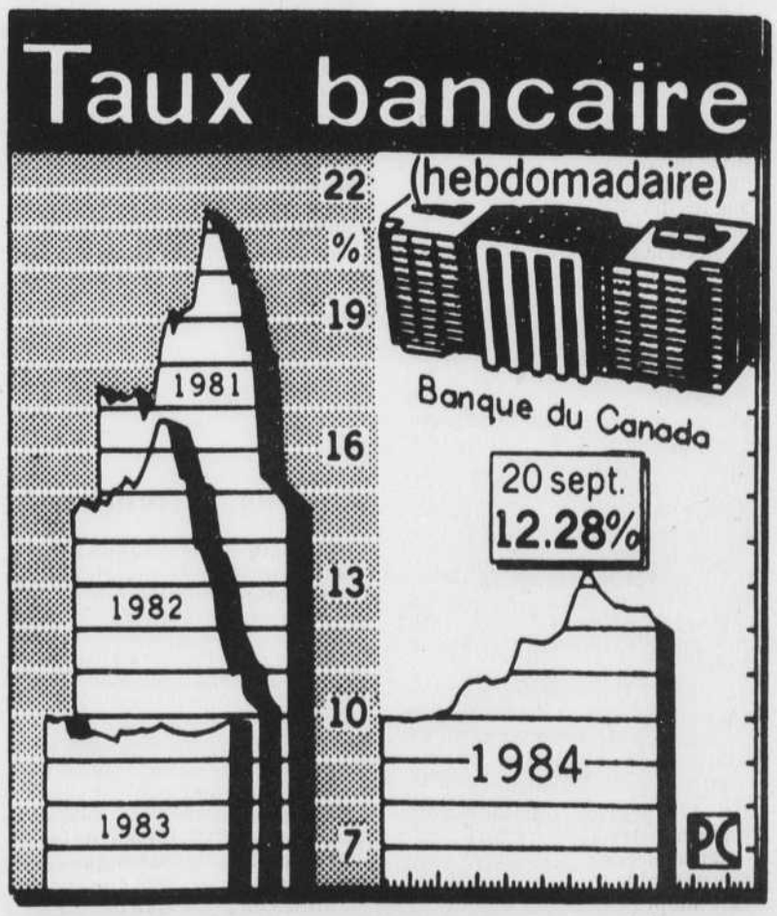

VOTRE MEILLEURE ASSURANCE C'EST ENCORE LA SOLVABILITÉ DE VOTRE ASSUREUR.

LE GROUPE COMMERCE Compagnie d'assurances

Une présence rassurante . . . depuis 77 ans.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Corvée-Habitation cessera le 31 décembre

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC - Confirmant hier la fin du programme Corvée-Habitation le 31 décembre prochain, le ministre de l'Habitation, M. Guy Tardif, espère que les institutions financières québécoises proposeront bientôt de nouvelles formes d'hypothèques, protégeant l'emprunteur contre les fortes montées des taux d'intérêt.

Par exemple, le mouvement Desjardins lancera en novembre une «hypothèque à l'abri», par laquelle le paiement hypothécaire mensuel demeurera quasiment stable, que les taux soient à la hausse ou à la baisse. Cette hypothèque sera disponible dans les caisses populaires à partir du 1er janvier prochain. Selon le président du mouvement Desjardins, M. Raymond Blais, il ne s'agira pas d'une assurance supplémentaire, mais d'une fluctuation possible du montant capitalisé.

Donc, finie bientôt l'hypothèque à 9½% pour trois ans: le programme CorvéeHabitation prendra bel et bien fin le 31 décembre prochain, même si ses derniers logements seront livrés au cours de l'année 1985.

C'était hier l'occasion de réjouissances: une centaine de personnes représentant les partenaires concernés, constructeurs, syndicats, professionnels, municipalités, institutions financières, ont pris connaissance du second rapport annuel de Corvée-Habitation.

Aux yeux de M. Tardif ainsi que du premier ministre, M. René Lévesque, de M. Blais, du président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, et du président de Corvée-Habitation, M. Claude Legault, la mission a été accomplie. L'idée émanait du Sommet économique tenu à Québec au printemps 1982, en pleine crise économique.

«De mémoire d'homme, jamais - ni au Québec ni nulle part en Amérique du Nord - une telle mise en commun d'énergies et de ressources n'a été réalisée», a déclaré M. Lévesque au cours du banquet. Les partenaires de la construction contribuent financièrement à une baisse du taux d'intérêt hypothécaire pour certains types de logements.

Qualifiée par le premier ministre «d'expérience exemplaire», le programme Corvée-Habitation a, au cours de ses deux premières années, permis la construction de 35,000 logements sur les 77,500 mis en chantier au Québec. Cela représente 35,000 emplois et l'injection de $1.8 milliards dans l'économie.

A la fin août 1984, au bout de 25 mois, on parle même de 81,609 mises en chantier au Québec, une augmentation de 36% par rapport à la période précédente, contre une progression de 9% en Ontario et une baisse de 1.4% pour l'ensemble du Canada. Cela représente plus de $4 milliards injectés dans l'économie, dont près de $2 milliards et près de 40,000 emplois imputables à Corvée-Habitation.

L'âge moyen de l'acheteur «Corvée-Habitation» est de 30.8 ans. Sa famille compte une moyenne de 2.8 personnes et son revenu moyen est de $30,000. 79.4% des acheteurs étaient auparavant des locataires: ils sont passés d'un loyer moyen de $332 à un paiement hypothécaire moyen de $406. «Peuple de locataires», le Québec compte maintenant une majorité de propriétaires: 53%.

Le ministre de l'Habitation a rappelé que les Québécois bénéficient encore de plusieurs mesures touchant l'habitation: le programme de bonification du Régime enregistré d'épargne-logement (REEL) se poursuit, ainsi que le programme d'accession à la propriété. De plus, le gel pendant encore un an des salaires dans la construction «assure de trouver jusqu'au 1er mai 85 des maisons au prix de 83».

Enfin, le programme Equerre a déjà attiré 29,000 demandes au lieu des 20,000 prévues cette année, ce qui représente une activité de $150 millions. M. Lévesque a laissé entendre que des fonds supplémentaires seraient accordés d'ici la fin de l'année à ce programme pour la rénovation des logements.

«Tout programme de relance doit prendre fin à un jour. De plus, je pense que l'industrie de la construction devrait maintenant pouvoir livrer des logements conformément à la demande, d'autant plus qu'il y a eu le décret de la construction», a déclaré M. Tardif pour justifier la fin de Corvée-Habitation. Cette année, les mises en chantier se monteront à 37 ou 38,000, ce qui devrait couvrir le besoin annuel de logements neufs.

M. Tardif nie que le programme Corvée-Habitation ait pu avoir un effet inflationniste: selon lui, les architectes et les constructeurs ont du développer de nouveaux concepts pour arriver à tenir les prix fixés dans le programme. De plus, le nombre élevé d'entreprises de construction assure au Québec un niveau de concurrence que ne connaissent plus certaines provinces canadiennes. -30

Puce part à l'assault de la Californie

ANDRÉ BOUTHILLIER

Puce, une jeune maison d'édition de logiciels de Montréal, part à l'assaut de la Californie, l'un des plus grands marchés de la micro-informatique sur le globe. Elle signera à cet effet, la semaine prochaine, une entente avec un important distributeur de logiciels des États-Unis.

C'est ce qu'a révélé hier au DEVOIR Mme Isabelle Quentin, éditrice chez Puce, une entreprise créée en février 1983 par d'anciens employés de la maison d'édition Hurtibise HMH.

L'accord prévoit la distribution et la vente de sept logiciels éducatifs conçus par Puce dans environ 2,500 boutiques de micro-informatique de la Californie. La plupart des logiciels auront d'abord été traduits en anglais et en espagnol. Car environ 40% des quelque 25 millions de Californiens sont d'origine hispanique. Il n'est d'ailleurs pas exclu que Puce poursuive ensuite son offensive au Mexique, a indiqué Mme Quentin.

Pour annoncer sa venue en Californie, Puce achètera des pages de publicité dans quelques revues informatiques scolaires américaines, comme CUE (Computer Using Education) et Computing Teacher, au mois d'octobre.

Le projet de la compagnie Puce est ambitieux. Puce demandera à son partenaire distributeur américain d'ajouter à son catalogue de 1,000 logiciels ses sept programmes. Une goutte d'eau dans un océan! Mais Mme Quentin a tenu à préciser qu'actuellement, aux États-Unis, un logiciel sur dix vaut vraiment la peine d'être vendu. « Or nous partons à la conquête du marché californien avec sept logiciels de grande qualité. Je ne crois pas que nous éprouverons de la difficulté à les vendre », a-t-elle expliqué en refusant de donner le nom du distributeur choisi ainsi que ses prévisions de vente.

Ces logiciels s'adressent aux marchés de l'éducation du niveau primaire, secondaire et collégial. Pour augmenter ses chances de succès, Puce ne vendra qu'un logiciel spécialisé dans les mathématiques. Les autres visent des segments de marché encore inexploités, assure Mme Quentin. « Dans une tournée des États-Unis, j'ai remarqué qu'il y avait beaucoup trop de logiciels de maths et peu de programmes dans d'autres disciplines. »

Les logiciels vendus par Puce en Californie seront: « Image », un nouveau programme aidant la création graphique; de « Césam », pour l'initiation au langage Basic; à « Logique et Math », un jeu éducatif de logique pour le niveau élémentaire; de « Balistique », un logiciel de simulation en physique pour la fin du secondaire et le collégial; de « Photo », un programme d'initiation à la photographie; le « Banquier », pour les cours de mathématiques au niveau primaire; et le « Dactylo », pour l'initiation à la dactylographie.

Ces logiciels pourront être utilisés dans des micro-ordinateurs IBM, Commodore ou Apple, ou les trois à la fois. Mais on mise beaucoup sur les produits Apple, car la compagnie Apple est fortement implantée en Californie, son état natal.

La compagnie Puce vend déjà ses produits en France, en Belgique et en Suisse. Au total, elle a conçu une dizaine de logiciels éducatifs, appelés « didacticiels » dans les milieux spécialisés.

Par ailleurs, Puce vient d'être choisie par la Gestion du réseau informatique des commissions scolaires du Québec pour distribuer 1,000 logiciels Logo-PC, un produit conçu par la compagnie Harvard de Boston. La compagnie Les Éditions Turgeon Inc. traduira ces logiciels pour les écoles françaises du Québec. Au total, il s'agit d'un contrat global de $130,000.

Selon l'économiste Stephen McNees

La croissance américaine poursuivra sa poussée

PAUL DURIVAGE

La phase présente d'expansion de l'économie américaine devrait se poursuivre l'an prochain, et peut-être même jusqu'en 1988, à moins que des pressions trop fortes ne viennent sur le front de l'inflation, laquelle apparaît toutefois sous contrôle.

C'est ce qu'a soutenu M. Stephen McNees, vice-président et économiste de la Federal Reserve Bank de Boston, l'une des 12 constituantes régionales de la banque centrale des États-Unis, au cours d'une allocution présentée devant l'Association des économistes de Montréal hier midi.

Selon M. McNees, la phase actuelle d'expansion aux É.U. fait preuve d'une extraordinaire force. Ormis le fait que la récession qui l'a précédée à été d'autant sévère, l'économiste n'a pu s'empêcher de souligner le fait que la reprise des investissements a été tout aussi forte que celle de la consommation, ce qui lui fait croire que le gouvernement a joué un rôle important dans la reprise par ses politiques économiques stimulantes.

D'une part le gouvernement Reagan a établi une politique fiscale accommodante, et particulièrement l'année dernière. Il a cité à ce sujet la libéralisation survenue en 1981 dans les règles d'amortissement des biens des entreprises. La politique monétaire de la Maison Blanche a également été un facteur de stimulation importante. L'accroissement de la monnaie en circulation dans l'économie a en effet été plus importante ces dernières années, qu'au cours des phases précédentes d'expansion économique.

Selon M. McNess, l'inflation demeure la principale variable quant à prévoir la prochaine récession. Le sommet d'un cycle est en effet toujours précédé d'une période inflationiste, comme ce fut le cas en 1981.

Or, contrairement à la majorité de ses collègues, l'économiste estime que l'inflation a peu de chances de ressurgir avec force au cours de la prochaine année et devrait se maintenir en deçà de 6%. Il s'attend en outre à un taux d'inflation de 5.2% pour cette année. Les économistes estiment généralement que la croissance observée de la masse monétaire aura pour effet de susciter l'inflation.

« L'explosion des dollars à la Réserve fédérale laisse croire à plusieurs que l'inflation doit reprendre parce que l'économie croît à un rythme trop rapide. Il leur faut pourtant avouer que ce qu'ils appréhendent depuis deux ans ne s'est jamais réalisé, au contraire », a déclaré M. McNess.

◆ Mines

pas du tout exclu que des compagnies continuent d'extraire à perte du minerai québécois pour approvisionner les aciéries des Grands Lacs, afin de ne pas mettre tous leurs oeufs dans le même panier.

• **Cuivre** — Pas plus que dans le fer, M. Duhaime n'est prêt à fermer les livres: «Non pas pour le plaisir de garder un secteur-témoin mais parce que, tant et aussi longtemps qu'il peut y avoir espoir d'un rétablissement sur le marché international du cuivre, des compagnies vont continuer leur exploitation. Mais il faut faire un effort pour augmenter les réserves connues au Québec», précise le ministre.

• **Aluminium** — Même sans bauxite, le Québec est un important producteur d'aluminium grâce à son électricité. Aux yeux de M. Duhaime, le problème ne se posera pas de façon aussi dramatique dans l'aluminium qu'il s'est posé dans le domaine du fer, même si la consommation mondiale stagne à environ 12 millions de tonnes et même si le recyclage de l'aluminimum limitera davantage cette production. En effet, la capacité installée n'augmente pas dans le monde: les nouvelles alumineries québécoises remplaceront des alumineries vétustes, fermées ailleurs aux États-Unis ou dans le monde.

Le Québec tire actuellement son épingle du jeu dans la modernisation et le redéploiement géographique de l'industrie de l'aluminium. M. Duhaime voit déjà le jour où, en l'an 2,000, le Québec sera le troisième producteur mondial. Cela ne l'inquiète pas, malgré les prévisions pessimistes sur l'avenir de ce métal. Le ministre cite l'exemple de l'Alcan et de Reynolds, qui n'ont pas arrêté de produire au Québec lors de la dernière crise économique: «pourquoi arrêterait-on de produire au Québec quand on y dispose des équipements les plus modernes?».

• **Amiante** — Même s'il n'était pas à la tête du ministère d'Énergie-Ressources lorsque les principales décisions touchant le secteur de l'amiante ont été prises par le gouvernement du Québec, M. Duhaime refuse les regrets, arguant la nécessité d'analyser les investissements à long terme et non pas à court terme. Il prévoit même qu'un jour on se félicitera de l'investissement gouvernemental dans l'amiante.

«Je pense qu'il va falloir investir pour moderniser les mines, pour diminuer nos coûts de production, pour développer des produits à l'aval, pour continuer la recherche et le développement, et pas nécessairement pour du développement minier dans l'immédiat», précise M. Duhaime.

Pourquoi en 1984 le gouvernement du Québec veut-il consacrer des fonds publics au secteur de l'amiante plutôt que fermer simplement les livres? «C'est parce que l'avenir est noir qu'il faut investir... Le jour où l'on fera le constat qu'il n'y a plus rien à faire dans les mines d'amiante, on fermera les livres. En 1984, c'est trop tôt pour le faire. Dans le secteur de la recherche par exemple, le jour où l'on mettra au point la production industrielle d'une fibre inerte déjà produite en laboratoire par l'IRDA, le jour où les scientifiques du monde entier l'auront reconnu, il y a tout lieu de penser qu'on pourra aller sur des rythmes de production beaucoup plus élevés», estime le ministre responsable de la SNA.

Les arguments sortent pêle-mêle. «Même si nos prix sont en chute libre, on va atteindre un certain plafond.... Et dans le secteur de l'amiante, l'Italie vient de démarrer une nouvelle mine. La Grèce produit de plus en plus. Les Russes n'ont jamais baissé leur production. Les Chinois aussi produisent. Personne sur la planète n'a décidé que la fibre d'amiante était terminée. Pourquoi le ferions-nous au Québec?», lance M. Duhaime.

«Je ne pourrai pas vous dire jusqu'où on est prêt à aller (financièrement) mais je pense qu'il va falloir que l'on mette encore de l'argent dans le secteur de l'amiante. Là-dessus, il y a des discussions qui s'amorçent avec mon collègie des Finances sur le prochain exercice financier... Mais nous ne ferons pas de discrimination en faveur de Bell ou d'Asbestos (filiales de la SNA) au détriment de Carey ou de John Mansville», prévoit le ministre.

Alors pourquoi avoir acheté des compagnies d'amiante? «Notre objectif était d'entrer dans le club (des producteurs d'amiante): on a payé cher, mais on est parvenu... Le gouvernement peut agir de deux manières: comme actionnaire, comme on l'a fait jusqu'à présent, ou comme gouvernement, pour aller au secours d'une industrie qui est en détresse. On aurait pu y aller beaucoup plus rapidement si l'ancien gouvernement fédéral avait décidé d'embarquer avec nous dans des programmes de développement: cela a été une fin de non-recevoir au Québec, même pour les compagnies privées, alors que le fédéral a subventionné le redémarrage de la mine de Baie-Verte à Terre-Neuve», précise le ministre de l'Énergie et des Ressources.

Cependant, la modernisation de certaines mines aura comme conséquence une nouvelle diminution de la main d'oeuvre, main d'oeuvre qui s'est déjà montrée «plus que très compréhensive», selon celui qui est responsable du ministère de l'Énergie et des Ressources depuis avril 1981.

• **Exploration minière** — Certaines découvertes récentes se font heureusement dans des zones minières bien équipées, en Abitibi par exemple. Ainsi, à 500 pieds du chevalement du dépôt d'or Chimo, Louvem a découvert un gisement qui pourrait s'avérer prometteur. Autre exemple: la compagnie Noranda a revendu le terrain sur lequel Soquem et ses partenaires ont trouvé le fameux gisement aurifère de New Pascalis... Et Mines Gaspé a découvert un gisement de cuivre sous la ville de Murdochville elle-même.

Il y a donc toujours de belles histoires à raconter entre prospecteurs... Mais il y reste encore à attaquer à la foreuse le mythe des ressources minérales illimitées du Québec, mythe entretenu par les politiciens...

«Il faut aller voir, explorer. Je serai content le jour ou l'on pourra dire: ou bien on n'a rien d'économiquement exploitable, ou bien on a quelque chose», dit M. Duhaime. Et on saura alors si oui ou non, on peut exploiter économiquement ces dépôts de métaux stratégiques, utilisés notamment par l'armée et par l'industrie spatiale, dont plusieurs rêvent au Québec.

Université du Québec

Mme Louise B. Vaillancourt

Le président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet, a le plaisir d'annoncer que Mme Louise B. Vaillancourt a été nommée membre de l'Assemblée des gouverneurs, à titre de personne du milieu des affaires et du travail.

Mme Louise B. Vaillancourt est membre de nombreux conseils d'administration d'entreprises québécoises et canadiennes; elle est également présidente de la Fondation Armand-Frappier.

LE GROUPE OSHAWA LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE
DIVIDENDE NUMÉRO 91

Le Conseil d'administration du « GROUPE OSHAWA LIMITÉE » lors d'une assemblée tenue le 14 septembre 1984, a déclaré un dividende trimestriel de dix cents et demi (10½¢) par action ordinaire et de classe "A" de la compagnie en circulation, payable le 10 décembre 1984 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 23 novembre 1984.

PAR ORDRE
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
HAROLD J. WOLFE
Secrétaire
le 14 septembre 1984

ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC

Nicole Dion

L'Association des administrateurs des services de santé et des services sociaux du Québec est heureuse d'annoncer l'élection de Mme Nicole DION au poste de présidente de l'Association pour l'année 1984-85. Mme DION est Directrice des services hospitaliers à l'Hôpital St-François d'Assise de Québec.

Nouveau conseil d'administration

Outre Mme DION, les officiers de l'Association sont: M. Claude BOILEAU, trésorier, DSAD au CA La Clairière de Québec; M. Pierre CORRIVEAU, 2e conseiller, DSPR au CA Mont d'Youville de Québec: M. Daniel FORTIN, président sortant, Directeur de la recherche au CRSSS de Québec; M. Raymond GROULX, 1er vice-président, DF adjoint à l'Hôpital général de Montréal; M. Marcel MYRE, 1er conseiller, DSA à l'Hôpital de Montréal pour enfants; Mme Louise NADEAU,secrétaire, DSI à l'hôpital Ste-Justine; M. Robert SAVARD, DG de l'Association; M. Raymond VAILLANCOURT, 2e vice-président, Directeur des programmes au CRSSS de Trois-Rivières.

Ont également été élus administrateurs de l'Association: M. Jean-Claude BERNATCHEZ, DP à l'Hôpital Sainte-Marie; M. Serge BLONDIN, DSA au CH Fleury; Dr Gilles BRIEN, DSP au CH Honoré-Mercier; M. Louis CHARLEBOIS, DSI au CH Saint-Charles Borromée; M. Yves D'AMBOISE, Directeur de secteur au CSS Estrie; M. Jean-Pierre HUDON, DSPR au Pavillon de l'Enfance à Longueuil; M. William JOHNSON, DP à l'Hôpital général de Montréal; M. Gilles LAVOIE, DP à l'Hôpital de Montréal pour enfants; M. Richard LEFRANÇOIS, DF au CH Sainte-Marie; M. Carlos MARTINEZ. Directeur des services aux établissements au CRSSS de Trois-Rivières; Dr Bernard PAQUET, DSP au CH de Saint-Laurent; M. Hervé PARENT, DP au CH Hôtel-Dieu Sacré-Coeur; M. Paul PICHÉ, DSH au CH Laval.

Les élections ont eu lieu lors du congrès annuel de l'Association, tenu récemment, et au cours duquel l'Association a de plus reconnu les mérites de deux administrateurs du réseau des Affaires sociales.

Prix Vigor et de l'Association

Les jurys d'attribution, formés pour étudier les dossiers des candidatures à chacun de ces prix, ont décerné le prix VIGOR au Docteur Gaston HARNOIS, Directeur général à l'Hôpital Douglas de Montréal et le PRIX de l'ASSOCIATION à Madame Pierrette SAMSON, Directrice des soins infirmiers à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Prix Hector L. Bertrand et de la Revue

Les jurys d'attribution de ces deux prix ont remis le prix HECTOR L. BERTRAND à Monsieur Jean-Bernard GUINDON, Directeur général au CRSSS de Montérégie, et le prix de la REVUE à Monsieur Raymond VAILLANCOURT, Directeur des programmes au CRSSS de Trois-Rivières, soulignant la qualité des articles que chacun a fait paraître dans la Revue Administration Hospitalière et Sociale.

L'Association félicite les récipiendaires des prix 1984 et remercie les quelques 20 bénévoles qui ont accepté d'oeuvrer comme officiers et membres du conseil d'administration au développement et à la promotion des intérêts socio-professionnels des quelques 1500 cadres supérieurs du réseau des Affaires sociales, que l'Association a mandat de représenter, par décret gouvernemental.

AVIS DE DIVIDENDE

LOUVEM — LA SOCIÉTÉ MINIÈRE LOUVEM INC.

Lors d'une assemblée tenue le 18 septembre 1984, le Conseil d'administration a déclaré un dividende de un cent et quatre-vingt-six centième (0.0186¢) sur les actions privilégiées de premier rang série A en circulation. Ce dividende est payable en devises canadiennes le 1er octobre 1984 aux détenteurs inscrits à la fermeture des registres en date du 25 septembre 1984.

Armand Gilbert, N.P.,
Secrétaire

COURS SUR L'ARBITRAGE CONVENTIONNEL

Professionnels et hommes et femmes d'affaires inscrivez-vous à cette série de **10 cours sur l'arbitrage** qui sera donnée par le professeur Me Philippe Ferland C.R. à U. du Q. à Mtl les mardis soirs à 19.00 hres débutant le 2 octobre 1984.

Frais de cours: $150.00

Maximum: 25 participants

Inscription au plus tard le 28 septembre 1984

Attestation de cours donnée par

L'Institut des Arbitres du Canada Inc., Section du Québec

C.H. Laberge, Président, 355 Logan, St-Lambert, J4P 1J1, Tél.: 465-7603
Gérald Poirier, Notaire, 15 boul. Lévesque, Laval, H7G 1B3, Tél.: 669-3519

BEAUJOLAIS NOUVEAU

N'attendez pas d'être le dernier de la file, commandez dès maintenant vos vins primeurs.
Achat minimum 1 caisse
Etiquettes personnalisées 25 caisses
• Beaujolais
• Beaujolais-Villages
• Beaujolais-Villages de domaine
• Côtes du Rhône

Office des Grands Crus

Pour renseignements:
1455, rue Bourgeoys
Longueuil, Québec
Canada J4M 1Z5
Tél.: (514) 647-4611
(514) 647-5377

AU PALAIS DES CONGRÈS
LE 30 SEPTEMBRE 1984
CONFÉRENCIER INVITÉ
Dr LUC-ROLLAND ALBERT
MÉDECIN & PÉDIÂTRE
"UN OEIL SUR LE MONDE À TRAVERS LA NUTRITION"
Shaklee
SHAKLEE CANADA INC.
TÉL: (514) 620-7720

Malgré une chute du prix de l'or

Les entreprises minières se portent relativement bien

PAUL DURIVAGE

Il n'y a pas a craindre pour les producteurs aurifères, malgré la faiblesse actuelle des prix des métaux. L'industrie pourrait même supporter des niveaux de prix de beaucoup inférieurs.

« La situation n'est pas du tout dramatique, comme on pourrait le croire », a soutenu M. Jean Rainville, analyste minier chez Lévesque-,Beaubien inc, au cours d'une entrevue au DEVOIR ÉCONOMIQUE.

Selon lui, les entreprises minières canadiennes sont particulièrement bien gérées et affichent en conséquence des bilans financiers irréprochables permettant de poursuivre leur exploitation même advenant le pire scénario quant à l'évolution des prix des métaux. « Ces entreprises sont habituées de vivre avec le risque. Elles sont donc étonnemment conservatrices et contrôlent leurs coûts de façon serrée », a-t-il expliqué.

Le prix de l'once d'or a tout de même chuté substantiellement au cours des dernières années. D'environ $100 US l'once en 1971, il a atteint un plafond de quelque $800 US l'once en 1980 pour ensuite tomber à près de $400 US, où il s'est maintenu pendant près de deux ans. Ce plancher technique s'est toutefois écroulé à nouveau sous le poids du dollar américain. Le prix de l'or à New York s'établissait hier à $338.75, soit tout juste un peu plus que le plancher de $335 US où il s'était écroulé en juillet dernier.

« Même à un prix de $297 US à Londres à la mi-1982, alors que plusieurs croyaient que c'était la fin pour l'industrie, les producteurs d'or ont continué à afficher des bénéfices, parfois même très élevés », a rappelé l'analyste.

En effet, le coût de production d'une once d'or au Canada est en moyenne de $250 US. Des écarts importants surviennent toutefois basés surtout sur la richesse des minerais laquelle peut s'étendre de .08 à .6 once d'or par tonne de minerais. Le coût dépend aussi de l'habilité des entreprises à contenir leurs frais d'exploitation en optimisant en outre l'utilisation de leurs moulins.

C'est ainsi que le coût de production d'une once d'or était aussi peu que $130 au deuxième trimestre de 1984 à la mine Campbell de Campbell Red Lake. L'entreprise devait toutefois supporté des coûts de $346 l'once à sa mine de Detour Lake.

Les nouveaux gisements découverts dans la région de Hemlo sont particulièrement peu coûteux à exploiter compte tenu de la forte teneur en or du minerai qui s'y trouve. Noranda et Teck Corp y produisent de l'or à un coût moindre que $130 l'once. Lac Mineral y produit l'or pour $160 l'once.

Des variations importantes peuvent par ailleurs survenir dans l'évaluation des coûts d'une période à l'autre. L'extraction du minerai des nouvelles mines commence généralement dans les régions les plus riches pour s'étendre éventuellement jusqu'aux sites ayant les plus faibles teneurs.

« Les grandes compagnies ont particulièrement de flexibilité à ce chapitre puisqu'elles peuvent déplacer aisément la production de sites riches vers de plus pauvres, selon les circonstances économiques », a souligné M. Rainville. Les compagnies américaines utilisant le procédé de cyanurisation à ciel ouvert, ont encore plus de flexibilité puisque ce procédé de traitement du minerai est relativement très peu couteux à exploiter comme à démarrer. En outre, il est possible de faire fonctionner ces usines même un an après la fermeture des mines qui les alimentaient, à partir des stoks.

Selon l'analyste, un prix de $300 pourrait cependant représenter un certain risque pour l'industrie. Il craint en effet qu'à ce seuil psychologique, les investisseurs deviennent craintifs et hésitent à engager leurs avoirs dans les mines. Cela aurait pour effet de rendre plus difficile l'accès aux capitaux pour les entreprises minières. Plusieurs projets de développement pourraient ainsi être compromis. C'est ainsi que l'ouverture de la mine Dumagami de l'entreprise du même nom a été reporté à l'an prochain en espérant un raffermissement des prix. Les coûts de production y sont évalués à $380 l'once.

Par ailleurs, un seuil de $250 serait réellement critique. À ce niveau de prix, la plupart des entreprises minières canadiennes fonctionneraient à perte, ce qui pourrait résulter en des fermetures de chantiers.

« Mais il n'est pas aussi facile de fermer des usines de traitement que de suspendre des projets », a souligné M. Rainville. Un arrêt de production même temporaire implique en effet des pertes financières importantes. Ces coûts sont principalement reliés aux produits chimiques qui sont perdus lors de l'arrêt de production et qu'on devra par ailleurs renouveler lors de la reprise des activités. C'est ainsi que Campbell Red Lake maintient toujours en exploitation la mine de Detour Lake, malgré qu'elle fonctionne à pertes. Quelque $110 millions ont par ailleurs été alloués afin d'augmenter la production de l'usine de traitement.

La probabilité de ces scénarios baissiers est cependant faible, selon l'analyste. Lévesque,Beaubien prévoit plutôt un prix de $450 US l'once à moyen terme. À $400 US, M. Rainville estime que l'industrie américaine peut supporter une expansion importante. Mais il faudrait un prix de $450 US pour que pareil essor soit possible au Canada selon les commentaires qu'il a recueillis dans l'industrie et auprès d'investisseurs.

Le Canada a produit 68 tonnes du précieux métal, en 1983, se maintenant ainsi en troisième position parmi les producteurs mondiaux d'or, derrière l'Afrique du Sud qui en a produit 680 tonnes et de l'Union Soviétique qui en produisit 325 tonnes.

AU SOMMAIRE

La conjoncture

Les experts ne prévoient pas de véritable reprise dans l'industrie minière du Québec, bien que la valeur des expéditions pour 1984 pourrait augmenter légèrement pour se situer autour de $ 2 milliards. Par contre, l'écart entre les dollars canadien et américain pourrait améliorer les bénéfices des entreprises puisque les prix sont toujours compter en dollars US. **Page 19.**

L'aluminerie de Bécancourt

Après un départ difficile — les négociations entre le groupe français Pechiney, Alumax Inc. et la SGF ont nécessité plusieurs années— la construction de l'Aluminerie de Bécancourt Inc. (ABI) va bon train. En fait, les dirigeants du complexe estime que l'échéancier de la construction sera respecté, de même que les prévisions de coûts. **Page 20.**

Seleine

Si plusieurs reproche à Soquem son aventure dans l'exploitation d'une mine de sel aux Îles-de-la-Madeleine, la direction de la société d'État demeure convaincue que l'exploitation deviendra finalement rentable. **Page 21.**

BELL CELLULAIRE

Robert S. Rowland

Entreprises Bell Canada Inc. (BCE), de Montréal, annonce la formation de Bell Cellulaire, organisation créée en vue de la fourniture de services de radiocommunications cellulaires au Québec et en Ontario, ainsi que la nomination de M. Robert S. Rowland au poste de président de la nouvelle organisation.

Bell Cellulaire fonctionnera comme une division de Systèmes de communication Bell Inc. (BCSI) et sera chargée de la commercialisation de services de radiocommunications cellulaires dans les deux provinces. Le gouvernement fédéral a autorisé la fourniture de services de radiocommunications cellulaires au Canada à compter du 1er juillet 1985.

M. Rowland a été mêlé de très près au développement de services radio cellulaires. Il détient un diplôme en génie de l'Université de Toronto ainsi qu'une maîtrise en administration des affaires (M.B. A.) de L'Université York.

Bell Cellulaire est à l'avant-garde en matière de radiocommunications cellulaires au Canada. Elle commercialisera directement son service au Québec et en Ontario et, de concert avec les compagnies membres de Telecom Canada, assurera le service cellulaire aux clients dont les besoins ont une envergure nationale.

L'or devrait connaître une bonne fin d'année

LISE LALIBERTÉ*

Plusieurs événements importants ont marqué le marché de l'or au cours de la dernière décennie. La croissance du prix de l'or, suite à la démonétarisation de ce métal fut le phénomène déclencheur d'autres modifications. Au niveau de l'offre, la chute continue de la production minière mondiale a été contrée en 1981 et une nouvelle tendance à la hausse s'est amorcée. L'importance de l'Afrique du Sud dans la production minière mondiale tend à diminuer. Depuis 1980, le recyclage de l'or contribue fortement à accroître l'offre globale.

La demande industrielle d'or a chuté lorsque le prix s'est mis à croître. Néanmoins, cette diminution fut largement compensée par la croissance de la demande spéculative. L'intervention des spéculateurs sur le marché aurifère a eu une influence notable sur l'évolution du prix et en particulier sur sa volatilité.

En 1983, le prix de l'or a été dicté par différentes variables économiques : l'offre minière a augmenté, les ventes des pays à économie de marché ont été modérées et les mouvements des réserves officielles se sont soldés par une vente nette, contrairement aux trois dernières années. La demande industrielle avait diminué au cours de l'année, mais l'apport additionnel d'or sur le marché fut absorbé par la demande spéculative, surtout sous forme de pièces de monnaie. En 1984, l'offre et la demande d'or devraient augmenter et l'on s'attend à une faible croissance du prix.

Entraînée par la hausse du prix de l'or, la production minière québécoise a suivi une évolution très semblable à celle de la production mondiale. Néanmoins, la reprise s'y est matérialisée un an plus tôt, soit en 1980. Cette différence s'explique par le fait que la plupart des nouvelles mines du Québec sont petites, leur capacité de production variant entre 500 et 1,000 tonnes de minerai par jour. Elles exigent donc des investissements relativement peu élevés et un court délai de mise en exploitation.

Bien que les coûts d'opération aient augmenté en moyenne de 20 % au cours de la dernière décennie, la rentabilité de l'industrie s'est accrue récemment, la hausse du prix de l'or ayant réduit la part des coûts d'opération dans la valeur de production. En outre, certaines entreprises ont amélioré leur situation financière en vendant l'or par contrat à terme plutôt que sur le marché « spot ». La hausse de la production minière québéoise fut précédée par une augmentation prononcée des investissements dans l'industrie, en 1978 par la hausse des immobilisations et en 1979 par la croissance des dépenses de mise en valeur et d'exploration.

La reprise de l'exploration aurifère au Québec, qui fut déclenchée par la hausse du prix de l'or, fut ensuite soutenue par l'approche positive des gouvernements et des institutions financières face au financement public des firmes d'exploration ainsi que par la présence de districts aurifères connus, la multiplication de nouveaux concepts géologiques sur la métallogénie de l'or et l'utilisation de nouveaux outils d'exploration. À la zone bordant la faille de Cadillac, historiquement connue pour son potentiel aurifère, est venue s'ajouter une zone d'exploration située plus au nord et qui offre un potentiel intéressant pour la découverte de nouvelles mines.

Les investissements dans la mise en valeur de gisements aurifères portent surtout sur la remise en état de dépôts qui avaient fait l'objet de travaux souterrains dans les annés 1930 et 1940. Les réserves géologiques découvertes à cette époque peuvent devenir rentables au prix actuel de l'or.

En 1983, l'or fut la principale substance exploitée au Québec, comme ce fut le cas entre 1931 et 1946. Le Québec est d'ailleurs la principale province productrice d'or au Canada depuis 1982. Les investissements dans cette industrie représentent 45 % du total des investissements miniers au Québec.

Quinze mines d'or étaient en opération au Québec en 1983. La hausse de la production d'or a résulté des décisions des entreprises productrices d'augmenter le volume de minerai extrait et de diminuer sa teneur par rapport à 1982. La production issue des mines de métaux usuels a aussi augmenté grâce à une forte hausse de la teneur en or du minerai qui a compensé la diminution du volume de minerai extrait à la suite de la fermeture de quelques mines de cuivre.

Les perspectives pour l'année 1984 sont excellentes. Les travaux d'exploration devraient augmenter de même que les dépenses de mise en valeur et la production minière. Trois nouvelles mines devraient s'ajouter aux gisements présentement exploités : la mine Sigma 2 près de Val d'Or, et enfin la mine du lac Shortt de la Corporation Falconbridge Ltée, entre Desmaraisville et Chapais.

*L'auteur est économiste à la direction de la politique et de l'évaluation au ministère de l'Énergie et des ressources du Québec et son texte est tiré du dernier *Bulletin d'économie minérale*.

PLACEMENTS EN
OBLIGATIONS
DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

5 ANS
SEMI-ANNUEL
12 3/4 %

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Courtier en valeurs mobilières

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec nous:

Bedford	(514) 248-2531	Plessisville	(819) 362-2669	St-Jean	
Berthierville	(514) 836-2727		(819) 362-2450	Port Joli	(418) 598-3269
Chicoutimi	(418) 549-8888	Québec	(418) 529-1771	Thetford Mines	(418) 338-4649
Drummondville	(514) 477-5024	Rivière-du-Loup	(418) 862-9341	Trois-Rivières	(819) 379-0000
Joliette	(514) 759-0160	Rouyn	(819) 762-4347	Val d'Or	(819) 824-3687
Matane	(418) 562-0682	Roxton Falls	(514) 548-5771	Valleyfield	(514) 371-0368
Montréal	(514) 879-2222	Sept-Iles	(418) 962-9154	Victoriaville	(819) 758-3131
Montréal (centre-ville)	(514) 879-2520	Sherbrooke	(819) 569-5583		
New Richmond	(418) 392-5322	St-Hyacinthe	(514) 774-5354		
Ottawa	(613) 232-9681	St-Jean	(514) 348-4720		

Financement solide.

Avec compétences.

Les **directeurs de comptes commerciaux** de la Banque Nationale: expertises multiples au service de votre entreprise.

La plus importante banque au Québec met à votre disposition, à travers son réseau, une équipe de directeurs de comptes commerciaux dont le seul but est de répondre à vos besoins de financement d'entreprise.

Ces experts sont formés pour analyser et satisfaire ces besoins. Ils connaissent aussi bien votre type d'entreprise que son environnement économique.

Ils possèdent des compétences dans les différentes formes de financement traditionnel tel le crédit d'exploitation et le financement à moyen et long terme.

De plus, leur expertise couvre différents domaines spécialisés comme le crédit-bail, la gestion de trésorerie et les services à l'import-export.

En plus de leurs compétences, nos directeurs de comptes commerciaux vous garantissent un service des plus rapides. En affaires, ça compte.

Venez rencontrer un de ces spécialistes à la succursale de la Banque Nationale de votre choix.

Les prêts commerciaux de la Banque Nationale, faites-en... VOTRE FORCE.

VOTRE FORCE

BANQUE NATIONALE

DEPUIS 125 ANS

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

L'indice en hausse

TORONTO (PC) — La tendance était à la hausse hier à la Bourse de Toronto.

L'indice composé a fini la séance avec un gain de 2.43 points, à 2399.03.

Environ 8.78 millions d'actions ont changé de main.

Dans les industrielles, Pagurian A gagne 1-8 à $11 1-8, Imperial Oil A 5-8 à $43 1-2, General Motors 2 1-8 à $100 1-8, Ford Motor Canada 1 à $106 et Spar Aerospace 1 1-4 à $22 1-2. Canadian Pacific perd 1-4 à $47 1-2, Bow Valley Industries 3-4 à $21 3-4, Gulf Canada 1-4 à $19 3-4, Northern Telecom 1-8 à $51 3-4 et St. Lawrence Cement A 1 à $24.

Dans les mines, Campbell Red Lake gagne 1 à $29, Echo Bay 1-4 à $12 1-4 et Barrick Resources cinq cents à $1.62. Brunswick Mining and Smelting cède 1-8 à $16 7-8 et Tara Exploration 1-4 à $15 3-4.

Dans les pétroles, Ranger Oil gagne 5-8 à $10, North Canadian Oils 3-4 à $22 1-4 et Merland Exploration 3-8 à $5 3-4. PanCanadian Pete abandonne 1-4 à $29 et Czar Resources 11 cents à $1.95.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

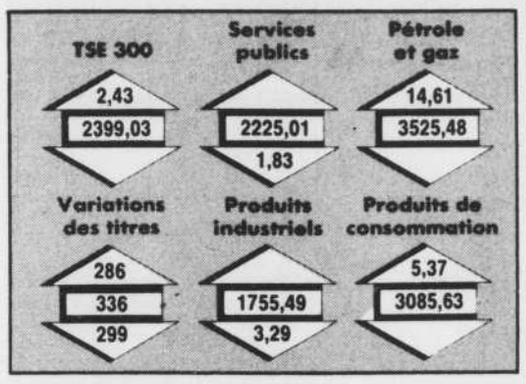

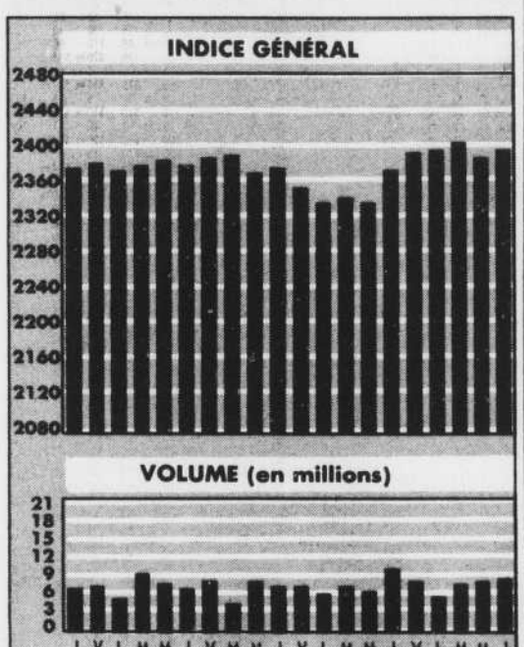

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	500	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼
AMCA Int	11350	$21	20¾	20¾	— ⅛
AMCA p	2500	$24⅞	24⅜	24⅞	+ ⅜
Abatera o	500	85	85	85	
Aberford	2600	$10½	10⅜	10⅜	
Aberford w	3050	210	200	200	+ 10
Abti Prce	916	$32¼	32	32	
Abitbi 10	z131	$49⅜	49⅜	49⅜	
Acklands	z25	$18⅜	18⅜	18⅜	
Agassiz	4000	175	175	175	— 1
Agnico E	2587	$16¼	16	16⅛	+ ⅛
Aiguebel o	100	$6	6	6	— ⅛
Akaitco o	3000	68	67	68	+ 1
Albany o	4000	59	59	59	— 1
Alt Energy	16590	$22½	22	22⅛	+ ⅛
Alt Enr A	600	$30	29⅞	30	
Al Enr 1125	1800	$38½	38¼	38¼	— ¼
Alta Nat	2000	$10⅞	10¾	10¾	— ¼
Alcan	73421	$36⅛	35½	36⅛	+ ⅜
Alcan w	6500	$12	11¾	12	+ ⅛
Algo Cent	209	$17	17	17	
Algoma St	2346	$21¾	21½	21¾	+ ⅜
AStel p	9300	$24⅛	23⅞	24	+ ⅛
Algma St B	7300	$23	22⅝	23	+ ⅜
Alfex o	53900	120	115	119	+ 1
Alum A	1300	$25¾	25⅜	25¾	
Alum 1st p	500	$25½	25½	25½	
Alum c p	24350	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Amco A o	z50	28	28	28	
Am Eagle o	4500	182	180	180	+ 2
Am Leduc	10500	26	26	26	— ½
Ang dGld a	4250	110	110	110	+ 15
Anthes	z200	22	22	22	
Arbor A	z50	$8¾	8¾	8¾	
Argcen	300	$20¼	20¼	20¼	
Argus	z43	$11	11	11	
Argus C pr	z41	$11	11	11	
Asamera	4800	$12¾	12½	12½	— ⅜
Asoc Porc o	2093	210	205	205	
Astral A f	100	$5⅜	5⅜	5⅜	
Astral B f	100	$5¼	5¼	5¼	
Atco I f	1700	$7⅜	7½	7½	— ⅛
Atco II	500	$7⅛	7½	7½	+ ⅛
Atco 11½	425	$29	28¾	28¾	— ⅛
Atco w	6000	140	134	135	+ 4
Atlas Yk o	21440	26	25	26	+ 1
Augmitto o	1700	155	150	150	— 10
Avindo o	500	110	110	110	+ 5
Avindo w	4200	19	17	19	— 1
BC Rail p	8310	$25⅞	25¾	25¾	
BC Sugar A	9000	$20¾	20	20¾	+ ⅛
BC Sugar w	z50	272	272	272	
BGR A	12600	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
BGR w	4000	130	125	130	+ 1
BMB Comp	3000	380	370	380	+ 30
BP Canada	1570	$27¾	27½	27¾	+ ¼
Bachelor	800	430	430	430	
Bkrtlic	5000	58	58	58	
Banister C	1050	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Bk Alberta	2401	$8⅛	8	8	
Bank BC	2850	$10¾	10¾	10½	
Bk BC 228	2000	$21	20⅞	20⅞	+ ⅛
Bk BC 222	100	$22½	22½	22½	+ ½
Bank Mtl	28891	$24⅜	24	24⅛	— ⅛
Bk Mtl 285	4350	$31½	31⅛	31½	+ ½
Bk Mtl 250	300	$28¾	28¾	28¾	+ ⅛
Bk Mtl 3p	7150	$24½	24⅜	24½	+ ¼
Bk Mtl w	300	415	415	415	+ 5
Bk NS	150764	$12⅜	12⅜	12½	
Bk N S 1p	2200	$25¼	25	25	— ⅛
Bankeno o	3967	385	375	380	
Barick	132899	162	155	162	+ 5
Baton A f	13700	$14½	14½	14½	+ ½
Bay Mills	500	$22½	22	22½	+ 1½
BCE	109991	$32½	32¼	32⅜	
BCE 1.80 p	200	$23	23	23	— ¼
BCE 2.05 p	100	$32¼	32¼	32¼	— ⅛
BCE 2.70 p	2995	$34⅜	34⅜	34⅜	— ⅛
Bl Hawk o	1000	11	11	11	
Black Phot	1010	$19	19	19	+ ¼
Bikdom o	1000	345	345	345	— 5
Blake Res o	23000	4	3½	3½	— ½
Bluesky	22030	480	470	475	— 5
Bonanza R	27435	495	475	495	+ 10
Bonza R w	3181	75	75	75	
Bow Val	275867	$22½	21½	21¾	— ¾
Bow Vly 205	3750	$30¾	30	30	— ½
Bow Vly R	4800	$9⅜	9½	9½	
Bralorne	10500	$6½	6⅜	6½	+ ¼
Bralor 8.75	1700	$22½	22⅛	22½	— ⅛
Bralorn w	150	165	165	165	— 5
Bramalea	19400	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Brscade p	9025	$40½	40	40	
Brascan A	5146	$31½	31	31	— ¾
Brscn 1981	2000	$26¾	26¼	26⅜	
Brkwater o	68550	$6	5¾	6	+ ⅛
Brenda M	700	$11	11	11	— ¼
Brinco	400	225	225	225	
Brinco p	969	291	290	290	—10
Brisa o f	440	143	143	143	— 7
Br Am Bnk	900	$21	21	21	+ ⅜
BCFP	12457	$9¾	9½	9¾	+ ¼
BC Res	14860	300	296	296	— 4
BC Res p	2600	$26⅜	26¼	26⅜	
BC Phone	15842	$20½	20¼	20⅜	
BCPh 4¾ p	200	$49	48½	49	— ½
BCPh 1956	z20	$47¼	47¼	47¼	
BCPh 4.84	400	$13	12⅞	13	+ ⅛
BCPh 6.80	280	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
BCP 7.04 p	z50	$17¾	17¾	17¾	
BCP 10.16 p	842	526	26	26	+ ⅛
BCP 2.32 p	100	$39½	39½	39½	—1¼
BCP 11.24 p	700	$28⅞	28¾	28¾	+ ⅛
Brunswk	21020	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Budd Can	22300	$12½	12½	12½	

C D

CAE	39001	$13¾	13½	13⅝	+ ¼
CB Pak	2900	$12½	12⅛	12½	
CB Pak w	4950	225	220	225	+ 5
CCL A	100	$21¼	21¼	21¼	
CCL B f	2500	$21½	21	21½	
CIL	13424	$25½	25¼	25½	+ ¼
CME Res o	2500	42	42	42	+ 1
CSA A f	1400	445	445	445	— 5
Cablehsar	3150	147	145	145	— 1
Cabre	15815	340	330	330	— 5
Cad Frv	5550	$14⅜	14½	14½	
Cad Frv A	10400	$8¼	8⅛	8⅛	
Cad Frv w	2200	$7⅛	7	7	— ⅛
Calais	9000	65	65	65	
Cambridg	2300	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Cmbridg w	500	305	305	305	
Camco Inc	5400	$10¾	10¼	10⅜	+ ⅛
Camel O G	8300	75	75	75	
Camp RL	63965	$29	27⅞	29	+ 1
Camp Soup	5778	$15⅜	15⅛	15¼	+ ⅛
Campeau f	13170	$22¾	22⅜	22⅝	— ⅛
Canreco o	1000	63	63	63	
Can Cem ex p	560	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
CCem 2 p	33541	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
CDC f	421	490	485	485	—27
CDC pr B	1810	$97	96¾	96¾	— ¼
CDC 1980	50375	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ¼
CDC 1983	3500	$24½	24	24⅛	
Can Malt	375	$20	20	20	
C Nor West	2600	$33½	33¼	33¼	+ ¾
CanP Ent	42234	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ⅛

FONDS MUTUELS

Institute Members			
AGF Group			
Amer Gwth	16.40		
Cdn Gas Eqy	7.34		
Cdn Sec Gth	5.92		
Can Trusteed	4.18		
Corp Invest	9.90		
Corp Inv Stk	5.50		
Gwth Equity	6.37		
HiTech	8.98		
Japan	7.90		
nMMF 11.10	10.00		
Option Eqty	4.48		
Special	9.52		
Pfd Income	9.65		
Assoc Inv	5.31		
Bolton Tremblay			
Cda Cumul	13.86		
Income Fnd	10.96		
Internati	15.70		
MnyFd 11.64	1.00		
Pld Resourc	13.03		
Taurus	5.19		
Calvin Bullock Gr			
Acrofund	1.98		
Banner Fund	5.08		
CIF	6.61		
CIF Income	8.32		
Central Group			
yCompound	11.85		
yDividend	12.86		
yFund 4000	5.98		
yIntl Gwth	3.87		
yNat Res Gth	6.00		
yNorthn Egy	5.24		
yRevenue Gth	3.69		
yUnivest	6.46		
CSA Mgmt Gr			
Goldfund	4.39		
Goldtrust	5.16		
Canfed Group			
Dolphin Eqty	7.22		
yDolphin Mtg	5.11		
Cundill Group			
ySecurity	10.90		
Value	10.62		
Dynamic Group			
ynDyAm Cdn	8.87		
ynDyAm USF	6.74		
ynDyCdn Fd	15.53		
ynDyGrd Gld	4.06		
ynDyn Incom	5.56		
ynProspector	.86		
Eaton Bay Group			
Commwith	8.49		
Dividend	6.24		
Growth	10.44		
Income	3.73		
Internati	12.12		
Mortgage	10.29		
Viking	11.62		
nE-PMny 12.83	**1.00**		
Guaranty Trust Gr			
yninv Equity	17.29		
yninv Income	3.95		
ynMortgage	10.30		
Guardian Group			
Enterprise	1.40		
Gwth Fund	24.09		
North Amer	6.66		
Canadn MAF	5.54		
STMny 11.34	10.25		
World Eqty	5.89		
Investors Group			
yBond	3.87		
yDividend	7.95		
yGrowth	8.22		
yIndexed Stk	4.72		
yinternati	12.60		
yJapan	20.31		
yMortgage	4.84		
yMutual	7.40		
yProvidt Stk	9.78		
yReal Prop	4.99		
yRetiremnt	15.01		
Jones Heward Gr			
ynJH Fund	5.48		
ynJH Amer	5.95		
Montreal Trust Gr			
ynEquity	25.15		
ynIncome	7.14		
yninternati	14.58		
ynMortgage	9.89		
Principal Gr			
yBond	2.60		
yCollective	15.55		
yEquity US	5.76		
yGrowth	6.49		
yVenture	8.20		
yWorld In US	6.04		
Prudential Gr			
Growth	8.90		
Income	4.97		
Ptnm Hlth Sci	**8.49**		
ynReal Gwth	**10.42**		
Resources Can	**10.03**		
Sagit Group			
yCam Gwth	7.13		
yIntl Engy	2.99		
yIntl Income	4.35		
yTrans A	5.95		
yTrans B	71.50		
yTrans C	12.14		
ySask Dev Fd	**4.73**		
Sterling Group			
Equity	5.67		
yMortgage	4.86		
Templeton Group			
Temp Gwth	12.59		
Temp Cdn	4.22		
Trimark Group			
Trimark	8.92		
Trimark Cdn	7.60		
United Bond Share			
nRoyfund	13.10		
nRoyfund Inc	4.60		
Universal Group			
American	7.57		
Equity	6.77		
Income	4.27		
Japan	6.25		
Resource	6.10		
nyWaltaine	**48.57**		
Non-Members			
nAltamira Fd	6.29		
Beaucanoqx	6.40		
nyCan-Anoes	8.54		
Canagex Gr			
yHypothea	9.93		
yObligatns	8.79		
yCapital Gth	7.84		
nCapstone	5.06		
Co-op Trust Gr			
ynCT Mutual	18.24		
ynGrowth	9.55		
yninconme	8.64		
Desjardins Gr			
yActions	16.07		
yHypothea	4.26		
yInternati	15.16		
yObligatns	4.20		
Dixon, Krog Gr			
D K Trust	11.92		
D K Intl	13.70		
Heritage	3.53		
yDomequity	**11.17**		
nFstCdn Mtg	**10.81**		
yFiscon Fund	**6.79**		
Harvard	**14.01**		
Industrial Gr			
Indust Amer	5.38		
Indust Div	7.48		
Indust Eq	13.76		
Indust Gwth	9.48		
Indust Income	8.12		
Indust Pens	3.98		
Mack Eqty	1.89		
Mack Mtg Inc	1.05		
yMaritime Eq	3.63		
Marlborough	**10.44**		
yMD Growth	**8.92**		
MER Group			
Equity	11.80		
Growth	11.80		
MMF	11.59		10.00
nNatfrusco			27.50
NW Group			
Canadian	6.48		
Equity	11.99		
yNW Trst Eq	**14.87**		
Pemberton Group			
yPac Gwth	7.32		
yPac Ret	5.76		
yPac US Gth	4.46		
PHN Group			
yBond	8.09		
yCanadian	14.17		
yDiv Income	12.02		
Fund	27.39		
yPooled	40.97		
nyRRSP	32.35		
PMF Managmnt			
nPension	9.41		
nXanadu Fd	8.31		
Pret et Revenu Gr			
yAmerican	19.52		
yCanadian	9.68		
yFonds H	5.03		
yRetraite	14.43		
Syncrovest	6.57		
yTradex	6.11		
Trust General Gr			
ynActions	17.59		
ynObllig Hypo	8.04		
ynHypo	9.93		
ynVal Americ	9.21		
United Group			
Accumula	8.12		
Accumula R	8.43		
American	4.34		
Cont Mortg	5.07		
Security	4.00		
Venture	7.36		
Venture Ret	9.06		
Western Gwth	**3.75**		
U.S. Funds			
Dreyfus Group			
Cal Tx	12.98		
Interm	12.26		
NY Tx	13.15		
Tax Ex	10.85		
Fid Trend	37.59		
Keystone Group			
Cus K-2	6.36		
Cus S-1	19.77		
Cus S-4	5.32		
Intl	5.00		
Lex Resrch	15.55		
Manhatn	6.44		
Oppenhmr	8.44		
Putnam Gwth	10.73		
Tech	12.15		

C D

CBI Ind	11	110	29½	28¼	28¼ — ¾
CBS	12	667	86	84¼	86 + 1
CPC Int	14	371	39¾	39¼	39½
CSX	8	2380	24⅜	23¾	24⅛ + ⅜
Calihn	27	87	15¼	15	15 — ⅛
CRLk		359	22	21¼	21¾ + ⅜
CamSP	11	449	65	64	64⅜ + ⅛
CdPac		1328	36⅜	35¾	35¾ — ½
CanPE		8	18⅛	18⅛	18⅛ — ⅛
Caring		21	12	11⅞	12
Carnat	14	1523	79¾	79½	79½ + ½
CartWl	10	208	24¾	24⅝	24¾ + ⅛
CatrpT		5291	34⅜	33⅞	34¼ + ¼
Cense	4	7	1032	74½	74	74¼ + ⅛
CessAir		421	22⅞	22¼	22⅜ + ⅜
Chmpln	11	3250	20¼	20	20⅛ — ⅛
Chase	4	3353	44	43¾	44 + ½
Chevrn	8	2121	36⅛	35¾	36⅛
Chk Full	27	7	9⅜	9¼	9¼ — ⅛
ChrisCr	22	110	30½	30	30 — ⅛
Chrysir	5	3280	30¼	30	30¼ + ¼
Citicrp	6	10803	39	38	39 + 1¼
ClevEl	5	1701	18	17⅝	17⅞ + ¼
Clorox	9	703	27⅜	27¼	27½ — ⅛
Cluett P	8	887	27¾	27	27¼
Coastal	6	118	30⅜	30	30⅜ + ⅜
CocaCl	14	2930	62⅛	61¾	61⅝ — ¼
Coleco		2808	16	15⅜	15¾ — ⅛
ColgPal	10	1455	24¼	23⅜	23⅝ — ⅛
Col Alk	6	268	33¾	33	33⅜ + ⅜
ColGas	6	612	29¼	28⅝	29⅛ — ⅛
CmbEn	18	274	30	29⅝	30 + ⅜
CmwE	6	4015	26⅛	25½	26 + ½
Cmsat	10	165	26½	25⅞	26⅛ — ⅛
Compgr	12	35	30⅜	30⅛	30⅛
Comp S	10	380	14½	14	14 — ⅜
ConsEd	6	1519	u27¾	27¾	27¾ + ½
ConFd	10	485	31⅛	30¾	30⅞
ConsFrt	10	1261	24¼	23¾	24 + ¼
CnsNG	8	348	37¾	37¾	37⅝
CntlCp	6	4095	32⅞	31⅝	32½ + ⅜
Cntl Grp	14	3595	57⅜	57⅛	57¼ — ¼
Cantlll		1797	5	4⅜	4⅞
CtDat	7	4333	27⅞	27½	27⅞ + ⅜
Coopr	17	370	29⅞	29½	29⅝
CooLb	4	336	21½	21⅛	21⅜
Crane		84	33¼	33¼	33¼ — ¼
Crn Ck	14	27	45¼	44¾	45¼ + ⅛
CrwZel	10	336	31⅜	31⅜	31⅜ + ⅛
Curt Wr	12	18	36	35⅞	35⅞ — ¼
DartKr	10	907	80¾	80	80¾ + ⅜
DataGn	29	678	55⅝	54¼	54¾
Datant	11	2393	14⅜	14⅛	14⅜ + ⅛
Deere	16	1666	30¼	29¾	30⅛ + ⅛
Delta A	8	2113	34	33½	33⅞ + ⅛

E F

E-L Fin	400	$21½	21½	21½	
Eaglet o	6500	270	270	270	
Eaton A	100	$10⅛	10⅛	10⅛	
Echo Bay	53302	$12⅜	12	12¼	+ ⅛
Echo 1986 w	1500	$6	5¾	5⅞	— ⅛
Echo 1988 w	1200	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Echo 1989 w	200	$6¾	6¾	6¾	
Ego Res o	3200	29	29	29	
Elcthom X	950	340	340	340	
Elcthm Y f	3200	325	305	310	—15
Elks	100	400	400	400	+ 25
Empire A f	300	$13	13	13	
Enertec	z100	50	50	50	
Epitek	6000	57	54	57	+ 1
Equity Svr	4600	$8¼	8⅛	8¼	+ ¼
Erickson	400	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅜
Evergren o	500	57	57	57	+ 1
Exall o	z41	89	89	89	
FCA Intl	200	$19¼	19	19	— ¼
Fibrdg	1218	$75½	74½	75½	+ ¾
Flcnbrdg w	1000	$26½	26¼	26½	
Fardy Res	791	295	295	295	—10
Fathm Ocn	7900	155	125	130	—25
Fed Ind A	1580	$18½	18½	18½	
Fed Ind II	1500	$29¼	29	29	— ¼
Fed Pion	1800	$20	20	20	
Fidinam p	800	$26¼	26	26	
Fin Truco	4300	420	405	410	— 5
Firan	1000	101	101	101	— 3
Firstbrk	1100	$5	5	5	— ¼
Flexsteel	1450	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Foamex pr	400	$28½	28¼	28½	+ ⅛
Fominex o	11000	36	35	35	— 1
Potash Co p	1220	$24¾	24¾	24¾	
Potter A f	700	130	127	127	+ 2
Potter w	700	20	20	20	
Powr Cor f	2450	$22½	22¾	22½	
Pow C 2.375	200	$32½	32	32	— 1
Precamb	1500	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Princpl A f	600	$8	8	8	+ ⅛
Provigo	200	$15	15	15	

G H

GB Auto	600	$5⅞	5¾	5¾	— ½
Galtaco	2600	375	365	375	+ 5
Galveston	2500	125	121	125	+ 15
Gandalf	4570	$17⅜	17½	17½	
Gane	24600	38	38	38	
Gaz Metr	7050	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Geac Comp	38150	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Gendis A	1132	$22¾	22⅜	22⅝	— ⅛
GMC	1610	$100½	98⅜	100⅛	+ 2½
Genstar L	21529	$25⅜	25⅛	25½	— ⅛
Gnstar 2.35	14065	$31	29¾	29¾	— ¾
Geocrude	19358	244	238	240	
Gesco Ind	825	250	245	245	— 5
Gibraltar	2500	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Glenayre	1860	$8	7⅝	7¾	— ¼
Glncor	141000	6	5	5	— 1
Goldale A f	1000	220	220	220	
Goldcorp f	6850	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Goldcrp w	22050	182	178	180	— 1
Gld Kn	6050	275	250	275	+ 30
Gldn Rul o	9500	87	85	85	
Gldn Ter w	9000	16	15	16	+ 1
Goldlund o	1000	65	65	65	
Gowgnda o	10964	165	155	165	+ 10
Grandma	1000	55	55	55	— 5
GL Nicki o	1200	40	40	40	— 5
GL Forest	300	$87	86½	87	
Gt Pacific	z31	$23⅜	23⅜	23⅜	
GW Steel A	4000	115	115	115	
G Goose	z40	$19½	19½	19½	
G Goose 9¾	100	$9½	9½	9½	
Greyhnd C	400	440	440	440	— 5
Greyhnd	1500	22	22	22	
Gardn MS II	2855	$7	6¾	6¾	+ ⅜
Gard MS w	24460	153	142	146	+ 4
Gard PA f	7100	$8⅜	8½	8½	
Gardn P w	7100	115	100	100	—18
Gulf C	165949	$20	19¾	19¾	— ¼
Gulfstrm o	84754	95	90	91	+ 6
HCI A f	6100	45	41	41	— 3
HCI Hldg B	2530	50	50	50	
Haley	12100	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅛
Hmrsn	1800	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Hmrsn A f	1200	$7½	7½	7½	
Hardee	2500	105	105	105	—10
Hrding A f	150	175	175	175	— 5
H Wood	500	240	240	240	
Hawker	800	$19½	19⅜	19⅜	— ⅛
Hayes D	3777	$16½	16½	16½	
Hees Intl	27081	$19½	19¼	19⅜	
Hees Intl w	9265	480	460	480	+ 25
Helix	1500	$10½	10½	10½	— ⅛
Helix w	100	$6½	6½	6½	— ⅛
Highfield A	z109	30	30	30	
Highwod o	500	310	310	310	— 5
Hollinger	250	$35	35	35	
HBay Mn s	7607	$9¼	8⅞	9¼	+ ¼
HBay Mn w	900	110	110	110	
H Bay Co	28400	$19¾	19⅛	19⅜	+ ¼
HBC A p	1848	$17½	16⅞	16⅞	— ¼
HBC B p	4400	$27	26¾	26¾	— ⅛
Husky Oil	90405	$12⅜	12½	12⅜	
Husky 13 p	19810	$51½	50¾	51	+ ⅜

I J

ITL Ind	1000	82	77	82	+ 7
IU Intl	2189	$24½	24⅛	24⅛	+ ⅛
Imasco	3075	$42	41¾	42	
Imp Life p	900	$27¾	27½	27½	— ½
Imperial A	113598	$43¾	42⅞	43½	+ ⅝
Inca o	2400	455	445	445	—15
Inco	56331	$14¾	14⅜	14⅜	
Inco 7.85	150	$18¼	18¼	18¼	— ⅛
Inco 10	18850	$25½	25¼	25⅜	
Inco wt	4250	275	270	270	— 5
Indal	7100	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅛
Indusmin	100	$35½	35⅛	35½	+ ⅛
Inland Gas	311	$14½	14½	14½	
Inlnd G 10p	300	$25½	25½	25½	
Inopac	372900	$10¼	10	10⅛	
Inter-City	4700	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Inter C B p	100	$14½	14½	14½	
Intrmetco	1000	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
I Atlantis o	1438	160	160	160	+ 5
IBM	532	$165½	165½	165½	— ¾
Intl Thom	28900	$8¼	8	8	— ¼
Intpr Pipe	12232

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Tendance irrégulière

MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière hier à la Bourse de Montréal. Quatre des six compartiments du marché ont enregistré des gains bien que l'indice général ait terminé la séance en recul de 0.02 point, à 118.80. En tout 1,440,144 actions ont été traitées.

Les produits forestiers ont gagné 0.92 à 136.82, les biens d'équipement 0.88 à 113.69, les mines 0.53 à 118.35 et les services publics 0.18 à 113.09, tandis que les banques cédaient 0.73 à 109.09 et les hydrocarbures 0.60 à 137.78.

Parmi les valeurs les plus activement traitées, Newfoundland Light and Power a gagné 1-8 à $19 7-8 (75,375 actions) et Denison Mines a cédé 1-4 à $25 3-4 (73,400 actions).

D'autre part, Oakwood Petroleum gagne 3-4 à $17 3-4, Imperial Oil A 5-8 à $43, Alcan 1-4 à $35 7-8 3-4, Echo Bay Mines 1-4 à $12 1-4, Placer 1-4 à $23 1-4, CP Enterprises 1-8 à $24 et Seagram 1-8 à $50 5-8. Mais CP Ltd perd 3-8 à $47, Northern Telecom 1-4 à $51 5-8 et Gulf Canada 1-8 à $19 3-4. Bell Canada Enterprises est stationnaire à $32 3-8 et Brunswick à $16 7-8.

Finalement les gains l'emportent par 98 contre 86 et 102 titres sont inchangés.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

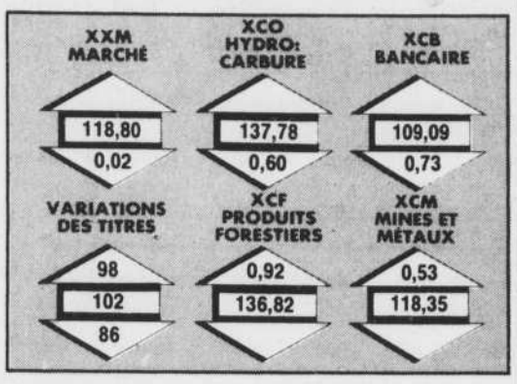

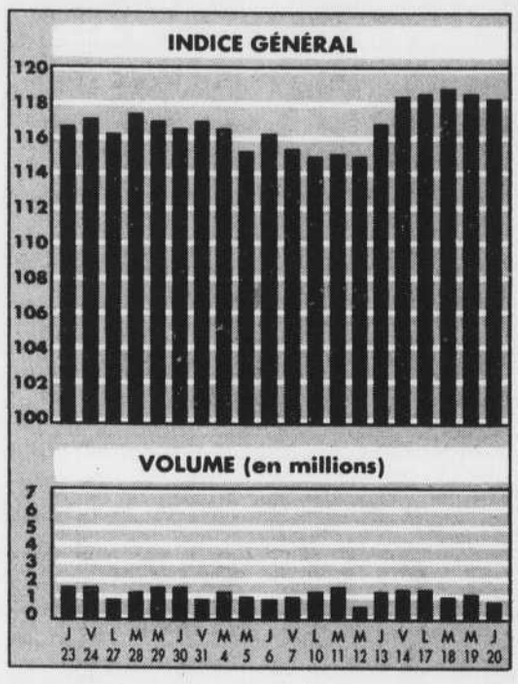

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	1300	$10½	10½	10½	+ ½
AberfrdWI	2000	210	210	210	+ 10
Abti Prce	z43	$32⅜	31⅞	31⅞	— ¼
Agnico E	1300	$16¼	16	16¼	+ ⅛
Aiguebelle	200	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
Alta energ	3200	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛
Alcan Alu	34504	$36	35½	35⅞	+ ¼
Alcan Wt	2200	$11⅞	11¾	11⅞	— ⅛
Algoma St	601	$21½	21⅜	21½	+ ⅛
Aligro	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Alum 2.312	800	$25¾	25⅝	25⅝	+ ⅛
Alum 2.00	100	$25½	25½	25½	+ ⅜
Alum.fIC	200	$25⅜	25⅜	25⅜	
AMCA int	3750	$21	20¾	20¾	— ¼
Ang CI315	500	$31½	31½	31½	
Asamera	6200	$12⅝	12½	12⅝	— ⅛
Asbestos	z30	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
fAstral A	100	$5¾	5¾	5¾	
fAstral B	100	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
BCE	27359	$32½	32¼	32⅜	
BCE 1.80p	z75	$23	23	23	— ⅛
BCE 2.70p	1225	$34½	34⅜	34½	
B C Forst	1800	$9¾	9½	9¾	+ ¼
BGRpM.wt	700	129	129	129	+ 1
BC Phone	400	$20⅜	20⅜	20⅜	
BP Can	100	$27¾	27¾	27¾	+ ⅛
Bank NS	10607	$12⅝	12⅜	12⅜	+ ⅛
B NS sr1	200	$25	25	25	— ⅛
Baue Cont	z75	$10½	10¼	10¼	— ¼
Bq Mercn	2800	$11½	11¼	11¼	— ¼
Baue Mtl	15423	$24⅜	24	24¼	
BMO 2.85	900	$32⅜	31⅜	31⅜	+ ⅛
BMO $2.50	200	$28¾	28¾	28¾	
BMO Wts	1100	420	420	420	+ 5
Bq Epargn	1550	$17⅜	17⅛	17⅜	— ⅜
BqEp 2.62	1500	$27	27	27	+ ¼
Baue Nat	37800	$13¼	13	13⅛	— ⅛
BqNat 2.94	200	$33½	33½	33½	+ ¼
Bq Royale	13611	$29¼	28⅞	28⅞	— ⅜
Bq Ry Wt	1550	490	485	490	—5
BqRy 1.45	1675	$16¼	16⅛	16⅛	
BqRy 1.88	12000	$20⅛	19⅞	20⅛	— ¼
BqRy 2.75	2325	$31⅞	31½	31½	— ½
Barrick R.	2000	160	160	160	
Berkley.pr	1050	435	435	435	—5
fBomb A	1150	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
fBomb B	450	$15½	15½	15½	— ¾
Bow Val	13000	$22½	21⅜	21¾	— ⅞
BowVI2.05	1000	$30⅞	30¼	30¼	
Brascade	750	$40⅛	40	40	+ ⅛
Brascan A	4705	$31⅜	31	31	— ¾
Brcan 812	1200	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Brcan prF	900	$26⅜	26⅛	26⅜	+ ⅛
Brnswk	22000	$16⅞	16⅞	16⅞	
C D					
CAE Ind	4001	$13¼	13⅛	13¼	
C T G Inc	1000	295	295	295	+ 5
Cad Frvw	500	$14⅜	14½	14½	+ ¼
Cad Fw a	4100	$8¼	8¼	8¼	
Cmbdg	1100	$15½	300	300	—37
Camp R	6010	$8	7¾	8	+ ¼
Cmpbel.Sp	1700	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
CmpeauWt	250	$5¼	5¼	5¼	
fCDC	800	490	490	490	—10
CDC Pr B	400	$96¾	96¾	96¾	— ¼
CDC 1980	9500	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
C Trst Wt	z50	$24⅜	24⅜	24⅜	—2⅜
C Imp Bk	12663	$26¾	26⅝	26⅝	— ¼
CIBq 2.05	2650	$23⅜	23⅛	23⅜	+ ¼
CIBQ 3.562	700	$30¼	30¼	30¼	+ ⅛
CP Ltee	19925	$48¼	47½	47½	— ⅜
Cdn Tire	300	$13	13	13	
fC Tire A	9295	$9¾	9⅝	9¾	
C.Util SrH	550	$22⅞	22⅞	22⅞	
C Util wts	1521	180	175	175	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Util wtb	132	175	175	175	
Canron A	z25	$9½	9⅛	9½	
Carl Ok	4237	$16	15⅞	16	+ ¼
Cascades	9650	$9¼	9¼	9¼	
CB Pak	4250	$12⅛	12⅛	12⅛	
CB Pak.wt	1300	225	225	225	
fChateau	1800	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
Chrysler	700	$40⅜	40⅛	40⅜	— ¼
CimL PrE	1466	$14¼	14	14	
Cim L 1.17	2250	$15½	15½	15½	— ⅛
Cominco	11900	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
Cmp Inv	600	255	255	255	+ 10
Comterm	4650	175	170	170	—7
C Bath A	3100	$15¼	15	15	
C Bath B	z2	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Cons Gas	3500	$19½	19¾	19⅜	— ⅛
C Gas Wt	3000	390	390	390	+ 5
C.Mark Wt	z5	295	295	295	—120
Coseka Rs	2000	345	340	340	
CIDesi pr	500	$11½	11½	11½	+ ½
Czar Res	1300	202	195	195	—11
Daon Dvlp	9392	165	160	161	+ 1
Denison.A	700	$18¾	18¾	18¾	
fDenisonB	1000	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅜
Den9.75	73400	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Dofasco A	3424	$23¼	23	23⅛	
Dome Cda	3967	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Dome Mns	150	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
Dome Pet	39500	310	300	305	
Domtex	4032	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Domtar	610	$31⅞	31⅞	31⅞	+ ¼
Donohue	z2	$31⅜	31⅜	31⅜	— ⅛
Donohue a	100	$16½	16½	16½	
DuPont A	z20	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
fDylex Ltd	15000	$28¾	28¾	28¾	+ ⅜
Dynamar	1000	80	80	80	
E F					
Echo Bay	9500	$12¼	12	12¼	+ ¼
fEnPr A	1500	50	50	50	+ 14
Entrep CP	47127	$24⅛	23⅞	24	+ ⅛
Epitek Int	3300	55	55	55	
Forex	6000	100	95	95	—5
Fraser Inc	z15	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅛
G H					
Gaz Metr	21908	$7⅞	7¾	7¾	+ ⅛
Gaz 15	100	$29	29	29	+ ¼
Genstar	2200	$25¾	25½	25⅝	
Genstar c	1000	$30¼	30⅛	30⅛	— ⅜
Geocrude	1000	240	240	240	+ 1
fGldcrp.A	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Gldcrp.Wt	7600	180	178	179	—2
Gulf Can	57422	$20	19¾	19¾	— ⅛
Helix.Circ	600	$10⅝	10½	10½	
Helix.CrWt	500	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Hir Walkr	5730	$24¾	24½	24¾	+ ⅛
H Wlkr 9p	225	$32½	32½	32½	— ¼
H Wlkr D	1860	$24¼	24⅛	24¼	— ⅜
H Wlkr E	200	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Wlkr Wts	500	320	320	320	—5
Husky Oil	8500	$12¾	12½	12⅝	+ ⅛
Husky 13	1100	$51¼	50⅞	51	+ ⅛
I J					
IU Inter	1000	$24	24	24	— ¼
Imasco ltd	4056	$42⅛	41¾	41¾	— ⅜
Imp Oil A	15271	$43½	43	43½	+ ⅜
Inco Ltd	6257	$14¾	14½	14¾	
Inco 7.85	z66	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
Inco 10pr	200	$25¼	25¼	25¼	— ⅜
Innopac	2400	$10¼	10	10⅛	
IBM	21	$165½	165½	165½	—3
Inter Pipe	552	$32¾	32½	32½	— ½
Inverness	z50	$6	6	6	
Invern8.75	850	$16¼	16	16¼	+ ¼
Irwin Toy	2003	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅜

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fIvaco A	200	$15	15	15	
Ivaco E p	200	$25	25	25	
Ivaco F p	z10	$25⅛	25⅛	25⅛	— ¾
Janock	8050	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Janck Wts	312	$5¼	5	5¼	— ⅛
K L					
Kiena	500	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Labatt	1450	$20⅛	20½	20½	— ⅛
LafargeCo	4150	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Laidlaw A	250	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
fLaidlw B	1200	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅜
Lanpar T.	2400	430	430	430	
fLaVrdy a	2029	345	345	345	+ 20
Loblaw	520	$17¾	17½	17½	— ⅜
Logistec	500	430	430	430	
Louvem	1500	236	235	236	+ 6
LouvmWt3	1100	75	75	75	
M N					
McM Bldl	200	$25	25	25	+ ⅛
McMil prD	z50	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅜
MntobaP.p	100	$26	26	26	
Mntoba wt	4600	145	140	143	+ 2
C Marconi	5050	$22¾	22⅝	22¾	+ ¼
fMarit Tel	2000	$36¼	36¼	36¼	
Mrt pr D	24000	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Mass Fer	1808	400	400	400	+ 5
McNeil M	500	285	285	285	+ 5
Merland	6800	$5⅜	5¼	5⅜	+ ¼
Min Lac	1717	$30	29½	30	+ ⅜
Mitel Corp	2300	$9⅛	9	9⅛	
fMolson A	1150	$16¾	16⅝	16⅝	
MTrustc A	3050	$10⅜	10⅞	10⅜	
Moore	2500	$53¼	52⅞	52⅞	— ⅛
fMorgn T	4500	395	390	395	+ 10
Nabisco L	3900	$23⅛	23	23⅛	+ ⅛
NB Tel	800	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
NfldL 9.84	175375	$10	•9½	9⅞	+ ⅛
Nfld Tel	2000	$13½	13½	13½	
NfldT 8.85	300	$18	18	18	+ ½
Noranda	15500	$20½	20¼	20⅜	
Norcen	20500	$18⅛	18	18⅛	+ ¼
fNoreNv	9300	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Normick	z75	$8	8	8	— ¼
Nor Tel	20603	$52	51⅜	51⅝	— ¼
fNova Alt	20360	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ¼
Nova 612	600	$21¼	21¼	21¼	
Nova 15	100	$29⅞	29⅞	29⅞	— ½
Nova 12	1350	$31⅜	31¾	31¾	
NuWest A	1100	71	71	71	—2
O P					
Oakwood	23800	$7¾	7½	7¾	+ ¾
Oak Pr A	700	$18¼	18	18⅛	+ ⅜
fOceInt B	1400	$5¾	5¾	5¾	
fOsha A	1200	$22	22	22	— ¼
Placer Dv	7285	$23¼	23	23¼	+ ¼
fPowr Cr	6950	$22½	22¼	22½	
Precamb	1300	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Prooptic	2000	230	230	230	—5
Provigo	1200	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Q R					
Que Tel	177	$33¼	33¼	33¼	+ ¼
Quebecor	820	$18¾	18½	18½	
Reed Sten	2000	$12	11¾	12	+ ⅜
fReitmn A	300	$15½	15½	15½	+ ½
Rio Algom	1000	$19	19	19	+ ⅛
fRolind A	1900	$15¼	15	15¼	+ ⅛
Ry Trco A	500	$30½	30½	30½	— ½
S T					
Sceptre	3950	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Scept 7p	200	$17	17	17	+ ¼
Seagram	17210	$50¾	50½	50⅝	+ ⅛
Sears Can	213	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Shell Can	16879	$25½	25¼	25⅜	+ ⅛
Southam	15000	$53½	53½	53½	+ 1½
fSpar Aer	2000	$22⅛	21½	22⅛	+ ⅝
fSparCap	6500	43	40	40	—3
fSteinb A	100	$23¾	23¾	23¾	
Stelco A	385	$23⅞	23⅜	23⅜	— ¼
Stelco Wts	800	480	470	470	—10
Stel 1.94	900	$24	23⅝	24	
Sullvn.Min	760	385	375	385	+ 5
Systemhse	7000	75	65	70	—8
fTeck B	500	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Tembec.A	200	335	335	335	+ 5
Texaco	8000	$41	40½	41	+ ½
Thomsn A	500	$44½	44¼	44¼	— ¼
TIE teleco	4285	$13	12⅞	13	+ ⅛
Tor Dm Bk	6535	$16⅜	16½	16⅜	— ⅛
TDm 1.83	100	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
TrDm pc	800	$25½	25½	25½	
Torstar wt	z39	170	170	170	+ 20
Total Pete	1100	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
Tot Pet pr	200	$30⅛	30⅛	30⅛	— ⅜
TAIRs.prC	600	$25⅛	25⅛	25⅛	
TrAlta A	3570	$21⅜	21½	21½	
TrCan Pl	1200	$18½	18¼	18⅜	+ ⅛
Trs mount	900	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
fTrizec A	386	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅜
Trizec B	z86	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅜
Trust Gen	z14	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅛
fTurbo Rs	8000	37	37	37	— ½
U V					
fUAP InA	100	$30¼	30¼	30¼	— ¼
Un Corbid	z5	$11⅝	11⅝	11⅝	—2
Union Gas	13060	$11	10⅞	11	
Velcro Ind	z55	$54½	54	54½	+ ⅛
fVersn.CIA	500	$7	7	7	
Versa.CIB	1000	$7	7	7	+ ⅜
W X					
Wargton	7000	85	84	84	—1
Webb Knp	990	135	135	135	
Westburne	500	$14⅛	14⅛	14⅛	
Wcst Trn	1250	$13⅜	13½	13½	
WcstT 8.5	z85	$50⅜	50⅜	50⅜	+ ⅝
Westmin	2100	$13⅞	13½	13¾	+ ¼
Westrn 2.12	z25	$27⅝	27⅝	27⅝	+ 1½
Weston	z90	$76¼	76¼	76¼	+ 3¼
Weston 412	z40	$47⅞	47⅞	47⅞	—6⅝
Wstn 6 pr	z45	$61¼	61¼	61¼	—14
Woodward	z35	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅞
WorldEq.A	200	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Wrld wt.A	2200	65	65	65	—5
Wrld wt.B	4200	125	122	122	
Xerox Cn	200	$17⅜	17⅜	17⅜	
Xerox wt	900	285	280	285	+ 5
	Junior Mines			**Oils**	
Abcourt	4000	100	100	100	+ 2
Bateman	10000	13	13	13	+ 1½
Beaucp Rs	1000	65	65	65	
Chesbar	z40	3	3	3	—8
Cons I Rs	732	95	95	95	—5
C Imp.wt	1125	20	20	20	
C.Imp. 10	440	250	250	250	—10
Dumagmi	324	5⅝	5⅜	5⅜	
DumWt	z100	57	57	57	—9
Goldex Itd	300	160	160	160	+ 5
Loduboro	6400	21½	21	21½	+ ½
Lynx Exp	500	73	73	73	—2
Mnra Res	2000	67	67	67	+ 1
Muscocho	7400	202	199	202	+ 4
Musco pr	600	$9⅜	9⅛	9⅜	
NA RareM	5000	12	12	12	—2
OrmicoEx	2000	16	16	16	+ 2
Prov Exp	1000	36	36	36	
Queenstn	600	185	185	185	
Unergie	100000	8½	8½	8½	—1½
W Q Mnes	3000	110	100	100	
Yorbeau	3000	76	74	74	—1

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

High	Low		High	Low	Price	Chg.	Int.
LUMBER(MEM)—130,000			bd.ft.;US$—1,000bd.ft.				
220.70	188.00	NV	195.20	193.10	193.10	—2.90	16
224.00	198.00	JA	202.50	202.40	202.50	—1.80	13
234.50	212.90	MR	216.40	212.90	213.10	—4.80	2
226.90	224.80	MY	225.00	224.80	225.00	—1.90	0

Estimate Sales:.....22... ... ...
Total open interest: ...31 ... ...

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	12½	$4¼	$4½		4
Agnic E	Fb	12½p	25	50		20
Agnic E	Fb	15	$2½	$2¾		20
Agnic E	Fb	15 p	85	110		5
Agnic E	Fb	17½	115	140		53
Agnic E	Fb	17½p	190	$2½		2
Agnic E	My	12½	$4¾	$5		
Agnic E	My	12½p	40	65		
Agnic E	My	15	$3	$3¼		4
Agnic E	My	15 p	105	130		6
Agnic E	My	17½	175	$2		9
Agnic E	My	17½p	$2	$2¼		
Agnic E	Nv	12½	$3⅞	$4⅛		
Agnic E	Nv	12½p	10	35		
Agnic E	Nv	15	175	$2		19
Agnic E	Nv	15 p	35	60		71
Agnic E	Nv	17½	50	75		85
Agnic E	Nv	17½p	155	180		31
Agnic E	Nv	20	10	35		32
Agnic E	Nv	20 p	$3¾	$4		
Alcan	Fb	30 p	25	40	40	32
Alcan	Fb	32½	25	55	$5¼	74
Alcan	Fb	32½p	70	85	75	161
Alcan	Fb	40 p	$4¼	$4½	$3¾	181
Alcan	My	32½	$5⅞	$6⅛		
Alcan	My	32½p	110	125	100	80
Alcan	My	35	$4¼	$4½	$4⅞	70
Alcan	My	40 p	$4⅜	$4⅝	$4¼	121
Alcan	Nv	30	$6⅛	$6⅜	$7½	9
Alcan	Nv	30 p	1	15	15	101
Alcan	Nv	40 p	$4	$4¼	$3¾	334
Alcan	Nv	45 p	$9	$9¼	$9	11
Alt Enr	Mr	17½	$5	$5⅜	$4¾	55
Alt Enr	Mr	17½p	10	25		
Alt Enr	Mr	20 p	35	50	50	57
Alt Enr	Mr	22½	165	185	175	52
Alt Enr	Mr	22½p	70	95	100	20
Alt Enr	Sp	17½	$4½	$4¾	$4⅜	57
Alt Enr	Sp	17½p		5	25	12
Alt Enr	Sp	20 p		5	5	76
Alt Enr	Sp	22½		5	10	603
Alt Enr	Sp	22½p	25	50	160	10
Alt Enr	Sp	25				
Alt Enr	Sp	25 p				
Alt Enr	Dc	17½	$4¾	$5	$5	30
Alt Enr	Dc	17½p	5	15	40	35
Alt Enr	Dc	20	$2⅜	$2¾	$2⅜	310
Alt Enr	Dc	20 p	15	40	50	5
Alt Enr	Dc	22½p	50	75	150	3
Alt Enr	Dc	25				
Alt Enr	Dc	25 p				
Asama	Ja	10		$3	$3¼	$3¼	201
Asama	Ja	10	p	35	45	35	153
Asama	Ja	12½		65	85	120	64
Asama	Ja	15	p	$2⅜	$2⅜	$2⅜	18
Asama	Ap	10		$3¼	$3½	$3⅜	146
Asama	Ap	10	p	40	65	40	30
Asama	Ap	12½		185	$2	195	84
Asama	Ap	12½p		95	115	190	15
Asama	Ap	15	p	$2½	$2¾		
Asama	Oc	10	p	5	20	20	243
Asama	Oc	12½p		25	50	40	541
Asama	Oc	15		10	15	15	2828
BC Tel	Ja	17½		$2¾	$3⅛	$3	1
BC Tel	Ja	17½p		15			
BC Tel	Ja	20	p	40	65		
BC Tel	Ja	22½		10	20	15	30
BC Tel	Ja	22½p		$2¼	$2½		
BC Tel	Ja	17½p		20	$3¼		
BC Tel	Ap	17½p		5	20		
BC Tel	Ap	20		120	135	130	40
BC Tel	Ap	20	p	55	80		
BC Tel	Ap	22½		20	35	30	30
BC Tel	Ap	22½p		$2⅜	$2⅝		
BC Tel	Oc	15					
BC Tel	Oc	15	p				
BC Tel	Oc	17½		$2¾	$3	$2¾	3
BC Tel	Oc	17½p			10		
BC Tel	Oc	20		70	100	70	128
BC Tel	Oc	20	p	20	45		
BC Tel	Oc	22½			10	1	3100
BC Tel	Oc	22½p		$2¼	$2½	$2½	10
BC Tel	Oc	25					
BC Tel	Oc	25	p				
BCE	Fb	27½		$5¼	$5⅜	$5¼	70
BCE	Fb	27½p		1	15	10	21
BCE	Fb	30	p	20	25	20	318
BCE	Fb	32½p		85	110	85	132
BCE	Fb	35	p	$2⅜	$3	$2¼	118
BCE	My	30	p	30	50		
BCE	My	32½p		105	125	110	17
BCE	My	35	p	$2¾	$3⅛		
BCE	Nv	27½p			5	40	20
BCE	Nv	30	p	5	15	15	497
Bk Mtl	Fb	20		$4½	$4¾		11
Bk Mtl	Fb	20	p	10	30		31
Bk Mtl	Fb	22½p		50	70		91
Bk Mtl	Fb	25	p	130	155		185
Bk Mtl	My	22½p		70	95		16
Bk Mtl	My	25	p	165	175	165	24
Bk Mtl	Nv	20		$4¼	$4½		25
Bk Mtl	Nv	20	p	1	15		
Bk Mtl	Nv	22½		175	$2		491
Bk Mtl	Nv	22½p		25	35		162
Bk Mtl	Nv	25	p	110	135	125	184
Bk Mtl	Nv	27½		5	10		473
Bk Mtl	Nv	27½p		$3¼	$3½		18
Bk NS	Mr	10		$2½	$2⅞	$3	595
Bk NS	Mr	10	p	20	40	75	28
Bk NS	Mr	12½p		65	90	75	21
Bk NS	Mr	15		25	35	30	119
Bk NS	Mr	15	p	$2½	$2¾		
Bk NS	Sp	10		$2¼	$2⅝	$2	
Bk NS	Sp	10	p		10	35	53
Bk NS	Sp	12½p		5	25	35	12
Bk NS	Sp	15			1	10	175
Bk NS	Sp	15	p	$2⅜	$2¾	$3½	
Bk NS	Dc	10	p	10	15	15	36
Bk NS	Dc	15	p	$2⅜	$2¾		
Bow Val	Ja	17½p		5	20	50	70
Bow Val	Ja	20	p	30	55	60	83
Bow Val	Ja	22½p		120	145	75	197
Bow Val	Ja	25	p	$3½	$3½	$2½	46
Bow Val	Ja	27½		15	30	30	85
Bow Val	Ap	17½p		$5½	$5⅞		
Bow Val	Ap	20	p	$3¾	$4		
Bow Val	Ap	22½p		15	30	85	5
Bow Val	Ap	25	p	$3⅜	$3¾	$2⅛	9
Bow Val	Oc	17½		$4¼	$4⅜	$5½	102
Bow Val	Oc	17½p			10	30	105
Bow Val	Oc	20	p	5	15	25	331
Bow Val	Oc	27½			10	5	569
Bow Val	Oc	27½p		$5½	$5⅞	$6⅛	
Brscn A	Ja

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Évolution irrégulière

VANCOUVER (PC) — Les cours ont évolué sur une note irrégulière, hier, à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 7,627,691 actions.

Les titres en baisse étaient plus nombreux que ceux en hausse, soit 220 contre 183, et 402 étaient stables.

L'indice global du marché a terminé à 993.52, en baisse de 5.81 points par rapport à la clôture de la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

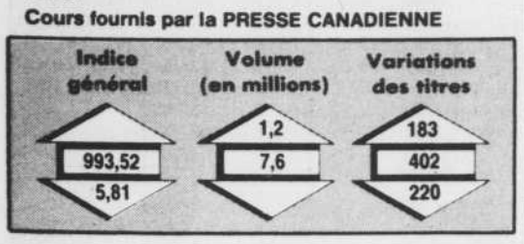

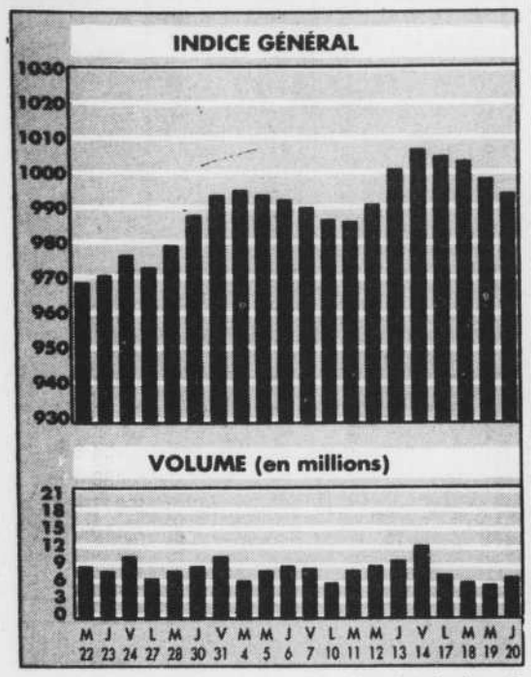

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aaron	3165	12	12	12	
Abater	11500	81	80	81	
Aby inv a	1250	20	20	20	
Aby inv b	z125	23	23	23	
Aber res	12000	89	83	83	—2
Abuoil	10000	55	50	50	—10
Acadm	4001	45	40	40	
Achats	4100	50	50	50	
Achron	9667	22	21	22	
Acorn	80500	17	15	15	—1
Acqest	5000	30	25	25	+ 5
Adams	11600	100	85	88	—12
Admirl	2000	15	15	15	
Adnarn	41000	37	37	37	
Adriatc	11000	60	56	58	—2
Aerolift	1500	90	87	90	+ 3
Aerolf w	29500	31	25	25	—5
Alamo	2000	17	17	17	
Alaska	1000	120	120	120	
Almine	500	17	17	17	+ 2
Alpha	3000	50	50	50	
Altar gld	22000	25	22	25	+ 3
Amalg	27000	34	32	32	
Amark x	8000	30	30	30	
Amazn	54300	190	185	189	+ 1
Amzn w	17000	204	200	204	+ 4
Amca	2500	101	101	101	
Amer aa	3000	115	100	100	
Am mcr	7000	40	32	32	—4
Am Pyd	12900	145	140	140	
Amer a	45000	240	240	240	
Amer tel	4400	95	95	95	—8
Amhwk	23000	38	36	38	
Amir	1700	100	95	100	
Amstar	33500	35	33	34	+ 4
Andorx	25100	45	40	41	—1
Andrx w	25500	5	5	5	
Anglo	9000	65	58	65	+ 5
Anglo Ba	2400	106	106	106	+ 1
Angus rs	14610	50	45	50	
Ansco rs	3500	30	28	30	+ 2
Applied	7300	230	210	210	
Aqarus	10425	20	15	20	
Arbsq	z2	17	17	17	
Argnta	1000	27	27	27	
Arcana	54500	10	10	10	
Aries	16500	300	280	300	+ 15
Arivac	4500	199	190	199	—1
Arizako	12500	68	66	66	+ 1
Ark la tx	z10	43	43	43	
Arnhm	7500	38	37	37	+ 1
Asitka	4500	42	40	40	—2
Atlntc	666	18	18	18	
Agdom	1000	26	26	26	
Augsts	1000	60	60	60	
Avinch	11650	65	59	59	
Avance	1500	18	18	18	
Avino	700	165	165	165	+ 5
Azure	3000	28	28	28	
Ba res	5000	17	17	17	
BC res	5245	300	300	300	
Baker	2000	390	375	390	+ 15
Banbry	26000	59	52	59	+ 7
Bnbr c w	10500	8	8	8	+ 2
Bnk BC	500	$10⅜	10⅜	10⅜	
Bankit	66450	155	125	145	+ 20
Bnawst	13000	16	16	16	
Bar	2400	110	105	105	—5
Baroqu	1666	27	27	27	
Barcda	500	36	36	36	
Barrier	30000	21	18	18	—4
Bath N	2500	46	46	46	
Bay ann	17000	35	31	31	—3
Bce	100	$32½	32½	32½	
Beaucp	1000	65	65	65	
Beaufd	16700	$11	10⅞	11	+ ⅛
Beaver	24900	80	71	73	—1
Belair	6300	44	41	41	—2
Belabn	3000	21	21	21	+ 1
Belmnt	10080	100	96	100	
Bimorl	2150	132	130	132	—8
Berl res	20000	28	28	28	—2
Best res	1000	60	60	60	—1
Big ben	1500	115	110	110	
Bighrn	2000	30	30	30	
Bgs mnr	500	45	45	45	
Bigstn w	10900	5	4	4	—1
Bishop	2000	180	180	180	+ 4
Bison	z100	44	44	44	
Bitterrt	600	55	55	55	
Bik Dmd	1500	25	25	25	+ 3
Black hil	26001	120	95	106	+ 31
Blk thdr	5000	48	43	46	—1
Blackst	2500	13	13	13	
Boise cr	4000	25	25	25	—1
Bowes Iv	20500	45	42	45	+ 2
Bowes w	118500	8	6	8	+ 2
Boi res	2200	160	150	159	—6
Brace	1500	70	68	70	+ 4
Bras rng	5000	21	20	20	—1
Brazos	7000	20	20	20	
Brkwtr	5000	56	5⅞	6	+ ⅛
Brnwst	500	10	10	10	
Brese	1200	75	75	75	—5
Brese w	900	3	3	3	
Bridge	500	16	16	16	
Brdgw	22685	7	6	6	—2
Brigde	4000	52	52	52	
Brit pac	500	22	22	22	+ 2
Bro res	2000	22	22	22	
Brkmr	4150	142	130	140	—10
Bullet en	7000	45	40	41	—4
Bunvro	1000	65	60	60	
Bur Gld	9900	12	12	12	—3
Butler	69900	130	103	103	—29
C D					
C T Exp	1200	29	27	29	+ 2
Caara	11000	108	105	108	+ 8
Cal dnvr	1200	340	330	335	—10
Calavrs	500	10	10	10	
Caldnia	6500	29	27	27	—3
Calif slv	800	55¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Callex	5500	89	75	75	—10
Calpine	5500	14	14	14	
Can am	4000	17	16	16	—1
Canex	500	30	30	30	
Cantel	3000	45	45	45	
Cnartic	10500	50	45	50	+ 5
Canbec	500	21	21	21	
Cnreo	3000	38	37	38	+ 3
Capilno	4000	88	85	85	—3
Cpricrn	5000	20	20	20	
Cap cons	10000	7	6	7	
Carl crk	26000	30	24	24	—1
Carnes	1000	70	70	70	—5
Crpnter	1500	40	40	40	—4
Carera	8100	170	165	170	+ 5
Casa grn	1500	16	16	16	
Casino	1100	20	20	20	
Casia pt	1000	20	20	20	
Cater en	800	50	50	50	—3
Caulfld	1000	22	22	22	
C Brnca	11500	40	40	40	
Cdn bvr	2000	20	20	20	
Cdn cntl	1500	11	11	11	
Cdn ferit	4500	32	32	32	
Cdn pwn	2500	70	65	65	—5
Cdn untd	20750	66	61	61	—5
Cdn ut r	10300	10	10	10	+ 2
Cdr Res	7500	8	8	8	
Celbrty	5000	35	35	35	
Chanel	875	26	26	26	
Chargr	11500	15	14	14	
Chariot	11400	54	50	54	+ 3
Chrtrhl	z200	71	71	71	
Chatwd	7500	37	34	34	
Chavin	2000	15	15	15	—1
Chckmt	46150	135	126	126	—10
Chcmt w	40000	55	50	51	—4
Cheryl	600	61	61	61	
Cheyen	1100	55	55	55	
Chutine	14000	26	22	22	
Clavmr	16500	34	28	34	+ 4
Clear	2500	36	36	36	
Cline	2000	42	40	40	—5
Colby	2000	190	185	185	—5
Cold Lk	4000	100	90	90	—10
Colfax	24000	54	45	50	
Colony	5600	140	135	140	+ 5
Comco	1500	13	13	13	
Cmwl	3000	11	11	11	
Comput	z300	18	18	18	
Concert	14800	120	116	120	—4
Concrd	3000	30	30	30	
C andex	2000	20	20	20	
C ascot	3000	35	35	35	+ 2
C ascot p	600	350	350	350	
C Bound	5000	15	15	15	+ 3
Cns cma	z16	57	57	57	
C Cinola	4289	405	395	405	+ 20
C Five St	z100	28	28	28	
Cons knb	2100	45	45	45	
C rio plat	2400	20	20	20	
Cons slv	640	130	130	130	
Consort	500	30	30	30	
Contct	1200	64	64	64	—1
Con Sv	2100	170	160	170	
Cop Lak	12900	100	100	100	—1
Coralta	6350	29	25	25	—4
Corinth	11000	90	85	85	—7
Cornwl	500	9	9	9	—4
Corprte	1500	10	10	10	
Corrie	5000	12	12	12	—3
Corvet	3500	10	10	10	
Cosmos	3000	32	32	32	—3
Cotn val	500	13	13	13	—1
Cous crk	10000	85	82	82	—3
Cous b w	19500	31	27	28	—3
Cove	5000	36	36	36	+ 1
Cruiser	31400	105	98	100	—4
Cube	8500	80	80	80	—5
Cumbr	10000	22	22	22	
Cusac	6200	130	120	130	+ 24
Custom	900	12	12	12	
Cutlass	6000	150	138	138	—17
Dor val	4400	152	145	152	—3
Dafrey	3000	25	25	25	
Daon	8900	166	166	166	
Dasher	500	26	26	26	—4
Datel	4000	185	183	183	+ 2
Dav kys	1040	20	20	20	—5
De baca	23500	45	43	45	—5
Decker	15500	84	80	84	+ 4
Del nort	2000	25	24	25	+ 3
Dentia	2000	30	30	30	
Devon	2000	17	17	17	+ 1
Dimnd	2800	105	100	105	
Dovrtn	11500	14	14	14	
Draw rs	500	56	56	56	
Dromld	3500	34	30	30	—8
Drucax	10000	20	20	20	
Dual res	9400	225	160	190	—60
Dungnn	1500	33	33	33	
Dunail a	6800	180	175	180	+ 5
Dusty M	1200	185	180	185	
Dnamc	12000	84	80	80	—4
Dnam w	1500	30	30	30	—10
E F					
East wst	1500	160	150	160	
Estrn	3000	35	35	35	
Eclipse	2000	10	10	10	
El Coco	2000	70	70	70	
El dordo	24000	99	95	98	
E paras	2000	20	20	20	
Electra	4300	69	65	69	+ 4
Elite res	27000	54	50	54	
Emerlk	1000	65	65	65	
Endrnc	1000	21	21	21	
Endrn w	4000	3	3	3	
Enex	23200	350	245	325	+ 87
Enfield	21300	60	47	60	+ 15
Entek	5500	10	9	9	—1
Epoch	3100	140	140	140	
Equine	2700	27	26	26	+ 1
Equity si	500	$8¼	8¼	8¼	
Ericsn	300	$5½	5½	5½	+ ⅛
Esprnz	1000	80	80	80	+ 5
Eureka	1600	170	165	170	—10
Euro pet	700	220	220	220	—5
Euro am	36800	75	70	70	
Eurocn	500	35	35	35	
Europa	6374	31	30	31	+ 1
Expres r	3900	135	130	135	—5
Fairldy	1000	20	20	20	
Falcon	2500	14	14	14	
Field	1000	35	35	35	
Fiftha	3750	65	60	65	+ 5
Frst dvn	1000	55	55	55	—5
Frst wst	2500	119	100	100	—22
Fleck	1000	20	20	20	—1
Fleck w	1000	2	2	2	
Fletwd	1500	60	60	60	
Flin flon	10800	82	80	80	
Flow res	3000	38	38	38	+ 3
Force	2000	65	65	65	
Frnklin	500	67	67	67	+ 2
Fredon	5000	11	10	11	
Freeprt	6500	60	60	60	
Freewy	7000	240	230	235	+ 5
Ftm inc	2500	25	25	25	
Fury	1000	80	80	80	
Futurtk	52500	23	20	22	+ 2
G H					
Galactc	7327	$7	6¾	7	
Galc w c	15000	85	80	85	+ 11
Galc w d	15300	70	60	70	+ 12
Galliant	1000	85	85	85	+ 5
Gaslite	7000	35	30	35	—1
Gator rs	48600	125	94	110	+ 20
Gazelle	7000	45	35	45	+ 9
Genex	21500	39	31	33	—2
Genave	3500	34	33	34	+ 1
Geo data	4000	70	70	70	
Geodm	500	200	200	200	+ 20
Gint bay	6800	300	275	300	
Gnt nth	2500	68	64	64	—4
Gldtr rs	11000	45	42	45	+ 3
Gladtr w	60000	8	6		+ 2
Glamis	6580	450	450	450	—10
Glf tech	500	20	20	20	
Glstr gld	2500	15	13	15	
Glory	2000	7	7	7	
Glow res	7500	88	85	88	+ 4
Gd brige	28500	24	19	22	—3
Gold pnt	14500	57	57	57	+ 2
Gld reef	2000	12	12	12	
Gld seek	3900	28	25	28	
Goldblt	6900	125	117	125	+ 3
Gldn cn	4000	25	20	25	+ 5
Gl cncrd	2080	50	50	50	
Gldn div	1000	13	13	13	
Gldn eye	2000	35	35	35	
Gldn hnd	7500	45	45	45	
Gldn hpe	4500	47	38	40	—7
Gldn key	11000	70	67	67	—3
G knight	30400	270	245	261	+ 20
G kn b w	40000	67	58	61	+ 4
Gldn lion	3900	171	155	155	
Gld nws	20000	80	70	80	
Gld nrth	z300	93	93	93	
Gld pond	5500	50	48	50	+ 5
G rim	1000	46	46	46	—4
Gldnrl	2900	85	82	82	+ 2
Goldn sc	6600	36¾	6½	6½	— ½
Gldn tg	6000	60	60	60	
Gldnbel	11500	30	30	30	—5
Goldra	2600	80	80	80	+ 5
Gldfevr	500	20	20	20	
Goldrh	14400	75	72	72	—2
Gldsil	2800	195	195	195	+ 5
Gldstm	1000	95	95	95	
Goldwn	6200	45	43	43	
Goliath	1601	$7	6¾	6¾	— ¼
Gossan	5600	12	10	10	—1
Grancp	1000	16	16	16	
Grnde tk	1500	70	70	70	
Grndv	64000	300	250	260	—40
Grant	6000	6	6	6	
Grnabl	1000	8	8	8	
Greyhk	10000	19	18	18	—3
Grtn	z100	52	52	52	
GN Land	z200	33	33	33	
G N Pete	3000	15	15	15	
G w pete	12500	33	30	33	
Grdian	500	65	65	65	
Gulf intl	6500	20	20	20	
Gyro	15000	60	60	60	+ 5
Hallmk	5800	36	35	35	
Hambr	1000	19	19	19	
Hardy	3500	39	37	39	—2
Hargor	500	25	25	25	+ 3
Haultin	5000	12	12	12	
Hgd	1500	40	35	35	—4
Hector	1000	90	90	90	
Helix	15500	175	165	175	+ 10
Hmspr	400	140	140	140	+ 5
Hemlo	z200	18	18	18	
Henesy	26200	201	186	190	—20
Herdis	5701	175	165	165	—5
Heritge	9100	39	39	39	
Heron	21000	38	36	37	—1
Hi cor	6500	125	120	125	—4
Hidden l	2500	20	18	20	
Hiind Cr	z112	35	35	35	
Hihmk	17000	45	43	43	—2
Hilton rs	500	96	96	96	+ 1
Homstd	4000	100	90	100	+ 10
Homstc	500	35	35	35	
Hot res	1800	84	84	84	+ 4
Hudson	257575	197	120	126	—62
Hmbolt	1500	21	21	21	+ 1
I J					
Ice Stn	2000	45	45	45	
Ida may	1000	40	40	40	—2
Impala	40000	6	5	5	
Imprial	6500	100	95	100	+ 5
Idp	1400	100	100	100	
Infinite	1000	25	25	25	
Inecov	5000	76	74	76	—2
Inland w	4000	11	11	11	—4
I ocean	16000	70	60	70	+ 13
Intercn	1608	23	23	23	—2
Intr dta	1000	85	85	85	—10
Intrlke	32285	118	112	113	—4
Intrl e w	2000	5	5	5	
Istrt res	4000	60	56	60	+ 10
Itl Brmc	5600	45	45	45	+ 1
I camero	6900	135	133	135	
Intl crna	6805	$8¾	8⅝	8¾	
I dmascs	7900	100	96	96	—8
Int dm w	7000	15	15	15	
Intl hrs	10250	395	370	390	
I lonarc	z300	8	8	8	
Intl mrd	1500	24	24	24	—6
Intl Pete	3900	300	295	295	—5
Intl phsr	6700	52	45	45	—5
Int phnx	15500	33	33	33	+ 1
Intl ph w	20000	2	2	2	+ 1
I rhodes	32000	39	32	34	—6
Int rhd w	7500	1	1	1	
ishasta	1000	16	16	16	—1
I Stndrd	2200	85	84	84	
Intl trbn	5800	195	190	190	
Intl vrfc	10000	75	70	71	—14
I wstwrd	8525	20	19	19	—1
Int wldct	4502	22	22	22	
Intl wldr	z250	37	37	37	
Invadr	4500	77	70	70	—7
Invmay	336400	150	132	147	+ 12
Irvco	5000	30	30	30	
Island M	1000	45	45	45	+ 2
Ivory oil	2000	38	38	38	
Jack crs	12990	775	712½	762½	
Jacksn	5250	235	205	205	—29
Jalna	11000	35	35	35	
Jantar a	2000	17	17	17	
Jarvis	7500	90	85	89	+ 9
Jewel	1000	15	15	15	
Joy Ind	500	29	29	29	
June	2000	35	35	35	
K L					
Kaba	z200	42	42	42	
Kala exp	2000	47	37	37	
Kam crd	500	35	35	35	
Kamad	11500	64	60	60	—8
Kenar	5000	22	22	22	—1
Kenrgy	1000	11	11	11	
Kenedy	z400	36	36	36	
Kenrge	10000	40	40	40	
Kettle	3000	104	100	101	—4
Keystn	5000	20	20	20	—5
Kidd res	2000	32	32	32	—8
Kilemb	2000	100	90	90	—10
Killick	z800	50	43	50	
Kinai	19500	55	54	55	
Kng slm	900	295	295	295	—10
Knie	1000	25	25	25	+ 1
Kokane	1500	40	40	40	
Kumix	2000	20	20	20	
La Teko	21300	93	85	85	—5
Ldy robn	1000	40	40	40	—2
Lana	1500	87	87	87	
Lancstr	18500	69	66	66	+ 1
LDR	9000	38	35	38	+ 3
Lansco	2500	55	53	53	
Lnsdwn	500	40	40	40	
Lasir gd	500	25	25	25	
Lathwl	8000	51	50	50	+ 2
Lawrnc	z200	22	22	22	
Leader	2000	15	15	15	—1
Levon	5500	134	130	134	—6
Librt bel	3000	115	110	110	
Lightng	10000	43	43	43	
Lincoln	6095	212	200	210	+ 5
Lintex	7000	20	20	20	
Litl bear	28000	44	43	43	—2
Lockwd	1900	79	76	76	
Lode res	3000	31	30	30	
Lodstr	1000	20	20	20	
Logo res	1200	50	50	50	
Londn	1320	44	40	40	+ 2
Loredi	6000	26	25	25	—1
Lovalst	3000	67	67	67	+ 7
M N					
Macfie	2000	30	30	30	+ 1
Magnta	2500	29	29	29	
Maggie	1000	20	20	20	
Magic 3	1000	70	70	70	
Magc 3 w	8000	1	1	1	
Magna	1500	215	210	215	+ 5
Mhgny	800	116	115	115	
Maistic	16500	8	8	8	
Maisty	21000	20	17	18	—1
Mairt	29500	85	75	80	—5
Mirt b w	5000	10	10	10	—5
Malka	4000	79	79	79	—1
Mmoth	13400	21	20	21	+ 1
Manito	6500	135	130	130	+ 5
Mplelf	4500	16	16	16	
Mar gold	1000	20	20	20	
Marthn	17100	320	315	320	
March	9150	25	20	25	+ 3
Marco	1100	400	400	400	+ 5
Mariln	500	27	27	27	
Marnr	1000	46	46	46	
Martel	500	30	30	30	
Masive	8700	375	355	375	+ 5
Maymc	7700	450	450	450	—5
Mconel	6000	27	25	27	+ 2
Mckiny	1000	11	11	11	
Mcnein	1000	85	85	85	
Mecca	1000	10	10	10	
Media a	39900	150	128	150	+ 23
Media w	32000	33	22	33	+ 10
Megain	10500	10	10	10	
Melrse	2000	35	35	35	
Michm	1000	55	55	55	—1
Micron	2500	300	280	300	
Mid cda	z300	24	24	24	
Midlgat	9000	63	58	58	—7
Midlnd	6500	45	42	42	—3
Migent	5000	225	220	220	
Mirm en	20500	38	35	35	+ 1
Mistral	27000	30	26	30	+ 4
M video	10600	275	250	275	+ 15
Monica	12500	31	30	30	
Mngrm	100	290	290	290	—10
M christ	3000	28	27	27	
Monshn	9000	75	69	69	—1
Mosprt	1400	240	240	240	
Mosato	5000	42	41	42	—1
Moss	2000	40	40	40	
Mt clvry	9060	74	60	70	+ 5
Multint	1000	33	30	30	
Musto E	4800	310	305	310	
Mutual	2800	89	85	85	
Myst mt	1000	95	95	95	—10
Nalos	5000	70	68	70	
Ncn expl	4500	90	87	90	+ 3
Nevcal	1000	40	40	40	—5
N arcdia	5325	225	210	215	
New beg	30700	112	110	111	
N bg a w	35000	18	16	18	+ 2
New frn	1000	110	110	110	—5
N goldcr	2500	90	80	80	
New pen	14350	95	95	95	
N Privtr	5500	65	63	63	
New rid	125500	25	25	25	+ 5
New sbn	1000	55	55	55	+ 15
N Scope	7000	155	150	150	+ 5
Newfld	9000	48	45	45	
Newlin	2000	25	25	25	—4
Newtec	4000	35	35	35	
Nexus	4850	345	330	335	—10
Ni Cal	1500	500	495	500	+ 10
Nicklng	z100	14	14	14	
N hawk	25225	495	475	475	
Nirvna	1000	30	30	30	
Nomad	1000	4	4	4	
Norqes	600	100	100	100	
Normx	2000	35	35	35	
Norco	1000	30	30	30	
Nrman	6500	25	22	25	
Norsat	8400	700	650	650	—50
Norsmt	1000	47	47	47	
Nortek	6600	39	38	39	+ 1
Na powr	2000	60	60	60	+ 1
Nth Sth	9000	80	70	80	+ 5
N Hrzon	1600	25	20	25	
Noxe	28000	23	20	20	
Nrg res	2500	47	45	45	—1
N eagle	1500	35	35	35	—1
Ntn engy	2500	20	20	20	—5
Nu lady g	1000	21	21	21	+ 1
Nugold	2000	34	34	34	
Nunsco	3400	105	102	105	—1
Nuspar	56700	76	72	76	+ 5
O P					
Odysey	15000	125	108	125	+ 20
Ohio	1500	45	45	45	
Omni	10000	26	26	26	
Orbex	12000	75	75	75	
Orcana	5000	11	11	11	
Orofina	5000	65	65	65	+ 5
Orsina	9000	50	50	50	—3
Outlnd	6000	80	79	80	
P cypres	14000	15	14	15	
Pace II	68400	50	47	50	+ 5
Pac rdge	13500	25	23	23	—4
Pacific r	3000	17	17	17	
Packrd	2000	25	25	25	
Padre	8000	11	10	10	
Palace	10500	30	30	30	
Paragn	12500	40	38	38	
Psdna	600	450	450	450	
Pecos	8800	230	230	230	—5
Peopls	2000	60	60	60	
Peppa	1000	40	40	40	
Permin	20000	75	70	75	+ 5
Perron	3000	80	80	80	—2

Les expéditions d'or, de zinc et de cuivre connaissent de fortes haussent depuis le début de l'année

ALAIN SAINTONGE*

Les expéditions minérales québécoises ont enregistré des hausses importantes dans les principaux secteurs au cours des quatre premiers mois de l'année 1984. Les expéditions d'or, de zinc et de cuivre se sont accrues respectivement de 22 %, 18 % et 17 % par rapport à la même période en 1983. On observe aussi une croissance des expéditions dans les secteurs des matériaux de construction et des minéraux industriels, y compris l'amiante dont les expéditions augmentent de 7 %.

Dans le secteur des substances métalliques, cette hausse des expéditions des quatre premiers mois est surtout attribuable à la faible performance de l'industrie pendant la période correspondante en 1983. Les résultats des premiers mois de 1983, période correspondant au creux de la récession dans le secteur minier, ont été influencés par une série d'événements allant des fermetures temporaires de mines dans le secteur des métaux usuels, aux grèves et aux bris d'équipement dans le secteur de l'or. On prévoit, pour l'ensemble de l'année 1984, une forte hausse des expéditions de zinc et des hausses plus modestes pour ce qui est de l'or, de l'argent et du fer, tandis que les expéditions de cuivre devraient diminuer légèrement. De façon générale, l'évolution des prix devrait être peu favorable aux producteurs québécois, sauf dans le cas du zinc.

Le secteur des matériaux de construction, en particulier les produits d'argile, a déjà profité d'une forte reprise au niveau de la mise en chantier de logements en 1983. En 1984, la reprise du bâtiment industriel (alumineries de Bécancour et Laterrière, usine d'hélicoptères à Mirabel, etc . . .) devrait profiter surtout aux secteurs de la pierre et du ciment.

La hausse des expéditions d'amiante du début de l'année est essentiellement due à la liquidation des stocks de la mine Asbestos Hill, fermée définitivement en 1983. Pour l'ensemble de l'année 1984, la valeur des expéditions d'amiante pourrait augmenter légèrement suite à une hausse des expéditions de fibres longues utilisées dans l'amiante-ciment. Les autres minéraux industriels (gaz naturel, silice, talc . . .) profiteront vraisemblablement d'un accroissement des commandes du secteur manufacturier.

Dans l'ensemble, on ne perçoit pas encore de véritable reprise dans l'industrie minérale québécoise. La valeur des expéditions pour l'année 1984 pourrait connaître une légère hausse pour se situer aux environs de deux milliards de dollars.

La baisse du dollar canadien par rapport à la devise américaine pourrait toutefois contribuer à accroître les revenus des producteurs, les prix des principales substances minérales produites au Québec étant déterminés en monnaie américaine. Déjà en 1981 et 1982, la dévaluation du dollar canadien avait entraîné des augmentations de revenu de l'ordre de 2 %. L'effet de la dévaluation pourrait être plus prononcé en 1984 et entraîner une croissance des recettes d'exportation de l'ordre de 4 % ou 5 %.

*L'auteur est économiste à la direction de la politique et de l'évaluation du ministère de l'Énergie et des ressources du Québec, et son texte est tiré du dernier *Bulletin d'économie minérale*.

Amiante: les ventes de fibres longues augmentent

Grâce à une conjoncture économique plus favorable, la consommation mondiale d'amiante augmentera en 1984. Même si la croissance de la consommation sera généralement faible, pour certains produits (amiante-ciment), elle pourrait être substantielle. Malgré cela, la situation de l'industrie n'est pas très favorable et plusieurs facteurs hypothèquent sérieusement l'avenir, le plus important étant les projets de réglementation de l'utilisation des produits d'amiante présenttement à l'étude aux États-Unis. De plus, on estime que la surcapacité de production équivaut à près du tiers de la consommation et les difficultés des dernières années ont considérablement augmenté la concurrence entre les entreprises. Dans ce contexte, la menace d'une chute des prix est toujours présente . . .

Comparativement à la même période en 1983, les expéditions des producteurs québécois d'amiante ont augmenté de 7 % pendant les quatre premiers mois de 1984 pour se situer à plus de 230.000 tonnes. La production n'a toutefois pas suivi le même cheminement; 240.000 tonnes de janvier à avril 1983 comparativement à 216.000 tonnes en 1984. Depuis le début de l'année, l'écart entre la production et les expéditions a entraîné une diminution importante des stocks. Au total, ceux-ci sont passés de 172.000 en décembre 1983 à moins de 160.000 tonnes en avril 1984. Cette réduction des stocks provient principalement de l'arrêt définitif des activités au complexe Asbestos Hill dans l'Ungava. La mine ne produit plus de fibre, mais elle continue toutefois à en expédier afin de liquider ses stocks.

Les expéditions des principales substances minérales produites au Québec

	Unité	Avril 1983	Avril 1984	Mars 1984	Chiffres cumulatifs 1983	Chiffres cumulatifs 1984
Minéraux métalliques						
Argent	g	2 639 537	3 522 273	3 700 696	11 298 831	13 073 500
Cuivre	kg	4 930 851	5 438 748	6 004 857	17 806 652	20 845 619
Fer (minerai)	t	1 146 451	651 524	967 536	3 147 937	2 967 413
Or	g	1 853 237	2 374 522	2 529 786	7 602 017	9 266 205
Zinc	kg	4 495 771	4 340 593	4 309 176	14 525 946	17 092 945
Minéraux industriels						
Amiante	t	68 893	66 923	62 015	215 326	230 470
Gaz naturel	1000mc	—	434	488	1 034	1 858
Silice	t	48 723	68 743	60 233	210 374	229 611
Talc	t	2 205	2 719	2 924	8 961	10 542
Tourbe	170dmc	678 531	721 760	784 849	2 136 287	2 275 923
Matériaux de construction						
Chaux	t	23 545	27 481	26 248	98 110	104 883
Ciment	t	167 346	197 032	115 620	371 237	458 408
Pierre concassée	t	1 508 894	1 739 871	949 962	3 545 327	3 877 550
Produits d'argile	$	1 656 860	2 186 369	1 861 900	4 693 474	6 412 373

Source : Service de la statistique, M.E.R.

LES ANNONCES CLASSÉES

286-1200

• Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire: par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30, par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

■ Antiquités

Armoire canadienne, début 19e siècle, hauteur 74 pouces, largeur 46 pouces, 2 500 $. 672-1707. 21-09-84

ENCAN D'ANTIQUITÉS, 218 Beauce à Calixa-Lavallée par Langlois & Frères dimanche 23 septembre 11 heures. Meubles en pin, tables, chaises, buffet 2 corps, un lave-main, un banc de quêteur, armoires panneaux soulevés, girouettes, damiers, moules à sucre, cheval de bois, plusieurs morceaux d'art populaire, poteries, catalognes, courtepointes, tapis crochetés, etc. Pour informations appeler 583-6759. 24-9-84

■ App./Logements

COURS LE ROYER 11, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, 1 chambre 650 $. Après 18 hres: 336-0580. J.N.O.

■ App/logements

Visites libres, 9h à 9h, samedi 22 sept. dimanche 23, sous-location, grand 3½, octobre à juillet 1985. Possibilité de renouveler le bail. Inclus dans le prix du loyer: garage intérieur, remise, tapis mur à mur, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, électricité, chauffage, taxes, climatiseur, sauna, bain tourbillon, piscine extérieur. Vue sur le fleuve St-Laurent. 769-1501 (Meubles à vendre) 24-09-84

Outremont grand 7½ chauffé, rez-de-chaussée, 3 chambres à coucher fermées, 1558 Van Horne, visites samedi et dimanche toute la journée. Libre 1er octobre. 273-3500 entre 9h a.m. et 5h p.m. 24-09-84

Hutchison près Villeneuve, très grand 6½, chauffé, libre immédiatement, 525$, soir 276-4166. 26-09-84

■ App/logements

Parc Lafontaine, à sous-louer 3½ pièces meublées avec appareils électriques. Tout près métro Sherbrooke. 300$/mois. Denis Dion 1-418-723-2428. 25-09-84

A 7915, René-Descartes: 3½, 4½ Bâtisse récente, très tranquille. Prix spécial pour locataires paisibles. 382-0617. 24-09-84

PARIS, grand 2 pièces, tout confort, meublé, 14è arr., ascenseur, septembre — decembre inclus. — 272-9826. 22-09-84

BELOEIL, très grand 4½, 1er novembre, face rivière Richelieu, 495$/mois, après 18h, 744-0882, 744-0843. 29-09-84

N.D.G. 5½ très éclairé, coin Oxford et Terrebonne, 480$ chauffé, 483-2780, 486-6692. 25-09-84

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 6 à 12 mois. Troc-Vacances, 288-4194. 29-09-84

Outremont, 50 Willowdale, 3½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

7½ HAUT DUPLEX près métro. Côte Ste-Catherine, 1½ s.b., frigo, cuisinière, chauffé, foyer, garage, 680$. 738-6085. J.N.O.

OUTREMONT, "penthouse", 4½, 8½, modernes, chauffés, ascenseur, intercom, toutes commodités. 272-0351 — 761-6439. 25-10-84

Logement ensoleillé, haut de duplex 7½ pièces avec foyer, à louer entièrement meublé et équipé, 1er octobre 84 au 1er juin 85, 1 000 $/mois. 488-5533. 24-09-84

OUTREMONT, grand 6½ chauffé, cuisinière réfrigérateur, eau chaude, dans immeuble de classe, 795$, 272-5961. 24-09-84

■ Autos à vendre

MERCEDES 1978 300D couleur gris argent, toit ouvrant, acheteurs sérieux seulement. 1-(514)-372-6052. 22-09-84

MAZDA RX-7S 1983, rouge, 20 000 km, 10 000 $, 645-6052. 22-9-84

■ Bureaux à louer

Bureau pour professionnel très bien situé, services, libre immédiatement, informations: 342-6013. 24-09-84

CLINIQUE MÉDICALE adjacente à une pharmacie. 3 bureaux avec salle d'attente commune, rue Jean-Talon est, St-Léonard, 254-4579. 1-10-84

■ Chalets à louer

St-Donat. Lac Ouareau, 3 chambres, cuisine, salon, foyer, déneigement et bois compris. Saison 2 500$, 731-4841, 819-424-5175. 24-09-84

Bromont chalet, 2 c.c., tout confort, piano, poêle à bois, 15 octobre au 15 avril 3 000$, 523-1704 24-09-84

■ Chambres et pensions

CHAMBRES pour couples ou personnes seules, résidence luxueuse, atmosphère familiale. Personnes autonomes ou semi-autonomes. 254-7035. 24-09-84

Résidence de luxe pour personnes âgées autonomes, tout services inclus. — 722-4211. 01-10-84

■ Condominiums à louer

Île-des-Soeurs, condo de luxe, neuf, 1,200 p.c., 15ème étage face au fleuve, 4½, 2 s.b., solarium intérieur, air climatisé, piscine, sauna, garage. 1 200$ /mois. 658-0177. 24-09-84

MIAMI BEACH, quartier résidentiel, luxueux condo. Tout équipé, pour couple, saison. 737-5515. 22-09-84

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest, Bernard
app.8

Magnifiques 5 1/2 rénovés à neuf
site enchanteur
64 600$ à 78 000$
Visite sam. & dim.
1 hre à 5 hres P.M.

352-4496
Gilles

24-9-84

■ Commerces à vendre

ENTREPRISE dans plomberie. Chauffage, ventilation et gaz, établi depuis 1931, bonne clientèle, bons chiffres d'affaires, 6 camions de services, 2 salles de montres avec comptoirs, vente détail, situé sur rue principale à Lachine, prix à discuter, informations 637-2323 demandez René Guitard. 24-9-84

■ Condominiums à vendre

Vieux-Montréal, immeuble à caractère historique, 2 500 p.c., très éclairé et spacieux pour résidences ou bureaux, téléphone entre 16h. et 17h. 279-7246. 24-09-84

Ville St-Laurent, unité 4½ pièces, décoration soignée, idéal pour couple, vue dégagée, piscine, sauna, tourbillon. Particulier 61 000 $. — 744-0919. 24-09-84

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT rue Stuart, duplex, copropriété divise, grand rez-de-chaussée avec sous-sol fini, jardin, garage, 90 000 $. Libre immédiatement — 272-1662, 271-6308. 24-9-84

OUTREMONT, Ducharme coin Davaar, copropriété indivise, rez-de-chaussée, 5½ terrasse. Libre 1er décembre 52 000$. — 279-6480. 24-09-84

■ Cours

COURS DE PIANO
Pour enfants 4-6 ans
Privé ou semi-privé
Méthode dynamique
COURS PRIVÉS,
pour adultes et enfants. Formation musicale complète.
Professeur expérimenté.
387-4490

25-9-84

■ Cours

OUTREMONT, cours de flûte traversière, aussi théorie et solfège. Bernard Montas 273-9342. 24-9-84

SÉMINAIRES d'automne. Lundi: technologie du yoga, mercredi: les arts de guérison, jeudi: stress et relaxation. 7 sem. 20h. à 21h30, 55 $ chacun. Appelez dès maintenant 879-1516. Le Centre Yogaérobique, 1256 Bleury, #132. 24-9-84

Chant classique, professeur diplômé conservatoire, tout niveaux, solfège, théorie, technique vocale, interprétation, 523-1704. 24-09-84

■ Déménagement

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Divers

FLORIDE West Palm Beach, roulotte 35 pies, 2 extensions latérales, camping sur mer, piscine, tennis, long terme seulement. 700$ US/mois, renseignements 661-4606. 24-09-84

■ Divers

POÊLE et réfrigérateur 110 $ pour les deux, 665-2735. 22-9-84

■ Espaces commerciaux à louer

METRO JARRY, 757 Mistral, local 960 p.c., s.s. inclus, idéal bureau. — 273-1174 — 682-1074. 25-09-84

■ Fermes à vendre

ESTRIE, 102 acres, prairie, érablière, montagne, étang, vieille maison, grange, site magnifique. Prix réduit: 584-3569. 22-9-84

FERMETTE 33 acres, avec maison en brique, rénovée avec charme, bonne grange, remise, plantation de pins, situé près Sutton et Philipsburg à 45 minutes de Montréal, 100 000 $, directement propriétaire, 769-5296. 24-09-84

■ Gardiennes

AHUNTSIC, gardienne demandée 5 jours/semaine pour garder fillette 11 mois à la maison. Après 17 heures. — 335-0605. 22-09-84

■ Instruments de musique

PIANO droit Heintzman 1927, 2 100 $, 488-5054. 24-9-84

Orgue HAMMOND, modèle Cougar, en bon état, 2 000$. — 331-1345. 25-09-84

■ Maisons de campagne à louer

LIBRE 15 oct. au 15 avril, près Sutton, facile d'accès, vue magnifique, 4 chambres, poêle à bois. (514) 298-5116. 24-9-84

CAP-aux-Oies. Éboulements. Maison canadienne rénovée, vue sur fleuve, 3 c.c., poêle à bois, 1er novembre-1er mai, 3 000$, 737-7931. 24-09-84

■ Maisons de campagne à vendre

MT-TREMBLANT, maison en bois de pièces, 3 c.c., 2 foyers, bord de l'eau. 389-1156, 1-819-425-2161. 24-9-84

OKA, 30 arpents de flanc de montagne, verger, boisé, grande maison selon plan d'architecte, vue imprenable, étang, bâtiment agricole, 40 minutes de la ville. 170 000$. Vente privée. 479-6292. 24-09-84

■ Occasions d'affaires

AUTONOMIE FINANCIÈRE!! Vous n'avez pas besoin des milliers de dollars pour lancer votre compagnie. Voici un système qui garantit votre réussite en tant que débutant ou corriger les difficultés financières de votre entreprise: Le système bancaire des nouveaux riches, avec ses instructions détaillées et facile à suivre. Si en 45 jours vous ne faites pas les gros montants d'argent escomptés, vous aurez: un remboursement total plus 20$ «cash» pour avoir honnêtement essayer les stratégies développées dans ce livre. Pour obtenir GRATUITEMENT des détails, envoyez votre nom et adresse à: Inman-el Design Inc., 5425 Decelles, #110 (LD2) Montréal H3T 1W3.

■ Offres d'emplois

PLACE LAC OUIMET... Nous recherchons des personnes bilingues et responsables pour promouvoir par téléphone l'un des plus grand et nouveu centre de vacances au Canada. Aucune vente. Nous offrons une formation intensive et complète. Candidatures sérieuses seulement. Heures de travail: 15h à 21h30, lundi au vendredi et samedi matin. Salaire assuré de 4,25$ et prime généreuse d'efficacité pouvant excéder une semaine de salaire. Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec: M. Dubé, 285-8833. 24-09-84.

Boutique dans Outremont cherche jeune femme 30-45 ans pour travail de vendeuse. 2 jours/semaine, expérience. Soir après 18:30 — 737-5158. 26-09-84

ST-LAURENT, école privée demande immédiatement professeur de français au niveau primaire 1er cycle pour remplacer congé maternité. — 744-5636. 24-09-84

Rédacteur(trice) à la pige, Scripsi, 524-6649 24-09-84

■ Offres de services

CORRECTION, disposition et dactylographie de vos textes, rapports, curriculum vitae, etc... 1,00 $/page. 253-5376 — 376-4646. 22-9-84

SERVICE D'ESCORTE, escortes féminins et masculins disponibles en tout temps. Télé-message 331-6100 extension 4708, nous vous rappellerons immédiatement. 24-09-84

■ Offres d'emplois

DEKO DECOR

Les Magasins Déko-Décor Inc.
Spécialiste en Papier Peint et Peinture.
Recherchons Couples Gérants pour Magasins de Vente au Détail.
Région de Montréal.
Travail Agréable, il faut aimer la vente, la clientèle; savoir conseiller, écouter et vendre.
Aucun apport personnel, Rémunération fixe et pourcentage. Futures possibilités de franchises.
Bilinguisme souhaité.
Aucune expérience exigée dans la décoration.
Expédiez: Curriculum Vitae, Photo identité et lettre à
Déko-Décor Inc., Service du Personnel, 5775 boul. Taschereau, Brossard, P.Q. J4Z 1A5.

22-09-84

■ Offres de services

EXCELLENTE DACTYLO, rapide et précise, recherche travaux de dactylographie à faire chez-moi. Appels sérieux seulement. — 388-8436. 22-09-84

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

■ On demande

VOUDRAIS louer du 5 octobre au 3 novembre 84 studio meublé à Paris, appeler entre 9h et 5h, 286-5537. 24-9-84

■ Propriétés à louer

Maison à louer et à vendre, 2 étages, 3 chambres, cheminée, ½ hre Sutton ou Jay Peak, 525$/mois. — 274-1043. 24-09-84

PREVILLE, sous-location, 1 an, 1er novembre, 15 minutes centre-ville, charmant bungalow, 3 c.c., terrain paysagé, foyer piscine, «carport», rideaux, tapis, appareils électriques, 1 1000$, 465-0465. Laisser message M. Bouthiller 931-7517. 24-09-84

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT adjacent rue Plantagenet, duplex 6½, 7½, 155 000$ sans agent. 737-4232. 10-10-84

N.D.G., limite Westmount, près Côte St-Antoine, maison semi-détachée, 4 c.c., chambre principale 25 p., cuisine céramique, fenêtre plombées, boiseries chêne, cheminées, Occupation immédiate — 152 000$ — 932-6801. 22-09-84

VAL DAVID, résidence retirée, terrasse panoramique, grand terrain boisé, 45 000 pi., ski et services à proximité, 8 pièces meublées, 58 000 $, disponible immédiatement, 486-7696, 454-3062, 819-322-6646. 24-9-84

STE-ROSE DE LAVAL, doit vendre cause transfert, luxueux bungalow split-level, 11 pièces, piscine creusée, foyer, garage, grand jardin paysagé, 140 000 $ à discuter, 849-8351 poste 16 ou après 18h. 622-0563. 24-9-84

BOUL. GALERIE D'ANJOU, duplex 2-5½, bachelor, bar, cuisine, près école, piscine, métro. Pas d'agent. 351-6032. 24-9-84

Parthenais près Masson, Montréal, triplex partiellement rénové, 3½, 2x4½ loués et chauffés; grand 7½ disponible pour l'acheteur avec stationnement, cour, sous-sol. 92 000$, 527-2672. 25-09-84

VAL-DAVID, maison unifamiliale, 4 c.c., garage double, foyer, 125 000 $, pas d'agent. (819) 322-1562. 24-9-84

LONGUEUIL. Canadienne construite en 82, garage, foyer, dans terrasse. Ramendar ou C. Collette, 651-5300. MONTRÉAL TRUST Courtier. 22-09-84

VIEUX-LONGUEUIL, magnifique duplex, bas: 8 pièces, haut: 6 pièces, boiseries chêne, grand terrain. Dimanche visites libres 13h à 17h. — 674-0560. 24-09-84

■ Terrains à vendre

ÉRABLIÈRE panoramique, face sommet bleu, Ste-Adèle, 37 arpents, 34 850$ ferme (2½ cents p.c.) — 336-7999. 13-10-84

■ Propriétés à vendre

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

Le nom qu'un ami recommande!

OUTREMONT
12 Hazelwood, cottage, état impeccable! Près Université. Jardin. **Stella Mongeau** 342-2641, 342-9671

OUTREMONT
210 000$
Cottage détaché, boiseries, vitraux, 2 foyers. Beau secteur. **Judith Gratton** 342-9671, 733-2808

V.M.R.
119 000$
Superbe condo 2 c.c. — 2 salles de bain — nouvelle cuisine — garage. **Sylvia Xistris** 342-9671, 342-4334

22-09-84

■ Ventes de garages

Grosse vente de garage. Meubles, antiquités, articles de sport, vêtements, tables tournantes, disques, b.d., livres récents, 11h am à 6h pm, 181 de l'Épée, samedi et dimanche 22 et 23 septembre. 24-09-84

LE BRIDGE

Étudions bien leur merveilleux langage

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Ouest
Vulnérables: Nord-Ouest

Nord
♠ 9 7 3
♥ 5 2
♦ 7 5 2
♣ A R D V 7

Ouest
♠ A 6 5
♥ 9 8 6 3
♦ V 10 9 4 3
♣ 2

Est
♠ 10 2
♥ R V 10 7 4
♦ A R
♣ 10 9 4 3

Sud
♠ R D V 8 4
♥ A D
♦ D 8 6
♣ 8 6 5

Les enchères:

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	1 ♥	1 ♠
2 ♥	2 ♠	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe

L'entame: Le 2 de trèfle par Ouest.

Le déclarant voit 26 cartes de ses 2 jeux. Les défenseurs n'ont pas cet avantage; tout de même les signaux qu'ils peuvent échanger sont un langage des plus effectifs pour décrire leurs cartes. Aussi doivent-ils le connaître à fond.

La donne ci-dessus illustre un signal d'une importance primordiale pour conduire l'équipe aux meilleurs résultats. C'est le signal de préférence. Dans le jeu des mains, il n'y a pas que la force des points qui contribue aux victoires; la répartition des couleurs y participe aussi beaucoup, surtout lorsque les jeux se font en atout. C'est alors qu'un 3 ou une petite carte de cette couleur appelée l'atout s'accaparent de levées avec autant de puissance que les As et les Rois le feraient.

Les enchères se sont donc succédées pour conduire Sud à jouer le contrat de 4 piques. Ouest ne doit pas nécessairement faire l'entame dans la couleur de son partenaire; la disposition de ses cartes le porte plutôt à organiser sa propre stratégie pour tirer le meilleur parti de son jeu tout en exploitant l'appui de son partenaire qui a ouvert les enchères et promet 2 ou 3 levées gagnantes, dont certaines prises de main immédiates.

Rien n'est plus fort en défense que cette correspondance entre partenaires et c'est pourquoi après l'enchère finale de 4 piques par Sud, le joueur Ouest peut se permettre d'entamer de son singleton le 2 de trèfle. Ce stratège se met bien en valeur dans le cas présent étant accompagné de l'As d'atout qui lui permettra de prendre la main dès le jeu du premier atout.

Le problème pour Ouest est de donner la main à Est dans la couleur de préférence indiquée par la première carte de trèfle fournie.

Ce signal de préférence se donne dès les premiers moments du jeu; il indique au partenaire le choix d'un retour (la préférence) en une couleur bien définie. Ici le retour du joueur Ouest dès qu'il prendra la main ne peut se faire qu'en coeur ou en carreau et le signal par une haute carte en trèfle à la première levée demande le retour en coeur et le signal d'une basse carte demande un retour en carreau.

Est avait joué dans le cas présent le 3 de trèfle. C'était formel; après la prise de l'As de pique, Ouest jouera Carreau et son partenaire, après avoir pris la main avec le Roi, lui fera couper un trèfle; Ouest jouera de nouveau carreau pour donner une autre fois la main à Est et Ouest coupera un autre trèfle. L'As de pique, 2 coupes de trèfle et 2 levées en carreau placeront le contrat opposé en déficit de 2 levées. Victoire impossible à obtenir si le signal de préférence n'avait pas été mis en oeuvre, ou si le joueur Ouest avait entamé ou fait le retour dans la couleur d'ouverture de son partenaire.

LA MÉTÉO

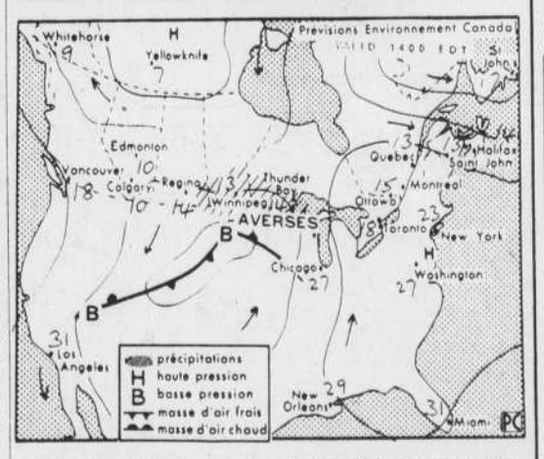

Situation générale: un anticyclone venant de l'ouest des Grands Lacs se retrouve sur l'ouest du Québec. Avec l'approche de cet anticyclone, les conditions atmosphériques s'améliorent. Le temps sera beau dans l'ouest, tandis que les nuages persisteront sur l'est. Les températures seront bien au-dessous des normales saisonnières dans toutes les régions.

MONTRÉAL

Généralement ensoleillé. Max.: 16. Samedi: beau.
LEVER DU SOLEIL: 6 h 40
COUCHER: 18 h 57

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 14. Aperçu pour samedi: nébulosité croissante.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Lac St-Jean: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents modérés. Max.: 12. Précipitations: 10 %. Samedi: beau.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 14. Samedi: beau.

Québec, Beauce, Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: 14. Précipitations: 10 %. Samedi: beau.

Drummondville, Estrie: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 14. Précipitations: 10 %. Samedi: beau.

Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie: ciel variable. Vents modérés. Max.: 12. Précipitations: 20 %. Samedi: beau.

Rimouski-Matapédia, Ste-Annedes-Monts et Parc de la Gaspésie: plutôt nuageux avec possibilité d'averses. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h. Max.: 10. Précipitations: 30 %. Samedi: dégagement.

Gaspé-Parc Forillon: plutôt nuageux avec possibilité d'averses. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Max.: 10. Précipitations: 30 %. Samedi: plutôt nuageux.

Baie-Comeau: ensoleillé avec fréquents passages nuageux et vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Max.: 12. Précipitations: 10 %. Samedi: beau.

Sept-Îles, Basse Côte nord-Anticosti, secteur à l'ouest de Natashquan: plutôt nuageux en matinée. Devenant ensoleillé avec fréquents passages nuageux par la suite. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Max.: 12. Précipitations: 20 %. Samedi: beau.

Secteur de Natashquan et à l'est: nuageux et brumeux avec pluie. Vents modérés en après-midi. Max.: 10. Précipitations: 80 %. Samedi: nuageux.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

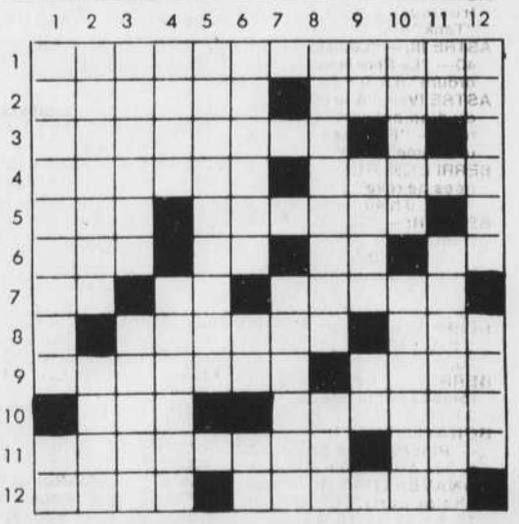

Horizontalement

1—Partie du mur comprise entre deux fenêtres.
2—Misère. — Dans les jeux de cartes, couleur qui l'emporte sur les autres.
3—Homme qui aimait se battre à l'épée.
4—Méprise. — Opposée à la tête.
5—Familièrement. — Acton de river.
6—Cri de douleur. à Germanium. — Pronom indéfini. — Pronom personnel.
7—Notre-Seigneur. — Tellure. — Instrument de musique.
8—Instance devant un juge, sur un différend. — Utilisa.
9—Détacher le grain de l'épi. — Enduit imitant le marbre.
10—Souverain. — Crier, en parlant de l'aigle.
11—Douze ou environ. — Saison.
12—Utilisée. — Coiffure.

Verticalement

1—Qui embête. — Ce qui est dû à quelqu'un.
2—Langue des anciens peuples de la Scandinavie. — Qui dépasse le volume ordinaire.
3—Carnage, massacre. — Partie avant d'un navire.
4—Cérémonial quelconque. — Un nombre.
5—Poisson.
6—Ce qui est d'une merveilleuse beauté. — Cérium. — Conifère.
7—Autre nom de l'espèce d'aune la plus courante.
8—Malicieux. — Unité monétaire roumaine.
9—Sert à lier. — Vase d'ornement. — À lui.
10—Exerce le métier de toreador. — Combattre corps à corps et sans armes.
11—Ruisselet. — Membre de la Compagnie de Jésus.
12—De la nature de l'éther. — Ancienne mesure agraire.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	H	D	I	S	T	E	■	F	O	I
2	A	J	O	U	T	E	R	■	A	R	U	M
3	T	U	R	R	I	T	E	L	L	E	■	P
4	■	S	T	E	N	O	S	E	■	N	I	L
5	O	T	E	■	E	N	■	S	T	E	R	E
6	B	E	N	I	R	■	P	I	A	T	■	X
7	S	■	S	■	A	T	R	O	C	I	T	E
8	E	P	I	A	I	S	O	N	■	Q	■	■
9	Q	U	A	T	R	E	■	N	E	U	M	E
10	U	R	■	H	E	T	R	E	■	E	U	X
11	E	G	E	E	■	S	I	L	O	■	R	I
12	S	E	M	E	R	E	Z	■	C	I	E	L

L'Aluminerie de Bécancour (ABI) sera prête à temps

DANIEL BORDELEAU
(collaboration spéciale)

Le ciel est maintenant au beau fixe à l'Aluminerie de Bécancour Inc. (ABI). Les travaux sont légèrement en avance sur l'échéancier prévu et les coûts de constructions inférieurs aux prévisions. Dans un langage imagé, le président et chef de la direction de l'entreprise, M. Jean-Paul Chareton, a expliqué au DEVOIR «qu'en avril dernier on a agité les ingrédients et que la mayonnaise a finalement pris».

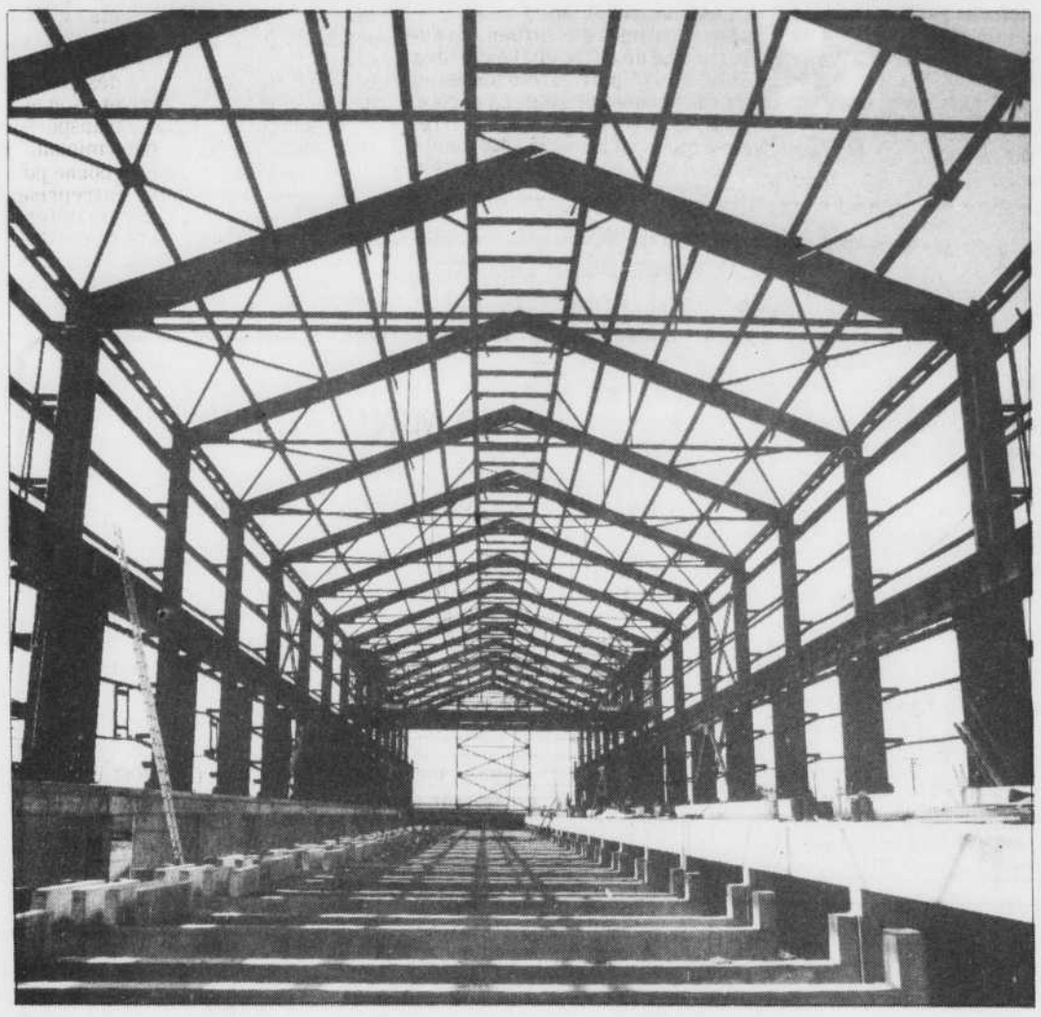

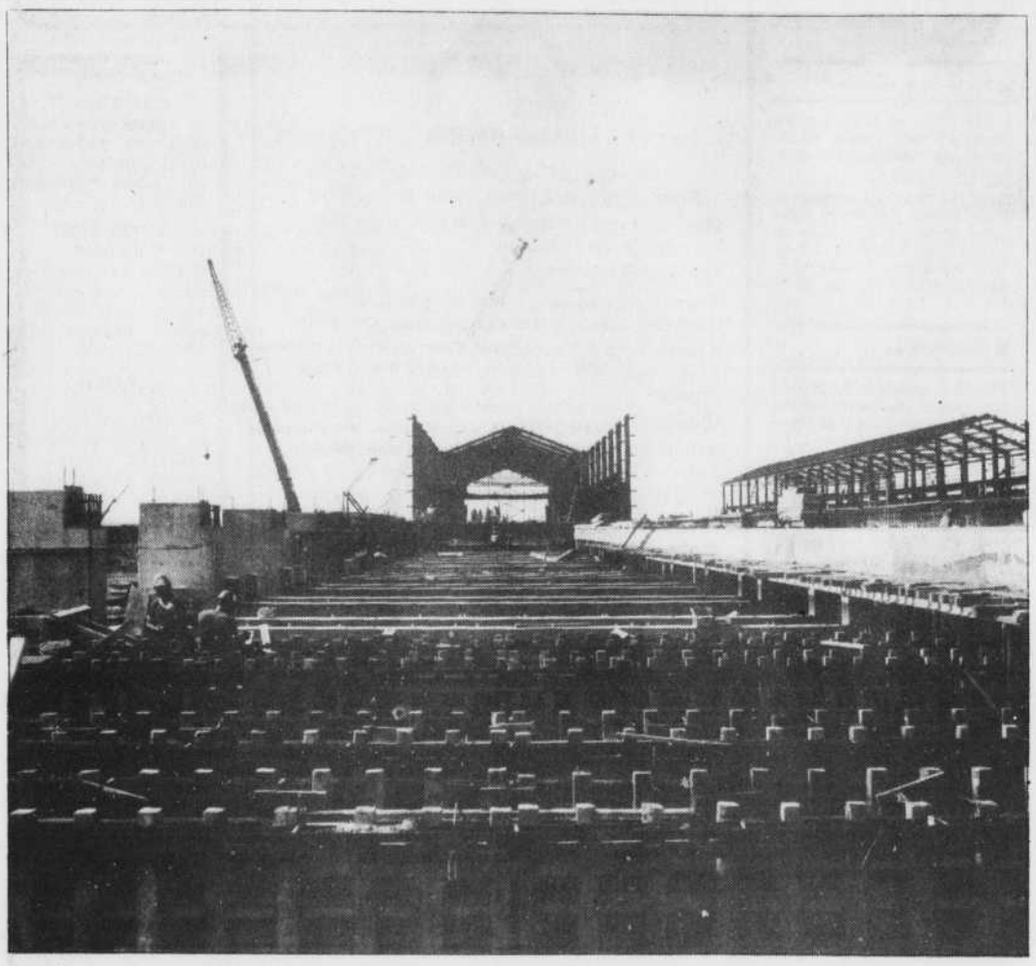

Le bâtiment qui abritera la première série de cuves électrolytique avance rapidement. Les fondations sont complétées et la moitié de la charpente est en place. L'installation du toit et du revêtement extérieur sera terminé avant Noël.

M. Chareton raconte que le succès de cette «mayonnaise» n'était pas évident au début. Mettre ensemble une entreprises nationalisée française, une entreprise publique québécoise et une entreprise privé-capitaliste américano-japonnaise présentait un risque réel. Les débuts furent d'ailleurs lents et difficile. Pour illustrer ce fait, Il suffit de rappeler que les premières conversations ont débuté en 1981, mais ce n'est que le 15 mars dernier qu'était signé le contrat final entre Pechiney, Alumax Inc et le Groupe SGF.

Le lancement de la construction se sera finalement fait beaucoup plus facilement que la négociation des contrats entre les partenaires. M. Chareton n'a que des éloges à faire. On sait maintenant que le choix du site a été excellent. C'est une chose, paraît-il, dont on n'est jamais absolument certain avant le début de la construction.

Selon cet ancien employé de Pechiney, qui a connu les alumineries de nombreux pays, les travailleurs québécois sont très compétents et ils sont capables de tenir des cadences de travail rapide. Le réseau routier est excellent, le chantier est très propre, etc. Ces qualités du chantier de Bécancour deviennent particulièremant évidentes, affirme M. Chareton, lorsqu'on le compare avec d'autres chantiers similaires, ailleurs dans le monde.

Tous les bâtiments sont déjà en chantier. À l'heure actuelle, on en est à la coulée des fondations dans la plupart des cas. 40,000 mètres cubes de béton ont déjà été coulés et il y en aura de 70 à 80,000 mètres cubes en novembre lorsqu'il faudra cesser le bétonage pour l'hiver. Au total, les fondations de l'aluminerie demanderont 120,000 mètres cubes de béton.

Un millier de tonnes de charpente ont déjà été érigées. La structure du bâtiment qui abritera la première série de cuves d'électrolyse est à moitié terminée. La charpente du bâtiment qui abritra le four à cuire des anodes est elle aussi en voie d'érection. Ces deux immeubles seront fermés avant la Noël de façon à ce qu'on puisse commencer à y installer l'équipement électrique et mécanique.

Plus d'un millier de personnes travaillent présentement sur le chantier. Leur nombre augmentera à 2,000 en 1985. Environ 95 % de ces employés proviennent de la région. Il en est de même pour les entrepreneurs.

Les dépenses effectuées à l'heure actuelle s'élèvent à $ 425 millions. Plus de 80 % de ce montant est allé à des entrepreneurs québécois, et cette proportion sera maintenue pour les autres dépenses à engager. Le reste du budget a été consacré à l'achat d'équipements en France, notamment pour la sous-station électrique. En se basant sur les dépenses déjà effectuées, M. Chareton estime que la construction coûtera probablement 10 % de moins que prévu. De plus il ne fait aucun doute que l'aluminerie de Bécancour pourra entrer en service au milieu de 1986 comme prévu.

À ce sujet, M. Chareton affirme que même si la conjoncture mondiale de l'aluminium est actuellement mauvaise, il ne saurait être question de retarder l'entrée en service d'ABI de Bécancour. Le marché de l'aluminium est cyclique et il se rétablira lorsque la reprise économique se raffermira et lorsque les entreprises les plus vétustes auront fermé leurs portes définitivement. Ce mouvement de fermeture est complété au Japon et il est en bonne voie en Europe. Aux États-Unis, ce mouvement commence à se dessiner.

Il faut répartir les alumineries en trois groupes d'égale importance. Le premier comprend les entreprises comme l'Aluminerie de Bécancour ou les nouvelles installations de l'Alcan, qui sont très productives et qui demeurent rentables quelque soient les conditions du marché. Le troisième groupe comprend des entreprises marginales qui disparaissent lorsque le marché demeure mauvais suffisamment longtemps. Celui du milieu, lui, est composé d'entreprises qui peuvent évoluer dans un sens ou dans l'autre, dépendant de leur gestion et des conditions spécifiques dans lesquelles elles sont placées.

Par ailleurs, ABI dispose d'un marché captif. Pechiney et Alumax ont besoin de cet aluminium pour leurs usines de transformation. Quant à la SGF, Pechiney lui a offert d'acheter sa part de production selon un contrat à long terme dont les termes n'ont pas été dévoilés. La société d'État québécoise n'a cependant pris aucune décision à ce sujet.

Le prochain défi à relever sera la formation du personnel. 900 travailleurs, dont 150 cadres seront nécessaire pour mettre l'usine en marche. Le recrutement débutera au début de 1985 et, dès le printemps, une quinzaine de futurs cadres partiront en stage dans les usines de Pechiney et d'Alumax.

Au début, l'équipe de gérance comprendra un grand nombre d'employés provenant de chez Pechiney. Mais très rapidement, on veut former une équipe authentiquement québécoise. L'ABI ne prévoit pas recruter beaucoup de personnel auprès des ses concurents. On préfère prendre un peu plus de temps, mais former des employés qui auront «une foi commune en l'entreprise et lui seront entièrement dévoués». L'Aluminerie de Bécancour, c'est donc une façon bien française de faire prendre une mayonnaise.

YORBEAU

Les Ressources Yorbeau Inc.

Siège Social:
Suite 1434
800 O. boul. Dorchester
Montréal, Québec
H3B 1X9
514-875-5018
Karl Glackmeyer, ing.
Président

Bureau régional:
Suite 216
138, ave Murdoch
Noranda, Québec
J9X 1E1
819-762-0881
Marcel Richard, ing.
Directeur de l'Exploration

Inscrit à la Bourse de Montréal — YRB — YRB-WT

LES RESSOURCES YORBEAU INC. prévoit un programme d'exploration minière pour 1984 de plus de $3 millions, sur cinq de ses propriétés situées en Abitibi au Québec et connues sous les noms Lynx-Yorbeau. Astoria, Vauper, Fournière et Wescap.

comment sortir du rouge métallique ?

LES TEMPS SONT DURS POUR L'INDUSTRIE MINIÈRE QUÉBÉCOISE.
Comment faire pour survivre face à la concurrence internationale alors que dans les pays compétiteurs, les coûts de production sont de beaucoup inférieurs aux nôtres?

POUR SORTIR DE LA NOIRCEUR, IL NOUS FAUT ABSOLUMENT AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ ET RÉDUIRE LES COÛTS D'OPÉRATION.

Tous les intervenants, employeurs, cadres, employés, syndicats et gouvernements doivent donner un sérieux coup de barre et puiser dans leurs énergies pour être en mesure de redresser l'industrie minière québécoise face à la concurrence mondiale.
Un surcroit de productivité, un allègement du fardeau financier des politiques sociales, du poids des taxes, des coûts de l'électricité, et, l'établissement de politiques environnementales plus rationnelles sont les clés de ce redressement.
Nous croyons dur comme fer, qu'elles ouvrent la porte du renouveau dont a besoin notre industrie.

L'ASSOCIATION DES MINES DE MÉTAUX DU QUÉBEC INC.

Accorder jadis au présent.

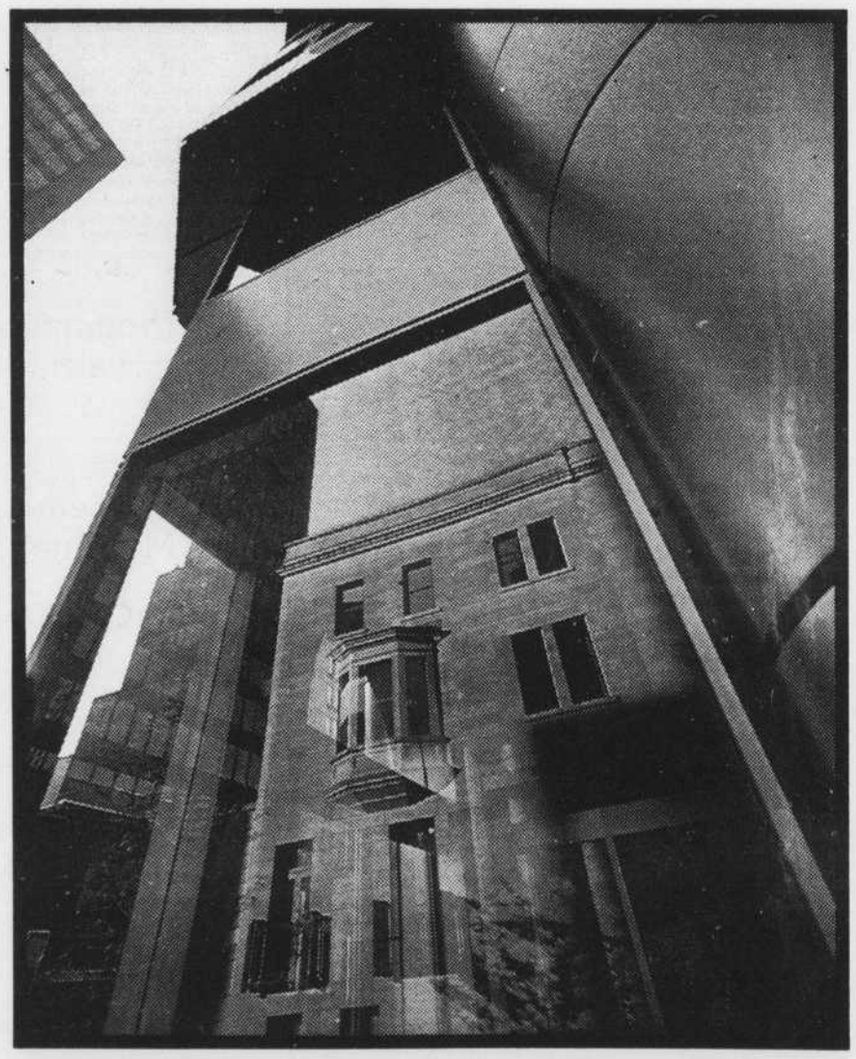

Le nouveau siège mondial qu'Alcan vient d'ériger, rue Sherbrooke à Montréal, témoigne de sa volonté d'être à l'avant-garde sans renier pour autant le passé.

L'aluminium se prête à merveille au génie inventif de nos architectes tout en leur permettant de l'harmoniser à des structures anciennes.
Ainsi la ville peut-elle conserver son cachet et manifester à la fois son goût pour l'avenir.

La conservation de notre héritage, c'est aussi un de nos produits.

ALCAN

Les Mines Seleine sur le marché du sel

DANIEL BORDELEAU

L'arrivée de Mines Seleine sur le marché du sel de déglaçage, a déclenché une guerre de prix qui a permis aux municipalités du Québec de réduire leur facture pour ce produit d'environ 10 % depuis un an. C'est ce qui ressort d'une entrevue accordée au DEVOIR ECONOMIQUE par le vice-président-mines de Soquem, M. John Gillman.

Seleine espère que les ventes atteindront le million de tonnes au cours de l'année 84-85, ce qui permettra de couvrir entièrement les frais d'exploitation. Par contre il faudra attendre au moins un an ou deux de plus avant que la production atteigne 1,3 millions de tonnes, permettant à Seleine de finalement réaliser des profits. John Gillman précise cependant qu'il faudra travailler dur pour atteindre cet objectif.

Pour l'instant le sel de déglaçage, celui qu'on étend sur les routes l'hiver, est le seul produit de Seleine. À très long terme, M. Gillman n'écarte pas la possibilité de produire également du sel destiné à l'industrie chimique, mais il s'agit d'un marché relativement restreint. Par ailleurs, le sel domestique est un produit sans intérêt pour Seleine. L'équipement de raffinage nécessiterait un investissement coûteux et ce marché est dominé par deux entreprises trop solidement implantées pour qu'on songe à leur faire concurence.

L'origine lointaine du projet Seleine remonte à une vingtaine d'années. C'est à cette époque que les premières levées gravimétriques marines ont indiqué la présence possible de domes de sel à faible profondeur dans le golf du St-Laurent et plus particulièrement entre les Îles-de-la-Madelaine et Terre-Neuve. En 1972, Soquem se joint aux Pétroles Laduboro et au docteur Onil Hébert pour explorer sept sites possibles dans la région. En 1975, Soquem rachètera les parts de ses partenaires pour devenir l'unique actionnaire du projet.

Dès ce moment, Soquem considère qu'une mine de sel aux Îles-de-la Madelaine peut être rentable, mais à la condition de devenir le principal fournisseur du ministère québécois des transports et de l'Office des autoroutes du Québec et des municipalités de la province.

L'exploitation commerciale a débuté le premier juin 83, avec 14 mois de retard sur l'échéancier original. Deux causes sur lesquelles Seleine affirme n'avoir eu aucun contrôle, ont été responsables de ce délai. L'entrepreneur à qui avait été accordé le contrat de creusage du puit no.2 a déclaré faillite. Puis une fissure s'est produite dans le mur de glace qui avait été créé afin de permettre l'excavation de la mine. Cette fissure aurait, à elle seule, entraîné un délai d'une année.

Lorsque le projet a été annoncé officiellement, en 1979, on prévoyait que l'investissement total serait de près de $ 60 millions pour mettre la mine en valeur. Cette estimation ne tenait cependant pas compte des dépenses d'exploration et des hausses de coûts. Un rapport publié par Soquem, au début de septembre, affirme que «le coUt total du projet se situe donc actuellement aux environs de $ 126 millions». Des investissement additionnels devront de plus être effectués pour contrôler le taux d'humidité, améliorer le chenail d'accès au port et les instalations d'entreposage en surface.

Le premier problème auquel Seleine s'attaquera sera celui de la « rosée ». Ce phénomène se produit lorsque l'air extérieur est à une température suppérieure à 20 degré et que le taux d'humidité excède 80 %. Lorsque cet air chaud et humide est poussé à l'intérieur de la mine, où la température ambiante est de 12 degré seulement, l'humidité se condense sur les parrois de la mines sous forme de rosée. Le sel absorbe immédiatement cette rosée et se transforme rapidement en boue difficilement manipulable. Tout au long de l'été dernier, Seleine a dû pomper 5,000 litres d'eau à l'heure pour tenter de garder la situation sous contrôle.

Le marché pour un produit comme le sel est particulièrement limité. Presque toutes les régions du monde possèdent des mines de sel et l'offre est abondante. Comme il s'agit d'un produit lourd qui est consomé en grande quantité, les coûts de transports sont aussi importants que les coûts de production. C'est à ce seul chapitre que se situe l'avantage de Seleine.

Dans l'est de l'amérique du Nord, il n'y a qu' une demi-douzaine de producteurs de sel. La Canadian Salt exploite la mine Pugwash en Nouvelle-Écosse qui, traditionellement, s'accaparait d'une forte partie du marché de l'Est. Ce producteur est cependant handicapé par des installations portuaires qui ne peuvent accueillir les bateaux de fort tonnage, ce qui entraîne des coûts de transports plus importants. Dans l'État de New-York, on compte deux producteurs. Cependant leurs mines sont situées à l'intérieur des terres, ce qui les force à transporter leur production par train à des coûts élevés. Le plus important concurrent est cependant Domtar, dont la mine Goderich est située sur le lac Huron.

Seleine, qui dispose d'un bon port en eau profonde, jouit donc d'une situation stratégique qui lui permet de desservir aussi facilement le marché du Québec que celui de l'Est des États-Unis. Par contre, il n'y aurait, au dire de John Gillman, aucun autre marché facilement accessible. De plus la lutte pour s'implanter sur le marché de l'est de l'amérique du Nord est farouche.

Seleine peut cependant compter sur un marché captif sans lequel elle aurait été incapable de démarrer. Le gouvernement du Québec lui confie 90 % de ses contrats d'approvisionnement, soit de 550 à 600,000 tonnes par année. Le coût moyen de ce sel est de $ 39 la tonne, livré aux entrepots du gouvernement.

Seleine prévoit également s'approprier la moitié du marché municipal québécois, soit de 280 à 350,000 tonnes. Il ne s'agit cependant pas d'une bataille gagnée d'avance. Les villes procèdent par appel d'offres et le contrat va au plus bas soumissionnaire conforme. Deux exemples illustrent la concurrence parfois féroce que se livrent les producteurs. Seleine a emporté le contrat d'approvisionnement de la Ville de Longueuil par une marge de deux cents la tonne et celui de St-Bruno par une marge d'un cent seulement. Le prix moyen du sel livré aux municipalité du Québec a diminué de 3 à 4 dollars la tonne depuis un an.

Les maritimes constituent un autre marché de choix où il est prévu d'écouler de 75,000 à 100,000 tonnes au cours de l'année qui vient. La encore, la guerre de prix a été dure. Terre-Neuve qui avait acheté 75,000 tonnes l'année dernière vient d'accorder son contrat d'approvisionnment à une entreprise concurrente.

Sur la CÔte est des États-Unis, la compagnie Diamond Cristals International distribue le sel de Seleine et espère vendre entre 250,000 et 500,000 tonnes. Mais là encore, la concurrence est vive. Un contrat important a été perdu en Pennsylvanie parce qu'on a préféré acheter du sel américain, même s'il était plus cher.

Sur le marché américain les Chiliens et les Espagnols sont également de sérieux concurrents en raison de la force de la devise américaine. M. Gillam estime que cette concurrence disparaîtra dès que la devise américaine retrouvera son niveau normal, les coûts de transports redevenant l'élément déterminant.

Seleine s'estime donc en bonne position pour devenir une entreprise rentable et exercer un rôle déterminant sur le marché régional. De plus elle permet pour l'instant aux municipalités d'effectuer d'intéressantes économies.

LE ZINC

On prévoit que la situation économique des principaux marchés consommateurs de zinc (automobile et construction) s'améliorera encore en 1984, et que cela entrainera une augmentation d'environ 5 % de la consommation de ce produit. Suite à la réouverture de certaines des installations qui avaient été fermées durant la dernière récession, la production devrait s'accroître de 250.000 tonnes pour atteindre 4.850.000 tonnes et le taux d'utilisation de la capacité de production devrait se situer près de la normale (environ 85 %) au milieu de l'été.

Les importations de la Chine devraient être d'environ 150.000 tonnes en 1984 et le surplus des échanges avec les pays de l'Est devrait se chiffrer à près de 175.000 tonnes, dont 75.000 tonnes qui devront être prélevées sur les stocks existants. Déjà, de janvier à la mi-mai, les stocks du London Metal Exchange auraient diminué d'un peu plus de 50.000 tonnes.

Depuis le début de l'année, les prix des producteurs américains ont augmenté deux fois, de $ 0.49 US la livre à $ 0.51 US. en janvier et à $ 0.53 US en mars. Ils devraient augmenter de nouveau pour se situer entre $ 0.55 et $ 0.57 US la livre à la fin de l'année. Toutefois, dans un marché aussi équilibré et où les stocks sont faibles (moins de 8 semaines de consommation à la fin janvier), on pourrait connaître une flambée des prix si des producteurs devaient ralentir leur production.

Au Québec, on prévoit que tous les producteurs augmenteront leurs expéditions afin de profiter de la hausse des prix. La compagnie Mines Noranda a annoncé la réouverture de la mine Gallen à compter de septembre ou octobre et on s'attend à une augmentation de la teneur en zinc du minerai traité à la division de Matagami. La division du Lac Dufault de la Corporation Falconbridge Copper sera, contrairement à ce qui s'est passé en 1983, en opération durant 12 mois et un nouveau chantier d'abattage plus riche en zinc sera exploité. Dans ce contexte, les expéditions de zinc devraient augmenter de 30 % en volume pour se situer à environ 55.000 tonnes. Compte tenu de l'augmentation des prix et de la dévaluation du dollar canadien, la valeur des expéditions devrait être supérieure à $ 80.000.000.

ODYNO MINIERE INC.

Chez nous l'actionnaire court deux risques:

a) celui de participer à une découverte fortuite;
b) celui de recevoir un dividende annuel.

AIMEZ-VOUS LE RISQUE?

Vous pouvez obtenir un exemplaire de notre rapport annuel 1983 en faisant votre demande à l'adresse suivante:

ODYNO MINIERE INC.
113, 7e Rue
Noranda (Québec)
J9X 1Z8

multiprogrammation inc. — OVALTEX INC.

s'associent pour offrir à l'industrie minière un service informatique consolidé. Des informaticiens et des géologues possédant l'expérience et l'expertise vous proposent leur assistance pour:

- l'analyse et la définition de vos besoins.
- la sélection du bon matériel.
- la sélection des logiciels adéquats.
- le développement de logiciels sur mesure.
- l'entraînement de votre personnel.

Notre équipe a déjà réalisé plusieurs projets dans le domaine minier entre autres:

- la digitalisation d'informations graphiques (cartographie, localisation, section etc.).
- l'analyse numérique et statistique.
- l'organisation des banques de données (carnet du géologue).
- le traitement des données d'exploration (diagrammes géochimiques).
- le graphisme assisté par ordinateur (profil de trous de forage).
- le développement d'interface homme-machine. (simplification des opérations)
- l'adaptation de programmes d'un système à un autre. (d'un gros ordinateur vers un IBM/PC)

La micro-informatique est un nouvel outil qu'il vous faut bien estimer avant de l'intégrer à vos opérations et c'est en faisant affaire avec des professionnels que vous assurerez à votre entreprise les meilleures chances de réussite.

MULTIPROGRAMMATION INC.
4970, Chemin Queen Mary
bureau 21B Montréal, H3W 1X2
(514) 739-2186

OVALTEX INC.
Casier Postal 1000
Val D'Or J9P 4P8
(819) 824-9813

LOUVEM

FAITS DOMINANTS DE L'ANNÉE

- Mise en production de la mine d'or Chimo au début du mois d'août.
- Découverte d'un autre gisement d'or sur Chimo.
- Programme dynamique de mise en valeur et d'exploitation sur Pascalis-Nord.
- Mis à jour de formations prometteuses sur les propriétés Monique, Simon et Vauquelin.

La Société Minière Louvem inc.
Libre de responsabilité personnelle
Siège social: 460, avenue Centrale
Val d'Or (Québec) J9P 1P5
Tél.: (819) 825-9261
Télex: 057-45563

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique dans aucune province du Canada des titres mentionnés ci-dessous. Un prospectus provisoire portant sur chacun des titres proposés a été déposé auprès de la commission des valeurs mobilières du Québec.

Investissez avec vos impôts

Savez-vous que...
Vos impôts peuvent être utilisés pour acquérir des actions de compagnies.

Savez-vous que...
Au taux d'imposition combinés fédéral et provincial, vos impôts peuvent payer jusqu'à 90% du coût d'achat des actions.

Savez-vous que...
Votre risque réel est réduit au minimum tout en conservant la possibilité de gains importants.

Pour profiter de ces avantages fiscaux demandez notre documentation sur les émissions suivantes:

- BAREXOR
- MAUFORT
- HUGUES-LANG
- VIOR

S.V.P. remplir et nous retourner ce coupon

BELL GOUINLOCK LTÉE
1155, rue Metcalfe, (bureau 820)
Montréal (Québec) H3B 2W1

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur vos divers financements.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Tél. Rés. _____ Bur. _____
Mon représentant est: _____

LE DEVOIR, 21-09-84

RESSOURCES ABITIBI RESOURCES LTÉE LTD

Bureau exécutif
1137, 3ème Rue (Street), Val d'Or, Qué. J9P 4A9
Tél.: 819-824-3681

Inscrit aux Bourses de Montréal & Vancouver (AIR)

La récente réévaluation concluante des résultats de forage obtenus durant la première phase de notre programme d'exploration à Louvicourt pour un montant de 500 000$ déjà réalisée, nous amène présentement à examiner différentes options de mise en valeur.

Compte tenu des résultats concluants obtenus au cours de cette première phase, notre consultant M. J. LAVALLÉE a cru bon de hausser notre budget original de 500 000$ à 1,2 million $, ceci étant actuellement en négociation.

À **CASA BERARDI,** où la compagnie a placé des options non loin de la découverte de Golden Knight, nous avons terminé les travaux géophysiques. Plusieurs bonnes cibles de forage ont été décelées.

UN PROGRAMME DE FORAGE COMMENCERA AU DÉBUT D'OCTOBRE

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

COURTIERS D'ASSURANCE
BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.
10,000, rue Lajeunesse, Montréal, Qué., Tél.: 384-7950

La filière de production du cuivre au Québec

ALAIN SAINTONGE

La production de minerai de cuivre au Québec remonte au milieu du 19e siècle, avec l'ouverture des premières mines des Cantons de l'Est. C'est toutefois la mine Horne à Noranda, exploitée de 1927 à 1976, qui a constitué le véritable fondement de l'industrie québécoise du cuivre. L'ouverture de la mine Horne a entraîné la construction de la première fonderie de cuivre du Québec, à Rouyn-Noranda, à laquelle se sont ensuite greffés l'affinerie de cuivre de Montréal et tout le secteur de la fabrication de produits en cuivre. Le territoire couvert par l'industrie minière du cuivre s'est considérablement élargi par la suite avec l'ouverture des districts miniers de Chibougamau (1953), Gaspésie (1955), Matagami (1963) et Brouillan (1975).

En 1982, les entreprises impliquées dans la recherche, la production et la transformation du cuivre ont employé environ 10.700 travailleurs et ont versé une masse salariale estimée à $ 307.000.000. La catégorie « cuivre et alliages de cuivre » se classe parmi les 10 premiers produits exportés sur les marchés internationaux par le Québec avec une valeur d'exportation de $ 444.000.000 en 1981. L'existence même de plusieurs villes minières repose en grande partie sur l'exploitation de gisements de cuivre tandis que le secteur de la transformation du cuivre est un élément important de la structure industrielle du Québec.

La production minière de cuivre du Québec est en déclin depuis le début des années 1970. Elle est passée de 160.056 tonnes en 1972 à 63.275 tonnes en 1983; parallèlement, les réserves des mines productrices et des gisements dont la mise en production a été annoncée sont passées de 2.000.000 de tonnes de cuivre en 1974 à environ 1.000.000 de tonnes en 1983. Par contre les ressources en cuivre identifiées dans les gisements jugées prometteurs ont connu une forte progression depuis 1974. Compte tenu de la baisse des réserves des mines productrices et des délais que nécessite la mise en production de nouvelles découvertes, le maintien de la production québécoise de cuivre à moyen terme doit nécessairement passer par la mise en valeur de ces gisements prometteurs. Dans le cadre du programme d'accélération des investissements privés, le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec a déjà accordé une assistance financière à quelques entreprises minières afin de leur permettre d'accélérer le développement de gisements de cuivre et de zinc-cuivre, notamment pour les dépôts de Murdochville, Ansil et Mines Selbaie. La réalisation de ces projets devrait permettre une reprise de la production québécoise de cuivre à la fin des années 1980.

Malgré la baisse de la production et des réserves, le potentiel en cuivre du Québec demeure important. Une étude du potentiel cupro-zincifère du nord-ouest québécois a permis d'établir une prévision de 200.000.000 de tonnes de minerai de cuivre; un tel potentiel, s'il était effectivement découvert et économiquement exploitable, permettrait une production de cuivre équivalente à celle réalisée depuis 1927 dans le nord-ouest du Québec. Après le Nord-Ouest, la province géologique des Appalaches (Cantons de l'Est et Gaspésie) est la région du Québec méridional qui offre le meilleur potentiel en cuivre. De nombreux indices de cette substance ont aussi été découverts au Nouveau-Québec dans les formations géologiques de la Fosse du Labrador et de la Fosse de l'Ungava.

Un plan quinquennal d'exploration du nord-ouest québécois a déjà été réalisé par le MER de 1977 à 1982. Les travaux géologiques effectués dans le cadre de ce plan ont permis d'amasser une quantité importante d'informations sur le potentiel minéral de cette région qui est ainsi devenue l'une des mieux documentées en Amérique du Nord. Des plans quinquennaux semblables à celui réalisé dans le nord-ouest du Québec ont débuté en 1982-83 en Gaspésie et dans la Fosse du Labrador. Ils devraient permettre de mieux connaître le potentiel en cuivre de ces régions et inciter les entreprises impliquées dans l'exploration minière à y intensifier leurs travaux. De plus, la loi 59, adoptée en 1982 et révoquant les droits de mines sur les terres concédées avant 1880, devrait favoriser la recherche du cuivre dans la région des Appalaches.

Un des effets immédiats de la baisse de la production de minerai est le problème de l'approvisionnement des fonderies québécoises en concentrés de cuivre. Suite à la baisse de la quantité de concentrés disponible dans le centre et l'Est du Canada, la fonderie de Rouyn-Noranda doit se procurer une part croissante de ses pprovisionnements en Colombie-Britannique et en Amérique latine. Depuis l'arrêt des opérations minières en Gaspésie en 1982, la fonderie de Mines Gaspé doit aussi compter sur l'importation de concentrés de cuivre.

L'utilisation de concentrés provenant de l'Ouest canadien ou de l'étranger implique des frais de transport très élevés pour les fonderies québécoises. Sur ces marchés, les fonderies de Rouyn-Noranda et de Murdochville sont en concurrence directe avec d'autres pays importateurs de concentrés, en particulier le Japon. Or, les fonderies japonaises sont nettement avantagées par une politique douanière qui favorise l'importation de concentrés et décourage l'importation de produits finis en cuivre. Il faut de plus prévoir une compétition accrue sur le marché mondial des concentrés de cuivre d'ici 1986 suite à la construction de plusieurs fonderies de cuivre dans les pays exportateurs de concentrés.

Un autre problème important auquel est confrontée l'industrie québécoise du cuivre est la récupération des émissions d'anhydride sulfureux (SO2) suite aux réglementations concernant les pluies acides. Les fonderies de métaux non-ferreux constituent l'une des sources d'émission de composés de souffre. Entre 60 % et 66 % des retombées de composés de soufre mesurées sur deux régions cibles du Québec en 1981 provenaient des États-Unis, plus particulièrement des centrales thermiques du Mid-West américain. Entre 15 % et 20 % de ces retombées provenaient du Québec. La fonderie de cuivre de Rouyn-Noranda a été identifiée comme étant la source de la moitié des retombées provenant du Québec.

Compte tenu des connaissances actuelles, la construction d'une usine d'acide sulfurique semble être la meilleure solution que l'on puisse apporter au problème des émissions d'anhydride sulfureux de cette fonderie. Cette solution entraînerait cependant une hausse sensible des coûts de fonte que devraient assumer les entreprises minières qui font traiter leurs concentrés à la fonderie de Rouyn-Noranda. Au Québec, certains gisements potentiels de cuivre dont la rentabilité est marginale deviendraient alors non rentables, ce qui aurait pour effet de contrecarrer les efforts de relance de la production québécoise dans ce secteur. Dans le cas des concentrés achetés sur le marché international, l'augmentation des coûts de production du cuivre résultant de la récupération du SO2 devrait être absorbée par la fonderie qui deviendrait conséquemment moins compétitive face à la concurrence étrangère. Étant donné le caractère social du problème des émissions de SO2 à Rouyn-Noranda, une assistance financière des gouvernements est à prévoir dans le cadre des investissements nécessaires à la récupération de ces émissions.

Le marché du cuivre a subi de profonds changements depuis quelques années. La consommation de ce métal s'accroît, depuis le début des années 1970, à un rythme beaucoup plus lent que pendant les années 1950 et 1960. Par contre, les capacités de production ont augmenté rapidement suite à la réalisation d'importants projets qui avaient été planifiés en prévision d'une croissance forte de la consommation. Ce problème de surcapacité de production devrait se résorber graduellement d'ici 1987 après avoir affecté sérieusement la rentabilité de l'industrie du cuivre au début des années 1980. La faiblesse relative des prix pendant cette période aura eu pour effet de décourager les nouveaux investissements et d'écarter du marché les producteurs à coûts de production élevés. Parallèlement, la tendance à la baisse des prix, en termes réels, devrait s'estomper pendant les prochaines années ; toutefois, compte tenu de l'évolution de la demande, une augmentation importante des prix du cuivre en dollars constants semble peu probable à moyen terme.

Un autre changement majeur s'est produit du côté de l'offre : l'importance croissante qu'ont pris les gouvernements de pays en développement dans la production et la commercialisation du cuivre. La part que ces pays occupaient dans la production de cuivre se situait en 1982 à 62 % au niveau des mines, à 46 % au niveau des fonderies et à 34 % au niveau des affineries. Suite à la nationalisation d'entreprises privées et à l'expansion des sociétés d'État, une part importante de cette production est désormais contrôlée directement par les gouvernements nationaux en particulier au Chili, en Zambie et au Zaïre. En plus du contrôle direct de la production minière, plusieurs pays en développement ont adopté des politiques visant à maintenir les exportations de cuivre en période de baisse des prix (subsides à la production, dévaluations monétaires, etc . . .). Au cours de la dernière récession, les producteurs nord-américains ont dû assumer la presque totalité des coupures de production nécessaires pour équilibrer le marché alors que plusieurs pays en développement maintenaient ou accroissaient leur production minière. Le maintien de ces productions subventionnées aggrave l'amplitude des baisses de prix du cuivre et pénalise donc l'ensemble de l'industrie. Ce phénomène a aussi pour effet d'accentuer les pressions en faveur de l'adoption de mesures protectionnistes dans le commerce international du cuivre.

Malgré les difficultés qu'elle connaît depuis quelques années, l'industrie du cuivre demeure un apport économique important pour le Québec et un secteur susceptible d'engendrer des investissements intéressants, surtout au niveau de la recherche et de la mise en production de nouvelles mines. Le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec considère le maintien et le développement de l'industrie du cuivre comme un objectif prioritaire.

Les expéditions de cuivre des producteurs miniers québécois

	Quantité (t)	Prix (4/Kg)	Valeur (M $)
1982	90 572	1,82	165,1
1983	63 275	1,95	123,4
1983 (4 mois)	17 807	2,18	38,8
1984 (4 mois)	20 846	1,95	40,6
1984 (prévisions)	61 500	2,12	130,4

Sources: *Service de la statistique, M.E.R.*
Service de l'économie minérale, M.E.R.

	Production (10³t)	Consommation (10³t)	Stocks (10³t)	Stocks Semaines	Prix ($ U.S./lb)
1982	7 151	6 769	1 503	11,5	0,728
1983	7 302	6 722	1 562	12,1	0,779
1983 (2 mois)	1 160	1 086	1 553	12,0	0,804(a)
1984 (2 mois)	1 203	1 205	1 400b	10,3	0,703(a)
1984 (prévisions)	7 250	7 300	1 400	10,0	0,750

a : cinq mois
b : mars 1894

Sources : — World Metal Statistics.
— Service de l'économie minérale, M.E.R.

LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ
AVOCATS

TORONTO
DE GRANDPRÉ, MACKENZIE
SUITE 1601, UNIVERSITY PLACE
123 FRONT STREET WEST
TORONTO (ONTARIO) M5J 2M2
(416) 364-1777

1 PLACE VILLE MARIE
SUITE 3725
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 3P4
TÉLÉPHONE (514) 878-9641
CÂBLE "MANKIN" TÉLEX
05-25610
TÉLÉCOPIEUR (514) 878-1450

L.P. de Grandpré, c.c., c.r.* Donald E. MacKenzie* J. Brian McMullan Pierre Sébastien, c.r. Paul A.R. Townsend Léonard Serafini Pierre Boyer Francine Côté Kenneth L. Erlick Mark Bantey Rodney P.D. Birrell Denise Houde Marc Laflèche
Hunter Wilson, c.r. Charles S. Bradeen, c.r. Jean-M. Tardif Arnold B. Sharp Ronald J. Montcalm Pierre Flageole Ivan de Grandpré S. Frances Norych* Luc Lissoir Daniel Lacelle Camil Tremblay Chantal Fortin
John B. Claxton, c.r. Michael P.J. Rusko, c.r. A. Keith Ham Daniel H. Tingley Henri Lanctôt Jean François Giroux Marzia Frascadore Sylvain Deslauriers Peter D. McCallum* Pierre-Denis Leroux Manon Jolicoeur Barbara Muir

CONSEIL
Henri G. Lafleur, c.r. — A. Bronson Culver, c.r.

*Aussi membre du Barreau de l'Ontario

Avez-vous 2 minutes?
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR**
286-1200

SIDEMIQ
Société d'ingénierie pour le développement minier au Québec
Association formée par Wright Engineers Ltd. et T. Pringle & Fils Limitée, SIDEMIQ fournit des services d'ingénierie dans les domaines suivants:
- l'industrie minière
- systèmes de manutention
- systèmes de transport
- planification de villes minières et services auxiliaires
- pipelines
- procédés industriels, de charbon et de minérais
- installations de chargement et déchargement en vrac
- développement portuaire
- développement énergétique

SIDEMIQ
2020 UNIVERSITÉ, SUITE 2100
MONTRÉAL, QUÉBEC H3A 2L4
(514) 843-8440

Lavery, O'Brien
AVOCATS

M. CARLYLE JOHNSTON, C.R.
J. VINCENT O'DONNELL, C.R;
DOUGLAS S. PRYDE
JEAN GUIBAULT
ANDRÉ RENÉ
PIERRE CARON
J.-FRANÇOIS DE GRANDPRÉ
J.-PIERRE CASAVANT
JEAN HÉBERT
MARIE-JOSÉ VACHON
PIERRE L. BARIBEAU
JACQUES AUDETTE
DANIEL ALAIN DAGENAIS
RICHARD WAGNER
JEAN SAINT-ONGE
CHANTAL DESROCHERS
DANIEL FABIEN
WILLIAM RIGUTTO

ROBERT S. O'BRIEN, C.R.
PAUL P. CARRIÈRE
ROBERT W. MASON
GUY LEMAY
EDOUARD BAUDRY
BERNARD A. COURTOIS
PAUL CARTIER
JACQUES CHAMBERLAND
IAN ROSE
RICHARD A. HINSE
LOUIS-ANDRÉ LECLERC
ALAIN GASCON
DONALD R. McCARTY
LOUISE CÉRAT
ANNE DUQUETTE
PIERRE DENIS
PAMELA McGOVERN
JACQUES A. NADEAU

JÉRÔME C. SMYTH, C.R.
M. KEVIN SMYTH
JEAN BÉLANGER
JACQUES NOLS
ALLAN LUTFY, C.R.
ANDRÉ LAURIN
JEAN POMMINVILLE
CLAUDE BAILLARGEON
PAUL PARADIS
JACQUES M. SAINT-DENIS
HÉLÈNE LANGLOIS
DAVID M. ERAMIAN
RICHARD F. DOLAN
JOCELYNE FORGET
ODETTE JOBIN-LABERGE
FRANÇOIS DUPRAT
LOUIS PARENTEAU

CONSEILS
GEORGE W. HALL, C.R.
ROLAND G. CHAUVIN, C.R.

40ième ÉTAGE
1 PLACE VILLE-MARIE
MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 4M4
TÉLÉPHONE (514) 871-1522

10ième ÉTAGE
100, RUE SPARKS
OTTAWA, CANADA K1P 5B7
TÉLÉPHONE (613) 238-2229

Nouveau: Condo-Vacances en temps partagé « time sharing » — **À PARTIR DE 2,000 $ SEMAINE** AVEC POSSIBILITÉ D'ÉCHANGE MONDIAL

Hébergement pour jusqu'à 625 personnes
- **Chambres d'hôtel et salles de bain entièrement rénovées en 1984.**
- **Villas spacieuses de 2, 3 et 4 c. à c. avec chacune sa salle de bain. Cuisine équipée, certaines avec foyer et patio en bordure du plan d'eau. Aussi studios & 2½ avec cuisinette. À la journée, à la semaine ou au mois.**

Piscines intérieure, bains sauna et tourbillon, glissade aquatique.
Tennis à volonté et gratuit (4 courts).
Gymnase, 20 salles et salons de travail et de détente, pour des groupes de 10 à 350 personnes.
Badminton, pétanque, croquet, fers, balle-molle, pratique du golf (driving range).
Équitation: Randonnée et clinique, excursions et randonnées pédestres.
Chasse au faisan • tir-à-l'arc • chasse au sanglier • pêche à la truite • Vélos 12 vitesses en location.

Haute cuisine, diners dansants, piano bar, brunch musical tous les dimanches.

FORFAITS: (Exemples)
GOLF ILLIMITÉ: Chambre, 2 repas, golf différent chaque jour, taxes et services: 66.00 $ par jour* (du lundi au vendredi)
ESCAPADE DE FIN DE SEMAINE: Vendredi souper dansant, samedi 3 repas, dimanche brunch, chambre, taxes et service 132,00 $*
Plan européen à compter de 30 $*
***Par personne, occupation double.**
Visite gratuite du parc historique national Louis S. St-Laurent

URGENT: DEMANDEZ LE DÉPLIANT DES FORFAITS *"PARTIE DE NOËL"*

De la mesure, du naturel, de la simplicité et finalement... de l'harmonie, à vol d'oiseau.
Recherchons...
Participants(es) en vue de l'organisation d'une série de récitals et d'ateliers de perfectionnement à l'occasion de la semaine de Pâques 1985, sous le thème: « Une semaine à vol d'oiseau par le chant grégorien ». Veuillez adresser toute correspondance à:
« PROJET À VOL D'OISEAU »
Domaine Saint-Laurent de Compton C.P. 180 Compton, J0B 1L0

HOTEL Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)
C.P. 180 J0B 1L0
Entre le mont Orford et le Vermont 20 km au sud de Sherbrooke
RENSEIGNEMENTS:
EN DIRECT DE MONTRÉAL 397-9667
AUTRES RÉGIONS (819) 835-5464
Bureau d'affaires à Montréal: (514) 465-6564

La recherche à la Société nationale de l'amiante : un bref historique

JEAN-MARC LALANCETTE*
(collaboration spéciale)

La loi créant la Société nationale de l'amiante (SNA), en mai 1978, a incorporé le volet recherche aux objectifs devant être poursuivis par cette nouvelle Société (LRQcS-18.1).

L'activité de recherche a donc débuté formellement avec l'apparition de la SNA. Mais déjà le Bureau de l'amiante qui a précédé de deux ans la fondation de la SNA consacrait des sommes relativement importantes à des activités de recherche reliées à l'amiante, ces travaux se déroulant au Centre de recherches minérales du Québec (CRM), au Centre de recherches industrielles du Québec (CRIQ) et au Programme de recherche sur l'amiante de l'Université de Sherbrooke (PRAUS).

En fait, la création d'un Centre de recherche sur l'amiante par la SNA s'est accomplie assez naturellement par une extension du PRAUS, le groupe le plus important opérant dans le domaine de la recherche reliée à l'amiante au Québec, fin des années 1970. Le Centre de recherche de la SNA a opéré initialement dans les locaux loués à l'Université de Sherbrooke jusqu'à l'été 1980 alors que l'édifice présentement occupé par le Centre dans le Parc industriel de Sherbrooke devenait disponible. Regroupant initialement une quarantaine de personnes dont 12 professionnels, le Centre compte actuellement plus de 60 chercheurs dont 18 professionnels (ingénieurs, chimistes).

En 1979, le Québec créait un autre organisme orienté vers la recherche sur l'amiante : l'Institut de recherche et de développement sur l'amiante (IRDA). Ce groupe, financé à part égale par le gouvernement du Québec et les sociétés productrices d'amiante, devait se concentrer sur les usages sécuritaires de l'amiante et sur l'innovation technologique. Très rapidement, les aspects santé ont pris une importance majeure à l'IRDA. Il s'est établi une relation très étroite et des plus fructueuses entre l'IRDA et le Centre de recherche de la SNA, particulièrement en ce qui concerne le projet de fibres modifiées.

Le Centre de recherche de la SNA a également bénéficié de l'expertise du CRM en regard de plusieurs projets, telle l'extraction de l'oxyde de magnésium et de la silice, les deux composantes majeures du minerai d'amiante.

Objectifs et moyens

L'information initiale de la recherche à la SNA s'est alignée selon deux axes. D'une part, on a voulu supporter la fibre d'amiante chrysotile par des travaux en relation avec la passivation de la fibre, le problème santé constituant déjà (en 1979) une menace réelle pour le futur de cette fibre. D'autre part, on s'est appliqué à élargir les usages du minerai d'amiante, la serpentine, en mettant en valeur d'autres éléments qu'il comporte, outre la fibre chrysotile. Au fil des années, une troisième fonction est apparue, le support R & D aux filiales, à mesure que la SNA prenait de l'expansion dans différents secteurs de transformation. Le profil des activités à l'heure présente peut se résumer de la façon suivante (en % des sommes dépensées) :

- recherches reliées à la fibre d'amiante — 55 %
- recherches en vue d'élargir l'utilisation du minerai — 33 %
- support aux filiales — 12 %

Le budget annuel courant du Centre est de l'ordre de $ 3,700,000. Depuis le début de ses opérations, la SNA a consacré environ $ 10 millions pour la poursuite de travaux de recherche et près de 40 brevets ont été obtenus ou sont en instance de l'être.

Résultats

Les champs explorés et les résultats obtenus au terme de cet investissement sont les suivants.

• la fibre modifiée

L'effort le plus important, tant sur le plan monétaire qu'en terme d'énergie humaine, a été orienté vers la passivation de la fibre d'amiante par traitement chimique. Au moment de la fondation de la SNA se dessinait déjà en Europe et aux États-Unis un fort courant d'opinion défavorable aux produits à base d'amiante. Cette situation résultait des usages irresponsables de cette fibre, entre autres, dans la construction navale au cours du second conflit mondial, usages ayant mené à une expérience médicale très négative. Afin de contrer ces pressions sur les produits incorporant le chrysotile, il est apparu désirable d'entreprendre un programme de passivation de la fibre par traitement chimique. Ce projet a évolué de façon régulière et se trouve à l'heure présente au niveau du pilotage industriel. Les mécanismes de passivation sont maintenant mieux compris, l'importance de la nature de la surface étant reconnue comme significative lors des agressions physiologiques en plus des facteurs d'ordre géométrique. Le produit résultant du traitement mis au point par la SNA a été vérifié au niveau international par des expériences « in vitro » et les résultats se sont avérés très concluants. Ces tests seront complétés par des expériences sur animaux qui sont présentement en cours et dont les résultats devraient être disponibles à partir de 1985. Il faut noter qu'en plus de diminuer l'activité physiologique de la fibre, le procédé de la SNA en améliore certaines propriétés technologiques.

Le concept de modification de la fibre constituait une nouveauté lorsque la SNA s'y est attaquée, fin des années 1970. À l'heure présente, au moins trois sociétés américaines, en plus de la SNA, poursuivent cette voie et le concept de la modification comme solution aux problèmes de santé associés à l'amiante ne fait plus de doute auprès de nombreux scientifiques. Ainsi, le dr Selikoff du Mount Sinai Hospital de New York, qui fut le premier à publiciser les dangers d'un usage impropre de l'amiante s'affirme maintenant un protagoniste du concept de passivation par traitement chimique.

• les textiles d'amiante

Toujours au niveau de la fibre d'amiante, la SNA a mis au point une forme de stabilisation permettant de diminuer très substantiellement le volume de poussières émises par les texiles d'amiante. De plus, la SNA a développé une technologie entièrement nouvelle quant à la mesure de l'empoussiérage produit par un textile. Ce protocole, une fois normalisé, devrait permettre une distinction non équivoque entre les différents textiles d'amiante, quant à leur propension à l'émission de poussières et conférer un avantage net aux produits stabilisés, du type de ceux mis au point par la SNA.

• le fibro-ciment

Le fibro-ciment à base d'amiante constitue de beaucoup le débouché le plus important pour la fibre chrysotile. En relation avec nos filiales impliquées dans ce type de production, nous poursuivons des programmes intensifs reliés à l'amélioration des méthodes de production, au contrôle de qualité et à la diversification des produits. Nous participons également avec nos filiales aux représentations auprès des agences gouvernementales afin de bien établir l'innocuité de l'amiante lorsque ce produit est utilisé selon les règles de l'art. L'existence d'une section recherche s'est avérée déterminante dans les négociations avec les agences chargées de réglementer l'usage sécuritaire de l'amiante. Entre autres, les dangers d'une substitution débridée ont pu être établis, tempérant ainsi la réaction souvent émotionnelle contre notre produit.

• la valorisation de l'ensemble du minerai

Sur le plan de la diversification des usages du minerai de serpentine, la SNA a développé la technologie d'extraction de l'oxyde de magnésium. Le Centre de recherche a participé au pilotage des différentes étapes du procédé d'extraction, et l'usine résultante, MAGNAQ-I, entrera en opération en décembre prochain. D'une façon similaire, nous avons élaboré un procédé visant à la valorisation de la silice présente à 40 % dans la serpentine porteuse d'amiante. Le procédé en est présentement au seuil du pilotage industriel et de la vérification des performances du produit sur les marchés.

De plus, la SNA s'intéresse activement depuis plusieurs années à la mise au point d''un procédé d'extraction du magnésium à l'état métallique à partir de la serpentine. Ces travaux progressent régulièrement et devraient permettre une décision quant aux étapes de base à retenir pour ce procédé dès le début de 1985.

Finalement, la serpentine rejetée après l'extraction de la fibre constitue un produit dont les propriétés réfractaires sont bien connues. Cependant, la présence de quantités non négligeables de fibrilles d'amiante dans ces résidus en rendait l'usage peu attrayant. Par un traitement thermique simple, il a été possible de supprimer tout amiante résiduel dans ce matériel et d'en faire, par frittage, un sable dépourvu de silice libre et présentant d'excellentes propriétés comme sables de fonderie et sables de jet (sandblasting). Ces sables sont actuellement produits et vendus sur une base commerciale par l'usine MINUTT, une division de la SNA basée à Thetford-Mines. Ils constituent un aboutissement fort intéressant qui offre une alternative économiquement attrayante à la silice génératrice de silicose.

Ces mêmes sables peuvent être utilisés avec avantage dans des matériaux anti-abrasion et comme matière de charge dans les produits plastiques. Une petite usine localisée à Richmond s'occupe de la promotion de ces deux types d'usages des résidus de serpentine calcinés.

Enfin, une technologie basée sur la liaison au phosphate de fibres d'amiante courtes ou de résidus mène à toute une gamme de produits que l'on peut qualifier en fait de polymères minérals. L'avantage de ces produits est double. D'une part, on peut les former ou les mettre en oeuvre en utilisant une technologie identique à celle employée par l'industrie des polymères organiques, d'où une possibilité d'automatisation et de coûts de production très bas. D'autre part, le produit résultant étant entièrement minéral et de densité ajustable, on en arrive à des formules isolantes ou structurales pouvant résister à des températures atteignant 1000 deg. C. Ces produits, dont certains prototypes sont présentement soumis à des vérifications industrielles, offrent un potentiel tout à fait remarquable.

Les perspectives pour l'avenir

Que doit être le futur de la recherche sur l'amiante ? Il faut d'abord noter que cette recherche a connu un hiatus extrêmement sérieux s'étalant sur presque toute la précédente décennie. En effet, pendant cette période, tous les « grands » de l'amiante, face à la pression s'exerçant sur la fibre chrysotile suite à la question santé, se sont complètement détournés du chrysotile pour orienter leurs efforts de développement vers la substitution : fibres de verre, fibres minérales, etc. De cette réorientation a résulté un vieillissement accéléré des produits d'amiante coupés ainsi de tout renouvellement. Sans l'apparition de la SNA dans le dossier recherche, il n'est pas exagéré de dire que le seul avenir réservé à l'amiante en était un de décrépitude et d'extinction à plus ou moins brève échéance.

Cependant, par le biais d'une recherche bien planifiée, il est tout à fait possible de conférer une deuxième jeunesse à ce produit. Un certain rattrapage a été réalisé mais beaucoup reste à faire. Il faudra continuer à investir substantiellement dans la passivation chimique, les différentes modifications possibles du chrysotile devant être étudiées de façon très systématique. Au niveau des méthodes de mise en oeuvre de l'amiante, des techniques nouvelles, tels des moulages de voiles minces, des armatures non dégradables et des techniques d'injection pourront compléter avec avantage les procédés traditionnels d'incorporation de la fibre aux produits à base de ciment.

De plus, un second volet de recherche devra comporter une exploitation plus raffinée des propriétés tout à fait uniques que possède la fibre chrysotile en vue d'en faire une matière plus sophistiquée qu'elle ne l'est présentement. Aux usages traditionnels de l'amiante (ciment, textile, matériel de friction, joint d'étanchéité, etc.) devront s'ajouter des applications relevant des technologies de pointe plutôt que des productions de matériaux c de masse. Ainsi, il est possible de greffer à la surface de l'amiante des réactifs permettant la complexation sélective de certains métaux. De tels amiantes modifiés pourraient connaître des applications intéressantes en métallurgie extractive et s'intégrer à des procédés de dépollution. Au plan de l'environnement, l'amiante présente une capacité remarquable d'adsorption de benzopyrène. Ce phénomène est bien connu et explique en partie le synergisme plutôt catastrophique que l'on observe entre l'usage du tabac et l'exposition aux fibres d'amiante. Il est tout à fait concevable d'utiliser cette propriété d'adsorption déjà vérifiée avec des effluents industriels, jointe à une régénération par un réactif approprié, pour contrôler les émissions de benzopyrène et autres polyaromatiques qui constituent présentement une menace majeure à l'environnement. Ces deux illustrations montrent bien ce que peut offrir le chrysotile si l'on fait appel à l'une ou l'autre des caractéristiques pour l'instant inexploitées de cette fibre.

La SNA a déjà consacré des ressources très substantielles pour mettre en valeur la totalité de son minerai qui, en plus de quelques pour cents de fibre chrysotile (3 — 5 %), renferme 22 % de magnésium, 40 % de silice ou 85 % de réfractaire, selon les usages qu'on veut bien lui assigner. Ce travail de diversification sera largement complété dans un an ou deux, en terme de mise au point de procédés de valorisation de l'une ou l'autre des composantes de la serpentine.

Par la suite, en plus des travaux en relation avec la fibre, les différentes matières dérivées de la serpentine constitueront pour le Centre de recherche de la SNA des champs d'action très prometteurs.

**L'auteur est chercheur et vice-président, recherche et développement, à la Société nationale de l'amiante.*

MINES SULLIVAN inc.

Mise en valeur
Exploration
Production d'Or

Mine Arthur W. White, Red Lake, Ontario
Placer d'Or — Valdez Creek, Alaska
Mines Eldrich et Flavel, Rouyn, Qué.

Siège Social
Suite 800, 625 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Québec, H3B 1R2

Bureau d'Exploration
775, 3ième avenue
Val d'Or, Québec, J9P 1S8

DOMTAR ®

Une société canadienne, présente à l'échelle du continent nord-américain, œuvrant dans un vaste éventail de domaines:

produits des pâtes et papiers
emballages
matériaux de construction
produits chimiques
gaz naturel et pétrole

siège social: Montréal

Où est le Québec dans cette image?

Le Québec a fourni à la fois l'énergie hydro-électrique, le minerai et la main-d'oeuvre qui ont servi à la fabrication de ces produits. L'énergie, c'est l'Hydro-Québec; le minerai, c'est l'ilménite extrait dans la région de Havre Saint-Pierre et transformé à Sorel en fer destiné à fabriquer des pièces de fonte et d'aciers spéciaux et en scorie de titane utilisée pour donner une couleur blanche immaculée aux produits qui en contiennent; la main-d'oeuvre, c'est les quelque 2,000 employés de QIT-Fer et Titane Inc. qui ont participé à la transformation de minerai et qui, du siège social de Montréal, l'ont vendu aux quatre coins du monde.

QIT

QIT-Fer et Titane Inc.

Siège social 770 Sherbrooke ouest, suite 1800, Montréal, Québec H3A 1G1 Téléphone: 514-288-8400

L'INVESTISSEMENT MINIER AU QUÉBEC

ALAIN SAINTONGE et MAXIME TROTTIER*

Les dépenses d'investissement dans l'industrie minière québécoise se chiffraient en 1983 à $ 279 millions, en baisse de 29 % par rapport à 1982.

Ces investissements sont étroitement liés aux cycles économiques qui affectent les activités minières. En période de basse conjoncture, les budgets d'exploration, de mise en valeur et d'immobilisation sont les premiers touchés par les coupures de dépenses effectuées par les entreprises minières. Ils sont aussi affectés par les problèmes structurels que connaissent certains des principaux secteurs de l'industrie minérale. Aussi, les sommets atteints lors de la période d'expansion de 1980-1981 étaient nettement inférieurs à ceux de la période d'expansion précédente en 1976-1979.

Les dépenses d'exploration hors-chantiers sont effectuées par les sociétés minières désireuses de trouver de nouveaux gisements en dehors des chantiers productifs. Ces dépenses ont connu une forte hausse de 1978 à 1981 à la suite de la montée du prix de l'or. Elles ont permis depuis 1972 la découverte de 13 gisements de cuivre (Mines Selbaie, Corbet, Ansil ...) et de nombreux gisements d'or (Doyon, New Pascalis, Casa Berardi ...), la plupart situés dans l'Abitibi-Témiscamingue.

Les dépenses d'exploration au chantier sont destinées à augmenter les réserves de minerai connues sur le site même des mines productrices et des gisements dont la mise en production est prévue. Elles ont aussi connu une croissance forte à compter de 1979. Ces travaux permettent dans certains cas de poursuivre l'exploration minière pendant une période plus longue que celle initialement prévue lors de la mise en production des gisements.

Les dépenses de mise en valeur servent à la préparation des chantiers de production minière. Dix des quinze gisements d'or actuellement exploités au Québec ont été mis en valeur depuis 1978.

Enfin les immobilisations consacrées au bâtiment, à la machinerie et à l'équipement ont fortement chuté depuis le milieu des années '70. Cette baisse reflète en grande partie la fin des importants programmes d'investissement effectués par les compagnies productrices de fer sur la Côte-Nord et au Nouveau-Québec. Elle traduit aussi le fait que, hormis dans le secteur de l'or, où la plupart des projets requièrent des budgets d'immobilisation relativement modestes, peu de nouveaux gisements ont été mis en production au Québec depuis 1978.

Les dépenses d'exploration ont atteint $ 109 en 1983, une baisse de 3 % par rapport au niveau de 1982. Certaines grandes entreprises ont dû réduire leur budget à ce poste suite aux difficultés financières .

L'Abitibi-Témiscamingue (surtout les districts miniers de Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Malartic) a été, de nouveau, le théâtre de l'activité la plus intense car près de 53 % des dépenses y ont été effectuées. Le Saguenay-Lac St-Jean vient ensuite avec 23 % des déboursés, suivi du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie (10 %).

Les métaux précieux (surtout l'or) et les métaux usuels ont été les substances les plus recherchées, représentant respectivement 46,4 % et 41,3 % des dépenses. L'exploration visant la découverte de métaux précieux et d'uranium enregistre néanmoins un léger recul, tandis que celle pour les autres minéraux se maintient ou progresse faiblement.

La plupart des travaux d'exploration effectués pour trouver de l'or l'ont été dans les régions de Rouyn, Val d'Or et Chibougamau. Des programmes d'exploration aurifère ont aussi été mis sur pied dans le sud des Appalaches et en Gaspésie. Des découvertes ont été signalées sur la Côte-Nord et dans le bassin de la rivière Eastmain, au Nouveau-Québec. La Golden Knight a effectué des levés géophysiques sur l'importante propriété de la Canico dans le Canton de Casa-Berardi.

Les dépenses d'exploration pour les métaux usuels ont diminué en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Par ailleurs, les régions de Rouyn et Chibougamau ont été épargnées parce que les gisements y sont généralement polymétalliques.

En plus des métaux usuels et précieux, les principaux programmes d'exploration ont été consacrés à l'uranium dans la Fosse du Labrador, aux terres rares dans la région de Schefferville et au pétrole dans la région de Gaspé.

La Direction générale de l'exploration géologique et minérale du M.E.R. a réalisé 76 projets sur le terrain comparativement à 65 en 1982.

Le ministère Énergie et ressources a signé sept ententes d'exploration minière avec des compagnies actives dans les régions de Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Matagami, Chibougamau, Schefferville, ainsi qu'en Gaspésie et dans les Appalaches. La contribution totale du M.E.R. s'établit à $ 873,000, dont 15,000 $ sont versés à l'Association des Prospecteurs du Québec et 59,000 $ au fonds FCAC (Formation de Chercheurs et Actions Concertées).

Les dépenses de mise en valeur ont diminué de 18 %, passant de $ 152 millions en 1982 à $ 109 millions en 1983. Les baisses affectent tous les secteurs et toutes les régions.

Après un bond de 33% en 1982, les dépenses de mise en valeur dans le secteur aurifère sont revenues à leur niveau de 1981. Ce retour traduit la mise en production de la mine Dest-Or (Ressources Aiguebelle Inc.), l'aboutissement des travaux de développement de la mine Doyon (Minerais Lac Ltée) et des installations de Les Mines d'Or Kiena Limitée.

La baisse des dépenses de mise en valeur dans les secteurs du fer, du cuivre et de l'amiante reflète la chute de production de ces minéraux conséquente à la saturation des marchés.

Des travaux de mise en valeur se poursuivent sur des propriétés aurifères dans les régions de Rouyn, Val-d'Or et Chibougamau ainsi que sur le gisement d'argent-zinc de Les Mines d'Argent Abcourt Inc. à l'est D'Amos. Dix propriétés se trouvent à l'étape du développement ou de l'exploration finale. Quelques entreprises sont sur le point de prendre des décisions quant à l'exploitation de leur propriété.

Les nouveaux projets nécessitent $ 15 millions, les mines en opération 28 M $. Parmi les premiers, cinq établissements ont versé plus de 1 M $ pour un total de 11 M $. Il s'agit, en ordre décroissant d'importance, de la Société minière Louvem Inc. (gisements Chimo et Pascalis Nord), et des compagnies Explorations Muscocho Limitée (mine Montauban), Mines Dorval Limitée et Mines d'Or Lac Bachelor Inc ... Parmi les secondes, les principaux développements ont été réalisés par les Mines Agnico-Eagle Limitée, Les Mines Belmoral Ltée (mines Ferderber et Dumont), les Mines Camflo Limitée, la Compagnie minière Lamaque Limitée, les Mines Sigma (Québec) Limitée, et les Minerais Lac Ltée (mines Doyon, Bousquet et Est-Malartic).

Quatre producteurs de cuivre ont réalisé des projets de mise en valeur: la compagnie Selco Inc. (Les Mines Selbaie), la Corporation Falconbridge Copper (division Opémiska), les Mines Noranda Limitée (mine Gaspé), les mines Northgate Patino Inc. (mine Patino). Les travaux de la Falconbridge consistent à agrandir les mines Springer et Cooke afin de fournir 2,000 tonnes de minerai par jour au moulin. La compagnie Mines Noranda a également continué la mise en valeur de sa mine de zinc de Matagami.

La compagnie Mines d'amiante Bell Ltée a lancé un projet de développement de 14 M $ vers la fin de l'année alors que la Lac d'amiante du Québec Ltée a repris l'enlèvement du mort-terrain recouvrant la prochaine expansion de la mine Black Lake. Les travaux de développement de la J.M. Asbestos Inc. (anciennement Johns-Mansville Canada Inc.), interrompus au début de 1982, ont été repris en 1983.

Suite à une forte progression des expéditions de talc, la Talc BSQ Inc. et la Bakertalc Inc. ont entamé des programmes d'expansion afin de développer de nouvelles qualités et hausser leur capacité de production. Les autres dépenses de mise en valeur ont été effectuées par les Services T.M.G. Inc., seul producteur de niobium au Canada.

Les immobilisations ont chuté de 53 %, passant de $ 131 millions en 1982 à $ 61 millions en 1983. La majeure partie de cette baisse est imputable au secteur du fer dans lequel les dépenses d'immobilisation ont diminué de 70 %. La fermeture des installations de la Compagnie minière la IOC Inc., à Schefferville, y a entraîné l'arrêt des constructions et du renouvellement de la machinerie. Les métaux précieux, qui avaient attiré en 1983 la moitié des dépenses d'immobilisation, enregistrent une baisse de 43 % à ce chapitre. Les investissements touchant le cuivre restent à leur niveau déprimé de 1982 tandis que ceux visant l'amiante poursuivent leur descente entamée à partir de 1980.

Dans le secteur de l'or les nouveaux projets occasionnent des dépenses de $ 16 millions, les mines en opération, $ 14 millions. la Corporation Falconbridge Copper a commencé la construction d'un concentrateur et d'importants travaux d'infrastructures routières et énergétiques afin de mettre sa mine du Lac Shortt en production. La Falconbridge, et les compagnies Mine Dumagami Limitée (gisement Bousquet), Mines Dorval Limitée et les Explorations Muscocho Limitée (mine Montauban) ont chacune investi plus de $ 1 millions dans de nouveaux projets pour un total de $ 13. Les compagnies Ressources Aiguebelle Inc. et Mines d'Or Kiena Limitée ont toutes deux entrepris la construction d'un concentrateur.

Tous les producteurs de fer, de cuivre et d'amiante ont effectué des dépenses d'immobilisation, mais à une échelle très réduite. Des investissements ont été réalisés dans les secteurs du niobium (Les Services T.M.G.), du talc (Talc B.S.Q. Inc et Bakertalc Inc.), de la silice (Indusmin Limitée), du sel (Les Mines Seleine Inc.), du mica (Mica Suzorite Marietta Resources Inc., en part., avec la S.M. Laviolette Inc.) et du graphite (Graphite Asbury (Québec) Inc.).

La faiblesse relative des investissements miniers au Québec ces dernières années, faiblesse qui s'est accentuée lors de la dernière récession, risque d'avoir des conséquences néfastes sur la production, de sorte que les décisions d'investissement prises maintenant détermineront, en grande partie, le niveau de la production minérale au début de la prochaine décennie.

Dans le cadre du programme d'accélération des investissements privés (P.A.I.P.), le M.E.R. a accordé une assistance financière de $ 93 millions à quatorze entreprises minières afin de hâter la réalisation d'investissements miniers. Les projets ainsi subventionnés représentent des investissements totaux de $ 535, à être réalisés au cours des cinq ou six prochaines années.

La majeure partie de ces investissements ($ 334 millions) est destinée à la mise en production de gisements de métaux usuels (Ansil, Mines Selbaie, Mines Gaspé et Northgate Patino). Ces projets devraient permettre une reprise de la production québécoise de cuivre à la fin de la présente décennie. Les autres projets se situent dans les secteurs des métaux précieux (mise en production de gisements et construction de concentrateurs) et de l'amiante (développement de réserves de minerai).

*Les auteurs sont économistes à la Direction de la politique et de l'évaluation au ministère de l'Énergie et des ressources du Québec, et leur texte est tiré du dernier *Bulletin d'économie minérale*.

LE QUÉBEC
UNE VRAIE MINE D'OR

Le plus grand producteur aurifère canadien en 1983

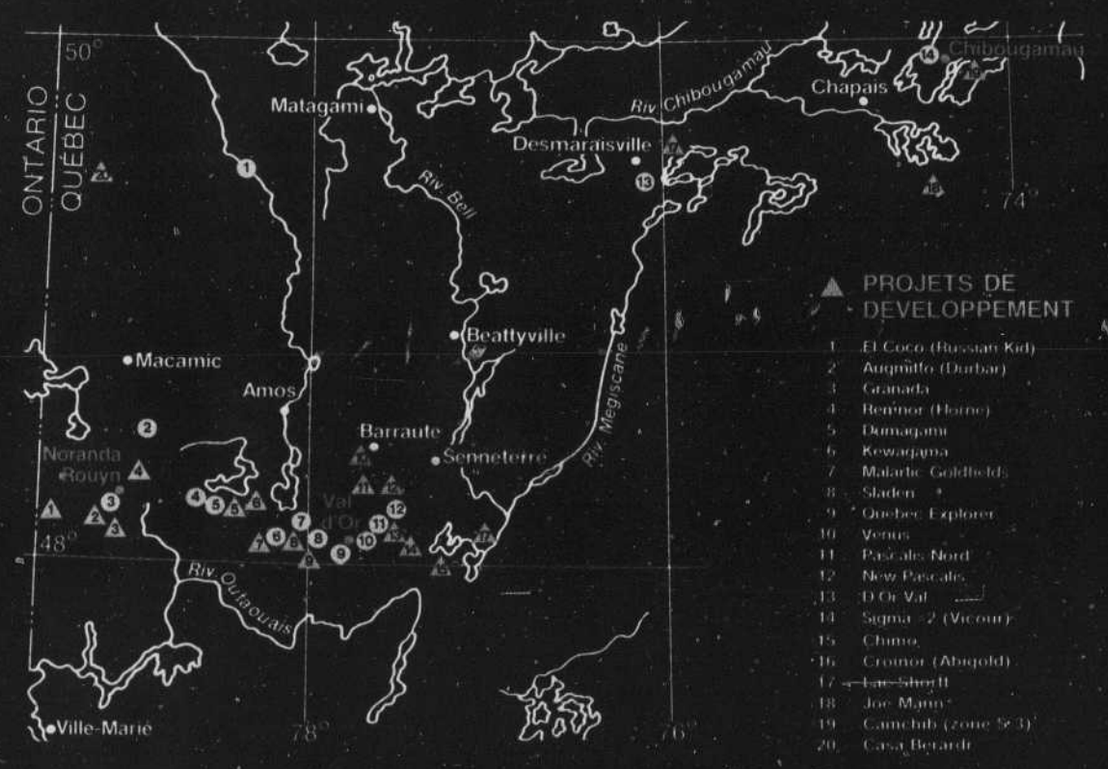

▲ PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

1 El Coco (Russian Kid)
2 Augmitto (Dunbar)
3 Granada
4 Renmor (Horne)
5 Dumagami
6 Kewagama
7 Malartic Goldfields
8 Sladen
9 Quebec Explorer
10 Venus
11 Pascalis Nord
12 New Pascalis
13 D'Or Val
14 Sigma - 2 (Vicour)
15 Chimo
16 Cronor (Abnold)
17 Lac Shortt
18 Joe Mann
19 Camchib (zone 5-3)
20 Casa Berardi

● PRODUCTEURS

1 Agnico Eagle
2 Destor
3 Chadbourne
4 Doyon
5 Thompson Bousquet
6 Est-Malartic
7 Camflo et Malartic Hygrade
8 Kiena
9 Lamaque
10 Sigma
11 Mines d'Or
12 Belmoral
13 Lac Bachelor
14 Lac Gemlim
15 Montauban (Ne figure pas sur la carte)

BUREAUX RÉGIONAUX

Rouyn-Noranda
Val d'Or
Chibougamau
Sainte-Anne-des-Monts (Ne figure pas sur la carte)

RECHERCHE MINÉRALE

Le Centre de recherches minérales du Québec:
— effectue des recherches dans des domaines de haute technologie;
— réalise des études dans une usine pilote des plus modernes;
— fournit de nombreux autres services techniques pour répondre à vos besoins.

INFORMATION GÉOSCIENTIFIQUE

Pour vous aider à réaliser vos projets d'exploration, la Direction générale de l'exploration géologique et minérale met à votre disposition:
— plus de 45 000 dossiers d'exploration minière;
— 5 600 fiches de gîtes minéraux;
— 2 500 publications géoscientifiques, dont
• des cartes de compilations géoscientifiques;
• des cartes de gîtes minéraux et de nombreux rapports géologiques, géophysiques et géochimiques;
— EXAMIN, une nouvelle banque informatisée de données bibliographiques.

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

Au cours des derniers mois, plus de 700 000 000 $ d'investissements ont été générés grâce à des subventions de l'ordre de 120 000 000 $ versées dans le cadre des programmes d'aide financière suivants:

pour le développement:
le Programme d'aide financière pour l'accélération des investissements privés;
le Programme d'assistance au développement technologique des entreprises minières par l'embauche de spécialistes;
le Programme d'aide au développement des carrières de pierres dimensionnelles.

pour l'exploration:
Un NOUVEAU Programme d'assistance financière à l'exploration minière favorise les projets d'exploration réalisés en Abitibi, en Gaspésie et dans la fosse du Labrador. Les subventions offertes, qui sont applicables aux travaux supplémentaires de forage, aux relevés géophysiques et aux analyses, couvrent un vaste éventail de dépenses éligibles incluant même la construction de voies d'accès et d'infrastructures.

Autres stimulants:
Des avantages fiscaux, tels les actions accréditives, le système de sociétés en commandite et d'autres formes d'aide gouvernementale sont aussi disponibles.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, ADRESSEZ-VOUS AU:
Sous-ministre associé (Mines)
Ministère de l'Énergie et des Ressources
1620, boul. de l'Entente, 2e étage
QUÉBEC
G1S 4N6

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

Québec

Jean Labrecque & Ass.
Financement international
(514) 668-1429

SAGAX
géophysique inc.
Services et instrumentation géophysiques.
Spécialistes en polarisation provoquée au sol et en forage.
(514) 483-2392
3825, Ave. Hampton
Montréal, Qc
H4A 2K7

André Valiquette c.r.
Avocat
630 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué. H3A 2M6
Tél.: 842-9841

L'EDITEUR NE PEUT FOURNIR UNE MEILLEURE IMPRESSION